

72
REFERENCE

REFERENCE

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

CAI EA
A56 F
1973
DOCS

Ministère des Affaires extérieures

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA

JUN 27 1975

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
REFERENCE

revue annuelle
1973.



Ministère des Affaires extérieures revue annuelle 1973

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA

JUN 27 1975

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
REFERENCE

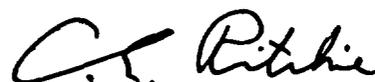
Publication autorisée par
l'honorable Allan J. MacEachen
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

L'honorable Allan J. MacEachen

Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

J'ai l'honneur de vous soumettre la revue annuelle du Ministère.
Conformément aux dispositions de la Loi du ministère des Affaires
extérieures, ce rapport rend compte de notre activité au cours de l'année 1973.

*Le sous-secrétaire d'État
aux Affaires extérieures,*



Ottawa, décembre 1974.

Table des matières

2/Introduction

I Activité régionale

6/Afrique et Moyen-Orient

6/Afrique du Commonwealth

8/Afrique francophone

9/Moyen-Orient

10/Asie et région du Pacifique

10/Asie de l'Est

13/Asie du Sud

15/Pacifique

16/Europe

17/Europe de l'Ouest

20/Europe de l'Est

22/Europe du Nord-Ouest

24/Hémisphère occidental

24/Antilles du Commonwealth

25/Amérique latine continentale et antillaise

28/États-Unis d'Amérique

II Activité multilatérale

32/Plan institutionnel

32/Commonwealth

34/Relations de défense

40/Francophonie

42/Nations Unies

49/Plan fonctionnel

49/Désarmement et contrôle de l'armement

51/Affaires économiques

58/Droit international

III Coordination de la politique étrangère

66/Comité interministériel sur les relations extérieures

67/Relations fédérales-provinciales

IV Services offerts aux Canadiens

68/Relations avec les universités

69/Affaires culturelles

74/Services historiques

75/Information

76/Programme des expositions universelles

78/Activité consulaire

79/Assistance juridique

80/Bureau des passeports

Annexes

81/I Accords internationaux:
participation du Canada en 1973

86/II Représentation diplomatique du Canada, 1973

90/III Organigramme de l'administration centrale

L'affirmation nationale et l'interdépendance mondiale

Dans l'introduction de la dernière *Revue annuelle* des Affaires extérieures, l'année 1972 apparaissait comme une espèce de tournant dans le domaine des relations internationales. On la voyait comme marquant la ligne de partage entre l'après-guerre, figée dans la guerre froide, et une époque nouvelle relativement souple et riche en imprévus. Pour se rendre compte de la justesse de cette évaluation, il n'est que de voir le peu d'influence qu'a eu le clivage classique Est-Ouest sur les rapports internationaux en 1973. Les facteurs combinés de la crise du pétrole et de la montée en flèche des prix de presque tous les produits de base importants ont mis les États de l'Est et de l'Ouest, ceux du Nord et ceux du Sud, en présence des mêmes problèmes. Tous se sont révélés économiquement et politiquement vulnérables, bien qu'à des degrés divers, aux changements survenus dans l'approvisionnement en ressources énergétiques, en denrées alimentaires et en matières premières.

Ce choc s'est produit en une période de tension économique que l'on a partiellement imputée à l'impuissance des pays à adapter aux besoins des années 70 les accords commerciaux et financiers de l'après-guerre. Frustrés par la pénurie réelle ou apparente de nombreuses matières premières indispensables, frappés par la montée en flèche du prix des denrées alimentaires, confondus par un phénomène international d'inflation, les gouvernements et les peuples ont dû se rendre à l'évidence de l'interdépendance mondiale.

Cette réalité fondamentale n'a pas diminué la nécessité pressante de progresser dans la voie de la détente (en fait, des progrès

importants ont été réalisés dans cette sphère), mais elle a donné une dimension nouvelle au défi d'élaborer les politiques de l'avenir. Ce fut un peu comme une œuvre musicale où un leitmotiv toujours présent mais à peine perceptible s'affirme soudain, d'une manière triomphale, comme le thème principal. Des efforts de l'ordre de ceux qui avaient caractérisé la recherche de la détente devraient être fournis désormais en vue d'une compréhension et d'une collaboration internationales plus grandes pour l'exploitation des ressources non renouvelables du monde. Rien ne nous permet de croire qu'un tel objectif sera plus facile à réaliser que celui d'une paix durable mais, dans un monde composé d'États souverains, il importe de tendre à une coopération internationale aussi étendue que possible.

A cet égard, le Canada est l'un des rares pays industrialisés du monde occidental à posséder des réserves considérables de matières premières, dont des gisements pétrolifères qui pourraient suffire à ses besoins. Cette heureuse situation du pays, à quoi s'ajoutent des relations généralement cordiales avec les pays en voie de développement, une longue habitude de travailler par l'intermédiaire d'organisations internationales et un grand intérêt à promouvoir l'utilisation équilibrée des ressources mondiales, semble appeler le Canada à jouer un rôle important dans l'interprétation des exigences des pays producteurs comme de celles des pays consommateurs de produits de base. Même s'il est improbable que revienne jamais le temps des matières premières à bon marché, une économie mondiale rationnelle et saine exige que le pendule n'aille pas

trop dans l'autre sens. Il reste à espérer que les États producteurs et les États consommateurs comprendront qu'ils ont mutuellement intérêt à trouver un terrain d'entente sur la façon dont on devrait exploiter les ressources mondiales, en fixer les prix et les consommer.

Principaux événements internationaux

Le bilan de la situation mondiale de 1973 présente un certain nombre de postes importants à l'actif comme au passif. Si l'on a obtenu des réalisations mémorables dans la recherche de la détente en Europe et de la paix en Asie de l'Est, la guerre du Proche-Orient a déclenché une révolution dans la politique pétrolière, la production alimentaire a fléchi au point de ne plus répondre aux besoins de la planète et les essais d'armes nucléaires se sont poursuivis.

Indochine

Le début de l'année a été marqué par un espoir croissant, réalisé enfin lorsque MM. Kissinger et Le Duc Tho ont signé le 27 janvier, à Paris, l'Accord sur le cessez-le-feu au Vietnam. Bien que la perspective d'une paix réelle se soit avérée chimérique, l'accord-cadre fournissait un dispositif pour le retrait des forces américaines et la limitation du conflit. Les relations des États-Unis avec l'URSS et avec la Chine se sont améliorées. De nombreux États de l'Asie du Sud-Est se sont engagés dans la voie d'une reconnaissance de fait de la puissance chinoise. Une certaine détente s'étant produite au Vietnam, les rapports pouvaient s'établir entre la Chine et le géant industriel qu'est le Japon, et c'est là un événement qui est plein de promesses pour l'avenir.

Proche-Orient

Le 5 octobre, de sanglantes hostilités éclataient dans le désert du Sinaï et sur les hauteurs du Golan, montrant bien que, depuis un quart de siècle, il ne s'était produit aucun progrès réel vers le règlement du conflit israélo-arabe. L'acharnement des combats et la puissance destructrice de l'arsenal utilisé ont bouleversé la communauté mondiale déjà angoissée à l'idée de voir les superpuissances entraînées plus avant dans le conflit. Deux semaines de combats devaient s'écouler avant que les États-Unis et l'Union soviétique soient en mesure de coparrainer une résolution du Conseil de sécurité réclamant un cessez-le-feu.

Pour désengager les combattants, une Force d'urgence des Nations Unies était constituée selon un dispositif novateur et important en vertu duquel le Conseil de sécurité était directement responsable des opérations. La FUNU I, retirée en 1967, avait relevé de l'Assemblée générale.

Crise du pétrole

Durant la guerre au Proche-Orient, la crise du pétrole ravivait l'anxiété d'un monde déjà inquiet à l'idée d'une insuffisance des approvisionnements. Pour exercer une plus forte pression politique, les États arabes producteurs de pétrole (à la tête desquels sembla rapidement se placer l'Arabie Saoudite) annonçaient une série de réductions sélectives de leurs fournitures de pétrole ainsi que la mise en quarantaine de certains pays, notamment les États-Unis. Si la nature exacte du boycottage demeurait plus ou moins une énigme, ses incidences ne firent pas de doute. Le prix du pétrole monta en flèche (il grimpait déjà à un rythme soutenu même avant la guerre du Proche-Orient) et tripla presque sur le marché inter-

national en quelques mois, ce qui aggrava considérablement les taux d'inflation déjà élevés dans les pays industrialisés et entraîna une hausse aiguë du prix des autres sources d'énergie, de l'uranium au charbon.

A la lumière de ces événements, l'Europe occidentale, le Japon et, à un moindre degré, les États-Unis, virent sans plaisir combien ils devaient compter sur l'extérieur pour leur approvisionnement en énergie. Ils entreprirent aussitôt une exploration fébrile en vue de trouver des sources de pétrole "sûres" ainsi que d'autres moyens de produire de l'énergie. Quant aux États arabes producteurs de pétrole et aux autres grands exportateurs de pétrole, ils n'eurent qu'à se féliciter de la situation nouvelle, qui rehaussait singulièrement leur puissance politico-économique. Par contre, les pays en voie de développement non producteurs de pétrole connurent un recul économique majeur, leurs sorties de devises pour l'importation de carburant devant passer d'environ cinq milliards de dollars à plus de 15 milliards par an. En somme, les importations de pétrole de nombreux pays en voie de développement allaient leur coûter en devises étrangères un montant supérieur à celui des fonds d'aide prévus pour leur développement, et ceci à une époque où la plupart des États donateurs étaient peu enclins à relever le niveau de leurs contributions.

Europe

La crise énergétique et la préoccupation de chaque État membre de sauvegarder ses propres sources d'approvisionnement en pétrole aggravèrent la tension au sein de la Communauté atlantique, surtout entre les États-Unis et leurs alliés européens. La Grande-Bretagne, le Danemark et

l'Irlande devenaient membres de la Communauté économique européenne au début de l'année, mais cette transformation si longtemps attendue n'allait pas, on s'en rendit vite compte, accélérer dans l'immédiat l'évolution vers la cohésion économique et politique. Il ne fallait guère s'y attendre, d'ailleurs, puisque tout changement international de cette envergure est de nature à soulever de nouvelles questions. Autrement surprenant a été l'effet, sur les relations transatlantiques, des négociations laborieuses menées au sein de la CEE en vue d'un accord sur des questions touchant l'Alliance dans son ensemble. Les tensions existantes se sont aggravées avec le déclenchement de la guerre au Proche-Orient. Un certain nombre d'États membres de la CEE craignaient de voir les deux superpuissances trancher, sans consultations suffisantes, des questions vitales intéressant l'avenir de l'Europe. En fin de compte, les pourparlers que les États-Unis avaient amorcés pour resserrer les liens de la solidarité occidentale n'aboutissaient à un accord qu'en juin 1974.

Par ailleurs, on a progressé de façon soutenue vers une solution des questions qui, pendant un quart de siècle de guerre froide, avaient divisé l'Europe en deux blocs hostiles. D'une part les discussions entre les États-Unis et l'URSS permettaient aux deux superpuissances de mieux se comprendre et, d'autre part, des initiatives comme l'*Ostpolitik* de l'Allemagne de l'Ouest avaient aplani bon nombre des problèmes les plus épineux de l'Europe centrale. Ces réalisations et d'autres encore marquent collectivement un progrès remarquable dans la lente et difficile création du climat de compréhension

indispensable à une détente durable entre l'Est et l'Ouest. Après de longs préparatifs, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) réunissait en juillet, à Helsinki, 35 États participants qui discutèrent, entre autres choses, des mesures pouvant empêcher la guerre, de la sécurité des frontières internationales, de l'expansion des relations économiques et techniques et de la nécessité d'une plus grande liberté dans l'échange des personnes et des idées.

Des négociations importantes reliées étroitement aux discussions de la CSCE se poursuivaient à Vienne entre des membres de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. Elles visaient à atténuer la confrontation militaire grâce à un accord sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR). Comme on le prévoyait, ni les négociations de la CSCE ni celles relatives au MBFR ne produisirent de résultats spectaculaires durant l'année, mais le fait même qu'elles aient eu lieu constituait un changement décisif par rapport à l'affrontement de la Guerre froide et permettait d'espérer qu'une entente interviendrait durant l'année 1974.

Le Canada sur la scène mondiale
Le Canada entretient avec l'étranger des relations plus diversifiées que la plupart des États; en même temps, l'intensité de ses relations avec un pays en particulier, à savoir les États-Unis, a quelque chose d'unique. Ainsi, en 1973, le Canada accueillait les chefs de gouvernement du Commonwealth; son premier ministre visitait la Chine; le pays adhérait à la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe; il se retirait des opérations de maintien de la paix au Vietnam et répondait à l'invitation des Nations Unies de

participer à une force d'urgence envoyée au Sinaï pour surveiller le cessez-le-feu israélo-égyptien; il ouvrait une ambassade en Corée, échangeait plusieurs visites au niveau ministériel avec l'URSS et le Japon et participait à la Conférence générale de l'Agence de Coopération culturelle et technique des pays francophones.

Entre-temps, 70 pour cent du commerce canadien se faisait avec les États-Unis et le nombre des missions diplomatiques canadiennes y demeurait supérieur au nombre total des missions en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne de l'Ouest. Cette diversité et cette concentration simultanées découlent de la géographie et de l'histoire. Trois océans bordent le Canada; monarchie dans un hémisphère républicain, le pays est encore jeune par rapport à ses voisins et alliés, ce qui ne l'empêche pas de compter parmi les quelques pays qui dominent la production et le commerce mondiaux. En 1973, le Canada se classait sixième dans le monde pour son commerce extérieur, qui atteignait cette année-là près de 50 milliards de dollars.

Les Canadiens considèrent la France et l'Angleterre comme leurs mères-patries mais ils se tournent vers les États-Unis pour leurs voitures, leurs loisirs et leur mode de vie. En 1973, toutefois, 35 pour cent des immigrants n'étaient pas d'origine occidentale; l'attachement aux us et coutumes du passé évolue, tandis qu'émerge une nouvelle vie artistique répondant à des motivations tant intérieures qu'extérieures.

Il faut inscrire au titre de la politique étrangère du Canada un certain nombre de fonctions qui

font partie intégrante de la diplomatie. Ainsi, en 1973, le Canada signait 41 accords bilatéraux avec 23 États et participait à la signature de 23 accords internationaux; des quelque 1.300.000 Canadiens qui se sont rendus à l'étranger, au moins 200.000 ont eu recours aux services consulaires. Le nombre des conférences auxquelles participe le Canada s'accroît d'année en année. Les visites que font des hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provinciaux augmentent aussi et cela en proportion directe de l'accroissement des réseaux d'échanges internationaux, ce qui ajoute d'autant aux services de liaison assurés par les missions du Canada à l'étranger.

Il s'est produit en 1973 un événement propre au Canada et au ministère des Affaires extérieures. Le 1^{er} août, la reine Elizabeth II inaugurait l'édifice Lester B. Pearson, promenade Sussex, à Ottawa. Au cours de l'année, toutes les directions du ministère se sont installées dans le nouvel édifice; pour la première fois, depuis les toutes premières années, l'ensemble du personnel se trouvait logé sous le même toit. Le nouvel immeuble a déjà rendu le ministère des Affaires extérieures beaucoup plus apte à servir les intérêts des Canadiens, ce qui est déjà rendre hommage à l'homme d'État et diplomate canadien dont l'édifice porte le nom.

Vers la fin de l'année, de nombreux Canadiens se demandaient si le Canada n'était pas un pays encore plus fortuné qu'ils ne se l'étaient imaginé et ce que cela pouvait signifier sur le plan des relations étrangères. L'image d'une société opulente et prodigieuse dans un monde où sévissent

la misère et l'injustice n'est certes pas celle que les Canadiens souhaitent projeter. Ils comprennent parfaitement qu'il faut conserver et protéger les ressources naturelles. Mais au profit de qui? Un élément de solution réside évidemment dans l'impôt progressif sur le revenu. Mais le monde dans son ensemble est encore loin d'un système de transfert des

ressources qui s'apparente à l'impôt sur le revenu et il n'est peut-être pas judicieux de s'aventurer trop loin dans cette voie. Toutefois, dans un monde où de grands écarts existent quant à la qualité de vie des habitants, écarts que font ressortir d'une part des techniques de communications de plus en plus perfection-

nées et qu'accroissent d'autre part les restrictions que des gouvernements peuvent imposer à la distribution des ressources non renouvelables, l'insécurité et l'égoïsme menacent de prévaloir.

En 1973, le Canada était engagé dans de multiples activités internationales (prêts à faible intérêt, assistance technique, réglementation des océans, contrôle des armements, maintien de la paix, réforme monétaire, aide alimentaire, conservation de l'énergie) pouvant être considérées comme les charges internationales que supportent les Canadiens pour l'entretien du système mondial. Il ne s'agit pas de lourdes charges, et peut-être la plupart des Canadiens n'en éprouvent-ils pas le moindre ennui. Mais il faut à coup sûr continuer de les assumer si le Canada veut conserver sa place dans le monde.



La reine Elizabeth II inaugure le 1^{er} août l'édifice Lester B. Pearson, nouveau siège du Ministère.

I Activité régionale

Afrique et Moyen-Orient

L'Afrique est un continent complexe. C'est le plus riche en beautés naturelles et en diversité démographique, mais le plus pauvre en ressources et en compétences. Sur son territoire se trouvent 18 des 25 pays désignés par les Nations Unies comme les moins développés du globe. Pourtant l'Afrique australe est l'une des régions les plus avancées du monde sur le plan technique et l'Afrique du Nord est très riche en réserves de pétrole. L'Afrique compte plus de 40 États indépendants mais elle englobe aussi les plus vastes régions du monde encore soumises au régime colonial. Elle offre à la fois des exemples émouvants de sérénité, de sagesse et de coopération et des scènes de haine et de violence atroces et tragiques, tandis que plane sur elle l'ombre d'un conflit toujours possible entre les minorités blanches dirigeantes et les majorités noires de l'Afrique australe.

Comme par le passé, l'activité exercée par le Canada en Afrique a été largement axée sur les programmes d'aide au développement, le changement par des moyens pacifiques et l'aide aux victimes de l'injustice et de l'oppression. Les efforts déployés en vue d'atteindre ces objectifs ont été dans le cadre des relations bilatérales du Canada avec les différents pays d'Afrique et les divers organismes du Commonwealth, de la Francophonie et des Nations Unies.

Afrique du Commonwealth

En Afrique du Commonwealth, l'avenir de la Rhodésie demeure fort préoccupant. La situation s'est envenimée en janvier 1973 lorsque le gouvernement rhodésien a décidé de fermer la fron-

tière de la Zambie, coupant ainsi la principale voie d'accès de ce pays à la mer. Le gouvernement zambien adoptait la même attitude vis-à-vis de la Rhodésie et, quoique cette dernière soit ensuite revenue sur sa décision, la Zambie restait, elle, sur ses positions; dans l'intervalle, elle avait entrepris une réorientation radicale de ses voies de transport et d'approvisionnement traditionnellement axées sur le Sud (via la Rhodésie et le Mozambique), pour en détourner le flot vers le nord (via la Tanzanie).

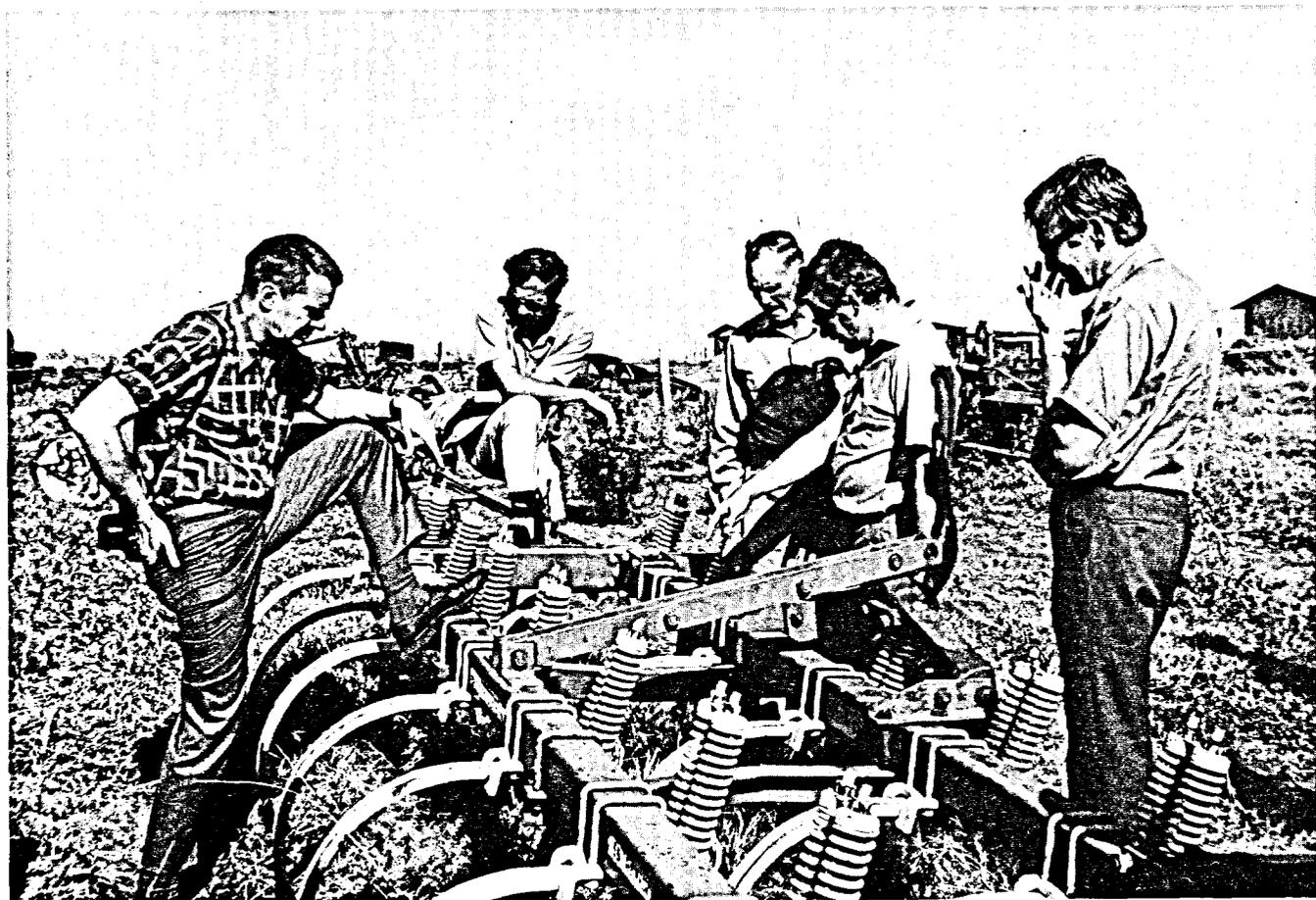
Cette déviation du commerce zambien devait surcharger la capacité de manutention des ports tanzaniens et des réseaux ferroviaires de la Zambie et de l'Afrique orientale. En réponse à des demandes pressantes, le Canada octroyait un prêt inconditionnel d'un million de dollars en vue de la construction, à partir de matériaux canadiens, d'installations de manutention en Afrique de l'Est. Le Canada accordait aussi une aide d'urgence globale de huit millions de dollars au secteur du transport zambien (y compris les voies vers les ports de l'Afrique orientale) dont cinq millions pour constituer un parc de wagons ferroviaires. Un prêt additionnel d'un million de dollars était octroyé en décembre pour la construction d'autres wagons destinés au réseau ferroviaire de la Zambie.

Par ces mesures et par les autres dispositions qu'il a prises pour aider les pays indépendants d'Afrique dont les territoires bordent ceux de l'Afrique australe sur lesquels une minorité exerce son contrôle, le gouvernement du Canada a indiqué clairement sa position. Le Canada a appuyé sans équivoque les partisans d'un gouvernement majoritaire démocratique pour la Rhodésie et

maintenu, conformément aux résolutions des Nations Unies, l'application des sanctions adoptées contre le régime illégal de Salisbury. Le Canada a continué sa participation au Fonds de bourses d'études du Commonwealth pour les Africains de Rhodésie et son apport au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud et au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe.

La situation tendue en Afrique australe a été, en partie du moins, la cause d'un grave incident survenu à la frontière de la Zambie et de la Rhodésie. En mai, deux touristes canadiennes visitant le secteur rhodésien des chutes Victoria furent abattues par des troupes zambiennes. Les divergences relevées dans les différentes versions de l'événement ont assombri les relations entre le Canada et la Zambie. En novembre, toutefois, à la suite des démarches faites par le gouvernement du Canada, le gouvernement de la Zambie offrait de verser *ex gratia* une somme de \$50,000 à la famille de chacune des victimes, indiquant par ce geste son sentiment de responsabilité morale et son regret.

Poursuivant ses efforts en vue d'instaurer la justice sociale par des moyens pacifiques, le Canada a continué de condamner sur le plan international la politique d'*apartheid* du gouvernement sud-africain. Il a également secondé les efforts que le Secrétaire général de l'ONU et le Conseil de la Namibie continuent de déployer dans le conflit touchant le droit à l'autodétermination de la population de la Namibie (Afrique du Sud-Ouest). Ses préoccupations à l'égard des



Une équipe de l'ACDI inspecte une charrue défonceuse, instrument clef pour l'accroissement de la production de blé en Tanzanie septentrionale.

droits de la population indigène des territoires africains du Portugal ont été communiquées au ministre des Affaires étrangères du Portugal lors de la réunion ministérielle de l'OTAN en décembre. Qui plus est, le Canada refuse toujours de vendre au Portugal des armes et du matériel militaire qui pourraient être utilisés en Afrique. Comme le Canada s'inquiète des injustices commises en Afrique australe, le gouvernement canadien a aussi étudié les moyens d'élargir le programme d'aide humanitaire aux autochtones de la région, et adopté les grandes lignes d'une politique visant à accroître son aide par l'entremise d'organisations non gouvernementales.

En 1972-1973, l'assistance bilatérale du Canada à l'Afrique du Commonwealth a été marquée par un accroissement soutenu dans divers domaines, ce programme bénéficiant au total d'une affectation de crédits de l'ordre de 63 millions de dollars.

Dans ce cadre, plusieurs projets d'investissements importants furent terminés et plusieurs autres furent commencés. La construction d'une ligne pour le transport de l'énergie reliant la centrale d'Akosombo, au Ghana, aux pays voisins du Togo et du Dahomey ayant été terminée, ces trois pays sont maintenant en mesure de répondre à leurs besoins croissants en électricité. En outre, le projet d'aménagement portuaire qu'appuie le Canada en Afrique orientale accélérera le mouvement des importations et des exportations dans toute cette région.

Un prêt canadien de 20 millions de dollars servira à la construction d'un nouveau système d'adduction d'eau à Dar-es-Salaam, capitale de la Tanzanie.

Le programme d'aide à l'Ouganda, en voie d'expansion ces dernières années, a été réduit considérablement en janvier 1973 par suite des difficultés que, vu les problèmes de sécurité, les coopérants de l'ACDI ont éprouvées à s'acquitter de leurs tâches. Le Canada continue toutefois de fournir l'aide à l'Ouganda au moyen d'un programme de formation au Canada à l'intention des Ougandais.

Afrique francophone

L'ouverture de six ambassades canadiennes en Afrique francophone au cours de la dernière décennie et l'accréditation du Canada auprès des autres pays de la région par voie d'accréditation multiple témoignent de l'expansion et du dynamisme des relations avec les vingt-trois pays de cette région. L'année 1973 aura été particulièrement caractéristique de cette tendance et aura permis au mouvement de rapprochement avec les pays de l'Afrique francophone de s'amplifier tant sur les plans politique et économique que sur le plan culturel.

C'est particulièrement au niveau des visites et contacts officiels que l'intensification de ces relations s'est le plus manifestée:

Le ministre canadien de la Défense nationale, l'honorable James Richardson, s'est arrêté à Dakar, au Sénégal, en août 1973, dans le cadre d'un voyage qui l'a amené dans plusieurs pays du monde. Il a eu alors des entretiens

avec le président Senghor, de même qu'avec plusieurs autres dirigeants sénégalais.

Une délégation officielle conduite par le sénateur Jean-Paul Deschatelets s'est rendue en Afrique pour représenter le Canada aux cérémonies marquant l'inauguration du lycée de Bonabéri, au Cameroun, et de l'École polytechnique de Thiès, au Sénégal.

Du 6 au 8 juin 1973, la Commission mixte Canada-Tunisie a tenu à Ottawa sa sixième réunion, au cours de laquelle ont été passées en revue toutes les questions d'intérêt commun pour les deux pays et, plus particulièrement, le programme de coopération du Canada avec la Tunisie.

A l'invitation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, le ministre des Affaires étrangères de la République malgache, le capitaine de frégate Didier Ratsiraka, est venu en visite officielle au Canada.

M. Layachi Yakar, ministre au Commerce d'Algérie, et M. Imani, secrétaire d'État au Plan du Maroc, sont venus au Canada à l'invitation du ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Alastair Gillespie.

Une quinzaine de ministres africains sont venus au Canada où ils se sont entretenus avec leurs homologues canadiens des moyens propres à intensifier et diversifier les relations bilatérales entre leur pays et le Canada.

Plus de 500 professeurs et instituteurs ont œuvré en Afrique francophone tandis que près d'un

millier d'étudiants africains ont poursuivi leurs études au Canada grâce à des bourses de l'ACDI.

□ Le programme d'échanges de jeunes, «Jeunesse — Canada — Monde», lancé l'année précédente, s'est poursuivi en 1973 avec trois pays d'Afrique francophone: la Tunisie, le Cameroun et le Sénégal. Plus d'une centaine de jeunes Canadiens ont ainsi pu se rendre dans l'un ou l'autre de ces trois pays pour vivre comme les autochtones tandis qu'un nombre équivalent de jeunes Africains ont pu faire la même expérience au cours d'un séjour d'environ cinq mois au Canada.

□ Sur le plan touristique, le nombre de voyageurs canadiens a augmenté, particulièrement en Afrique du Nord. Ceux qui font la traversée du Sahara ne sont pas encore légion, mais on les rencontre en nombre croissant, soit au milieu d'un convoi ou d'une caravane, soit au volant de leur voiture, se rendant de la Méditerranée au golfe de Guinée. Cette augmentation du nombre des touristes canadiens a provoqué une demande accrue des services consulaires du Canada en Afrique francophone.

Programmes d'aide

Comme par les années passées, l'une des activités principales des six ambassades du Canada en Afrique francophone a porté sur l'administration des programmes de coopération.

Les sommes totales affectées aux divers programmes bilatéraux de coopération canadienne avec l'ensemble de ces pays, pour l'année fiscale 1972-1973, ont atteint 69 millions de dollars. L'année écoulée a été marquée par le lancement de nouveaux

projets d'envergure, ainsi que par la poursuite de l'exécution d'autres projets importants engagés depuis quelques années et l'adoption d'une formule de planification pluri-annuelle pour la participation du Canada au développement de quelques-uns de ces pays.

Le président de l'ACDI, monsieur Paul Gérin-Lajoie, s'est rendu en Afrique, à la tête de deux délégations officielles: l'une en Afrique du Nord (Maroc, Algérie et Tunisie), l'autre au Niger et en Haute-Volta. Cette dernière visite s'est effectuée dans le cadre de l'effort de mobilisation internationale mis en œuvre en vue de porter secours aux millions de personnes affectées par la sécheresse qui sévit depuis plusieurs années dans six pays francophones de la région soudano-sahélienne et qui a atteint un point critique en 1973. Le Canada est un des pays qui ont contribué, de façon généreuse, aux programmes mis sur pied pour venir en aide aux pays touchés par ce fléau. Le premier effort du Canada pour la lutte contre la sécheresse s'est élevé, en 1973, à environ 10 millions de dollars.

Moyen-Orient

La reprise des hostilités au Moyen-Orient en octobre 1973 a mis fin à la trêve précaire qui régnait dans cette région depuis 1967.

Le 25 octobre, le Conseil de sécurité des Nations Unies autorisait la mise sur pied d'une force de maintien de la paix et par la suite le Parlement répondait affirmativement au Secrétaire général qui avait demandé au Canada de fournir l'élément

logistique de la force. Environ 1.000 Canadiens prirent position le long de la ligne du cessez-le-feu entre les forces égyptiennes et israéliennes, mais à la fin de l'année, la frontière israélo-égyptienne était encore disputée.

Au cours de 1973, le Canada s'est employé à accroître sa représentation au Moyen-Orient, de telle sorte qu'en 1974 il entretenait des relations diplomatiques avec tous les pays de la région. En mai 1973, il établissait des relations diplomatiques avec l'Arabie Saoudite. Il décidait également d'établir des relations diplomatiques avec les pays bordant le sud du golfe Persique (le Bahreïn, Oman, le Qatar, les Émirats arabes unis), avec la République arabe du Yémen et avec la République démocratique populaire du Yémen. On annonçait officiellement, le 21 décembre, l'ouverture d'une ambassade en Arabie Saoudite.

Les échanges commerciaux du Canada avec les pays du Moyen-Orient ont considérablement augmenté en 1973 et les perspectives d'une croissance rapide et soutenue sont excellentes.

Le problème palestinien n'ayant toujours pas été résolu, le Canada a continué d'appuyer le travail de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). L'apport a été augmenté de \$500.000 en 1973, portant la contribution annuelle du pays à 2.05 millions de dollars; la contribution totale du Canada à cet organisme, depuis sa création, est la troisième en importance.

Asie et région du Pacifique

Asie de l'Est

Japon

Selon les statistiques de 1973 relatives au commerce, le Japon est devenu le deuxième en importance parmi les partenaires commerciaux du Canada. Une évolution parallèle des rapports politiques s'imposant, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait la même année que le Canada cherchait à «politiser une relation bilatérale, qui était auparavant par trop étroitement commerciale, en multipliant et en approfondissant les consultations dans un grand nombre de domaines». En mars, en route pour une mission d'étude en Indochine, M. Sharp fit escale à Tokyo où il rencontra le ministre des Affaires étrangères et le premier ministre du Japon. Il y retourna en septembre pour s'entretenir de nouveau avec son homologue japonais.

Pour sa part, le ministre de l'Industrie et du Commerce rencontra son homologue japonais à Tokyo en décembre, à l'occasion d'une conférence du GATT. Des experts canadiens et japonais en politique étrangère se sont réunis en août à Montebello, au Québec, pour poursuivre les pourparlers de planification politique qui se déroulent annuellement au niveau officiel et s'entretenir de la politique à long terme de la région du Pacifique et du reste du monde. Les officiers du collège de la Défense nationale ont visité le Japon en janvier. Des consultations *ad hoc* ont aussi eu lieu pendant l'année.

Parmi les visiteurs venus du Japon au Canada, on comptait en octobre le ministre de l'Agriculture, qui eut des entretiens avec son homologue canadien et aussi avec le secrétaire d'État aux

Affaires extérieures, le ministre de l'Industrie et du Commerce et le ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Une mission japonaise d'experts scientifiques et techniques arrivait en novembre, rendant ainsi la visite que la mission scientifique et technique canadienne avait faite au Japon l'année précédente.

Chine

L'année 1973 a vu un progrès soutenu dans les relations du Canada avec la République populaire de Chine, progrès consacré en quelque sorte par la visite qu'y faisait en octobre le premier ministre. Durant la période antérieure à cette visite, on comptait de nombreux échanges entre le Canada et la Chine, y compris deux délégations dirigées par des ministres canadiens: une mission pétrolière, conduite par l'honorable Donald Macdonald en avril, et une mission scientifique conduite par l'honorable Jeanne Sauvé en septembre.

En outre, d'autres délégations canadiennes représentant divers secteurs d'activité, notamment la médecine, l'agronomie, le sport et le commerce, visitèrent la Chine. Il y eut aussi à Pékin et à Shanghai une exposition très réussie d'œuvres d'art esquimaudes et, en septembre, on annonçait officiellement le lancement d'un programme biennal d'échange d'étudiants. Précédemment, des gymnastes chinois et une importante délégation de journalistes chinois étaient venus au Canada.

Durant la visite du premier ministre, l'accord s'est fait sur plusieurs questions d'importance mutuelle. Les deux pays ont signé un accord-cadre commercial visant au développement constant

du commerce sino-canadien et prévoyant la réciprocité formelle du traitement de la nation la plus favorisée, ainsi que la création d'un Comité mixte commercial qui se réunira annuellement. Les deux pays avaient antérieurement signé un accord en vertu duquel la Chine devait acheter 224 millions de boisseaux de blé canadien au cours des trois prochaines années.

Au cours de la visite, il y eut une autre réalisation importante dans le domaine consulaire. Un accord est alors intervenu sur une entente consulaire générale ainsi que sur une entente facilitant la réunion des familles d'origine chinoise. Dans les autres secteurs, un accord est intervenu sur des échanges réciproques et à court terme dans les domaines médical scientifique, technologique, culturel et sportif.



Le premier ministre et Mme Trudeau ont visité la Chine en octobre. Ils sont accueillis à l'aéroport de Pékin par le premier ministre Chou En-lai. Plus tard, M. Trudeau s'est entretenu avec le président Mao Tsé-toung. (Photos PC — Peter Bregg)



Indochine

Alors que le conflit au Cambodge se poursuivait sans répit, le Vietnam et le Laos connaissaient les premières heures d'un cessez-le-feu qui fut observé de façon assez générale au Laos mais qui devait être d'une application pénible et de courte durée au Vietnam.

L'Accord de Paris du 27 janvier 1973 portait création d'une Commission internationale de contrôle et de surveillance au Vietnam. En vertu du mandat de cet organisme, 290 soldats et

civils canadiens ont rejoint un nombre égal de Hongrois, d'Indonésiens et de Polonais pour observer l'application de l'accord et faire rapport à ce sujet. Le Canada a aussi participé à la Conférence internationale qui s'est réunie, en conformité de l'accord, pour fixer les conditions indispensables au fonctionnement efficace de la CICS. Ayant une expérience considérable dans ce domaine, le Canada connaissait fort bien les conditions requises, mais les propositions canadiennes n'ont pas reçu l'appui général des parties en cause. En

dépît des efforts de la délégation canadienne, la CICS n'a pu s'acquitter de son rôle et, le 31 mai, après avoir donné avis aux parties, le Canada annonçait sa décision de se retirer de cet organisme. Le retrait eut lieu le 31 juillet, et le Canada fut remplacé plus tard à la Commission par l'Iran.

Les relations bilatérales du Canada avec les pays de la région ont continué de se développer. En février était annoncée la reconnaissance officielle par le Canada de la République démocratique du

Des membres canadiens de la CICS participent aux discussions sur l'échange des prisonniers de guerre au Vietnam du Sud. (Photo des Forces canadiennes)



Vietnam (RDV). En mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se rendait en Indochine pour observer le travail de la CICS. Pendant ses visites à Saïgon, Vientiane et Hanoï, il a discuté des relations bilatérales avec les chefs de gouvernement des trois pays.

Le 31 juillet, le Canada et la République du Vietnam établissent des relations diplomatiques; en septembre, les relations diplomatiques étaient également établies avec la RDV.

Au Laos, en février, les parties laotiennes convinrent de cesser le feu et de procéder elles-mêmes à la surveillance de l'accord de paix. Après sept mois de négociations ininterrompues marquées de quelques violations seulement, les deux parties signaient en septembre un protocole précisant les modalités de l'implantation de l'accord général et prévoyant la participation de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Laos (CISC) créée par les Accords de Genève de 1962, dont le Canada est membre. Dès ce moment, le Canada préféra réserver sa position à ce sujet, attendant l'émission d'une invitation officielle à la CISC à surveiller l'implantation d'un accord dont il se doutait déjà qu'il était bien différent de celui qu'il avait la charge de surveiller en vertu des Accords de 1962. Cette invitation ne lui était pas encore parvenue à la fin de l'année 1973.

Par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), on a accordé beaucoup d'importance aux besoins humanitaires et aux secours d'urgence, en particulier dans les domaines social et médical (réadaptation et santé publique). Au cours des dernières années, le Canada a fourni un apport de deux millions de dollars, par l'intermédiaire du Comité du Mékong, afin d'aider à la réalisation de la première étape du projet d'aménagement hydro-électrique de Nam Ngum au Laos, et il a offert de consacrer deux millions et demi à la seconde étape de ce projet. Il a fourni en outre deux millions de dollars pour le projet hydro-électrique de Prek Thnot au Cambodge. Le Canada a déclaré son intention de contribuer à part entière, lorsque la paix serait rétablie en Indochine, à la mise en œuvre de programmes spéciaux d'aide au relèvement de la région, programmes rendus nécessaires par les hostilités prolongées.

Asie du Sud

Les relations du Canada avec l'Asie du Sud en 1973 se sont concentrées sur l'Inde et sur les changements graduels survenus dans les pays de la région après le bouleversement de 1971 et l'apparition du Bangladesh sur la scène internationale.

Le succès de la visite du premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, venue au Canada à l'invitation du premier ministre, M. Trudeau, a fait progresser les relations amicales que le Canada entretient de longue date avec l'Inde. La visite de Mme Gandhi a permis d'entreprendre une revue générale des relations entre les deux pays. Après plus de deux décennies, celles-ci étaient passées d'une étroite coopération dans divers domaines des affaires internationales à une relation fondée principalement sur l'aide canadienne au développement. L'Inde devenant de plus en plus autonome, le moment où l'on pourrait envisager des rapports économiques plus équilibrés semblait se rapprocher.

Reconnaissant qu'il était souhaitable de transformer et d'élargir graduellement les relations bilatérales dans les domaines économique, culturel, scientifique et technique, les deux premiers ministres ont convenu que des hauts fonctionnaires des deux gouvernements se réuniraient pour examiner de plus près ces questions. Des consultations économiques eurent lieu à New Delhi en novembre et l'on y discuta de nombreuses questions d'ordre pratique.

En même temps qu'à l'évolution de ses rapports avec l'Inde, le Canada accordait son attention et son appui aux efforts de normalisation et de réconciliation déployés en Asie du Sud. Le Canada s'est réjoui de l'accord que l'Inde et le Pakistan, avec l'assentiment du Bangladesh, ont conclu à New Delhi au sujet du règlement des questions humanitaires demeurées en suspens depuis la guerre de 1971. Voyant dans l'importance de l'accord un pas majeur vers l'établissement de relations stables entre l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh, le Canada contribuait un million de dollars en vue de l'institution d'un pont aérien international pour le Pakistan et le Bangladesh pour le rapatriement des réfugiés aux termes de l'Accord de Delhi.

En 1973, les inondations les plus désastreuses peut-être de son histoire ravageaient le Pakistan et entravaient son remarquable développement économique. De concert avec de nombreux autres pays, le Canada répondit à l'appel d'aide visant à la reconstruction de la région éprouvée.



Le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, s'adresse le 19 juin aux deux Chambres du Parlement canadien. Le premier ministre, M. Trudeau, et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Sharp, se tiennent à sa gauche; le haut-commissaire de l'Inde auprès du Canada, M. Uma Shankar Bajpai, est à sa droite. (Photo PC)

Pacifique

Australie et Nouvelle-Zélande

Les relations du Canada avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont été traditionnellement étroites et cordiales, car elles se fondent sur la parenté des institutions culturelles, économiques, politiques et sociales des deux pays, sur l'attachement au Commonwealth et sur de solides liens commerciaux. Ces dernières années, cette amitié s'est intensifiée et les relations entre les deux peuples se sont élargies grâce à des visites et à des échanges.

En août 1973, les premiers ministres de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande nouvellement élus, l'honorable Gough Whitlam et le très honorable Norman Kirk, visitaient Ottawa pour participer à la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth. Le ministre de la Défense nationale, l'honorable James Richardson, s'est rendu en Australie et en Nouvelle-Zélande pour des entretiens sur une vaste gamme de questions militaires.

En témoignage de l'importance des relations économiques et commerciales qui existent avec ces deux pays, des accords commerciaux bilatéraux ont été conclus, en août, entre le Canada et la Nouvelle-Zélande et, en octobre, entre le Canada et l'Australie, pour le maintien du système préférentiel du Commonwealth à l'avantage mutuel des parties intéressées. En 1973, le chiffre des échanges dépassait largement celui des années précédentes, le commerce entre le Canada et l'Australie ayant augmenté de 93 millions de dollars pour totaliser 440 millions, et le commerce entre le Canada et la Nouvelle-Zélande étant passé de 81 à 112 millions de dollars. Dans le domaine des transports, les itinéraires aériens entre le Canada et l'Australie ont été modifiés en 1973.

Autres pays

Les rapports du Canada avec les autres pays de la région du Pacifique ont été traditionnellement et principalement liés aux programmes d'aide, mais récemment le commerce, les investissements et l'immigration ont pris de l'ampleur. Bien que l'Indonésie soit un grand bénéficiaire de l'aide canadienne, les exportations du Canada vers ce pays se sont accrues. On a aussi constaté une expansion du commerce bilatéral avec la Malaisie, Singapour et la Thaïlande, et un accroissement des importations canadiennes en provenance des Philippines. Enfin, le commerce avec la Corée du Sud a atteint un nouveau sommet en 1973.

Nouvelle manifestation de l'association traditionnelle du Canada et des pays de la région au sein du Commonwealth, les premiers ministres de cinq États du Pacifique, soit la Malaisie, Singapour, Tonga, les îles Fidji et les Samoa-occidentales se sont rendus à Ottawa en août 1973 pour participer à la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth.

Le Canada a poursuivi, au cours de l'année, sa politique de participation et de contribution au développement économique et de promotion de la justice sociale et de la qualité de la vie dans la région.

Europe

L'année 1973 a été propice à la réalisation des objectifs que le Canada poursuit à l'égard de l'Europe. Grâce, en partie, à des circonstances politiques favorables, le gouvernement du Canada a vu largement récompensés ses efforts tendant à un rapprochement toujours plus fructueux avec les pays européens. Les échanges commerciaux, le tourisme, les relations culturelles et scientifiques, les investissements et la coopération dans le domaine de l'environnement ont connu une expansion sensible.

Les partenaires européens du Canada ont démontré qu'ils comprennent de mieux en mieux les préoccupations et les aspirations des Canadiens, dont ils reconnaissent de plus en plus l'identité spécifique en Amérique du Nord et l'attachement à l'indépendance nationale et à l'interdépendance des peuples.

La sécurité et la coopération en Europe sont en effet d'une importance capitale pour l'avenir économique et politique du Canada. Une Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'est ouverte à Helsinki, en juillet, par une réunion des ministres des Affaires étrangères des 35 pays participants, dont le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.

La seconde phase, celle des négociations, a commencé en septembre, à Genève, et une délégation du Canada y a aussi participé pleinement. Les résultats de ces négociations furent jugés d'une telle importance pour la stabilité et la détente en Europe que les délégations présentes ont décidé de se livrer à des échanges de vues détaillés sur les différents sujets faisant l'objet de la Conférence même avant

d'entreprendre, au début de 1974 la rédaction des documents. Il était évident que les attitudes à l'égard des mesures susceptibles de réaliser une plus grande sécurité différaient tellement qu'il faudrait des mois de négociations intenses pour en arriver à un dénouement heureux que chacune des parties puisse accepter.

C'est dans le même esprit que le Canada s'est joint à d'autres membres de l'Alliance atlantique dans le cadre des pourparlers de Vienne visant à la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe centrale. Le fait même que des pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie aient pu se réunir, à partir du mois d'octobre 1973, pour discuter de questions aussi complexes que vitales pour la sécurité de tous les pays concernés est également à mettre au compte des grandes réalisations de l'année.

Toujours dans le contexte des relations multilatérales avec l'ensemble des pays européens, le Canada est devenu, en juillet, membre à part entière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et il a entrepris des démarches visant à intensifier son action au sein de l'UNESCO par une participation à part entière comme membre du groupe régional européen.

L'année politique a été marquée par un « dialogue constructif » entre le Canada et les neuf pays membres de la Communauté européenne. L'action du gouvernement canadien en vue d'une meilleure compréhension entre le Canada et l'Europe des Neuf a été renforcée par certaines initiatives dont:

l'étude sur les relations du Canada avec les Communautés européennes élargies entreprise

et menée à bien par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères dont le rapport a été publié en juillet;

le colloque sur le Canada et la Communauté européenne, organisé par l'Institut canadien des affaires internationales en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures et la Commission des Communautés européennes, qui s'avéra un franc succès. (Ce colloque coïncida avec la venue au Canada du vice-président de la Commission, sir Christopher Soames, et de ses principaux collaborateurs.)

En novembre, les Neuf invitèrent le Canada à faire connaître son point de vue sur l'avenir et la définition des rapports entre le Canada et la Communauté européenne. Cette invitation était le fruit des efforts poursuivis par le Canada en vue d'approfondir et de rendre plus dynamiques ses relations avec ses partenaires européens. Le Canada fit savoir aux Neuf tout l'intérêt qu'il portait à leur invitation et s'engagea dans une étude intensive de la question soulevée.

Le processus d'échanges et d'exploration avec les Six, puis les Neuf, était donc commencé de longue date quand survint en avril l'initiative du secrétaire d'État américain visant à revitaliser l'Alliance atlantique. La question pour le Canada consistait à déterminer quelle serait la meilleure façon de poursuivre sa politique européenne tout en tenant compte de l'évolution des situations en Amérique du Nord et en Europe, et en fournissant son apport à la réalisation de l'objectif commun de renforcer les liens entre membres de l'Alliance atlantique.

Europe de l'Ouest

France

Le Canada a conservé à ses relations avec la France le caractère hautement prioritaire qui leur a été imprimé au cours des dernières années.

Sur le plan de la coopération bilatérale, l'année a été marquée par la réunion, en avril, de la Commission mixte économique franco-canadienne. La Commission, dont la création remonte à 1949, a examiné l'évolution des échanges entre les deux pays et s'est penchée sur les moyens aptes à en favoriser la diversification et l'augmentation. Cette réunion fut également une occasion d'aborder des questions d'intérêt commun, y compris l'inflation, l'environnement, les investissements et les ressources naturelles.

Dans le domaine de la coopération scientifique, la sous-commission franco-canadienne s'est réunie en mai. Elle a identifié 73 nouveaux champs d'échanges; parmi les projets les plus importants en voie de réalisation, il faut mentionner le télescope géant qui sera installé par la France et le Canada en collaboration avec l'Université d'Hawaii à Mauna-Kéa. Il a aussi été décidé d'un commun accord que cette sous-commission se réunira dorénavant à titre de Commission mixte.

La Commission mixte culturelle a pour sa part examiné à la même période les questions universitaires de l'enseignement du français, des modalités diverses de la coopération et les moyens de diffuser la culture. Parmi les activités nombreuses réalisées dans le cadre des échanges culturels, l'exposition de Fontaine-

bleau à la Galerie nationale, la tournée de la Comédie-Française au Canada et l'ouverture à Paris d'un centre de distribution du livre canadien méritent particulièrement d'être signalées.

Le nouvel Accord franco-canadien de coopération dans le domaine de la recherche pour la défense établit plusieurs secteurs de recherche permettant d'engager des échanges de documentation et de chercheurs.

De nombreux ministres canadiens, tant fédéraux que provinciaux, se sont rendus en France au cours de l'année, dont Mme Jeanne Sauvé, ministre d'État aux Sciences et à la Technologie; M. Jean Marchand, ministre des Transports; M. Hugh Faulkner, secrétaire d'État; M. Ron Basford, ministre des Affaires urbaines et M. Gérard Pelletier, ministre des Communications. Les parlementaires du Canada ont accueilli

leurs homologues français dans le cadre de la réunion annuelle de l'Association interparlementaire France-Canada. Le Canada était aussi l'hôte des membres de la Commission de vérification des comptes de l'Assemblée nationale française et d'une délégation de la Commission sénatoriale des lois constitutionnelles du Sénat de la République française.

La coopération politique entre les délégations du Canada et de la France au sein des grands organismes internationaux tels que l'ONU, l'OTAN, l'OACI, l'OCDE et notamment l'Agence de Coopération culturelle et technique (AGESCOOP) n'a pas cessé de croître.

Belgique

Les bonnes relations entre le Canada et la Belgique se sont développées à un rythme accru au cours de l'année.

L'honorable Mitchell Sharp et l'ambassadeur du Canada auprès de l'OTAN, M. A. R. Menzies, lors de la réunion ministérielle de l'OTAN tenue à Bruxelles en décembre. (Photo OTAN)



En avril, le Canada a marqué l'importance particulière de la Belgique dans ses relations en accréditant un ambassadeur à plein temps auprès du gouvernement belge. Deux autres ambassadeurs canadiens sont également présents à Bruxelles, où ils sont accrédités auprès de la Commission des Communautés européennes ainsi qu'auprès de l'OTAN.

Dans le cadre des activités de l'Agence de Coopération culturelle et technique (AGECOOP), le Canada a participé activement au «mois de la francité», en septembre, à Liège. Durant les trois jours qui étaient consacrés au Canada, le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, a présenté des expositions et des programmes importants d'information sur les réalités culturelles, économiques et sociales du pays.

En décembre s'est tenue en Belgique la deuxième réunion de la Commission mixte créée aux termes de l'Accord de coopération scientifique, industrielle et technologique de 1971. Les participants ont alors arrêté le programme de 1974 et retenu de très intéressantes possibilités de coopération dans les domaines de l'industrie, de la santé, des affaires sociales, de l'environnement et de la politique scientifique.

Les exportations du Canada vers l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) se sont accrues de 48.7 pour cent entre les mois de janvier et août par rapport à la même période de 1972; les importations en provenance de la même zone augmentaient pendant ce temps de 15.1 pour cent. Les investissements belges au Canada ont continué d'être un facteur revigorant pour certains secteurs de pointe de l'économie canadienne.

Luxembourg

Le Canada a resserré au cours de l'année ses relations avec le Luxembourg en accueillant officiellement, en février, le ministre des Affaires étrangères de ce pays, M. Gaston Thorn.

Suisse et Autriche

Les rapports du Canada avec la Suisse et l'Autriche se sont poursuivis de façon étroite et harmonieuse, comme en témoignent le nombre de représentants du Canada, aux divers échelons du gouvernement, qui continuent à visiter ces pays dans le cadre de leurs responsabilités officielles.

Le commerce et l'investissement jouent un rôle important dans les relations du Canada avec la Suisse. Les exportations canadiennes vers ce pays se sont considérablement accrues pendant 1973. Par ailleurs, les entreprises suisses continuent de montrer qu'elles s'intéressent vivement à la possibilité de réalisations conjointes avec des entreprises canadiennes.

Italie

Tout au cours de 1973, de nombreuses occasions de coopérer avec l'Italie se sont présentées dans différents organismes multilatéraux, y compris l'OTAN, les Nations Unies et l'OCDE. Les échanges de vues sur les questions ayant trait à la détente entre l'Est et l'Ouest et à l'évolution de la Communauté européenne ont été d'une portée et d'un intérêt particuliers pour le Canada.

Les échanges commerciaux entre le Canada et l'Italie ont continué à progresser pour atteindre un nouveau sommet, soit une valeur de plus de 500 millions de dollars de part et d'autre, la balance commerciale étant légèrement favorable au Canada.

L'immigration italienne au Canada s'est accrue de plus de 5.000 personnes (les Italo-Canadiens constituent actuellement environ 4 pour cent de la population canadienne totale). Comme d'habitude, un grand nombre de touristes canadiens ont visité l'Italie.

Dans le cadre d'une série de réunions tenues depuis 1971, des hauts fonctionnaires italiens ont visité Ottawa en juin pour discuter avec leurs homologues canadiens de sujets d'ordre pratique, notamment les questions de sécurité sociale en ce qui concerne les immigrants italiens au Canada.

En août, lors d'un voyage au cours duquel il a visité, en Europe, plusieurs monuments érigés à la mémoire des Canadiens tombés durant les deux grandes guerres, le ministre des Affaires des anciens combattants du Canada, M. Daniel J. MacDonald, a participé aux cérémonies commémoratives des campagnes de la Senio et du Mont Cassin. M. Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture, a aussi visité l'Italie en novembre, dans le cadre d'une tournée de plusieurs pays européens, afin d'y étudier les questions relatives à la commercialisation des produits agricoles.

Au cours de l'année, les pourparlers en vue de la ratification d'un accord sur la coproduction cinématographique ont continué à progresser.

Les relations avec le Saint-Siège ont été établies en 1970. Au cours de 1973, de nombreux et fructueux échanges de vues ont eu lieu sur des questions d'une portée générale comme l'alimentation mondiale, les problèmes

démographiques, les programmes d'aide humanitaire et la détente Est-Ouest. En août, sa Sainteté le Pape a accordé une audience au ministre des Affaires des anciens combattants, M. MacDonald.

République fédérale d'Allemagne

Le Canada a maintenu des relations harmonieuses avec la République fédérale d'Allemagne (RFA) en 1973.

En septembre avait lieu la visite officielle du vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères de la République fédérale,

M. Walter Scheel. M. Scheel et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Sharp, ont discuté de certaines questions d'ordre international, y compris l'entrée récente de la RFA aux Nations Unies, les relations entre le Canada et la Communauté européenne et des sujets de nature strictement bilatérale. Au cours de cette visite, les deux pays ont exprimé par des échanges de lettres leur désir de conclure prochainement un accord culturel et d'encourager la consultation bilatérale sur une grande variété de sujets.

La visite, au cours de l'année, d'une importante mission économique formée de représentants de grandes entreprises industrielles ouest-allemandes a favorisé les relations économiques et commerciales du Canada avec la République fédérale d'Allemagne, lesquelles sont déjà d'une importance primordiale. Les échanges commerciaux annuels entre les deux pays s'élèvent actuellement à un milliard de dollars.

Un accord permettant d'étendre mutuellement l'utilisation des installations de trafic aérien aux compagnies d'aviation des deux

pays a été signé au début de l'année. Les négociations se sont poursuivies en vue de mettre à la disposition des forces armées de la RFA les installations d'entraînement du Camp Shilo à compter de l'été de 1974; ces dispositions favorisent la collaboration entre les deux pays dans le cadre de l'OTAN. En outre, les négociations en vue d'un accord culturel avec la République fédérale se sont poursuivies en consultation avec les provinces.

Turquie

Comme par le passé, le Canada a entretenu de bonnes relations avec la Turquie au cours de l'année. Cela résulte en partie de la collaboration des deux pays au sein de l'OTAN, des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales.

Le ministre de la Défense nationale du Canada a effectué un bref séjour en Turquie au début

Le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, et le chef de l'état-major de la défense, le général J. A. Dextraze, ont assisté en mai à la réunion ministérielle du Groupe des Plans de l'OTAN tenue à Ankara en Turquie. (Photo des Forces canadiennes)



de mai et, à la fin d'octobre, le sénateur Paul Martin représentait le Canada aux fêtes du 50^e anniversaire de la Turquie, à Ankara. Au même moment, l'Association canadienne des Parlementaires de l'OTAN assistait, à Ankara, à la dix-neuvième session de l'Assemblée de l'Atlantique Nord.

Grèce

Sur le plan commercial, la valeur des échanges entre le Canada et la Grèce a triplé de part et d'autre.

A la fin d'octobre, le ministre grec de la Culture et des Sciences, accompagné de hauts fonctionnaires de son ministère, a effectué au Canada une visite non officielle.

Espagne

Les investissements canadiens en Espagne, qui n'avaient cessé de croître de façon substantielle au cours des dernières années, ont maintenu cette tendance en 1973. Les échanges commerciaux se sont aussi accrus de façon considérable pour atteindre une valeur totale de 120 millions de dollars.

En avril, le ministre espagnol de l'Industrie a fait une visite à Ottawa. Un groupe d'experts a aussi effectué une mission au Canada en novembre.

Portugal

L'immigration portugaise au Canada ayant augmenté de façon sensible, ce pays est devenu, au cours de l'année, la principale source d'immigrants du continent européen.

Malte

Les bonnes relations que le Canada entretient avec Malte se sont maintenues, particulièrement au sein du Commonwealth. Des négociations en vue d'un important accord de prêt entre le Canada et Malte ont débuté en 1973. Au début d'août, le premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Malte, M. Dom Mintoff, a séjourné à Ottawa à l'occasion de la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth.

Europe de l'Est

Le gouvernement du Canada a continué, en 1973, à appuyer, tant sur le plan bilatéral que dans le contexte international, les efforts en vue de la détente Est-Ouest, convaincu que l'établissement de relations amicales et la coopération entre le Canada et les pays d'Europe de l'Est est d'un intérêt commun et peut contribuer grandement à la compréhension et à la sécurité internationales.

Les visites de personnalités éminentes, les consultations politiques et commerciales, les échanges culturels et le tourisme ont contribué à la mise en œuvre de cette politique. Bien que les progrès réalisés dans l'établissement de relations avec les pays de l'Europe de l'Est aient varié selon les possibilités, le but du Canada est demeuré de maintenir et, dans la mesure du possible, d'élargir ses relations avec ces pays.

Union soviétique

Le Canada a poursuivi ses relations actives avec l'Union soviétique. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures y a effectué une visite du 18 au 24 novembre. Les discussions qu'il a eues avec le président Podgorny, le premier

ministre Kossyguine et le ministre des Affaires étrangères, M. Gromyko, ont donné lieu à une étude franche et cordiale des questions d'ordre bilatéral et de certains des principaux problèmes internationaux de l'heure, tels que la sécurité européenne et la situation au Moyen-Orient.

Plus tôt, en avril, l'honorable Otto Lang, ministre de la Justice et ministre chargé de la Commission canadienne du blé, s'est également rendu en Union soviétique, où il a eu des entretiens avec le ministre soviétique de l'Agriculture, M. Dimitri S. Polyansky, et le ministre du Commerce extérieur, M. Nikolai Patolichev.

La troisième session de la Commission mixte créée en vertu de l'Accord Canada-URSS sur la coopération et l'application industrielle de la science et de la technologie a eu lieu à Moscou en octobre. La délégation du Canada, formée de 70 personnes, soit l'une des délégations les plus nombreuses qui se soient jamais rendues en Union soviétique, était dirigée par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie. Elle comprenait non seulement des hauts fonctionnaires, mais aussi 34 cadres supérieurs du milieu canadien des affaires.

La Commission mixte a étudié les rapports des huit groupes de travail qui avaient été chargés de trouver des possibilités de coopération dans différentes sphères; dans le protocole signé à l'issue de la session, la Commission indique que les groupes de travail pourraient contribuer grandement au développement des relations commerciales et économiques entre les deux pays.

Aux termes de l'Accord général d'échanges entre le Canada et

l'URSS, des étudiants, des professeurs et des scientifiques canadiens ont fait des stages d'études en URSS en 1973 et des groupes d'artistes et d'athlètes y ont effectué des tournées. La deuxième session de la Commission mixte Canada-URSS, créée en vertu de cet Accord, a eu lieu à Ottawa.

A l'issue de cette session, un programme d'échanges scientifiques, universitaires et culturels portant sur une période de deux ans, soit 1974 et 1975, a été mis sur pied. Il comprend sept domaines importants de coopération: les sciences, l'éducation, les beaux-arts, la cinématographie, la télévision et la radio, les sports et le tourisme. En élaborant ce programme, la Commission mixte a consolidé les progrès réalisés en 1972-1973, mais elle a aussi étendu la coopération à certains nouveaux domaines, tels que la santé publique, les soins médicaux et les sciences de la santé.

Au cours de la session de la Commission mixte, une entente de principe sur la coopération entre les organisations sportives du Canada et celles de l'URSS a été signée et servira de base à

l'établissement d'échanges sportifs entre les deux pays, notamment dans le domaine du hockey.

La troupe du Festival shakespearien de Stratford et l'Orchestre du Centre national des Arts ont connu beaucoup de succès au cours de leurs tournées en Union soviétique et en Pologne.

Les échanges commerciaux entre le Canada et les pays de l'Europe de l'Est ont continué à s'accroître en 1973. L'objectif principal du Canada était de mettre ces pays au courant de la capacité industrielle du Canada. En effet, les échanges commerciaux du Canada avec les pays d'Europe de l'Est ont traditionnellement porté surtout sur les céréales. Les chiffres indiquent non seulement que le Canada continue d'effectuer d'importantes ventes de céréales, mais aussi que les ventes de produits manufacturés progressent constamment.

Bulgarie

Les perspectives d'échanges entre le Canada et la Bulgarie ont été accrues par la signature d'un accord reconduisant un accord commercial antérieur, à Sofia, en février.

L'année 1973 a également fourni l'occasion au président de la Chambre des communes, M. Lucien Lamoureux, d'effectuer une visite officielle en Bulgarie.

Tchécoslovaquie

Au printemps, un accord touchant les réclamations étrangères était conclu entre le Canada et la Tchécoslovaquie.

Hongrie

En mars, le premier ministre suppléant de la Hongrie, M. Valyi, et le sous-ministre du Commerce extérieur ont effectué une visite officielle au Canada.

L'ambassade que le Canada a récemment ouverte à Budapest, sous la direction d'un chargé d'affaires, a également contribué à l'intensification de nos relations avec la Hongrie.

Pologne

Le Canada a continué d'accroître ses relations avec la Pologne, surtout dans les domaines économiques et culturels. Certaines visites ont contribué à cette intensification des relations:

□ le premier ministre suppléant de Pologne, M. Jan Mitrege, et le ministre des Forêts et de l'Industrie du bois de ce pays sont venus au Canada;

□ le ministre de la Justice, M. Otto Lang, s'est rendu en Pologne en avril;

□ à l'issue des consultations commerciales qui ont eu lieu entre la Pologne et le Canada en décembre, une entente à long terme pour l'achat et la fourniture de céréales a été signée par M. Lang et par le sous-ministre polonais du Commerce extérieur, M. W. Wisniewski.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, et le premier vice-président du Comité soviétique des Sciences et de la Technologie, M. L. N. Yefremov, signent un protocole à Moscou. (Photo I.C.)



Yougoslavie

Le fait saillant des relations avec la Yougoslavie a été la signature d'un accord commercial au cours d'une visite à Belgrade du ministre de l'Industrie et du Commerce du Canada, M. Gillespie, en octobre.

République démocratique allemande

Au cours de l'année, des discussions se sont ouvertes à Varsovie entre l'ambassadeur du Canada et celui de la République démocratique allemande en vue de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. A la fin de l'année, ces entretiens n'avaient pas encore abouti à un accord sur tous les points à l'étude.

Europe du Nord-Ouest

Vu les conséquences que comporte pour le Canada l'élargissement de la CEE, les échanges économiques avec les pays de l'Europe du Nord-Ouest ont pris un intérêt tout particulier. En outre, le Canada et ces pays ont en commun de nombreux intérêts au sein de l'OTAN et des Nations Unies et dans le cadre de la mise en valeur et de la protection écologique de l'Arctique.

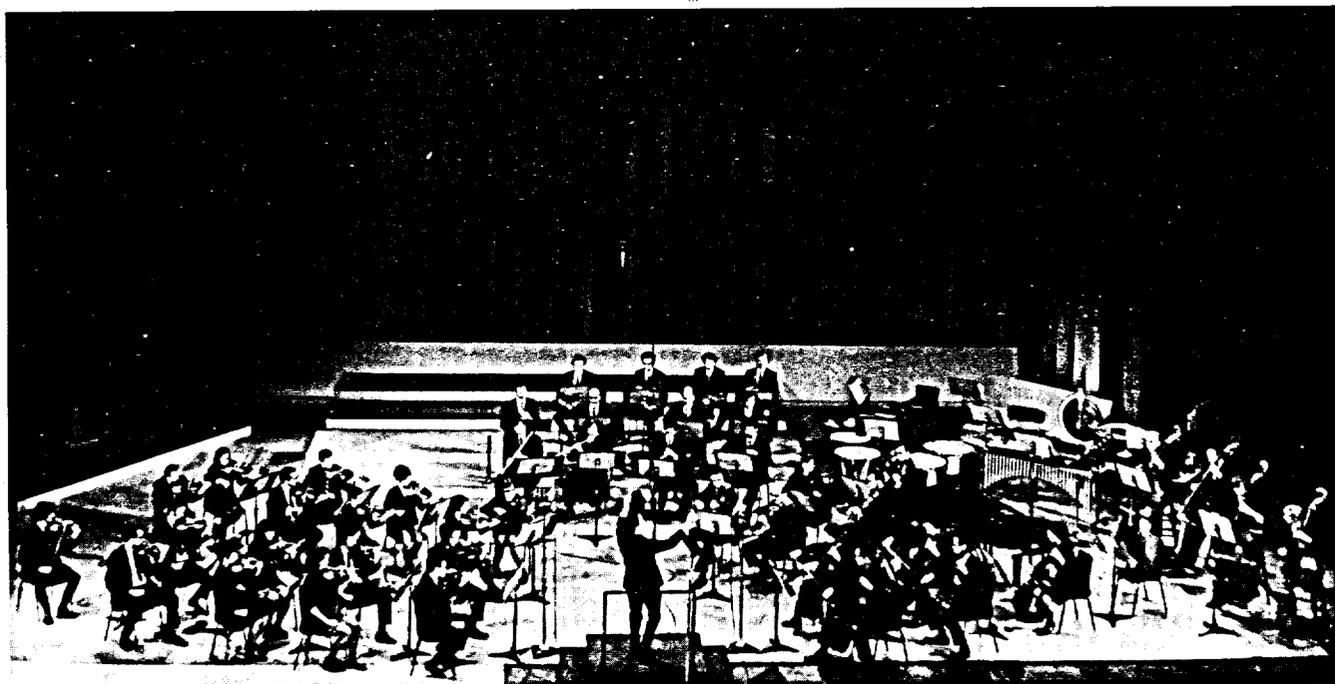
Grande-Bretagne

Les relations étroites que le Canada a toujours entretenues avec la Grande-Bretagne se sont maintenues au cours de l'année, fondées qu'elles sont désormais tant sur des intérêts réciproques que sur des attaches historiques. Visites et consultations bilatérales ont eu leur importance, notamment:

- vingt-sept visites de ministres fédéraux et seize visites de ministres provinciaux en Grande-Bretagne, facilitées par le haut-commissariat du Canada à Londres;
- une réunion du Comité permanent des affaires commerciales et économiques;
- de nombreuses délégations commerciales officielles et privées;
- des manifestations culturelles, telles que la tournée très réussie de l'Orchestre du Centre national des Arts.

Le rôle de la Grande-Bretagne en tant que puissance mondiale a changé et ses intérêts l'ont rapprochée de l'Europe; ces deux facteurs influent sur les relations avec le Canada. Tout au cours de cette évolution, les deux pays ont continué à poursuivre en commun les mêmes objectifs fonda-

L'orchestre du Centre national des Arts, dirigé par Mario Bernardi, donnait en 1973 une série de concerts en Grande-Bretagne et en Europe.



mentaux au sein du Commonwealth, des Nations Unies et de l'Alliance atlantique.

Bien que l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté européenne puisse, à long terme, nuire à certaines exportations canadiennes, le commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne n'a cessé de progresser. Les exportations canadiennes en Grande-Bretagne englobent une proportion croissante de produits manufacturés, tendance que le Canada encourage afin de se départir de son rôle traditionnel de fournisseur de matières premières. La Grande-Bretagne s'est aussi classée au troisième rang des pays qui exportent au Canada.

En 1973, la Grande-Bretagne a repris son rang en tant que principale source d'immigrants. Une très forte proportion d'immigrants britanniques possèdent des qualités professionnelles qui sont très en demande au Canada et l'aptitude à s'adapter rapidement à la vie canadienne.

Irlande

L'Irlande est le seul pays membre de la Communauté européenne qui ne fasse pas partie de l'OTAN. L'adhésion de l'Irlande à la CEE, loin de nuire aux bonnes relations entre le Canada et l'Irlande, y a ajouté une dimension nouvelle. Les deux pays ont collaboré aux efforts de maintien de la paix et ils expriment généralement des points de vue semblables sur la plupart des problèmes internationaux.

Les investissements canadiens en Irlande ont continué à augmenter, en particulier dans le secteur de l'extraction minière. Les exportations canadiennes en Irlande ont aussi accusé une légère hausse en

1973. L'augmentation plus élevée des exportations irlandaises au Canada découle surtout de la hausse des exportations de beurre. L'immigration irlandaise au Canada s'est aussi accrue légèrement en 1973.

Pays scandinaves

L'Islande, la Norvège et le Danemark, tout comme le Canada, sont membres de l'OTAN, tandis que la Suède et la Finlande s'en tiennent à une politique de neutralité internationale. Tous ces pays suivent la même ligne de conduite lorsqu'il s'agit d'appuyer les institutions internationales telles que les Nations Unies, et les activités telles que le maintien de la paix.

Le Canada et les pays nordiques sont aux prises, dans leurs territoires septentrionaux respectifs, avec des difficultés semblables dans le domaine de la recherche et de l'élaboration des lignes de conduite. Il en est résulté une quantité toujours croissante d'études scientifiques et d'échanges d'information concernant les populations indigènes, la protection de l'environnement et le développement économique. Les similitudes de la société canadienne et des sociétés nordiques, et les idées généralement avant-gardistes des pays nordiques sur les questions d'ordre social et économique ont suscité de nombreuses visites de la part de représentants des trois ordres de gouvernement et de l'entreprise privée.

Les principaux centres d'intérêt sont, entre autres, les minorités ethniques, l'urbanisme, la planification économique, le développement régional, la technologie

industrielle, la gestion des ressources naturelles et la prospective.

Les échanges commerciaux entre le Canada et les pays nordiques ont augmenté de façon sensible en 1973, les exportations s'étant accrues de 20 à 30 pour cent dans la plupart des cas. Comme l'augmentation des importations a été du même ordre, le commerce entre le Canada et cette région accuse toujours une légère balance déficitaire pour le Canada. La Norvège est demeurée le principal marché nordique d'exportation du Canada et la prospection pétrolière dans la Mer du Nord a également attiré vers ce pays des compétences et des investissements canadiens. L'adhésion du Danemark à la Communauté européenne en 1973 et la négociation d'accords bilatéraux entre les autres pays scandinaves et la Communauté européenne ne semblent pas, du moins à court terme, avoir influé sur le commerce canadien.

Bien que les pays nordiques ne constituent pas une source importante d'immigration, un assez grand nombre de citoyens qualifiés de ces pays ont demandé d'immigrer au Canada en 1973.

Hémisphère occidental

Antilles du Commonwealth

Le Canada entretient des relations étroites avec les pays des Antilles du Commonwealth.

La Barbade, la Guyane, la Jamaïque et la Trinité-et-Tobago ont des hauts-commissariats à Ottawa. Il y a de plus, à Montréal, un commissariat des Antilles orientales qui représente les États associés des Indes occidentales.

Pour sa part, le Canada possède des hauts-commissariats à Georgetown (Guyane), à Kingston (Jamaïque) et à Port of Spain (Trinité-et-Tobago).

Ces relations ont été renforcées en 1973 par l'établissement, à Bridgetown, à la Barbade, du quatrième haut-commissariat du Canada dans la région; le Canada manifestait ainsi de façon indubitable l'intérêt qu'il continue de porter à la situation politique ainsi qu'au commerce, aux investissements, au tourisme, à l'immigration et aux programmes d'assistance des Antilles orientales. Le nouveau haut-commissaire à Bridgetown sera accrédité auprès des îles Leeward et Windward, assumant ainsi les responsabilités qui incombaient auparavant au haut-commissariat de Port of Spain.

Depuis le 10 juillet, le Commonwealth des Bahamas est un État indépendant dirigé par l'honorable Lyndon Pindling. Ces îles appartenaient à l'Angleterre depuis 1629. Le solliciteur général du Canada et Mme Warren Allmand étaient les représentants spéciaux du Canada lors des fêtes de l'indépendance.

À la fin de l'année, la Grenade (la plus méridionale des îles Windward) s'acheminait vers l'indépendance.

Actualité économique

Les Antilles du Commonwealth ont entrepris de résoudre certains problèmes de la région en créant la Communauté des Caraïbes, qui remplace l'Association de libre-échange des Caraïbes (CARIFTA) par un marché commun (CARICOM). Un accord signé le 1^{er} juillet unissait les quatre grands États des Antilles du Commonwealth, la Jamaïque, la Trinité-et-Tobago, la Guyane et la Barbade, les plus petites nations devant y adhérer en 1974. Les signataires s'engageaient à appliquer un tarif extérieur commun et à prendre d'autres mesures d'aide mutuelle.

Les Antilles du Commonwealth reçoivent maintenant, par habitant, les plus fortes sommes fournies au titre du programme canadien d'aide au développement. Comme par le passé, le programme canadien a été axé surtout sur l'infrastructure sociale et industrielle; des experts canadiens se sont dépensés dans les domaines de l'agriculture, du transport, de l'aménagement des ressources hydrauliques, de l'enseignement et de la planification du développement. Au cours de l'année financière 1972-1973, on prévoyait que les Antilles recevraient au total 15.4 millions de dollars, soit 8.2 millions en subventions et 7.2 millions en prêts.

Peu de progrès furent réalisés dans la négociation des conditions d'association de la région avec la Communauté économique européenne et l'on reporta à une

date ultérieure les discussions concernant l'avenir des relations commerciales et économiques du Canada avec les Antilles du Commonwealth. C'est surtout l'accès au marché britannique de leurs produits agricoles, notamment le sucre et les bananes, qui préoccupe les Antilles; elles aimeraient aussi bénéficier des fonds de développement mis à la disposition des pays en voie de développement associés à la CEE.

On évaluait à quelque 500 millions de dollars, en 1973, les capitaux canadiens investis dans la région. Les exportations canadiennes s'élevaient, la même année, à 130 millions de dollars comparativement à 114 millions en 1972, tandis que les importations de produits antillais diminuaient par rapport aux 77 millions de 1972. Le Canada a admis 16.400 immigrants antillais en 1973, ce qui a fait de cette région la troisième parmi les principales sources d'immigrants canadiens. En 1972, le Canada avait accueilli 9.300 immigrants des Antilles.

Amérique latine continentale et antillaise

Le Canada entretient des relations diplomatiques avec tous les pays de l'Amérique latine par le truchement de 13 missions permanentes et par l'accréditation double ou multiple; il a aussi un observateur permanent accrédité auprès de l'Organisation des États américains (OEA). En 1973, les objectifs immédiats énoncés par le gouvernement en 1970 dans la partie de l'étude sur la politique étrangère qui portait sur l'Amérique latine, et notamment «le raffermissement systématique» des relations du Canada avec l'Amérique latine, ont en grande partie été réalisés. On s'emploie donc, à l'heure actuelle, à redéfinir et à mettre au point les objectifs et les priorités auxquels le Canada entend se conformer à l'égard de cette région au cours de la seconde moitié de la présente décennie, à entreprendre et à mettre en œuvre de nouveaux programmes et projets bilatéraux et à fournir une aide financière accrue aux institutions qui favorisent l'intégration économique.

Au printemps de 1973, le président du Mexique et Mme Echeverría visitaient le Canada, et des accords sur un programme d'échange de jeunes techniciens et sur le travail des agents consulaires étaient alors signés. Au Brésil, les échanges commerciaux et les investissements canadiens ont continué de croître de même que les activités du Canada dans les secteurs de l'information, des relations culturelles et de l'assistance technique.

Des ministres canadiens ont visité le Venezuela, pays qui

constitue pour le Canada un fournisseur traditionnel de pétrole et qui est en voie de devenir une des principales puissances économiques de la région.

A la suite du coup d'État survenu au Chili, le Canada a pris des mesures spéciales afin de mettre sur pied un programme d'immigration pour les réfugiés et d'autres personnes touchées par les événements.

Coopération pour le développement

La coopération bilatérale du Canada avec l'Amérique latine a continué de se traduire par une assistance technique dans les domaines de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, de l'enseignement et de l'administration publique. Des projets furent mis en œuvre pour la première fois à Haïti et à Cuba.

Le Canada a aussi appuyé financièrement les activités des organismes privés canadiens qui s'efforcent de promouvoir le développement social dans diverses régions. On a mis en place, au cours de l'année, un processus d'évaluation du programme de coopération à la lumière des résultats obtenus jusqu'à présent. Il y a lieu de prévoir une hausse constante du niveau de l'aide déboursée en faveur de l'Amérique latine, qui a été de 14.4 millions de dollars en 1973, compte tenu des capacités et des besoins changeants des pays bénéficiaires et des institutions régionales.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur l'état actuel du processus de développement, le président de l'Agence canadienne de développement international

(ACDI) a tenu au Canada une consultation internationale sur l'Amérique latine et il a visité plusieurs pays de la région.

Sur le plan multilatéral, le Canada a apporté sa contribution à des organisations régionales ou sous-régionales comme la Banque interaméricaine de développement (BID), le Groupe andin, l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), l'Institut inter-américain des sciences agricoles (IISA) et la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL).

Une partie de l'aide canadienne à l'Amérique latine a aussi été déboursée par l'entremise de la Banque mondiale et des divers organes de l'ONU.

Le président Luis Echeverria du Mexique est accueilli par le premier ministre Trudeau à son arrivée sur la colline du Parlement le 30 mars. (Photo PC)



PHOTO: AP/WIDEWORLD

Expansion du commerce

Les relations économiques et commerciales avec l'Amérique latine ont pris de l'ampleur au cours de l'année. Les statistiques révèlent que les exportations et les importations canadiennes se sont élevées respectivement à 635 millions et 889 millions de dollars en regard de 613 et 660 millions en 1972.

Le pétrole vénézuélien constitue un élément important de la hausse des importations. Environ les trois quarts des exportations canadiennes se composaient de produits finis et semi-ouvrés, tandis que les matières premières et les matériaux bruts représentaient le gros des importations.

Les arrangements financiers à long terme offerts par l'entremise de la Société pour l'expansion des exportations ont stimulé les exportations vers l'Amérique latine et favorisé le développement économique de cette région. Les engagements financiers que la Société a pris en Amérique latine ont augmenté de 300 millions de dollars par rapport à 1972, hausse qui devrait bientôt se refléter dans les statistiques commerciales.

Les investisseurs canadiens ont été encouragés à s'intéresser aux entreprises conjointes et à d'autres entreprises compatibles avec les besoins et les priorités des pays de l'Amérique latine. Les sociétés canadiennes d'experts-conseils se sont montrées particulièrement actives et ont obtenu beaucoup de nouveaux contrats. L'offre soumise par l'Énergie atomique du Canada Limitée (EACL) a été retenue pour la construction d'un réacteur nucléaire en Argentine. L'Association canadienne pour l'Amérique

latine (ACAL) a intensifié, en collaboration avec le gouvernement, son programme de stimulation du commerce.

En outre, le Canada a collaboré avec l'Amérique latine ou l'a consultée sur des questions comme les droits de l'homme, le droit de la mer, les droits de pêche, la protection de l'environnement, le désarmement, la prévention du crime, le contrôle des stupéfiants, l'imposition, la statistique, l'énergie, les secours d'urgence, la sécurité sociale et le tourisme. Enfin, le Canada et Cuba signaient, en 1973, un accord relatif aux détournements.

États-Unis d'Amérique

L'année 1973 a marqué, tant pour les États-Unis que pour le Canada, une période d'adaptation à d'importants événements internationaux, comme la guerre au Proche-Orient et la crise énergétique, dont l'incidence s'est fait sentir non seulement sur les relations bilatérales mais sur l'ensemble du «système international». Comme il y avait souvent convergence des points de vue canadiens et américains sur de nombreux aspects de l'évolution économique internationale, les deux pays ont pu collaborer à l'égard d'importantes questions multilatérales, y compris la situation énergétique internationale et le maintien de la stabilité monétaire.

Le Canada a appuyé l'initiative américaine tendant à reformuler les objectifs de l'Alliance atlantique. Les questions bilatérales dans les domaines du commerce, de l'énergie et de l'environnement gardaient cependant toute leur portée et chacune des deux parties s'est montrée disposée à examiner les problèmes d'une manière franche et objective. La situation de la balance des paiements des États-Unis ayant également changé du tout au tout, certaines des questions commerciales et économiques qui menaçaient de diviser les deux pays, comme l'Accord relatif aux produits de l'industrie automobile, ont revêtu une importance moins immédiate.

Comme l'indiquait l'étude *Politique étrangère au service des Canadiens* (1970), l'objectif du Canada demeure celui de «mener une vie distincte, mais en harmonie» avec son puissant voisin continental. Conformément à la «troisième option» que le gouvernement canadien a définie en 1972, le Canada s'est efforcé de

renforcer son économie et de diversifier ses relations économiques extérieures afin d'être moins vulnérable aux bouleversements extérieurs. Les États-Unis et le Canada sont toutefois demeurés le principal partenaire commercial l'un de l'autre.

Afin d'appuyer les objectifs du Canada dans ses relations avec les États-Unis, on a jugé souhaitable de mieux faire connaître le Canada aux Américains, et notamment le double patrimoine canadien ainsi que les politiques et les aspirations du pays. On a donc intensifié les programmes d'information mis en œuvre par l'ambassade du Canada à Washington et par les quinze missions consulaires. Grâce aux mesures qui sont prises pour faciliter les visites de journalistes américains, et notamment grâce au vaste programme mis en œuvre à l'occasion de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Ottawa en 1973, le public américain a pu acquérir une meilleure compréhension de ce que sont les politiques du Canada sur les plans national et international. Des groupes d'étudiants et d'autres groupes venus des États-Unis ont assisté à des séances d'information à Ottawa et ailleurs au Canada dans le cadre des visites de familiarisation. Dans le domaine culturel, les tournées hautement acclamées d'artistes et de troupes comme le Ballet national, l'Orchestre symphonique de Toronto et le Festival Shaw ont permis aux États-Unis de mieux apprécier les réalisations culturelles propres au Canada.

Relations commerciales et économiques

L'année 1973 a été marquée par divers faits qui ont contribué à réduire les facteurs d'irritation dans les relations commerciales canado-américaines, éléments qui découlent des préoccupations suscitées aux États-Unis par la position de leur balance commerciale avec le Canada au cours des années 1971-1972. Le Canada est revenu en 1973 à un solde déficitaire au titre des échanges effectués en vertu de l'Accord canado-américain relatif aux produits de l'industrie automobile. Les consultations se sont poursuivies à ce sujet pendant l'année entre les représentants du Canada et des États-Unis. En janvier 1973, le gouvernement du Canada a présenté une Note aux États-Unis, les invitant à entamer des consultations dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce; il cherchait de cette manière à persuader les États-Unis de supprimer les droits compensateurs imposés sur les pneus Michelin fabriqués en Nouvelle-Écosse grâce aux subventions du ministère de l'Expansion économique régionale et à d'autres mesures d'encouragement.

Des consultations ont eu lieu pendant l'été entre représentants du Canada et des États-Unis dans le cadre des mécanismes qui existent pour la solution des problèmes du commerce bilatéral des produits agricoles. Afin de se protéger dans une certaine mesure des fluctuations des marchés américains, le Canada a frappé d'une surtaxe temporaire les importations de boeuf et de cerises en provenance des États-Unis. Il a aussi appliqué un régime temporaire de licences d'exportation au soja et aux autres suppléments protéiques

pour l'alimentation du bétail à la suite de la décision américaine de placer un embargo sur l'exportation de ces produits.

Le Canada et les États-Unis avaient de nombreux intérêts en commun dans le domaine des questions monétaires et commerciales multilatérales en 1973, notamment en ce qui a trait à l'établissement d'un régime monétaire stable et à l'heureux aboutissement des négociations tarifaires du GATT entreprises à Tokyo en 1973.

Énergie

A la suite des pénuries de pétrole qui se sont fait sentir dans le monde entier à la fin de 1973, l'un des plus importants sujets de discussion entre hauts fonctionnaires canadiens et américains a été les exportations d'hydrocarbures du Canada vers les États-Unis. Il y a eu notamment une rencontre entre M. William Simon, alors chef du *U.S. Federal Energy Office*, et M. Donald Macdonald, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les entretiens ont porté entre autres sur l'offre et les prix envisagés en fonction des récents événements internationaux, sur la demande canadienne croissante de pétrole et de dérivés du pétrole, sur les préoccupations que suscite le rapport entre les exportations et les réserves canadiennes connues de pétrole récupérable par les méthodes classiques, et sur l'imposition d'une taxe à l'exportation visant le brut et la plupart des dérivés du pétrole.

Des entretiens préliminaires ont eu lieu au sujet de l'exploitation des ressources septentrionales des deux pays et des moyens de transporter ces ressources vers les marchés. A la fin de décembre, le Canada a répondu favorable-

ment à la proposition de M. Kissinger visant la création d'un groupe international composé des pays industrialisés de l'Europe de l'Ouest, du Japon et de l'Amérique du Nord, ces pays devant collaborer sur divers aspects de la nouvelle situation énergétique internationale.

Télécommunications

Le gouvernement du Canada a reçu en février 1973 un aide-mémoire américain le priant de révoquer la ligne de conduite adoptée à l'égard des États-Unis par le Conseil de la Radio-Télévision canadienne en matière de télédiffusion par câble. Il s'est ainsi amorcé un dialogue qui touche à tous les aspects de la radiodiffusion transfrontière, y compris le problème des débordements des stations situées près de la frontière et la question des recettes publicitaires provenant de part et d'autre de la frontière.

Des entretiens ont commencé à Washington en vue de la rédaction d'un accord sur le siège de l'Intelsat. La signature d'un protocole d'entente entre le Canada, la *U.S. Federal Aviation Agency (FAA)*, et l'Organisation européenne de recherches spatiales (ESRO) a été retardée une fois de plus en raison des divergences persistantes qui existent entre la FAA, l'Association internationale du transport aérien (IATA) et la *U.S. Air Carrier Association (ATA)*.

Transport

En 1973, des entretiens ont eu lieu avec le gouvernement des États-Unis d'Amérique et des études ont été préparées sur de nombreuses questions relatives au transport. Les négociations se sont poursuivies en vue de la conclusion d'un traité global relatif aux services aériens com-

merciaux transfrontières, une attention particulière étant accordée aux échanges de routes et aux opérations de prédé-douanement (ces accords furent signés au début de 1974). Le transport par voie de surface a également fait l'objet de travaux: études entreprises par le gouvernement du Canada sur les services transfrontières de camionnage et d'autocars, enquêtes canado-américaines sur l'accident du turbotrain survenu à Montréal en juillet 1973.

Les problèmes de la navigation dans les Grands lacs, et en particulier l'effet des subventions accordées aux transporteurs américains, ont été examinés pendant l'année, et la coopération avec le gouvernement des États-Unis à l'endroit des questions maritimes s'est poursuivie sur le plan bilatéral (conclusion d'un accord visant à assurer la sécurité sur les Grands lacs par la radio) et sur le plan international (avec pour résultat, entre autres une position unifiée devant le Comité des transports maritimes de l'OCDE à l'égard du transport multimode des marchandises).

Espace

Les États-Unis ont lancé leur premier satellite technologique des ressources terrestres (*ERTS-1*) en juillet 1972. Aux termes d'un accord bilatéral conclu avec les États-Unis, le Canada a eu accès aux données concernant les ressources et l'environnement qui ont été recueillies par le satellite *ERTS-1* de même que par le *Skylab*. Dans l'intervalle, le Canada a acquis

une compétence internationale-ment reconnue dans le domaine de la réception et de la diffusion des données recueillies par satellite. D'autres nations qui désirent recevoir directement les données des satellites *ERTS* étudient actuellement le système de réception canadien. Une station temporaire de repérage, qui a servi dans le cadre du programme *Skylab*, sera remise en service à Terre-Neuve à la suite de la prorogation d'un accord antérieur concernant la surveillance de l'entreprise spatiale conjointe des États-Unis et de l'URSS (*Apollo-Soyouz*).

Coopération pour la défense nord-américaine

La Commission mixte permanente pour la défense, où la partie canadienne est formée de représentants des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale, est l'organe consultatif principal de la collaboration canado-américaine en matière de défense. La Commission a tenu trois réunions en 1973 et a examiné toute une gamme de questions se rattachant aux

ententes bilatérales pour la défense de l'Amérique du Nord. Les conclusions de ses travaux devraient aider le gouvernement à prendre une décision en 1975, date à laquelle l'accord du NORAD devra être renégocié. (Il est encore question de la coopération canado-américaine pour la défense dans la partie de la présente Revue qui traite des relations de défense).

Environnement

Les gouvernements des États-Unis et du Canada ont continué d'accorder une attention croissante aux problèmes bilatéraux qui se posent dans le domaine de l'environnement, ce qui reflète la prise de conscience manifestée à cet égard par les gouvernements des provinces et des États, par les municipalités et par le grand public.

L'accent a été mis en particulier sur la qualité de l'eau, notamment dans les Grands lacs, dans la rivière Souris au Manitoba et le long des côtes de la Colombie-Britannique. Les responsabilités confiées à la Commission mixte internationale aux termes de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs témoignent du rôle accru que peut jouer cet organisme à l'égard des problèmes de ce genre. Voici un bref exposé des principales questions qui ont retenu l'attention en 1973 sur ce sujet:

Qualité de l'eau dans les Grands lacs

Aux termes de l'accord conclu en avril 1972, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont

adopté des mesures visant à rétablir et à améliorer la qualité de l'eau dans les Grands lacs. Des représentants des deux gouvernements se réunissent fréquemment pour analyser les progrès réalisés dans la voie des objectifs qu'énonce l'accord.

Les responsabilités confiées à la Commission mixte internationale (CMI) aux termes de l'accord marquent un nouveau départ par rapport aux fonctions que la Commission exerçait traditionnellement. Celle-ci est notamment appelée à suivre de près les progrès réalisés concernant les objectifs de qualité de l'eau et à recommander des améliorations dans les objectifs, les règlements et les programmes. En 1973, la Commission a ouvert à Windsor (Ontario) un bureau régional qui doit la seconder dans l'accomplissement de ces tâches. Elle fait rapport tous les ans aux deux gouvernements au sujet des réalisations qui relèvent de l'accord, elle formule des conseils et des recommandations à leur intention et peut publier ses conclusions.

Niveaux des Grands lacs

La CMI a présenté aux gouvernements du Canada et des États-Unis, le 28 juin 1973, un rapport spécial dans lequel elle recommandait des modifications au régime de régularisation des débits du lac Supérieur. La proposition a pour objet de parer aux effets de périodes de hautes ou de basses eaux dans l'ensemble du réseau des Grands lacs, sans causer de torts indus aux intérêts du lac Supérieur. Il s'agit seulement d'une recommandation provisoire, en attendant le rapport final de la Commission sur les possibilités de régularisation à long terme des niveaux et des débits de tout le bassin des



Récepteur de données de satellites à Prince Albert (Sask.).

Grands lacs. A la fin de l'année, les deux gouvernements étaient en consultations à ce sujet.

Pétroliers de la Côte ouest

Le transport d'hydrocarbures à bord de pétroliers géants depuis l'Alaska jusqu'aux raffineries de la région de Puget Sound, sur la Côte ouest, est une question qui préoccupe sérieusement le Canada, étant donné les risques de pollution de son littoral et de ses eaux. Lors d'une rencontre qui avait lieu aux Nations Unies en septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait part au secrétaire d'État américain des graves préoccupations canadiennes et lui en a expliqué les raisons. En décembre, la construction du pipe-line de l'Alaska était autorisée par le Congrès; une des clauses prévoit la création d'un fonds de 100 millions de dollars pour la réparation des dommages causés par les épanchements éventuels de pétrole de l'Alaska. Le gouvernement du Canada a donc formulé des propositions précises visant à diminuer les risques que pose pour l'environnement l'accroissement actuel et prévu des mouvements de pétroliers sur la Côte

ouest. Ces propositions seront présentées aux États-Unis au début de 1974.

Plan d'urgence en cas d'épanchements d'hydrocarbures

Les dangers que présentent les fuites d'hydrocarbures prennent un sens tout particulier pour le Canada à cause de la vulnérabilité qu'offrent les Grands lacs et les Côtes ouest et est. Reconnaisant la nécessité d'établir des plans pour lutter contre la pollution maritime, le Canada et les États-Unis sont entrés en discussion en vue de l'établissement d'un plan d'urgence canado-américain assurant une réaction coordonnée et intégrée de la part des organismes fédéraux, des gouvernements des États ou des provinces et des institutions régionales des deux pays lors de tout incident de pollution. Le plan était arrêté à la fin de 1973. Il doit être promulgué par le ministère des Transports et par la Garde côtière des États-Unis.

Ouvrages de dérivation de Garrison

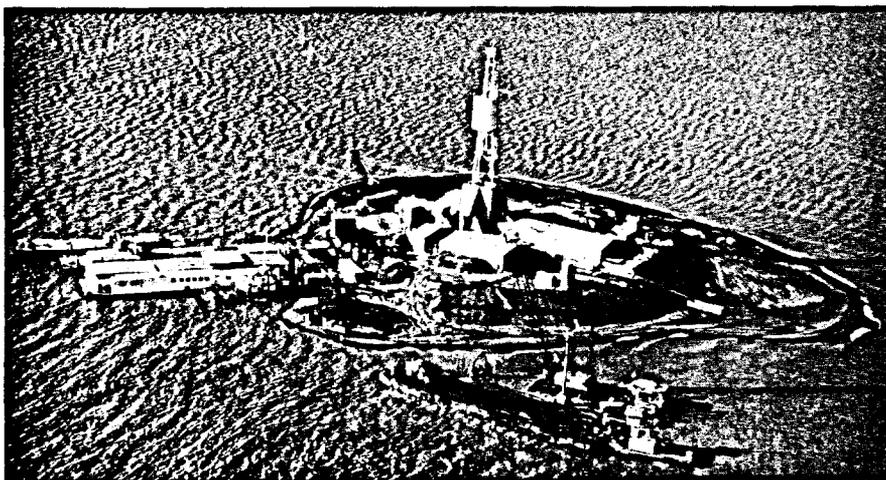
Les ouvrages de dérivation de Garrison, dans le Dakota-Nord,

ont soulevé des préoccupations au Canada quant aux effets défavorables que ce projet d'irrigation pourrait avoir sur les eaux qui se déversent dans le Manitoba, au delà de la frontière internationale. En octobre 1973, le gouvernement du Canada envoyait une note diplomatique exhortant le gouvernement des États-Unis à imposer un moratoire sur ces travaux tant qu'il ne serait pas prouvé que ceux-ci n'auraient aucune conséquence nuisible pour les intérêts canadiens. L'opposition du Canada est fondée sur les stipulations de l'Article IV du Traité des eaux limitrophes de 1909 aux termes duquel les deux pays s'engagent à ne pas polluer les eaux de l'autre pays d'une manière qui puisse causer du tort à la santé ou aux biens. Les États-Unis ont reconnu que les dispositions du Traité s'appliquent au cas à l'étude et c'est, à vrai dire, la première fois que cette clause est reconnue comme assurant une protection contre des activités susceptibles d'entraîner de la pollution. Les deux parties sont convenues d'entrer en négociations en 1974 afin que les intérêts et les droits du Canada soient dûment protégés.

Vallée de la Skagit

Le gouvernement du Canada a manifesté de graves préoccupations en 1973 lorsque la société distributrice d'électricité de Seattle a exprimé l'intention de hausser le barrage de Ross, dans l'État de Washington, et d'inonder ainsi des terres dans la vallée de la Skagit, en Colombie-Britannique. L'opposition du gouvernement fédéral et du gouvernement de la Colombie-Britannique à ce projet a été renforcée par une résolution adoptée à l'unanimité par la Chambre des communes en novembre.

Forage à Immerk, île artificielle dans la mer de Beaufort.



II. Activité multilatérale

Plan institutionnel

Le Commonwealth

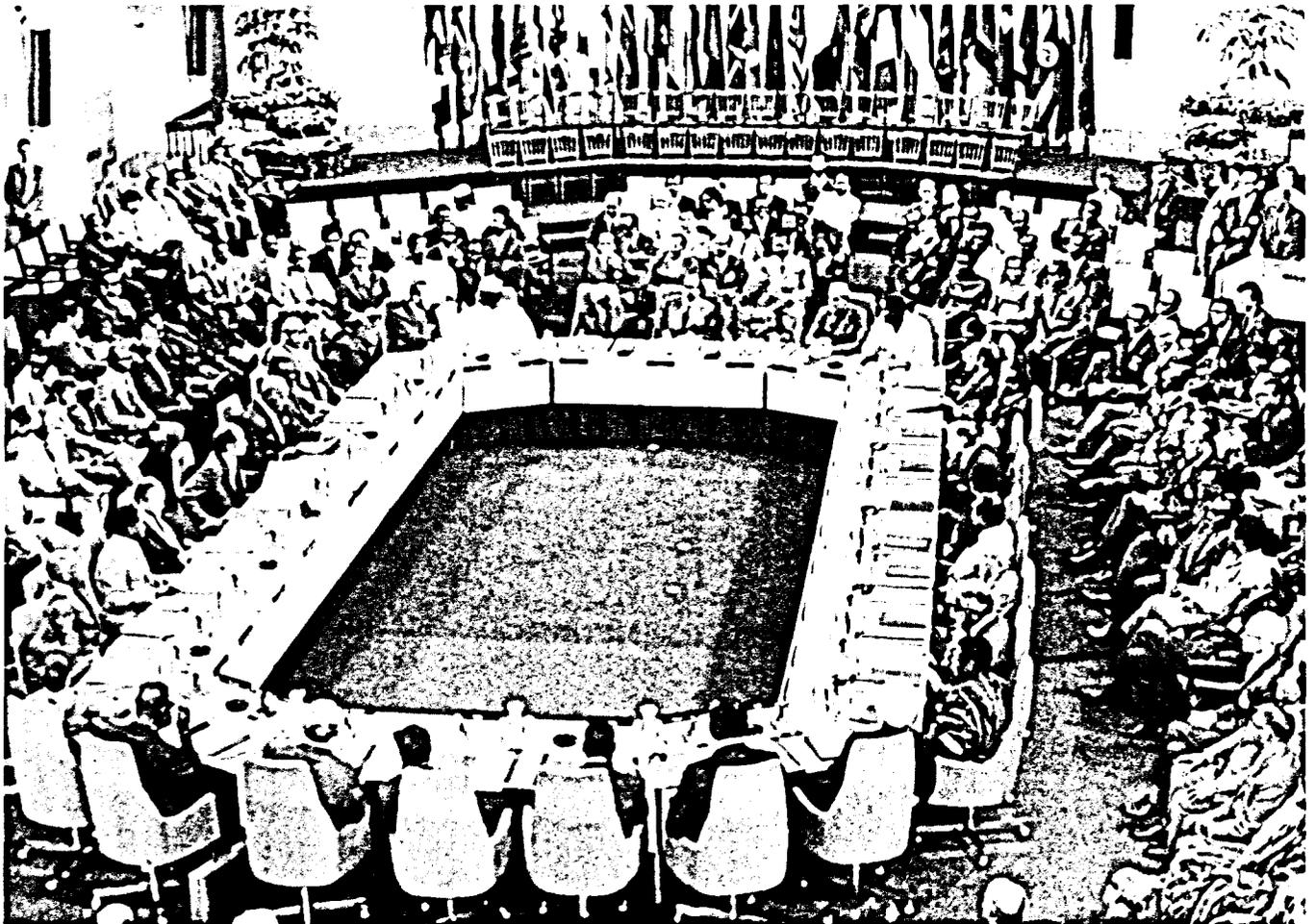
Le rôle du Canada en tant que membre du Commonwealth s'est affirmé avec force lorsque le gouvernement a accueilli les chefs de gouvernement de cette communauté à l'occasion de la réunion qu'ils ont eue à Ottawa en août 1973. Des ministères et agences du gouvernement fédéral ainsi que le Secrétariat du Commonwealth, sous la coordination du ministère des Affaires extérieures, se sont employés pendant plusieurs mois à un travail intensif pour préparer cet événement. Le cabinet du premier ministre

y a apporté sa précieuse collaboration. En tant qu'hôte et président de la réunion, le premier ministre fit part à ses homologues longtemps à l'avance du désir de son gouvernement de les accueillir et de connaître leurs points de vue sur les modalités et l'ordre du jour de la réunion projetée. Le conseiller spécial du premier ministre, M. Ivan Head, s'est rendu dans tous les pays du Commonwealth et s'est entretenu avec chacun des chefs de gouvernement au sujet de l'organisation de la réunion et de la marche à suivre, et a procédé à une évaluation des principales questions

proposées. C'était la première fois qu'une consultation aussi approfondie avec les chefs de gouvernement avait lieu préalablement à une réunion du Commonwealth.

Ces visites ont par ailleurs contribué dans une large mesure à assurer la participation massive des chefs de gouvernement à cette réunion conçue spécialement pour eux. Elles leur ont en outre permis de préparer l'échange de vues et les décisions à prendre. Comme c'était la première fois qu'une réunion des chefs de gouvernement du Com-

En août, les dirigeants de 32 pays se sont réunis à Ottawa pour la première Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth à se tenir au Canada.



monwealth se tenait au Canada, on était bien décidé d'en faire une réussite. Le gouvernement du Canada, ceux des autres pays membres et le secrétaire général du Commonwealth tenaient à ce que les délibérations se déroulent dans une atmosphère amicale et détendue afin de permettre aux chefs de gouvernement présents d'avoir des discussions franches et constructives. Dans l'ensemble, les participants ont convenu que ces deux objectifs avaient été complètement atteints.

La reine Elizabeth, chef du Commonwealth, et le prince Philip ont participé à la première semaine de la réunion. C'était la première fois que la reine assistait à une réunion du Commonwealth ailleurs qu'en Grande-Bretagne, et cela a contribué à accroître l'intérêt national et international pour cette réunion et pour le caractère nouveau et décentralisé du Commonwealth.

Les 32 pays membres de l'association étaient représentés à la Conférence d'Ottawa; les rares chefs de gouvernement qui n'ont pu s'y rendre y ont délégué leurs ministres les plus importants. Les deux derniers pays à devenir membres du Commonwealth, soit les Bahamas et le Bangladesh étaient représentés par leurs chefs de gouvernement respectifs, les premiers ministres M. Lynden O. Pindling et le cheik Mujibur Rahman.

Questions discutées

Les discussions entre les participants ont porté sur une grande variété de sujets d'intérêt commun englobant les événements politiques internationaux, les questions commerciales et monétaires, l'aide au développement, les relations entre membres du Commonwealth, les essais nu-

cléaires ainsi que la situation en Rhodésie et en Afrique du Sud:

1. Les chefs du Commonwealth se sont mis d'accord pour fournir une aide humanitaire aux populations indigènes des territoires de l'Afrique du Sud engagées dans une lutte pour l'autodétermination et l'indépendance.

2. Les délégués ont entamé une discussion sur leurs techniques respectives de gouvernement fondée sur l'expérience pratique de chacun.

3. La réunion a examiné la situation des ententes pour la coopération fonctionnelle au sein du Commonwealth.

4. On a approuvé la mise en œuvre d'un programme pour la jeunesse du Commonwealth ainsi qu'une hausse du budget du Fonds du Commonwealth pour la coopération technique.

5. Des propositions visant à la création d'une banque de développement ou société d'investissements du Commonwealth ou d'un centre d'études gouvernementales appliquées du Commonwealth ont été confiées à des groupes de travail chargés d'en étudier la réalisation.

6. M. Trudeau a annoncé à la réunion que la contribution du Canada au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique serait accrue pour s'élever jusqu'à 200 pour cent des contreparties des membres moins favorisés de l'association, soit jusqu'à trois millions de dollars par année pour les trois premières années.

7. Le Canada a offert de doubler sa contribution à la Fondation du Commonwealth pour 1976.

8. L'engagement continu du Canada dans le Commonwealth a été mis en lumière par son offre de jouer le rôle d'hôte lors des réunions annuelles des ministres des Finances en 1974 et de l'Association parlementaire du Commonwealth en 1977.

A la clôture de la réunion, tous les participants ont été d'accord pour affirmer, tant en privé qu'en public, que les délibérations avaient été couronnées de succès; aucun délégué ni aucun pays n'avait dominé au cours des discussions; il n'y avait eu ni discours préparé à l'avance ni étalage de puissance; les problèmes avaient été traités à partir des éléments communs des diverses prises de position et des points admis par tous. Les chefs de gouvernement étaient convaincus que le Commonwealth prenait de plus en plus d'importance et qu'il pouvait accroître et étendre la coopération fonctionnelle entre les pays membres. Comme l'a expliqué un premier ministre, les chefs de gouvernement se sont intéressés aux points de vue respectifs de leurs associés et, de ce fait, ils se sont mutuellement influencés et ont, du même coup, influencé les politiques de leurs gouvernements.

Autres réunions du Commonwealth

Bien que la réunion d'Ottawa ait certainement été la manifestation la plus spectaculaire de la participation du Canada au Commonwealth, elle n'est que l'une des nombreuses réunions tant gouvernementales que non gouvernementales auxquelles ont assisté des délégués du Canada. Au niveau ministériel, des réunions ont été tenues dans les domaines du droit, de la finance, et des problèmes de la jeunesse; cette dernière a donné lieu à la création

du Programme de la Jeunesse du Commonwealth. D'autre part, des réunions intergouvernementales ont porté notamment sur le droit, la science, l'éducation, les télécommunications et la finance.

Sur le plan non gouvernemental, les rencontres de membres du Commonwealth en 1973 furent encore plus nombreuses et plus diversifiées et eurent pour thèmes des sujets comme l'éducation, l'architecture, l'ingénierie, les mines et la recherche aéronautique. Le nombre de réunions et de conférences du Commonwealth tenues au cours de l'année reflète l'utilité de l'association pour ses membres et indique la possibilité de contacts plus étroits et plus variés.

Un des développements les mieux accueillis de l'année a été qu'à la suite des efforts déployés dans de nombreux domaines et spécialement à la réunion des chefs de gouvernement à Ottawa, le visage du Commonwealth s'est modifié pour traduire plus fidèlement les réalités présentes de l'association. L'ancienne image d'une association anglo-saxonne toute tournée vers la Grande-Bretagne a été remplacée par celle d'une association ne possédant ni centre ni membre dominant. Ce fut une année où les gouvernements du Commonwealth ont reconnu non seulement les limites de l'association mais aussi ses immenses possibilités.

Comme le résumait le communiqué final de la réunion, 1973 a été à la fois une année d'évaluation et un tournant pour l'avenir de l'association :

«Les chefs de gouvernement sont convaincus que l'association vient de prouver sa vitalité et sa souplesse, ils

entendent user au maximum de ses rouages pour faire appliquer les principes de la Déclaration du Commonwealth et accélérer la marche du développement social et économique chez leurs membres moins favorisés.»

Relations de défense

OTAN

Le gouvernement a exposé sa position sur l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, en ce qui a trait en particulier au domaine politique, dans le fascicule *Europe* du document *Politique étrangère au service des Canadiens*, publié en 1970. Le Livre blanc de la défense, publié en août 1971, décrit dans le détail la position du gouvernement, dont il indique les intentions en ce qui a trait à l'apport militaire du Canada à l'Alliance: «Le gouvernement, y lit-on, a réaffirmé l'adhésion du Canada au concept de sécurité collective et a annoncé que le Canada continuerait, dans le cadre des forces intégrées de l'OTAN, à stationner des forces importantes, bien que réduites, en Europe. La décision du gouvernement du Canada témoigne de sa conviction que la sécurité du pays continue d'être liée à celle de l'Europe occidentale et que cette dernière demeure sans doute le point névralgique de l'équilibre des pouvoirs entre l'Est et l'Ouest; il s'agit là d'une région où pourrait germer un conflit qui, bien que restreint, serait de nature à dégénérer en peu de temps en une guerre nucléaire totale qui engouffrerait le territoire canadien».

Les résultats encourageants de l'*Ostpolitik* de l'Allemagne de

l'Ouest et les accords conclus entre les États-Unis et l'Union soviétique, y compris les ententes sur la limitation des armes stratégiques, ont contribué en grande partie au succès des initiatives prises en vue de la détente politique en 1973 et ont donné lieu à la participation des membres de l'OTAN à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et aux pourparlers sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces (MBFR). Bien que ces deux séries de pourparlers Est-Ouest soient considérées comme des initiatives distinctes, elles demeurent étroitement liées puisque les négociations parallèles entamées doivent, espère-t-on, promouvoir la détente et déboucher sur une réduction des forces militaires en Europe. Le Canada est membre à part entière de ces conférences convoquées en 1973. Tout au long des pourparlers, le Conseil de l'Atlantique Nord et ses comités ont joué un rôle clé dans l'élaboration et la coordination de la position des divers pays membres de l'OTAN à l'égard des principaux problèmes placés à l'ordre du jour.

Au cours de l'année, le Canada a également apporté une contribution importante aux efforts poursuivis par l'Alliance pour atteindre la stabilité militaire et la détente politique et pour promouvoir la coopération dans de nombreux autres secteurs parmi les membres de l'OTAN. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait auparavant lancé une invitation au Conseil de l'OTAN pour que l'assemblée plénière du Comité de l'OTAN sur les défis de la société moderne ait lieu au Canada. La réunion, tenue à Ottawa en avril 1973, était la première à se tenir hors du siège de l'OTAN, à Bruxelles.

L'«Année de l'Europe», initiative du secrétaire d'État américain, M. Henry Kissinger, centrée sur l'idée d'une déclaration atlantique, a donné lieu en 1973 à de longs débats entre les membres de l'OTAN sur la redéfinition des principes de l'Alliance et à une nouvelle élaboration des mécanismes de consultation adoptés dans le cadre du traité de l'Atlantique Nord de 1949.

Au cours de l'année les membres de l'OTAN se sont penchés sur le problème du «partage du fardeau» de la défense et des possibilités de programmes mixtes pour soulager les États-Unis, en particulier, de certains frais découlant du maintien de leurs forces militaires en Europe.

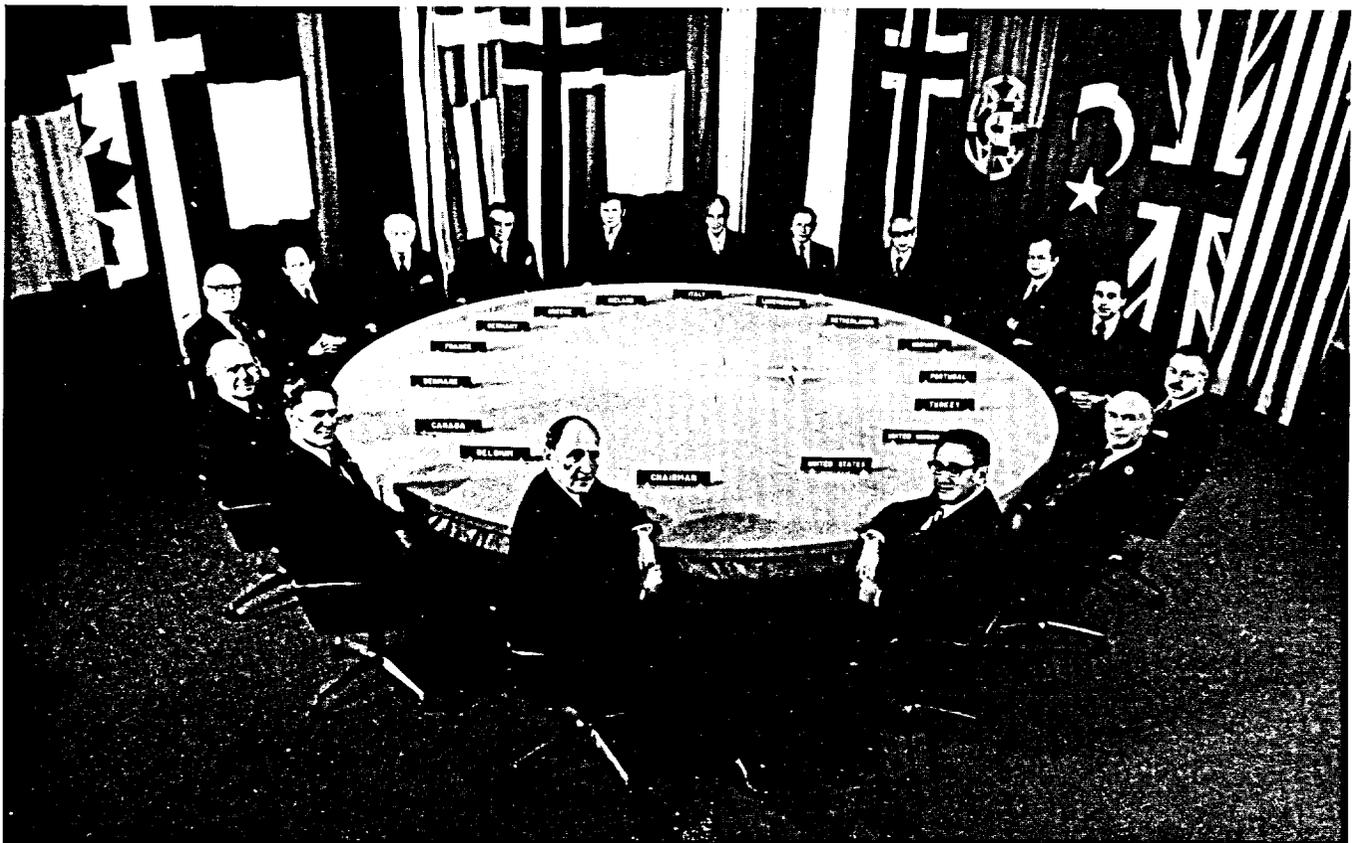
Débordant le cadre de ce problème, des discussions ont eu lieu sur la question générale du partage équitable des frais entre les membres de l'OTAN pour les dépenses engagées dans le secteur de la défense.

Le gouvernement du Canada considère que l'OTAN demeure un forum international très utile pour la discussion des points de vue grâce à ses organes internes et à des organismes connexes tels que l'Assemblée de l'Atlantique Nord et le Conseil de l'Atlantique du Canada. L'Alliance autorise et oblige en même temps le Canada et les États-Unis à jouer un rôle actif dans les affaires européennes, ce qui reflète l'interdépendance des continents européen et nord-américain.

Collaboration à la défense de l'Amérique du Nord

Dans son Livre blanc sur la défense, publié en août 1971, le gouvernement du Canada énonce son objectif en matière de coopération pour la défense de l'Amérique du Nord: «Le Canada vise à contribuer efficacement, dans la mesure de ses moyens, au maintien de la stabilité par son aide aux systèmes de surveillance et d'alerte, en ce qui concerne la protection du potentiel de riposte des États-Unis au besoin. La coopération entre le Canada et les États-Unis dans la défense commune de l'Amérique du Nord est dictée par des motifs de souveraineté et de sécurité».

Les ministres de l'OTAN à Bruxelles en décembre. (Photo OTAN)



L'aspect essentiel de cette coopération porte sur la défense aérienne et anti-sous-marine de l'Amérique du Nord. Le Canada est partenaire des États-Unis au sein du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). La Commission permanente mixte de défense, organisme bipartite canado-américain, reste le mécanisme de consultation pour tous les aspects de la collaboration entre le Canada et les États-Unis sur le plan militaire. Le travail de consultation de la Commission devrait aider le Gouvernement à en venir à une décision sur la renégociation de l'Accord du NORAD, question qui se posera en 1975.

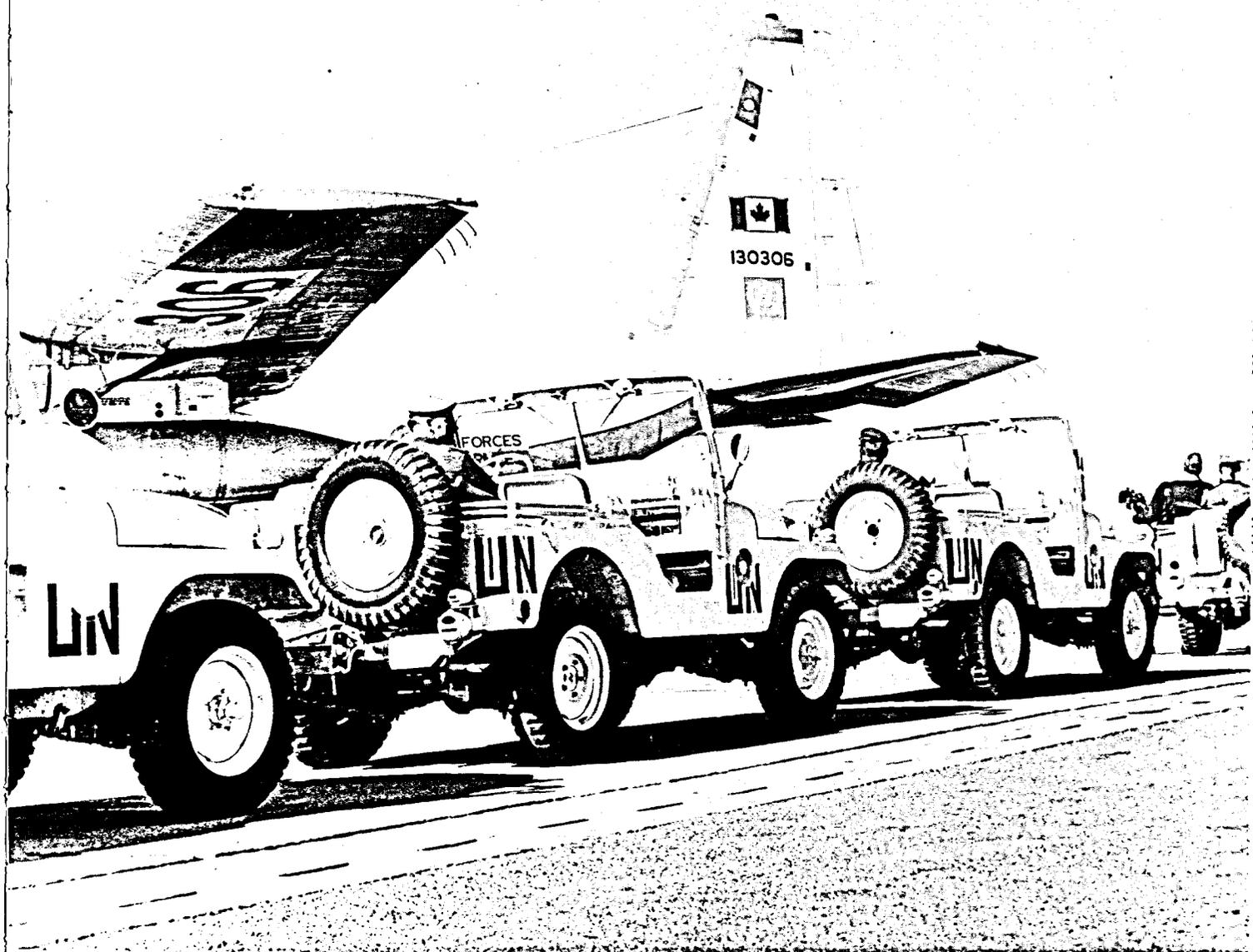
Le Ministère a coordonné les études du gouvernement du Canada sur l'avenir des installations louées par les États-Unis à Goose Bay, au Labrador. Le bail qui devait d'abord expirer le 5 décembre 1972 a été prolongé jusqu'au 30 juin 1973. Par la suite un autre accord a été conclu avec les États-Unis accordant au Canada le contrôle opérationnel des installations de l'aéroport. Des discussions sont actuellement en cours avec les États-Unis en vue de l'aménagement d'un port canadien près de la base navale louée par les États-Unis à Argentia (Terre-Neuve).

La fermeture éventuelle des stations de LORAN dans la baie de Baffin de même que l'abandon de l'oléoduc Haines-Fairbanks font également partie des questions auxquelles s'intéresse activement le Canada. Au cours de l'année 1973 ont été entreprises des études qui doivent établir s'il est toujours rentable au double point de vue stratégique et économique de continuer l'exploitation de cet oléoduc. Dans le cadre géné-

ral de ses attributions, le Ministère coordonne la coopération du Canada avec les États-Unis en ce qui a trait aux diverses recherches entreprises en vue du maintien de la capacité défensive de l'Amérique du Nord.

Liaison avec la Défense

En plus de pourvoir le poste de sous-commandant du Collège de la défense nationale, le Ministère conseille et assiste administrativement le ministère de la Défense nationale dans les relations extérieures de ce dernier qui ne s'inscrivent pas directement dans le cadre du NORAD ou de l'OTAN, par exemple les visites à l'étranger des hauts fonctionnaires de la Défense nationale, les visites navales, les vols et les atterrissages d'avions militaires canadiens outre-mer, de même que la participation à l'Étude annuelle de la situation mondiale menée par le Collège de la Défense nationale. En outre, le Ministère a prêté son concours lors des visites au Canada de représentants de diverses armes de forces armées d'autres pays au cours de 1973.



En octobre, le Canada assurait la logistique, les communications et l'appui aérien nécessaires à la FUNU II au Moyen-Orient. On voit ici le déchargement de jeeps pour les patrouilles dans le désert. (Photo Forces canadiennes)

Maintien de la paix

A la fin de 1973, les effectifs militaires canadiens affectés à des opérations de maintien de la paix s'élevaient à environ 1,500 personnes. Le Canada a accepté de participer à deux nouvelles opérations en 1973: la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS) au Vietnam et la Force d'urgence de l'ONU (FUNU) au Moyen-Orient. Le Canada s'est retiré le 31 juillet 1973 de la CICS, qui avait été conçue à l'origine pour superviser le cessez-le-feu au Vietnam; de toute évidence, elle ne remplissait plus les conditions jugées nécessaires pour que le Canada puisse y jouer un rôle utile.

Plus récemment, le Canada a participé à la Force d'urgence de l'ONU au Moyen-Orient, constituée en octobre 1973 afin de faciliter les conditions dans lesquelles pourraient se dérouler des négociations en vue d'un accord entre les antagonistes au Moyen-Orient et de surveiller l'application du cessez-le-feu. La FUNU est aussi tenue de rechercher tous les moyens possibles de prévenir une reprise de combats. Avec son contingent de 1,000 hommes, le Canada joue un rôle important au sein du contingent onusien au Moyen-Orient, où il est chargé de la logistique, des communications et de l'appui aérien. L'efficacité future de la FUNU dépendra naturellement en partie de l'acceptation et du respect, par les parties en cause, des conditions du cessez-le-feu ainsi que du rôle même de la Force.

En 1973, le personnel militaire canadien a également maintenu sa participation à l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient (ONUST), au Groupe des

observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) au Cachemire et à la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP). Le Canada, avec quelque 480 hommes, est le deuxième en importance parmi les pays qui fournissent des troupes à l'UNFICYP. L'ONU a jugé nécessaire de garder ses casques bleus à Chypre en 1973 afin d'y maintenir la stabilité pendant les entretiens intercommunautaires sur la situation politique de l'île.



Le caporal W. A. Wright, 1^{er} bataillon, Royal Canadian Regiment, rencontre un Chypriote grec au cours d'une patrouille routinière. Des Canadiens font partie des forces de l'ONU à Chypre depuis 1964. (Photo Forces canadiennes)

Aide à la formation militaire

Le modeste programme d'aide à la formation militaire établi par le Canada à la demande des pays en voie de développement s'est poursuivi en 1973. Les Forces de l'armée canadienne sont bien préparées pour fournir l'aide professionnelle et impartiale que désirent nombre de pays en voie de développement ne disposant pas des installations nécessaires pour mener à bien leurs propres programmes dans tous les domaines de l'entraînement militaire.

En 1973, deux officiers canadiens ont été envoyés en Tanzanie à titre de conseillers pour les Forces de défense populaire de ce pays, un autre est allé au Ghana à

titre de conseiller en formation militaire et deux scientifiques du Conseil des recherches pour la défense se sont rendus en Malaisie. Dans le cadre du programme de formation au Canada, quelque 88 officiers, cadets et sous-officiers sont venus du Cameroun, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Jamaïque, du Kenya, de la Corée, de la Malaisie, du Nigéria, de Singapour, de la Tanzanie et de la Zambie pour suivre des cours d'art militaire dans différentes écoles des Forces canadiennes.

La Francophonie

Communauté culturelle répartie dans plus d'une trentaine de pays à travers le monde, la Francophonie s'est donné en 1970 un instrument d'action, l'Agence de Coopération culturelle et technique, dont le but est de développer entre les pays membres des liens de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences et de la technologie. En 1973, le Canada a participé de façon très active aux travaux de ses différents organismes, tels le Comité des Programmes, le Conseil d'administration et la Conférence générale.

Au cours de cette Conférence générale, le Secrétariat qui avait

Des élèves-officiers obtiennent leur diplôme à la BFC de Chilliwack, dans le cadre du Programme d'assistance à l'instruction militaire. (Photo Forces canadiennes)



présidé à la création de l'Agence fut renouvelé. M. Dankoulodo Dan Dicko, ancien ministre de l'Éducation du Niger, a été nommé secrétaire général en remplacement de M. Jean-Marc Léger, dont le mandat prenait fin, et un Canadien, M. Claude Roquet, directeur général du Bureau de la Coopération du Ministère, fut élu pour occuper un des quatre postes de secrétaire général adjoint.

C'est en Belgique que se sont retrouvés en 1973 les pays francophones pour la Conférence générale de l'Agence de Coopération culturelle et technique. Cette Conférence constituait le point culminant d'une grande fête à laquelle la ville de Liège avait convié les pays de langue française.

Le Mois de la Francité résultait de l'invitation lancée par la Belgique aux pays membres de l'Agence, en 1971, dans le but de tenir la Conférence de 1973 à Bruxelles et à Liège. Durant un mois, les Liégeois invitèrent les pays francophones à se rencontrer au cours des manifestations alliant colloques universitaires et expositions, festival du jeune théâtre et bals populaires. Le Canada tint à s'associer à ce mouvement de plusieurs façons. Tour à tour le gouvernement du Canada et ceux du Québec, de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick présentèrent les principaux aspects économiques, sociaux et culturels du pays.

Dans le cadre des programmes, l'une des principales réalisations de l'Agence au niveau de l'enseignement est l'École internationale de Bordeaux, composée d'un Centre de formation aux techniques modernes de gestion et d'un Centre d'initiation aux réalités du Tiers-Monde. Un stage de formation pratique a lieu

chaque année, au mois d'août, au Canada pour les étudiants africains et européens et, en Europe, pour les stagiaires canadiens.

De plus, le Canada, à l'instar des autres pays de l'Agence, accueille chaque année des groupes organisés de jeunes venus de divers pays membres. L'an dernier, sous le thème «Loisirs socio-culturels», le Canada a reçu une trentaine d'animateurs socio-culturels venus de Belgique, de la France métropolitaine et des Antilles, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Liban et du Mali.

Un des programmes auquel le Canada attache une importance particulière est celui de l'information scientifique et technique. Il s'agit essentiellement de mettre au point un certain nombre de dispositifs propres à assurer une circulation rapide de l'information scientifique entre tous les pays membres de l'Agence, notamment entre leurs institutions de recherche et leurs services officiels.

Le Canada a accepté d'être l'hôte du Festival international de la Jeunesse, organisé par l'Agence et devant se tenir à Québec du 13 au 24 août 1974. Ce Festival artistique et sportif sera une manifestation originale servant à mettre en lumière les aspects particuliers de l'ensemble francophone en illustrant la richesse et la diversité des cultures qu'il englobe.

Enfin, soulignons qu'une initiative canadienne présentée par M. Gérard Pelletier, ministre des Communications et président de la délégation du Canada, et approuvée par la Conférence générale, pourrait jeter les bases d'un nouveau programme de l'Agence revêtant un grand intérêt

pour le Canada. Celui-ci se situerait dans le domaine de l'information et des communications, telles que véhiculées par la presse et les agences de presse, la radio, la télévision et le film, le livre et les périodiques. Il viserait, dans une première étape, à établir un bilan des échanges actuels entre pays francophones pour inventer, par la suite, des voies nouvelles ou améliorées pour favoriser la transmission et la croissance du flot d'informations d'intérêt réciproque.

En plus du rôle important qu'il a joué au sein de l'AGECOOP, le Canada a continué à participer activement, au niveau gouvernemental, aux deux autres institutions internationales francophones, soit la Conférence des ministres de l'Éducation des pays d'expression française qui s'est tenue à Paris en 1973, et à la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports, à Abidjan. Le Canada se prépare du reste à accueillir cette dernière Conférence, qui se déroulera à Montebello en août 1974, à la veille du Festival international de la Jeunesse.

En mai 1973, s'est déroulé à Québec dans le cadre de cette même conférence un colloque sur les jeux sportifs, locaux, régionaux et nationaux auquel participèrent 20 délégués, pour la plupart directeurs de la Jeunesse et des Sports dans leur pays. A la suite de ce colloque, ils furent invités par le gouvernement fédéral à visiter Montréal, Ottawa et Toronto.

Que ce soit dans le cadre de l'Agence ou des autres activités intergouvernementales, le Ministère assure la liaison avec le Québec qui est, depuis 1971, gouvernement participant aux institutions, activités et program-

mes de l'Agence, ainsi qu'avec le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba pour tout ce qui a trait à l'élaboration de notre politique francophone et à la participation du Canada aux réunions et conférences du monde francophone.

Sur le plan non gouvernemental, nombreuses sont les associations qui œuvrent au sein de la Francophonie et qui, à ce titre, reçoivent l'appui du Ministère. Parmi les principales, mentionnons l'Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF), le Conseil international de la Langue française (CILF), l'Institut de Droit d'expression française (IDEF), l'Association internationale de solidarité francophone (AISF), l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) et le Conseil de la vie française en Amérique.

Dans les trois premiers cas, cet appui se manifeste sous forme de subventions annuelles. Dans le cas de la plupart des autres associations, l'action du Ministère se traduit par des contributions accordées lors de congrès, de colloques ou séminaires auxquels participent des représentants canadiens. Soulignons enfin que

lors de la dernière Conférence générale de l'Agence de Coopération culturelle et technique la délégation du Canada a été heureuse de voir admettre au Conseil consultatif de l'Agence deux organisations internationales privées d'origine canadienne dont elle avait appuyé la candidature, soit le Conseil de la vie française en Amérique et le Richelieu international.

Les Nations Unies

Grâce à sa présence dans toutes les sphères de l'activité humaine, l'Organisation des Nations Unies coordonne aujourd'hui les efforts accomplis par les nations en vue de maintenir la paix et la sécurité dans le monde, de résoudre les problèmes économiques, socio-culturels et humains à caractère international, et de promouvoir le



Réception à l'hôtel de ville de Liège à l'occasion de la Journée du Canada. De gauche à droite: Mme J.-M. Simard, M. Jean-Maurice Simard, ministre des Finances du Nouveau-Brunswick et S.E. M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Bruxelles. (Photo Robyns)

respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. En tant que membre fondateur de cette organisation mondiale, le Canada a décidé de tenter l'expérience de la coopération internationale en s'engageant dans des secteurs très variés qui embrassent presque tous les aspects de la présence des Nations Unies dans le monde actuel.

En 1973, les Nations Unies ont poursuivi leur travail au milieu des efforts de détente entre les superpuissances, de l'agitation et de la guerre au Moyen-Orient, et de problèmes économiques et sociaux croissants comme la famine, la pollution et la crise de l'énergie. En raison de leur position stratégique dans la crise du pétrole, les États arabes se sont particulièrement fait remarquer lors de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale, au cours de laquelle ont été abordées des questions d'intérêt général comme l'environnement, la population, les ressources naturelles, la planification du développement et l'élargissement du droit international.

Un pas important vers l'universalité a été accompli lors de l'admission aux Nations Unies de la République fédérale d'Allemagne, de la République démocratique allemande et des Bahamas. Le Canada a chaleureusement applaudi à cette décision car il croit fermement que les Nations Unies continueront par là à mieux représenter la communauté internationale, favorisant ainsi la réalisation des objectifs de la Charte de l'ONU et nourrissant ce que M. Lester B. Pearson appelait «notre fervent espoir d'une paix mondiale».

Il serait inutile d'essayer de faire état, dans une revue annuelle, de

toutes les réalisations de l'Organisation des Nations Unies ou de toutes les marques d'appui que lui a témoignées le Canada. La présente section a donc pour but de mettre en lumière les principaux points auxquels le Canada s'intéresse. Un certain nombre de questions relatives à l'ONU sont cependant abordées dans d'autres sections de la présente revue, par exemple, le droit de la mer, l'UNESCO et la CNUCED. On pourra mieux évaluer la participation du Canada à l'ONU en 1973 à la lecture d'autres chapitres, particulièrement ceux qui concernent les activités multilatérales.

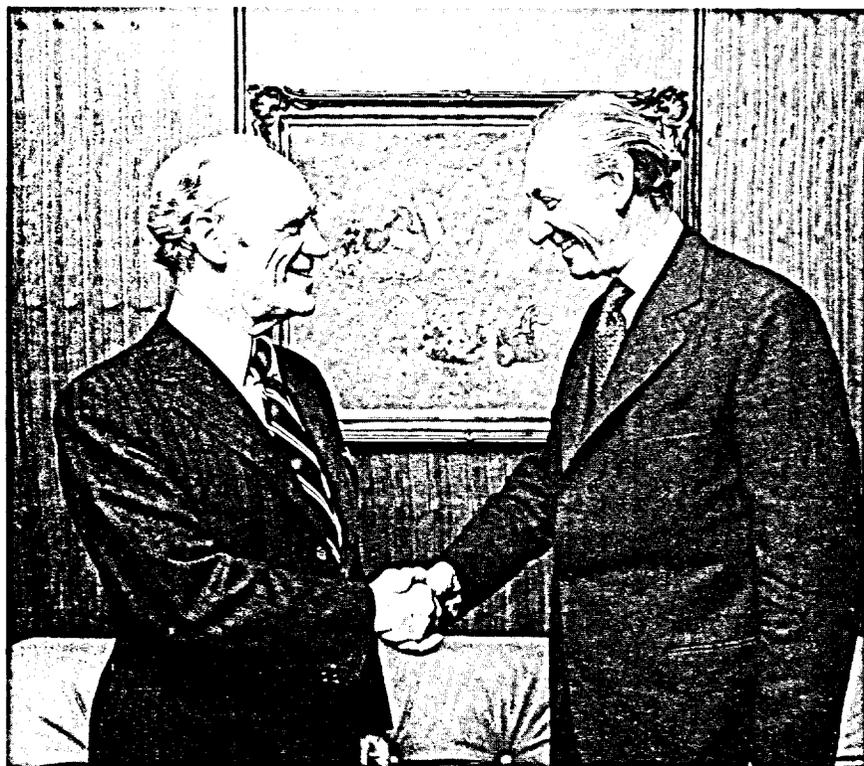
Questions politiques et de sécurité

Le Canada a pris à plusieurs reprises des mesures concrètes pour souligner la profonde préoc-

cupation que lui inspirait le manque d'intérêt à l'égard de la décolonisation, particulièrement celle de l'Afrique australe. Dans son discours du 25 septembre à l'Assemblée générale, M. Mitchell Sharp a déclaré:

«Dans certaines régions de l'Afrique australe, des régimes minoritaires attentent aux droits fondamentaux de l'homme en s'opposant de façon soutenue aux efforts visant à créer l'égalité de tous les hommes. Le Canada reconnaît le bien-fondé de la lutte pour ces droits et pour l'autonomie dans cette partie du monde et il étudie les façons d'élargir son aide humanitaire à ceux qui participent à ces efforts. Cet anniversaire pourra être

*Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, au siège de l'ONU à New York en septembre.
(Photo ONU — Chen)*



célébré d'une façon positive si chaque nation se préoccupe d'assurer le respect des droits fondamentaux à toute sa population.»

Pour souligner son attachement à l'esprit qui régnait à la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Ottawa en 1973 et pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Canada a de nouveau appuyé une résolution concernant la décolonisation et réclamant la fin du colonialisme. Il a aussi appuyé une résolution invitant les divers organismes de l'ONU à fournir toute l'aide possible sur le plan moral et humanitaire aux peuples colonisés d'Afrique. Par ailleurs, le délégué du Canada auprès du Comité de tutelle (décolonisation) annonçait que, sous réserve de l'approbation du Parlement, le Canada s'engageait à verser \$175,000 au Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe (UNETPSA); notre pays se retrouvait ainsi au premier rang des pays participant financièrement au Programme.

Les délégués à la vingt-huitième session de l'Assemblée s'attendaient à ce que la question de l'admission de la Corée donne lieu à un débat houleux, mais ils en sont finalement venus à un consensus sur l'abolition de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée. Les deux Corées ont, en outre, été invitées à poursuivre leur dialogue ainsi qu'à accroître leurs échanges et leur coopération dans tous les secteurs afin d'accélérer leur réunification dans la paix et l'autonomie.

Un autre point tout aussi susceptible d'entraîner la division, soit

«le rétablissement des droits légitimes du Gouvernement royal d'Union nationale du Cambodge (GRUNK) à l'Organisation des Nations Unies», a fait l'objet d'intenses discussions dans les coulisses et de débats animés. L'Assemblée n'a pu parvenir à un consensus au sujet du Cambodge et il a donc été décidé, avec l'appui du Canada, de reporter les débats sur cette question à la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Moyen-Orient

Pour la quatrième fois depuis sa création, l'ONU a été priée d'agir comme médiateur dans l'une des crises internationales les plus explosives et les plus persistantes. Les frictions de longue date entre Israéliens et Arabes ont provoqué un nouveau conflit armé le 5 octobre 1973. Contrairement à ce qui s'était passé en 1956, où, pour des motifs politiques, le Conseil de sécurité s'était trouvé dans l'impossibilité de prendre des mesures efficaces et la question avait plutôt été confiée à l'Assemblée générale à la suite de l'adoption de la résolution «Unité pour la paix», la situation était telle, en 1973, qu'il était politiquement impossible d'entreprendre une action de ce genre. Le Conseil de sécurité n'était pas non plus en position de prendre des mesures concrètes à l'ouverture des hostilités, et ce n'est qu'au bout de deux semaines de combats et après que l'Union soviétique et les États-Unis eurent convenu de coparrainer une résolution réclamant le cessez-le-feu que le Conseil fut en mesure d'agir. Dès le lendemain de l'adoption de cette résolution, le Secrétaire général dépêchait au Moyen-Orient des observateurs du contingent de l'ONUST SUEZ

chargés de faire observer le cessez-le-feu. Cette mesure temporaire fut rapidement suivie par l'établissement d'une force d'urgence, la FUNU II, chargée du maintien de la paix et composée exclusivement de militaires d'États membres de l'ONU qui ne siègent pas à titre permanent au Conseil de sécurité.

Maintien de la paix

La résolution du Conseil de sécurité établissant la FUNU II constitue un important pas en avant dans les efforts de maintien de la paix déployés par l'ONU. Dans la résolution 340, le Conseil de sécurité «décide d'établir, immédiatement et sous son autorité, une Force d'urgence des Nations Unies . . . et demande au Secrétaire général de faire rapport au Conseil de façon continue et prioritaire». Cette décision représentait un progrès considérable vers l'atténuation des divergences d'opinions sur le contrôle que devrait exercer le Conseil et la latitude laissée au Secrétaire général dans la mise en œuvre d'un mandat de maintien de la paix. La résolution écartait dès lors la menace de critiques semblables aux reproches déjà formulés au sujet de très larges pouvoirs discrétionnaires et de l'indépendance relative dont avait joui le Secrétaire général dans le cas de la FUNU I et de la Force des Nations Unies au Congo (ONUC).

L'application du principe de la «représentation géographique équitable», sur lequel avait insisté l'Union soviétique, a amené le Canada à partager la responsabilité de l'appui logistique avec la Pologne. Il semble bien que le principe de la composition équilibrée soit appelé à prendre une importance croissante dans l'éta-

blissement de toutes les nouvelles forces de maintien de la paix.

Comme le Canada contribue largement aux opérations militaires de l'ONU, la délégation de notre pays à la vingt-huitième session a participé activement à l'établissement des nouvelles modalités de contribution financière pour la FUNU II. Après de longues négociations, un projet de résolution coparrainé par le Canada était adopté presque à l'unanimité.

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de créer un compte spécial pour la FUNU II et de fixer la contribution des pays membres en imposant la charge la plus lourde aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité, et des charges d'importance décroissante aux autres États industrialisés et aux États en voie de développement. Il s'agit là d'un arrangement *ad hoc* qui a été pris sans préjudice des déclarations de principe des États membres sur le mode de financement des opérations de maintien de la paix par voie d'ententes.

Le Canada a jusqu'à présent participé à toutes les tentatives de médiation militaire des Nations Unies. Depuis 1964, la présence des forces de l'ONU à Chypre représente l'effort le plus soutenu de maintien de la paix jamais entrepris par cette Organisation. L'apport du Canada au travail de maintien de la paix de l'ONU est examiné en détail dans la partie de la *Revue* qui traite des relations avec la défense.

Questions économiques et sociales

En 1973, le Canada est devenu membre du Conseil économique et social (ECOSOC) à la suite de la ratification et de l'entrée en vigueur de la modification de la

Charte des Nations Unies, portant de 27 à 54 le nombre des membres du Conseil. M. N. F. H. Berlis, nommé représentant du Canada, assumera le premier mandat d'une durée d'un an. Au cours des deux années précédentes, le Canada avait participé activement aux travaux des Comités de session dont il était membre et assisté ainsi aux sessions de 1973 de l'ECOSOC, mais sans avoir le droit de voter en séance plénière.

Cette année, la tâche de l'ECOSOC a surtout consisté à poursuivre la révision de son rôle en tant que principal organisme de l'ONU dans les domaines économique et social et à coordonner toutes les activités de l'ONU en cette matière. Les membres n'ont pu s'entendre sur les mesures à prendre en vue de réduire le nombre des organes subsidiaires du Conseil, lequel a cependant décidé, lors de la cinquante-quatrième session, de procéder à une réorientation fondamentale de ses objectifs.

Tous les deux ans, l'ECOSOC concentrera ses efforts sur la mise en application de la Stratégie internationale du développement, principalement par l'intermédiaire du Comité de l'examen et de l'évaluation. Ce comité a procédé à sa première évaluation biennale des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de la Deuxième décennie pour le développement lors de la cinquante-cinquième session de l'ECOSOC, et la délégation du Canada a joué un rôle de premier plan en tentant d'assurer un caractère équilibré au rapport soumis à la Deuxième Commission de l'Assemblée générale.

Le Conseil a décidé de consacrer les autres années à l'examen des

problèmes et secteurs qui ont de l'importance sur le plan du développement et de la coopération internationale, ainsi qu'à une analyse générale des activités de toutes les institutions de l'ONU.

Organismes dont le Canada est membre

Nouveau membre de l'ECOSOC, le Canada est également membre de certains des principaux organes subsidiaires du Conseil ou de ses organismes affiliés, dont la Commission économique pour l'Europe (au sein de laquelle le Canada a été élu lors de la cinquante-cinquième session), la Commission économique pour l'Amérique latine, le Comité des ressources naturelles, le Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement, le Comité de l'examen et de l'évaluation, la Commission de la condition de la femme et la Commission des stupéfiants. En 1973, le Canada a aussi été élu membre de la Commission de statistique et du Comité de l'habitation, de la construction et de la planification. Des Canadiens participent à titre personnel aux travaux du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement (M. L. Rousseau), du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (le professeur R. St. John Macdonald) et de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (M. Ross Chapman) a été élu lors de la cinquante-quatrième session de l'ECOSOC).

Lutte contre l'abus des drogues

La Commission des stupéfiants s'est réunie à Genève en janvier 1973. Un des principaux points inscrits à l'ordre du jour était la réorganisation du Fonds des Nations Unies pour la lutte contre

l'abus des drogues, qui relève de la Commission (la contribution du Canada pour l'année 1973-1974 a été de \$200,000). Lors de la réunion, le Canada a présenté un rapport sur les mesures de contrôle qu'il applique à l'égard de l'usage et du trafic des stupéfiants.

Condition de la femme

En janvier 1973, Mme Rita Cadieux a été nommée représentante du Canada auprès de la Commission de la condition de la femme, à laquelle, en 1972, le Canada avait été réélu pour une période de quatre ans. La Commission, qui se réunit tous les deux ans, doit tenir sa vingt-cinquième session à New York en janvier 1974. En 1973, le Canada a rédigé un certain nombre d'études qu'il a remises à l'ONU en vue de la préparation de cette réunion.

Le Canada est aussi l'un des neuf membres du Groupe de travail sur l'élaboration d'un ou plusieurs instruments internationaux nouveaux en vue d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes. En juillet 1973, un Comité interministériel coprésidé par des fonctionnaires du Conseil privé et du ministère des Affaires extérieures a été créé en vue d'élaborer des plans pour l'Année internationale de la femme (1975).

Prévention du crime et lutte contre la délinquance

L'un des principaux points auxquels le Canada s'intéresse sur le plan de la coordination internationale du développement social est la préparation du Cinquième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui se tiendra à Toronto du 1^{er} au

12 septembre 1975. Le thème du Congrès sera: «Prévention du crime et lutte contre la délinquance — Défi du dernier quart de siècle». En 1973, le Comité d'organisation canadien a travaillé en collaboration avec les représentants du Secrétariat des Nations Unies afin de préparer le congrès.

Droits de l'homme

Dans le domaine des droits de l'homme, on a célébré dans toutes les régions du Canada le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'ouverture de la Décennie de mobilisation contre le racisme et toutes les formes de discrimination raciale. A l'occasion de cet anniversaire, des associations provinciales et bénévoles ont organisé des séances de discussion, des dîners, des conférences et des réunions où l'on a surtout parlé de la Décennie, et le Secrétariat d'État a entrepris des consultations dont la principale a réuni quarante spécialistes canadiens des droits de l'homme à Ottawa, le 3 mai 1973. Du côté non gouvernemental, une section canadienne d'Amnistie internationale a été créée en 1973 sous la direction du professeur J. P. Humphrey, un Canadien qui a occupé le poste de chef de la Division des droits de l'homme au sein du Secrétariat des Nations Unies de 1946 à 1966.

Institutions spécialisées

En 1973, le Canada a participé activement au travail des institutions spécialisées de l'ONU. En général, les activités de ces institutions ne sont pas très connues du grand public car il s'agit en grande partie de programmes permanents de coopération et d'assistance économique,

sociale et technique où les progrès accomplis ne sont pas toujours perceptibles. Nous nous contenterons donc de mentionner les principales activités du Canada au sein de ces institutions en 1973.

La cinquante-huitième Conférence de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a eu lieu à Genève, du 6 au 28 juin 1973. Il s'agissait de la première conférence tenue au nouveau siège de l'OIT, pour lequel le Canada a offert, en 1973, un plafond illuminé qui orne une des salles de conférence. M. John Mainwaring, du Canada, a occupé le poste de président du conseil d'administration de l'OIT pour une période d'un an qui s'est terminée en juillet 1973. En tant qu'État industrialisé de première importance, le Canada est membre du conseil d'administration; en 1973, un Canadien, M. Joseph Morris, a été élu président du Groupe de travailleurs. Le représentant du gouvernement du Canada en 1973 a présidé un groupe d'étude sur les conditions générales de travail. Le Canada a en outre présenté une proposition visant à rapprocher le système de contribution financière de l'OIT de celui de l'ONU.

La vingtième session (extraordinaire) de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) s'est tenue à Rome du 28 août au 21 septembre 1973. Un compte rendu des délibérations et des décisions est présenté sous la rubrique «Droit international».

En novembre, le ministre de l'Agriculture, l'honorable Eugene Whelan, a dirigé la délégation du Canada à la dix-septième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour



Le Canadien John Peter Humphrey, ex-directeur de la Division des droits de l'homme à l'ONU, s'adresse à une réunion spéciale de l'Assemblée générale commémorant le 25^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. (Photo ONU — Chen)

Le Canadien Joseph Morris (le troisième à droite), a été élu président de la Conférence des syndicats internationaux pour la lutte contre l'apartheid réunie à Genève en juin. (Photo ONU)



l'alimentation et l'agriculture (FAO). En 1973, le docteur D. G. Chapman, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, était l'un des trois vice-présidents du Programme conjoint de l'OMS et de la FAO concernant les normes des aliments.

Le Canada a été réélu membre du Conseil administratif de l'Union internationale des télécommunications (UIT) lors de la Conférence plénipotentiaire de Malaga et Torremolinos (Espagne) tenue en septembre et octobre 1973.

Le vingt-cinquième anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été célébré en 1973. A cette occasion, le Canada a offert à l'OMS, lors de sa vingt-sixième Assemblée tenue à Genève du 7 au 25 mai 1973, un portrait du docteur Brock Chisholm, le Canadien qui fut le premier directeur général de l'Organisation. Le présent a été remis par le docteur Basil Layton, ancien attaché médical principal du Canada, qui a prononcé l'allocution d'ouverture en sa qualité de président sortant de la vingt-cinquième Assemblée générale de l'OMS.

Questions administratives

Pour la première fois dans les 28 années d'existence des Nations Unies, le Secrétaire général a présenté dans un seul document son programme et son budget pour une période de deux ans, en adoptant un cycle budgétaire biennal destiné à faciliter l'évaluation de la structure et des fonctions de l'Organisation. L'Assemblée générale a approuvé le budget et a du même coup fixé à \$540,473,000 (en devises américaines) le budget ordinaire des Nations Unies pour les années 1974 et 1975.

Le chinois a été reconnu comme langue de travail à l'Assemblée générale ainsi qu'au Conseil de sécurité où il ne possédait auparavant que le statut de langue officielle. Tous les principaux comités ont approuvé l'utilisation de l'arabe comme langue officielle et langue de travail tant à l'Assemblée générale qu'au Conseil de sécurité. Fait intéressant, le groupe des États arabes a créé un précédent en acceptant d'assumer pour une période de trois ans les frais qu'entraîne l'utilisation de cette langue aux Nations Unies.

Université des Nations Unies

Lors de la vingt-septième session de l'Assemblée générale, un Comité fondateur dont fait partie M. Roger Gaudry, recteur de l'Université de Montréal et président du Conseil des sciences du Canada, a été créé afin de formuler les principes et les objectifs et de rédiger la charte de l'Université des Nations Unies.

Le projet du Comité a été présenté au cours de la 28^e Assemblée générale de l'ONU. Le 6 décembre 1973, l'Assemblée générale a adopté la charte à la quasi-unanimité, sous réserve que les articles en soient révisés dans deux ans, à l'occasion de la trentième session de l'Assemblée générale. Il a en outre été décidé que le siège universitaire serait situé à Tokyo, le gouvernement du Japon ayant offert de verser une contribution de 100 millions de dollars à la fondation créée en vue de financer certaines des activités de l'université.

Plan fonctionnel

Désarmement et contrôle des armements

La participation active du Canada aux discussions et négociations internationales sur le désarmement et le contrôle des armements est étroitement liée, en matière de sécurité nationale, au système de défense du pays. Les accords sur le contrôle des armements sont d'une extrême importance puisqu'ils contribuent à ralentir la course aux armements et, de ce fait, à réduire les risques de guerre.

Dans l'optique du Canada, tout progrès vers la réalisation de l'ultime objectif d'un désarmement général et complet dépend de la solution graduelle des problèmes qui causent des tensions dans les rapports internationaux et d'une surveillance efficace, à l'échelle internationale, de l'application des traités de contrôle des armements. En sa qualité de nation industrialisée particulièrement compétente dans le domaine de la technologie nucléaire, le Canada est en mesure d'épauler les efforts déployés en matière de désarmement international et il a œuvré au sein de chaque organisme de l'ONU chargé du désarmement depuis la fondation de l'Organisation en 1945.

Des pourparlers multilatéraux relatifs au contrôle des armements ont lieu à plusieurs endroits, mais surtout à la Conférence du Comité du désarmement (CCD), dont le Canada est membre. Depuis son instauration en 1961 (sous le nom de Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement), la Conférence, réunie à Genève, a négocié plusieurs accords de grande portée sur le contrôle des armements. Quoiqu'elle ne soit

pas à vrai dire un organe des Nations Unies, la CCD présente un rapport sur ses délibérations et propositions à l'Assemblée générale qui utilise beaucoup ce document dans ses débats sur le désarmement.

Essais d'armes nucléaires

En 1973, la CCD et la Première Commission de l'Assemblée générale de l'ONU, qui est chargée des questions de désarmement, ont continué à faire porter l'essentiel de leurs travaux sur la cessation des essais d'armes nucléaires et l'élimination des armes chimiques. Sous sa forme actuelle, la question des essais nucléaires retient l'attention de l'Assemblée générale et de la CCD depuis 1963, date de la signature du Traité d'interdiction partielle des essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau. Comme l'interdiction ne s'applique pas aux essais souterrains, l'URSS et les États-Unis ont pu continuer activement leurs programmes d'essais, quoique ces derniers doivent tous être exécutés sous terre. En outre, ni la France ni la Chine n'ont adhéré au Traité et toutes deux continuent leurs essais dans l'atmosphère.

Cherchant à obtenir «pour toujours l'arrêt des explosions expérimentales d'armes nucléaires», les Parties au Traité d'interdiction partielle se sont engagées à poursuivre des négociations à cette fin, et le principal objectif de la CCD a donc été la réalisation d'un accord interdisant les essais souterrains. Les deux superpuissances ont dit souscrire à cet objectif, mais leurs opinions sur ce qui constituerait un mode de vérification approprié à l'égard

des essais souterrains. Les États-Unis soutiennent que les inspections sur place sont indispensables si l'on veut identifier certains phénomènes que le seul moyen de la télésismologie ne permettrait pas de classer de façon absolue comme secousses telluriques ou comme essais nucléaires. Quant à l'Union soviétique, elle maintient que les inspections sur place sont inutiles et inacceptables. Les deux parties n'ayant guère changé d'attitude depuis 1963, la CCD n'a pu réaliser aucun progrès vers une interdiction des essais souterrains.

Il appartenait donc aux autres puissances d'essayer de trancher le nœud. Pour sa part, le Canada s'est efforcé de stimuler la reprise des négociations en vue d'interdire les essais souterrains:

- a) en exhortant les superpuissances à se montrer plus souples;
- b) en proposant des mesures temporaires tendant à la réduction des essais;
- c) en stimulant la coopération scientifique en matière de sismologie, afin de simplifier le problème de la vérification.

Au cours de l'année, le Canada a présenté à la CCD un document de travail sur la vérification, par des moyens sismologiques, de l'arrêt total des essais nucléaires.

La politique du Canada à ce sujet se reflète dans la résolution n° 3078B de l'Assemblée générale des Nations Unies que le Canada a coparrainée activement avec 20 autres pays. La résolution traduisait la vive inquiétude que suscite chez cet organisme mondial la poursuite des essais nucléaires, tant dans l'atmosphère que sous terre, mettait les États en demeure de mettre un terme à ces essais, insistait pour

que les essais atmosphériques cessent immédiatement, exhortait les États qui ne l'avaient pas encore fait à adhérer au Traité d'interdiction partielle des essais, invitait les membres de la CCD à négocier un traité d'interdiction totale des essais, et enfin priait la CCD de continuer ses délibérations à ce sujet.

Armes chimiques et biologiques

Bien que le Protocole de Genève de 1925 interdise l'utilisation des armes chimiques et biologiques, certaines puissances militaires ont continué de mettre au point, de produire et de stocker des armes chimiques particulières. Le Protocole a été renforcé, en 1972, lorsque la CCD a négocié un traité sur l'élimination des armes biologiques. Bien que le traité ait été signé et ratifié par un nombre considérable de pays, il n'est pas encore entré en vigueur.

La CCD a également poursuivi l'élaboration du texte d'un traité parallèle qui interdirait la mise au point, la production et le stockage des armes chimiques. A cet égard, les progrès ont été entravés, du moins en partie, par la difficulté que pose l'élaboration d'un dispositif de vérification adéquat que toutes les parties puissent accepter sur le plan politique. Il reste en outre à définir les substances qui devraient être interdites et à déterminer le genre d'activité auquel s'appliquerait le traité. La CCD a continué en 1973 à examiner utilement la question et, en particulier, certains de ses aspects techniques. La délégation du Japon a soumis un document de travail qui expose une formule selon laquelle l'interdiction totale des armes chimiques pourrait se négocier par étapes. Le Canada a présenté un document traitant de la définition des substances chimiques que pourrait com-

prendre le traité, et il a participé activement à une réunion non officielle d'experts gouvernementaux, convoqués par la CCD, sur les armes chimiques.

Lors de la vingt-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada a poussé l'adoption d'une résolution qui réaffirmerait l'interdiction des armes chimiques en tant qu'objectif, exhortait les gouvernements à œuvrer dans ce but, demandait à la CCD de poursuivre ses efforts en ce sens et invitait une aussi large adhésion que possible au traité sur les armes bactériologiques.

Limitation des armes stratégiques (SALT)

En 1972, les États-Unis et l'URSS ont conclu une série d'accords sur la limitation des armes stratégiques. A la fin de la même année, ils ont repris leurs discussions en vue de conclure une deuxième série d'accords. Ces discussions se sont poursuivies durant toute l'année 1973.

Les États-Unis ont, selon l'usage, consulté leurs alliés de l'OTAN sur le fond des entretiens SALT. Ces consultations ont donné au Canada l'occasion de faire connaître ses vues sur des négociations qui, malgré leur caractère bilatéral, touchent la sécurité de toute la communauté internationale.

Réductions mutuelles et équilibrées des forces (MBFR)

Vu l'amélioration du climat politique en Europe, l'Alliance atlantique considère que la réduction des conflits armés en Europe centrale entre les deux alliances militaires pourrait renforcer la stabilité et fournir aux pays qui ont adhéré à l'OTAN

et au Pacte de Varsovie l'occasion de faire preuve de bonne volonté dans la recherche d'une détente durable.

Au sein de l'Alliance atlantique, le Canada s'est montré un défenseur inébranlable des réductions mutuelles et équilibrées des forces et il a joué un rôle important dans la formulation de la politique de l'Alliance dans ce domaine. L'intérêt que porte le Canada aux réductions mutuelles et équilibrées des forces découle du désir général d'accroître la sécurité mondiale et de réduire la tension qui est inhérente à une confrontation armée, ainsi que du sentiment que la sécurité du Canada est inséparable de celle de l'Europe occidentale. Il reconnaît toutefois que, pour être couronnées de succès, les réductions de forces en Europe (à l'instar de tous les accords conclus sur le contrôle des armements) doivent éviter tout déséquilibre susceptible de menacer la sécurité de l'une ou l'autre des forces en présence.

Les négociations sur les réductions mutuelles de forces et d'armements et les mesures connexes en Europe centrale ont débuté officiellement à Vienne le 30 octobre 1973. Les pays qui y participent directement sont, du côté de l'OTAN, le Canada, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg; et, du côté du Pacte de Varsovie, l'Union soviétique, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la République démocratique allemande. En novembre 1973, le bloc de l'OTAN et celui du Pacte de Varsovie ont soumis des propositions qui, comme il fallait s'y attendre, se sont avérées sensiblement différentes dans leur façon d'aborder la réduction des

forces en Europe centrale. Les négociations devraient se prolonger pendant un certain temps encore.

Affaires économiques

La diversification des relations économiques du Canada avec l'étranger est demeurée au rang des objectifs primordiaux de la politique étrangère au cours de l'année. Poursuivant sa politique d'une plus grande pénétration des biens canadiens sur les marchés étrangers et cherchant à favoriser les échanges internationaux en général, le Canada a participé à des négociations sous l'égide du Fonds monétaire international et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), dans le but d'aider à stabiliser quelque peu la situation commerciale et monétaire. Beaucoup d'attention a été consacrée à la mise en œuvre d'une politique à long terme qui aide l'économie du pays à relever les défis que lui pose un système commercial et monétaire international.

Deux séries successives de consultations bilatérales se sont déroulées entre les autorités du gouvernement du Canada et de la Communauté européenne. Les deux parties ont pu, de ce fait, acquérir une meilleure perception de leurs politiques respectives et préciser les conséquences des nouveaux développements et de nouvelles politiques à l'égard de leurs relations bilatérales. La seconde série de consultations a été marquée par la visite officielle de sir Christopher Soames, commissaire chargé des Affaires extérieures de la Communauté, qui a pu étudier avec les ministres canadiens les moyens de multiplier et de resserrer les liens entre le Canada et la Communauté européenne. Le Canada est

devenu membre à part entière de la Commission économique pour l'Europe, ce qui lui a donné l'occasion de participer davantage aux travaux de la CEE visant à favoriser les échanges, et également de s'entretenir avec les pays de l'Europe de l'Est sur les progrès dans les domaines de la science, de la technologie et des solutions possibles aux problèmes de l'environnement.

A la suite de la publication de la «Déclaration de Tokyo», les membres du GATT ont préparé une nouvelle série de négociations, le *Tokyo Round*, qui auront lieu en 1974 et qui seront axées sur la réciprocité et l'avantage mutuel pour tous les participants. Au mois de novembre le gouvernement du Canada a annoncé la création du Comité canadien sur les tarifs douaniers et le commerce, chargé de recueillir l'opinion de tous les milieux intéressés du pays sur la participation du Canada à ces nouvelles négociations commerciales.

Quant aux marchés internationaux de devises, les négociations sur la réforme monétaire qui se sont déroulées sous l'égide du Comité des Vingt du FMI ont progressé. Pour leur part, soucieux de promouvoir un système d'échanges équitable et efficace dans le cadre de ces pourparlers, les dirigeants canadiens voulaient un système qui soit compatible avec les obligations commerciales et autres des divers pays. Les pressions exercées sur le système monétaire par suite des brusques variations dans le prix de certains produits de base (notamment le pétrole) sont devenues l'objet de préoccupations majeures à la fin de 1973; devant cette situation, le Canada s'est particulièrement efforcé d'éviter que les mesures inté-

rieures adoptées pour remédier aux déficits encourus dans la balance des paiements n'ébranlent le système commercial et monétaire international.

Sur le plan national, l'évolution de la politique canadienne dans le domaine des ressources et des investissements s'est reflétée dans la publication intitulée *Objectifs d'une politique canadienne des minéraux* et dans l'adoption de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger. Des représentants du Canada au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Conseil économique et social des Nations Unies ont participé activement à des discussions sur les investissements internationaux et sur le rôle des sociétés multinationales.

Énergie

La situation énergétique a soulevé un intérêt considérable et une activité fébrile dans le monde, tout particulièrement à la suite des hausses rapides du prix du pétrole et des problèmes d'approvisionnement éprouvés vers la fin de 1973. Le Canada occupe une position quelque peu unique au regard de l'approvisionnement en énergie, du fait qu'il est à la fois un pays exportateur de pétrole, d'uranium et de charbon, et un pays importateur, sur une grande échelle, de pétrole et de charbon. L'élaboration des politiques canadiennes se ressent naturellement, dans une très large mesure, des événements internationaux, et il en fut sûrement ainsi en 1973, où un certain nombre de décisions internes en matière de politique énergétique ont été adoptées tant par suite de la révision de la politique entreprise l'année précédente qu'en raison des événements internationaux.

Le Canada a participé à un grand nombre de discussions sur la situation énergétique sur les plans tant bilatéral que multilatéral et, notamment, au sein de l'OCDE, des Nations Unies et de l'OTAN. Face à une situation en rapide évolution, où les modes d'approvisionnement se sont soudain transformés et où les hausses de prix du pétrole ont fait songer sérieusement aux autres sources d'énergie, le Canada se devait de chercher à protéger les besoins nationaux et de tenter d'inculquer à ses partenaires commerciaux une idée réaliste de l'étendue des ressources énergétiques du Canada. Cela n'a pas empêché le Canada de demeurer prêt à collaborer avec d'autres pays pour dévelop-

per ces ressources par la recherche énergétique, pour élaborer des mesures propres à assurer la stabilité des approvisionnements à des prix raisonnables, et pour chercher des arrangements qui satisfassent à la fois les producteurs et les consommateurs de ressources énergétiques.

Activités dans le domaine nucléaire

Le grand succès du programme national d'énergie nucléaire du Canada a grandement contribué à éveiller de plus en plus l'intérêt du monde entier à l'égard du système canadien CANDU. Il y a eu des discussions à ce sujet avec un certain nombre de pays étrangers.

Étant l'un des pays les plus avancés en ce qui a trait à l'application de l'énergie nucléaire à la production d'électricité et à diverses autres utilisations commerciales dans les domaines de la santé et de l'agriculture, le Canada a continué de soutenir les

efforts de la communauté internationale visant à promouvoir l'utilisation ordonnée et croissante de l'énergie nucléaire à des fins de développement, en faisant entendre sa voix au sein de divers organismes, telle l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le Canada a également participé à des échanges scientifiques dans le domaine nucléaire, aux niveaux tant multilatéral que bilatéral, et il a pris part à de nombreux symposiums et conférences techniques à l'échelle internationale.

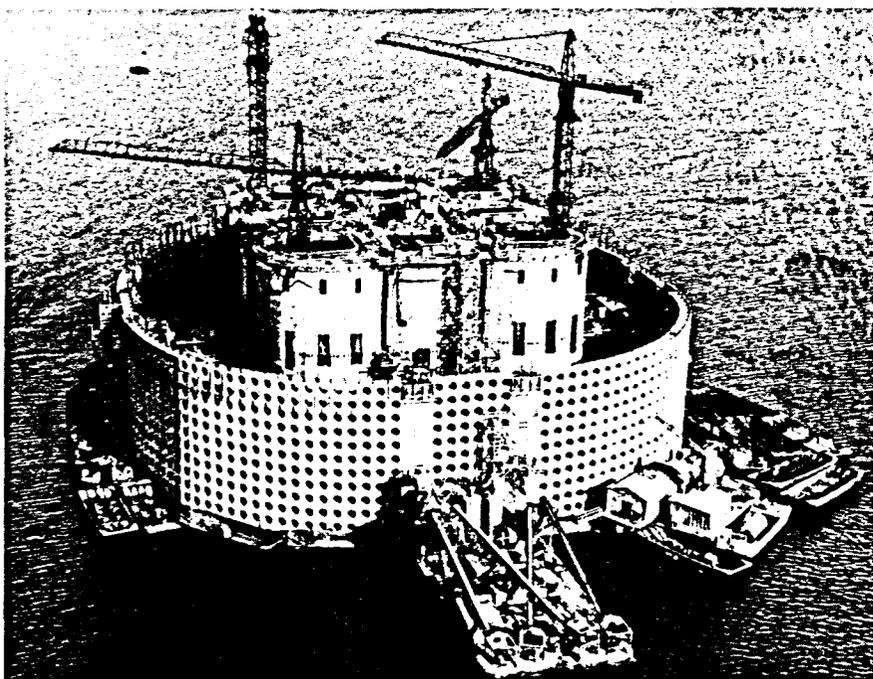
Transport

Le gouvernement du Canada a continué en 1973 à jouer un rôle actif dans les organisations internationales qui s'occupent du transport des voyageurs et des marchandises au delà des frontières et des océans, à rechercher des accords avec d'autres pays pour élargir ses possibilités en matière de transport et à échanger des informations avec d'autres pays dans les domaines de la technologie et de la gestion du transport.

Dans le secteur du transport urbain, des renseignements ont été recueillis dans le monde entier dans le cadre d'études canadiennes. Au chapitre de la réglementation de la navigation maritime, le Canada a de nouveau joué un rôle actif dans l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI), et il a été une fois de plus élu, par d'imposantes majorités, au Conseil et au Comité de la sécurité maritime de cette Organisation.

Une délégation canadienne a également pris part à la première session de la réunion organisée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le dé-

Une des plus grandes îles artificielles du monde pour le stockage du pétrole, constituée par une digue à parois perforées Jarlan (invention du Conseil national de recherches du Canada), a été installée dans la région pétrolière d'Ekofisk dans la mer du Nord.



veloppement (CNUCED) sur le thème du contrôle national des cartels internationaux de transport maritime, et le Canada a joué un rôle de premier plan (conjointement avec les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande) dans les discussions de l'ONU relatives à l'expédition des marchandises, sous forme containerisée ou autre, par modes mixtes de transport.

Accords aériens avec d'autres pays

Au cours de l'année 1973, le Canada a conclu de nouveaux accords aériens avec l'Allemagne et la Chine. Les négociations avec les États-Unis sur le pré-douanement, sur les charters et sur les routes aériennes ont pris fin, de même que les négociations en vue d'un nouvel accord aérien avec Fidji. Les premières séances de négociations ont par ailleurs eu lieu avec les Pays-Bas et avec le Japon.

Télécommunications

Le Canada a continué de soutenir activement l'intégration des pays par la voie des télécommunications internationales. Les délégations canadiennes ont pris une part active aux conférences internationales consacrées à cette question, notamment à la Conférence plénipotentiaire de l'Union internationale des télécommunications qui s'est tenue au mois de septembre à Torremolinos, en Espagne, et où ont été réexaminés le rôle, les objectifs, les fonctions et la structure de l'UIT.

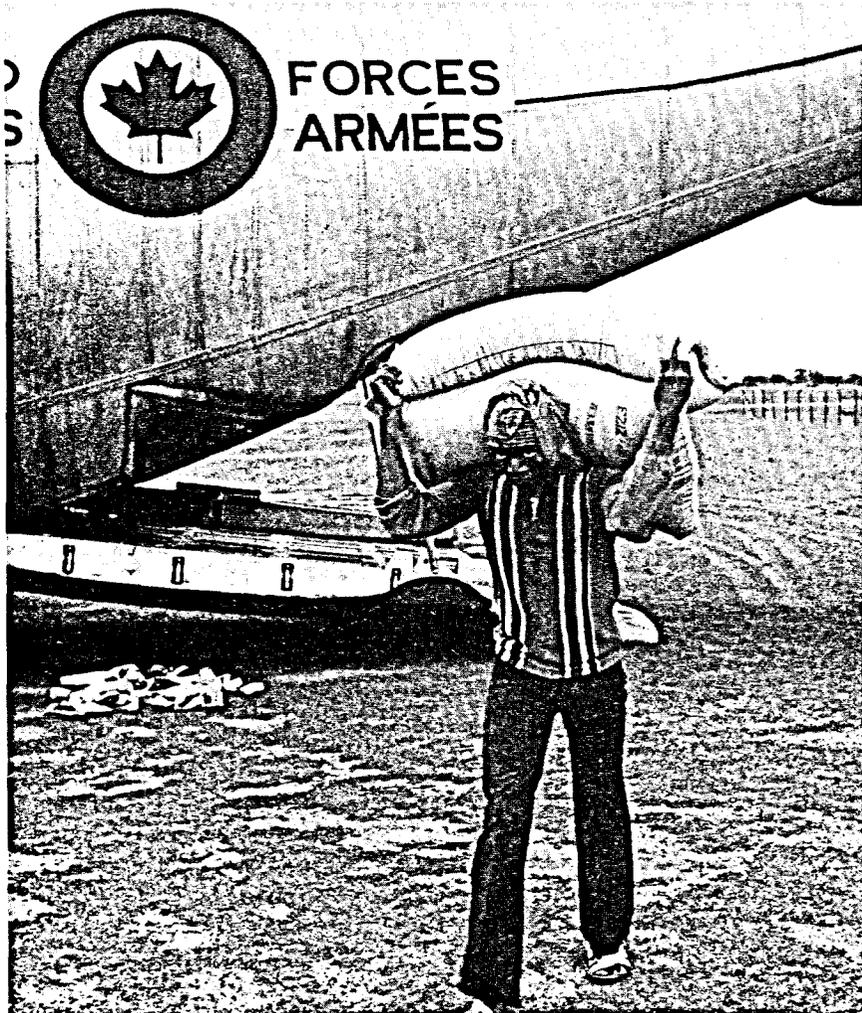
Le gouvernement du Canada a également participé à des discussions ayant trait au projet d'un accord de siège, qui se sont tenues à Washington, pour l'Organisation internationale des télécommunications par satellites (INTELSAT), à des discussions

avec divers pays concernant des accords réciproques sur les installations de radio-amateur, à des discussions avec l'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis et avec l'Organisation européenne de recherches spatiales sur la création d'un Programme conjoint d'évaluation des satellites de navigation aérienne, aux réunions d'un panel d'experts tenues sous l'égide de l'OMCI afin de préparer une conférence diplomatique sur un système international de navigation maritime par satellites, conférence qui doit avoir lieu en 1975.

*On décharge du blé canadien dans le Sabel africain frappé par la sécheresse.
(Photo Forces canadiennes)*

Aide au développement

Le programme canadien d'aide au développement, élément fondamental de nos relations avec les pays du Tiers-Monde, a continué à prendre de l'ampleur pendant l'année financière 1973-1974. Les fonds affectés à ce programme se sont élevés à 565 millions de dollars contre 491 millions l'année précédente, et les débours, qui provenaient en partie des fonds des années précédentes, ont atteint 585 millions de dollars. Plus du quart de ces fonds a été versé par l'entremise d'ins-



*Des Sabéliens distribuent le blé canadien
dont on a tant besoin dans leur région
frappée par la sécheresse.
(Photo Forces canadiennes)*



Le Canada appuie deux projets de reboisement dans le Sahel. Voici la pépinière d'acacias de M'Bidi au Sénégal. (Photo CRDI — J. Steckle)

titutions multilatérales comme la Banque mondiale, les banques de développement régionales, le Programme de développement des Nations Unies et le Programme alimentaire mondial.

Les responsables du programme bilatéral ont continué de s'intéresser particulièrement aux pays pauvres d'Asie, d'Afrique, des Antilles et d'Amérique latine, conformément au désir de la plupart des Canadiens selon lesquels il est inutile de tenter de créer chez nous une société vraiment juste si nous ne sommes pas résolus à jouer un rôle actif dans l'avènement d'une société mondiale plus équitable.

Le Canada figure parmi les nations qui ont répondu le plus spontanément et le plus généreusement aux appels d'aide des populations du Sahel décimées par la famine après des années de sécheresse persistante. En 1973, plus de dix millions de dollars en secours d'urgence ont été versés aux six pays de la région du Sahel et à l'Éthiopie. Cette aide consistait surtout en envois de vivres et comprenait des services de transport aérien et des camions. Le Canada entend accroître considérablement les fonds qu'il consacre aux secours d'urgence que réclame cette région.

Bien que ce soit l'Agence canadienne de développement international (ACDI), institution distincte relevant du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui soit chargée de l'administration du programme d'aide canadien, le Ministère a collaboré étroitement avec l'Agence (ainsi qu'avec d'autres ministères concernés) tant pour formuler la politique d'aide que pour en assurer l'harmonisation avec d'autres intérêts canadiens à l'étranger. Le Minis-



tère a affecté une plus grande part de ses ressources humaines aux missions du Canada établies dans les pays en voie de développement afin d'assurer l'administration du programme d'aide.

Les perspectives économiques de nombreux pays en voie de développement ont été gravement assombries par la hausse massive du prix du pétrole et la montée en flèche d'autres importations de première importance, dont les céréales fourragères, dans la deuxième moitié de 1973. Le Canada et d'autres membres de la communauté mondiale ont alors immédiatement orienté leurs efforts vers la recherche de solutions à court et à long termes aux problèmes économiques de ces pays. Le Ministère a procédé à l'élaboration d'un programme d'urgence de 100 millions de dollars à l'intention des pays du Tiers-Monde les plus gravement touchés.

Au cours de l'année, le Canada a en outre joué un rôle très actif dans les négociations internationales visant à rassembler 1.5 milliard de dollars pour l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale qui accorde des prêts à des conditions de faveur aux plus pauvres des pays en voie de développement. Le Ministère a élaboré des plans relatifs à l'anticipation, si nécessaire, du paiement de 276 millions de dollars que le Canada s'est engagé à faire dans le cadre de la quatrième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement.

Relations économiques du Canada avec le Tiers-Monde

L'année 1973 a également été très fructueuse sur le plan des

projets du programme canadien d'aide au développement qui ne concernent pas l'aide en tant que telle. Le travail accompli par le Ministère dans ce domaine a porté notamment sur les modalités d'application du système de tarifs préférentiels à tous les pays en voie de développement. Ce système, qui allait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 1974, facilite la vente sur le marché canadien d'une grande variété de produits manufacturés et de certaines denrées agricoles du Tiers-Monde.

Le Canada a accepté de verser en mars 1974 une contribution initiale de \$300.000 au Centre du Commerce international à Genève, organisme coparrainé par le GATT et la CNUCED, qui cherche, par une aide technique, à stimuler les exportations des pays du Tiers-Monde.

Le Canada a particulièrement manifesté son intérêt à l'égard des prix et conditions de vente applicables aux produits de base dont les pays en voie de développement sont de grands exportateurs; c'est ainsi qu'il a participé à une série de consultations à ce sujet entre la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le Canada a en outre participé en tant qu'importateur aux négociations qui ont entraîné la signature du nouvel Accord international sur le sucre, qui doit entrer en vigueur au début de 1974.

Le Canada s'est aussi révélé un membre dynamique du Groupe d'étude de la CNUCED chargé de rédiger la Charte des droits et devoirs économiques des États qui, lorsqu'elle sera adoptée,

devrait avoir la même importance que la Déclaration des droits de l'homme parmi les instruments de base des Nations Unies.

La science et l'environnement

C'est en raison de l'importance accrue, aux yeux du Canada, de la coopération scientifique et technologique internationale et de l'environnement, que le ministère des Affaires extérieures se dotait, en 1970, d'une Direction des relations scientifiques et des problèmes environnementaux. L'instauration de cette nouvelle Direction a permis une meilleure coordination des activités internationales canadiennes dans ces deux grands champs de responsabilités. Pour ce faire, il a fallu entretenir d'étroites relations avec d'autres ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux et avec des institutions privées.

La science

Le Canada a continué en 1973 d'accorder une attention particulière aux organisations scientifiques et techniques internationales, dont l'OTAN, l'OCDE et les Nations Unies. Il s'est intéressé au Comité consultatif pour l'application de la science et de la technologie au développement, au Comité des ressources naturelles de l'ECOSOC, aux activités scientifiques des institutions spécialisées de l'ONU telles que l'UNESCO et l'UNISIST et au Comité scientifique de l'OCDE, notamment en matière d'océanographie.

Le Canada a également pris part aux travaux du Comité sur l'utilisation pacifique de l'espace, sous l'instance des Nations Unies, et participé à une étude du programme de télédétection des

ressources par satellite en vue de l'application mondiale de cette nouvelle technologie.

Sur le plan bilatéral, il convient de souligner la réunion de la Commission mixte canado-belge dans le cadre du programme de coopération scientifique entre les deux pays, la visite de scientifiques canadiens en Chine sous la direction de Mme Jeanne Sauvé et la venue au Canada d'une mission scientifique et technologique japonaise.

L'environnement

Au chapitre de l'environnement, le Canada a fait porter ses efforts

surtout sur le plan multilatéral. Mentionnons, à ce titre, la participation au programme sur l'environnement des Nations Unies (UNEP), aux programmes de l'OCDE, de l'OTAN et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE).

Au cours de la première session du Comité directeur de l'UNEP tenue à Genève en juin, le Canada a joué un rôle actif dans l'identification des priorités à établir pour une politique de l'environnement. La délégation du Canada s'est aussi intéressée aux procédures mises de l'avant pour la gestion

du Fonds pour l'Environnement. Une rencontre officieuse du Comité directeur s'est également tenue à Genève en novembre, fournissant ainsi une nouvelle occasion d'examiner le programme d'action de l'UNEP en prévision de la deuxième session officielle.

Les travaux préliminaires de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains ont été entrepris par les Nations Unies en étroite collaboration avec le Canada. Le Comité directeur de l'UNEP et la vingt-huitième session de l'Assemblée générale des Nations Unies ont

Le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, Mme Jeanne Sauvé, rencontre M. Kuo-Mojo, président de l'Académie des sciences de Péking. L'ambassadeur du Canada, M. C. J. Small, est à la gauche de Mme Sauvé.



donc pu étudier et approuver des projets détaillés accompagnés de prévisions budgétaires. La Conférence se tiendra à Vancouver en 1976, du 31 mai au 11 juin.

Au sein de l'OCDE et du Comité sur les défis de la société moderne de l'OTAN, des experts et des représentants officiels du Canada ont participé à maintes rencontres et apporté une contribution active à des projets pilotes d'un grand intérêt pour le Canada. En février, le Canada participait à Washington à la Conférence plénipotentiaire de 80 pays au cours de laquelle on signa une Convention portant sur les échanges internationaux de spécimens de la faune et de la flore.

Étant devenu en mai membre à part entière de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Canada commença dès lors à participer au travail des Conseillers supérieurs auprès des gouvernements de la CEE sur les problèmes de l'environnement, nouvel organisme subsidiaire qui s'était réuni pour la première fois en février.

Du côté bilatéral, de nombreux échanges d'information se sont tenus avec d'autres pays, la plupart se situant au niveau des experts et traitant de problèmes environnementaux d'intérêt commun.

Droit international

Par l'intermédiaire de son Bureau des affaires juridiques, le Ministère assure des services consultatifs généraux auprès du gouvernement sur des questions de droit international, notamment au sujet des traités dont le Canada est partie. Le Bureau joue aussi un rôle opérationnel pour le compte du gouvernement en ce qui concerne l'élaboration et le maintien du droit international. Les questions suivantes comptent parmi celles qui ont retenu l'attention des agents du Bureau des affaires juridiques en 1973.

Droit de la mer

L'ouverture officielle de la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, généralement considérée comme la plus importante conférence diplomatique depuis celle de Bretton Woods, a eu lieu le 3 décembre 1973. Vu ses intérêts maritimes importants, le Canada a participé très activement aux travaux du Comité préparatoire à la Conférence sur le droit de la mer (Comité du fond des mers) et à ceux de la Conférence.

Dans le cadre de ces préparatifs, le Canada a parrainé plusieurs propositions qui feront l'objet d'un examen détaillé lors de la Conférence; la protection du milieu marin et la juridiction sur les pêches sont deux domaines où le Canada a pris des initiatives importantes.

En mars 1973, le Comité préparatoire a été saisi pour la première fois d'un projet de convention globale concernant la pollution des océans; les dispositions les plus importantes de cette convention obligent les États à proté-

ger et à préserver le milieu marin, et leur permettent d'adopter unilatéralement des mesures de protection spéciales lorsque le caractère particulier du milieu marin l'exige et que les règlements internationaux existants sont jugés insuffisants. S'il reçoit l'assentiment général, ce projet de convention assurera une protection accrue du milieu marin dans le monde entier et constituera un lien organique entre les divers accords en vigueur sur des aspects précis et isolés du problème.

En ce qui concerne la juridiction des pêches, le Canada, le Kenya, l'Inde, Madagascar, Sri Lanka et le Sénégal ont coparrainé, à la session d'été du Comité préparatoire, un projet d'articles qui accorderaient des droits souverains exclusifs aux États riverains sur une zone de 200 milles au large de leurs côtes, dont ils pourraient contrôler et exploiter les ressources biologiques, et qui leur accorderaient en outre des droits préférentiels sur toutes les ressources biologiques des régions contiguës à la zone exclusive de pêche. Le projet d'articles renferme également une disposition spéciale concernant les espèces anadromes comme le saumon.

Après l'ouverture officielle de la Conférence au siège des Nations Unies, les participants ont passé les quinze premiers jours à discuter de questions administratives et de procédure qu'ils se devaient de régler avant de pouvoir aborder les questions de fond. Les questions de procédure portaient entre autres sur l'élection d'un président, sur l'établissement de la structure du Comité et sur l'adoption du règlement intérieur. Durant cette session préliminaire,

l'ambassadeur J. Alan Beesley, représentant du Canada, a été élu au poste très important de président du Comité de rédaction.

Les questions de fond à l'étude lors de la Conférence qui se réunira à Caracas en juin 1974 comprennent l'élaboration du régime juridique applicable aux fonds océaniques, la mer territoriale, le plateau continental, les pêches, les détroits internationaux, les îles, la protection du milieu marin et la recherche scientifique dans les océans.

Dans le cadre des préparatifs de la Conférence, le Ministère a mis sur pied une campagne d'information sur les objectifs de la Conférence à l'intention des Canadiens intéressés.

En septembre et en octobre, le Ministère a envoyé une équipe de fonctionnaires fédéraux à Victoria, Winnipeg, Halifax, Québec et St-Jean (Terre-Neuve) pour discuter avec les représentants des gouvernements provinciaux. Il organisait en même temps une série de colloques auxquels ont assisté des professeurs d'université, des journalistes et des représentants des secteurs de la pêche, des transports maritimes, des mines et du pétrole.

Le Ministère a également publié une brochure intitulée *La Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer* dans laquelle il énonce le fondement de la position que la délégation du Canada prendra sur les principales questions. Cette brochure a été déposée à la Chambre des communes le 2 novembre puis présentée au Comité de la Chambre des communes sur les affaires extérieures et la défense nationale, qui a entrepris de l'étudier en sessions publiques.

Le Canada et le Danemark ont ratifié, le 17 décembre 1973, l'Accord bilatéral relatif à la délimitation du plateau continental entre le Canada et le Groenland. Cet accord est le premier du genre entre le Canada et un de ses pays voisins. Le Canada et le Danemark ont établi entre les îles de l'Arctique canadien et le Groenland une ligne de démarcation jusqu'à laquelle chaque État bénéficie de droits souverains aux fins de l'exploitation des ressources du plateau continental, en conformité avec la Convention de 1958 sur le plateau continental. Cette ligne de démarcation, mesurant environ 1,430 milles marins et représentant la plus longue délimitation d'un plateau continental, a été tracée selon le principe de l'équidistance.

Pêches internationales

En 1973, le Bureau des affaires juridiques a continué de collaborer activement avec la Direction générale des pêches internationales du ministère de l'Environnement à une vaste gamme de négociations et de conférences sur les pêches internationales. Le Canada a notamment entamé des négociations avec les États-Unis afin de proroger l'Accord relatif aux privilèges réciproques de pêche conclu entre les deux gouvernements, et d'élaborer des arrangements équitables concernant les ressources en saumons de la côte du Pacifique. La première série de négociations a entraîné la prorogation de l'accord pour une autre année et la deuxième a permis d'entrevoir certains progrès concernant l'élaboration d'une nouvelle convention.

En outre, les agents du Bureau des affaires juridiques ont participé à deux réunions de la Com-

mission internationale des pêches de l'Atlantique du nord-ouest et aux discussions sur les diverses questions qui ont été soulevées au cours de l'année avec les pays dont les flottilles pêchent au large des côtes canadiennes.

Droit de l'environnement

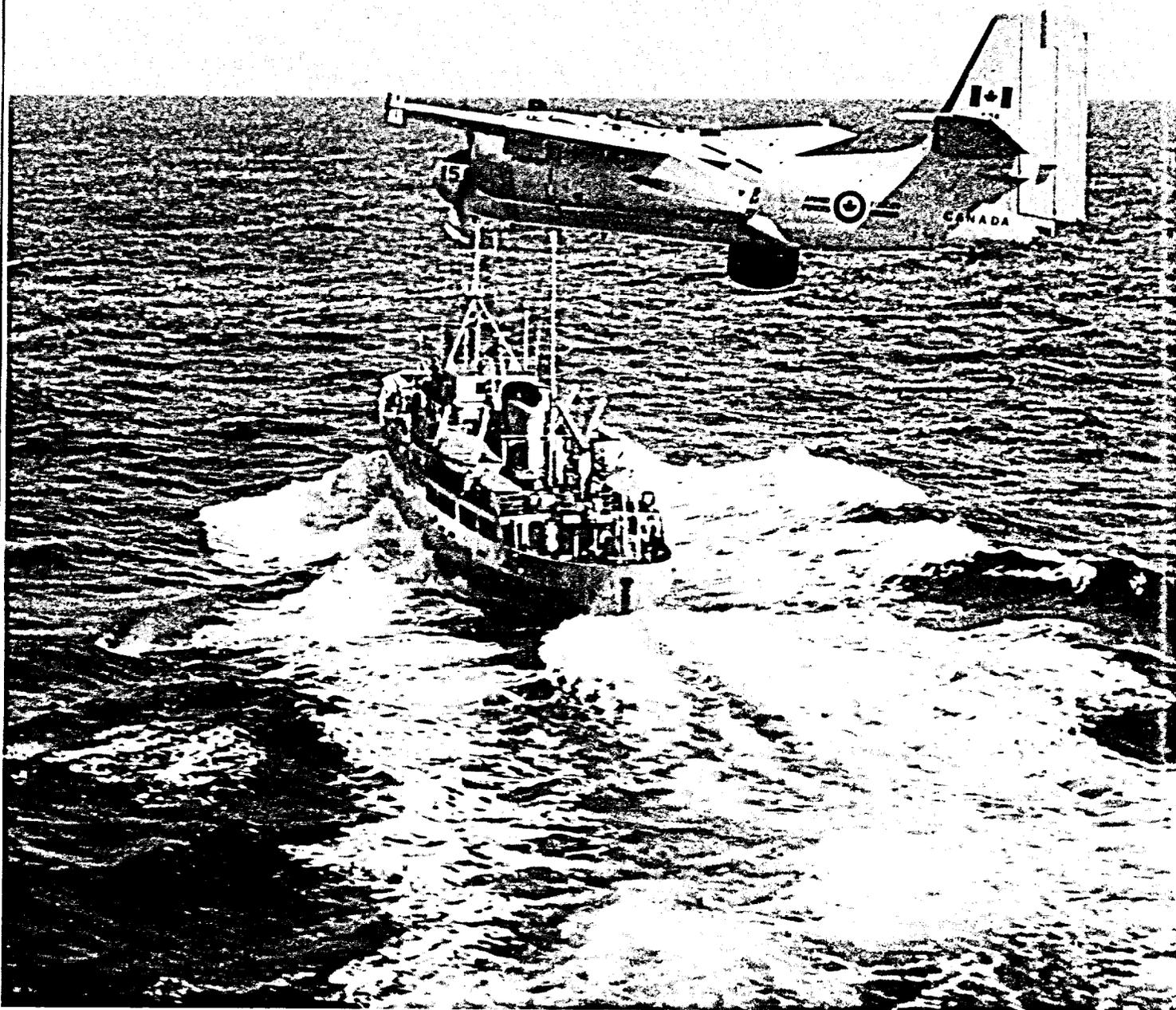
En 1973, l'activité du Canada dans le secteur du droit de l'environnement a été axée sur trois points principaux:

- a) la mise en application de la Déclaration de Stockholm sur l'environnement;
- b) l'élaboration d'un régime juridique de prévention de la pollution marine;
- c) les discussions canado-américaines sur certaines questions écologiques bilatérales.

La Déclaration de Stockholm, et tout particulièrement le Principe 21 se rapportant à la responsabilité des États en matière de détérioration de l'environnement et le Principe 22 prévoyant la coopération des États pour le développement du droit international en ce qui concerne la responsabilité et la réparation des dommages causés à l'environnement, a servi de fondement aux initiatives canadiennes dans plusieurs sphères d'activité et notamment au sein du Comité du fond des mers des Nations Unies, de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI) et lors des discussions canado-américaines sur les problèmes écologiques transfrontières.

A la session de mars du Comité du fond des mers, le Canada a présenté un projet de convention générale sur la pollution marine. Cette convention pourrait servir de cadre à des conventions plus spécialisées dans ce secteur,

Une patrouille aérienne des Forces armées canadiennes assure la surveillance des pêches en coordination avec le raiſseau Chebucto, du ministère de la Pêche, dans la région de George's Bank. (Photo Forces canadiennes)



comme la Convention de 1972 sur les déversements dans l'océan, en établissant des règles uniformes à l'égard de certains problèmes qui reviennent sans cesse à la surface comme la juridiction d'exécution, l'indemnisation et le règlement des différends. Le projet de convention prévoit l'établissement de zones de protection de l'environnement à l'intérieur desquelles l'État riverain et l'État dont le bateau bat pavillon pourraient mettre à exécution diverses conventions en matière de pollution.

Outre le travail qu'ils ont accompli au sein du Comité du fond des mers, les experts juridiques canadiens ont également contribué aux efforts de l'OMCI en vue de combattre la pollution maritime. Ces efforts ont notamment abouti, lors d'une conférence tenue à Londres en octobre et en novembre 1973, à l'adoption de la Convention internationale pour la prévention de la pollution des mers par les navires, qui établit des normes internationales de contrôle de déversements de substances nocives autres que le pétrole, et renforce les normes actuelles à l'égard des déversements d'hydrocarbures. Le Canada estime qu'il serait possible d'améliorer les moyens d'application de ces normes et il s'emploiera, tant au sein de l'OMCI qu'à la Conférence sur le droit de la mer de 1974, à les renforcer.

La dimension juridique des problèmes écologiques qui se posent le long de la frontière canado-américaine revêt une importance croissante et les efforts du Canada ont porté surtout sur la protection qu'offre le Traité de 1909 sur les eaux limitrophes. C'est ainsi que les autorités canadiennes cherchent actuellement

à faire valoir auprès des autorités américaines la possibilité de lignes d'approvisionnement et de mesures diverses autres que le transport du pétrole par bateau depuis l'oléoduc de l'Alaska jusqu'à Puget Sound. On s'emploie aussi à arrêter des mesures propres à diminuer les risques que le projet envisagé présente pour l'environnement, au cas où il ne serait pas possible d'en arriver à une solution différente. Ces mesures comporteraient, entre autres choses, l'indemnisation immédiate. En 1973, des discussions entre les représentants du Canada et des États-Unis ont visé l'application de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs conformément aux calendriers établis dans cet Accord.

Le Canada cherche également à s'assurer que le projet d'irrigation par la dérivation de Garrison, au Dakota-Nord, ne gâtera pas la qualité de l'eau de la rivière Souris et de la rivière Rouge au détriment de personnes et de propriétés en territoire canadien. Des progrès importants ont également été accomplis dans l'élaboration d'un accord de consultation à l'égard des activités visant à modifier les conditions climatiques.

Les fonctionnaires du Canada et des États-Unis cherchent en outre à diriger et à contrôler les relations écologiques de façon ordonnée au lieu de résoudre simplement les problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent. Des études ont été menées au cours de l'année sur la possibilité d'en venir à un accord-cadre sur le règlement des différends bilatéraux de nature écologique. Les études touchent les questions de la responsabilité des États pour ce qui est des dommages causés à l'environnement, de l'indemni-

sation et du recours à l'injonction, sur le plan international, pour réduire les dommages causés à l'environnement.

Droit spatial

A la session d'avril 1973 du sous-comité juridique du Comité des Nations Unies sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, on s'est presque entendu sur le texte d'un projet de convention, coparrainé par le Canada et la France à la session de 1972 du sous-comité, sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace. Il s'est établi un consensus sur la plupart des points du projet de convention, mais deux questions litigieuses sont demeurées en suspens, à savoir:

- a) si la convention devait renfermer une disposition prévoyant la «révision» formelle de celle-ci après un certain nombre d'années;
- b) si la convention devait obliger les États qui envoient des objets dans l'espace à les «marquer» de leur numéro d'immatriculation international.

A la session annuelle du Comité de l'espace extra-atmosphérique, en juillet, on a convenu d'insérer une clause de révision au projet de convention, mais on n'a pu se mettre d'accord sur la disposition régissant l'immatriculation.

Toutefois, les représentants du Canada ont entamé avec les États intéressés des discussions sur l'élaboration d'une formule de compromis qui, espère-t-on, ralliera l'appui d'un nombre suffisant de pays pour permettre au sous-comité de parvenir à un accord final sur ce point à la session de 1974 et de déposer, par l'entremise du Comité de l'espace extra-atmosphérique, le texte approuvé du projet de con-

vention à la vingt-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale. Si elle est adoptée, la Convention sur l'immatriculation deviendra le quatrième instrument juridique d'ordre international à émaner du Comité de l'espace extra-atmosphérique, et elle constituera une addition utile à ce corps croissant de droit international.

Poursuivant sa collaboration avec la Suède, le Canada a cherché activement en 1973 à faire adopter par la communauté mondiale une déclaration de principes directeurs régissant la télédiffusion directe par satellite. Une initiative menée conjointement par le Canada et la Suède en 1968 a conduit à l'établissement, par l'Assemblée générale, d'un Groupe de travail des satellites de radiodiffusion directe (SRD) au sein du Comité de l'espace extra-atmosphérique.

A sa quatrième session, en juin 1973, le Groupe de travail s'est penché sur le quatrième d'une série de documents de travail sur les SRD: ce document renfermait les dix principes directeurs que le Canada et la Suède proposaient d'incorporer à une déclaration appropriée en vue d'établir un équilibre réaliste entre la protection des droits souverains et la stimulation de cette nouvelle et importante technique.

A cette occasion, le Groupe de travail a également été saisi d'un projet de convention sur les SRD proposé par l'URSS, mais il n'a pu, faute de temps, faire une analyse approfondie de ces deux propositions concurrentielles.

Au cours de sa session ordinaire, en décembre, l'Assemblée générale a donc décidé que le Groupe

de travail tiendrait une cinquième session au début de 1974 afin d'étudier ces propositions et de faire des recommandations précises au sous-comité juridique, et que celui-ci examinerait à son tour l'opportunité d'élaborer des principes régissant l'utilisation des satellites de radiodiffusion directe en vue de conclure un ou plusieurs accords internationaux à sa session de 1974.

Intervention illégale dans l'aviation civile

Le Canada a continué de jouer un rôle de premier plan, tant au niveau national qu'international, dans l'élaboration du droit international touchant les actes d'intervention illégale dans l'aviation civile.

Sur le plan bilatéral, le fait marquant a été la conclusion d'un Accord relatif aux détournements avec Cuba en février 1973. Cet accord a été jugé nécessaire parce que, sans être disposé à adhérer aux conventions multilatérales qui avaient été conclues à cet égard sous l'égide de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le gouvernement cubain avait indiqué son désir de conclure des accords bilatéraux avec les pays intéressés. L'Accord canado-cubain relatif aux détournements d'avions et de navires et à d'autres infractions a été signé à Ottawa le 15 février 1973 à la suite de la visite à Cuba d'une délégation dirigée par le conseiller juridique du ministère des Affaires extérieures au début du même mois. Un protocole d'entente portant sur les mêmes infractions a été signé entre les États-Unis et Cuba à Washington (D.C.) le 15 février 1973; un accord analogue est intervenu entre Cuba et le Mexique le 7 juin 1973.

Ces trois accords bilatéraux, joints à une fouille plus poussée des passagers et des bagages, semblent avoir diminué considérablement le nombre de détournements et les autres actes d'intervention illégale en Amérique du Nord.

Sur le plan multilatéral, le Canada a saisi toutes les occasions qui se sont présentées pour manifester son appui à l'endroit des trois conventions de l'OACI conclues à Tokyo (1963), la Haye (1970) et Montréal (1971), et pour inciter les États qui ne l'avaient pas encore fait à y adhérer. L'adhésion, au cours de la dernière année, de quelque 28 États aux Conventions de La Haye, à celle de Montréal, ou à l'ensemble de ces conventions a certes constitué une source d'encouragement pour le Canada.

Le Canada et les États-Unis cherchent, depuis 1970, à faire adopter une quatrième convention internationale qui créerait un mécanisme international chargé de faire enquête, d'établir la responsabilité et de prendre des «mesures conjointes» (comme la suspension des services aériens) dans le cas des États qui ne respecteraient pas leurs obligations aux termes des trois accords multilatéraux.

Cette initiative a eu peu de succès au début, mais la proposition a été relancée à la suite des nouvelles préoccupations internationales qu'a suscitées le massacre survenu à l'aéroport de Lod. L'OACI a créé un sous-comité juridique spécial pour examiner la question; au terme de ses délibérations, cet organe a recommandé la convocation d'une assemblée extraordinaire de l'OACI pour étudier les propositions (d'esprit analogue à

l'initiative canado-américaine) tendant à modifier la Constitution de l'OACI (Convention de Chicago de 1944). L'Assemblée extraordinaire s'est réunie à Rome du 28 août au 21 septembre 1973, conjointement avec une conférence diplomatique qui a examiné les propositions touchant l'élaboration d'une nouvelle convention internationale et les propositions d'amendement des Conventions de La Haye et de Montréal.

Eri se rendant à Rome, la délégation du Canada était disposée à appuyer toute proposition pratique qui renforcerait les moyens d'action de l'OACI et lui permettrait d'enquêter, de faire rapport et de prendre rapidement des mesures efficaces à l'égard de tout acte illicite, commis par des personnes ou des États, qui compromet la sécurité de l'aviation civile internationale.

Aucune des diverses propositions n'a hélas reçu l'appui nécessaire pour qu'on puisse modifier les conventions existantes ou en adopter une nouvelle et aucun progrès marquant n'a été accompli à Rome. Plusieurs États hésitent, en effet, à accepter des mesures internationales concrètes visant à contrôler les détournements et autres délits connexes perpétrés pour des raisons politiques.

Terrorisme international

Du 16 juillet au 11 août 1973, le Canada a participé à la première réunion du Comité spécial sur le terrorisme international; créé en conformité de la résolution 3034 de la vingt-septième session de l'Assemblée générale, ce Comité comprend 35 membres.

La délégation canadienne a demandé instamment au Comité spécial d'étudier diverses mesures spécifiques proposées en vue de combattre le terrorisme, y compris l'élaboration d'une convention internationale additionnelle pour la prévention d'actes de terrorisme précis qui ne sont pas visés par les conventions actuelles, comme les trois conventions de l'OACI relatives à l'intervention illégale dans l'aviation civile internationale et ce qui était alors le projet de convention sur la protection des diplomates.

Hélas, plusieurs membres ont insisté pour que le Comité spécial examine les causes sous-jacentes du terrorisme international et fasse rapport à l'Assemblée générale avant de chercher à élaborer des mesures juridiques additionnelles visant à lutter contre ce phénomène insidieux. Ainsi, la session s'est terminée sans qu'on ait pu se mettre d'accord sur des recommandations précises concernant les mesures qui pourraient être prises par la communauté internationale.

Au cours des dernières années, les crimes perpétrés contre les personnes bénéficiant de la protection internationale, et notamment l'enlèvement des diplomates, ont été la source d'une grave préoccupation pour la communauté internationale. Comme ces actes risquent de compromettre sérieusement le maintien des relations internationales normales, l'Assemblée générale a demandé en 1972 à la Commission du droit international de rédiger un «Projet d'articles sur la prévention et la répression des infractions commises contre des agents diplomatiques et d'autres personnes ayant droit à une protection internationale».

La Sixième Commission (juridique) de l'Assemblée générale a été saisie du projet d'articles en 1973. La délégation canadienne a participé activement aux délibérations dont l'issue a été positive. Le 14 décembre 1973, saisie du rapport de la Sixième Commission, l'Assemblée générale a adopté la Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes bénéficiant de la protection internationale, y compris les agents diplomatiques. La convention se conforme étroitement à l'esprit des Conventions connexes de La Haye et de Montréal en ce qu'elle oblige chaque État signataire à extraditer toute personne accusée d'infractions découvertes sur son territoire ou à la livrer aux poursuites judiciaires. Toutefois, à l'encontre de ces deux conventions relatives à la piraterie aérienne, elle incorpore, en des termes qui, à la suite de délibérations difficiles, sont considérés comme généralement acceptables, le droit des peuples à l'autodétermination et le concept latino-américain de l'asile. Si elle est appliquée à l'échelle internationale, la nouvelle convention aura pour effet de fermer les refuges qui s'offrent aux terroristes internationaux et de les dissuader à l'avenir.

Droit humanitaire international en période de conflit armé

Le Bureau des affaires juridiques, en étroite collaboration avec le Cabinet du juge-avocat général du ministère de la Défense nationale, a continué de travailler activement en 1973 aux préparatifs de la première session de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit humanitaire applicable dans les conflits armés, qui se tiendra à Genève du 19 février au

29 mars 1974. La Conférence, convoquée par le Conseil fédéral suisse, accueillera les délégations des États parties aux Conventions de Genève de 1949 pour la protection des victimes de guerre. On s'attend également à ce que plus de 20 organismes non gouvernementaux et un certain nombre de mouvements de libération nationale assistent à la Conférence à titre d'observateurs.

Au cours des réunions d'experts gouvernementaux d'États choisis, tenues en janvier et en mars 1973, les juristes canadiens du droit international ont aidé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à parachever les deux projets de Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949. Ces deux projets seront à la base des discussions de la Conférence diplomatique de Genève et leur adoption devrait permettre au droit humanitaire, en période de conflits armés, de refléter plus fidèlement les réalités des méthodes et des matériels de guerre modernes et d'offrir une protection accrue aux civils qui sont victimes de ces conflits.

Définition de l'agression

Il y a plus de cinquante ans, depuis que la Société des Nations s'est pour la première fois penchée sur la question, que la communauté internationale cherche à définir l'agression d'une façon généralement acceptable. En 1967, l'Assemblée générale a créé un Comité spécial de 35 membres — dont le Canada — pour la question de la définition de l'agression.

A sa session de 1973, le Comité spécial a failli se mettre d'accord sur une définition «globale» qui, sans empiéter sur le pouvoir discrétionnaire général du Conseil de sécurité, servirait de point de repère au Conseil lorsqu'il s'agirait de déterminer si, dans des circonstances précises, le recours à la force par certains États constitue un acte d'agression en violation de la Charte des Nations Unies.

Dans son rapport, le Comité spécial note avec satisfaction les progrès réalisés en 1973, et se dit confiant que ceux-ci devraient lui permettre d'élaborer une définition généralement acceptable à sa session de 1974.

Entreprises multinationales

A la suite d'une initiative prise par le Canada en 1972, l'Assemblée générale a confié à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) la question de la réglementation et du contrôle des entreprises multinationales. Comme première étape de son étude, la Commission a prié le Secrétaire général de diffuser parmi les États membres un questionnaire touchant: a) les problèmes soulevés par les relations avec les entreprises internationales; b) les politiques adoptées pour la solution de ces problèmes; c) la mesure dans laquelle ces problèmes pourraient être réglés par des mesures d'ordre juridique et d) les suggestions susceptibles d'aider la Commission à continuer son travail sur la question.

Ce questionnaire a été diffusé dans les secteurs public et privé. Par la suite, le Bureau des affaires juridiques a entrepris de coordonner la réponse du Canada à une demande de la CNUDCI à cet égard. Le gros de ce travail a été terminé en 1973.

Charte des Nations Unies sur les droits et les devoirs économiques des États

En mai 1972, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) décidait d'établir un Groupe de travail formé des représentants gouvernementaux de 40 États membres et lui confiait l'élaboration d'un projet de charte sur les droits et les devoirs économiques des États. En 1973, les représentants du Canada ont participé activement aux délibérations de ce Groupe de travail tendant à la rédaction d'un projet de caractère universel, c'est-à-dire pouvant s'appliquer à tous les États et conforme aux principes énoncés dans la charte des Nations Unies. Le Groupe de travail s'est réuni deux fois en 1973. Au cours de l'automne, la vingt-huitième session de l'Assemblée générale de l'ONU l'autorisait à tenir deux autres réunions en 1974 et lui demandait de soumettre un projet définitif pouvant être étudié et adopté par la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies durant l'automne de 1974.

On a envisagé les grandes questions suivantes parmi celles dont la charte pourrait faire état: la souveraineté permanente sur les richesses naturelles, le contrôle des entreprises multinationales et des investissements étrangers en général, les questions connexes du droit de nationalisation et de l'obligation de réparer les dommages, la non-discrimination dans les échanges commerciaux et la formation de groupes de producteurs et de consommateurs de produits de base et de res-

sources. On s'est penché aussi sur le caractère juridique de la charte envisagée en se demandant si elle devait se présenter comme un traité ou comme une déclaration adoptée par voie de résolution à l'Assemblée générale.

Propriété des terres par les étrangers

La Conférence des premiers ministres tenue en mai 1973 créait un Comité fédéral-provincial de hauts fonctionnaires chargés d'étudier les éléments constitutionnels et autres de la propriété des terres par les étrangers et autres non-résidents. Le Comité a eu ses premières réunions à l'automne de 1973. Le Bureau des affaires juridiques a participé aux discussions interministérielles ayant pour objet de formuler la position fédérale à adopter; un agent du Bureau était membre de la délégation fédérale au Comité. Une des principales préoccupations du Bureau a été de veiller à ce que les mesures envisagées par le gouvernement fédéral ou par les gouvernements provinciaux dans ce secteur n'aillent pas à l'encontre des obligations internationales du Canada ou des engagements que le pays peut avoir contractés par traité.

A la fin de 1973 le Comité fédéral-provincial n'avait pas encore terminé son travail.

III Coordination de la politique étrangère

Le Comité interministériel sur les relations extérieures

Le Comité interministériel sur les relations extérieures se compose des membres suivants: le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures (président); le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce et le sous-ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration; le président de l'Agence canadienne de développement international; le secrétaire du Conseil privé; le secrétaire du Conseil du Trésor; et, nominativement, le sous-ministre des Travaux publics. Créé en mai 1970, il conseille le gouvernement par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sur la formulation des politiques, l'harmonisation des programmes par pays, l'affectation des ressources, la conduite des opérations à l'étranger, la nomination des chefs de mission, la gestion des services de soutien et la gestion du personnel en service à l'étranger.

En approuvant le deuxième rapport de l'ICER le 31 juillet 1973, le gouvernement a manifesté le désir de poursuivre, par l'intermédiaire de cet organisme et de son sous-comité, le Comité de gestion du personnel (CGP), ses efforts visant à renforcer le service extérieur, à en améliorer l'efficacité et à intégrer les opérations à l'extérieur dans la mesure qui puisse contribuer le plus sûrement à la réalisation des objectifs nationaux. On a réaffirmé les sept principes de la coordination, qui doivent notamment servir à évaluer toutes les nouvelles propositions visant à la création de «services internationaux» au sein des ministères. L'autorité et les responsabilités

des chefs de mission ont été définies avec plus de précision qu'auparavant. Il a été décidé que l'on utiliserait des études de politique en vue de réaliser une coordination générale des lignes de conduite et une meilleure affectation des ressources. On a amélioré la méthode de répartition des ressources en services de soutien. Le CGP devait poursuivre l'élaboration de règles et pratiques coordonnées, et éventuellement communes, dans le domaine de la gestion du personnel, en accordant une attention particulière à la classification, aux programmes de mobilité du personnel, à la planification de la main-d'œuvre et au recrutement, afin de favoriser une utilisation plus rationnelle des ressources en personnel du gouvernement pour les opérations à l'étranger. Enfin, l'ICER devait évaluer périodiquement la nécessité et la possibilité d'adopter de nouvelles mesures d'intégration structurelle qui permettraient de réaliser les grands objectifs gouvernementaux.

Voici les principales activités de l'année:

Programmes par pays

Le système de programmation par pays a été mis au point afin de faciliter la gestion des programmes, la coordination de la politique et la répartition des ressources. Au début de 1973, on a procédé à l'étude du programme et des ressources nécessaires pour chaque pays auprès duquel le Canada est représenté. On a examiné les lignes de conduite et les priorités du Ministère, ainsi que l'affectation des ressources dans les prévisions budgétaires de l'année financière 1974-1975.

Il a été reconnu que le système de programmation par pays fonctionnait de façon satisfaisante et aucun changement important n'a donc été effectué à l'approche des travaux de programmation à réaliser au cours des mois d'hiver de 1973-1974. On a introduit une nouvelle méthode grâce à laquelle les missions prennent connaissance, avant la mise en œuvre du programme annuel, de toute modification sensible des objectifs ou des intérêts du Ministère qui n'aurait pas encore été portée à leur attention mais qui doit se refléter dans le programme du pays. Faute de temps, cette information n'a pu être envoyée qu'à certaines missions, mais si l'expérience se révèle satisfaisante, ce système trouvera une application croissante lors des prochains cycles de programmation par pays.

Les «études de politique» envisagées ont reçu une attention soutenue et les ministères demeurent intéressés à l'exécution de ces études en profondeur de pays choisis.

Structure de la gestion intégrée

Au cours de l'hiver 1973-1974, on a effectué une étude complète des diverses formes d'organisation susceptibles d'assurer la gestion efficace des relations extérieures du gouvernement. Aux fins d'analyse, les diverses options ont été groupées en trois grandes catégories: retour à une structure non intégrée par rapport à la forme actuelle de l'ICER; intégration fonctionnelle; unification (intégration structurelle). L'intégration fonctionnelle est de fait la formule retenue par le gouvernement en 1970 et en voie d'application et de perfectionnement. Après une étude approfondie sur le plan interministériel, l'ICER a pu constater que, de

l'avis général, l'intégration fonctionnelle demeure, parmi les trois options, celle qui comporte le plus d'avantages et qui mérite d'être poursuivie; cette forme d'intégration avait déjà produit d'intéressants résultats dans la voie d'une solution aux problèmes identifiés par le gouvernement et elle devrait continuer de remplir cette fonction avec succès.

Gestion du personnel

La principale réalisation dans ce secteur a été la formulation de critères touchant le choix du chef de mission dans le cas de presque toutes les missions. Ces critères ont pu être appliqués à l'égard des nominations aux postes pourvus en 1974. En outre, il y a eu consolidation et perfectionnement des pratiques concernant la mobilité dans la fonction publique, la classification, le recrutement et la coordination des affectations.

Relations fédérales-provinciales

Il était tout à fait normal que, par suite des progrès réalisés depuis la Seconde Guerre mondiale dans le domaine des transports et des communications, les provinces en viennent à s'intéresser de plus en plus à la dimension internationale des questions intérieures de leur ressort, d'autant plus que presque toutes comportent maintenant des prolongements internationaux. Par l'entremise surtout de la Direction de la coordination fédérale-provinciale, le Ministère s'efforce de mettre en place des mécanismes assurant le respect des intérêts internationaux des provinces d'une façon qui soit compatible avec le principe de la

compétence exclusive du gouvernement fédéral dans la conduite des relations internationales.

Ainsi, la Direction de la coordination fédérale-provinciale cherche à coordonner l'activité d'autres directions du Ministère, des missions du Canada à l'étranger et d'autres ministères et organismes fédéraux afin que la présence internationale du Canada manifeste pleinement le caractère fédératif de notre pays. D'autre part, elle s'applique à entretenir des rapports réguliers et étroits avec les cadres supérieurs des différents gouvernements provinciaux afin de se tenir au courant des objectifs et des politiques que ceux-ci élaborent relativement aux questions internationales qui les intéressent. Elle continue d'ailleurs à perfectionner les modalités de cette consultation permanente avec les provinces sur les nombreux aspects de l'activité internationale qui intéressent aussi bien le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux.

La Direction a élargi par ailleurs la gamme des services qu'elle offre aux provinces. C'est ainsi qu'elle a mis le réseau des missions du Canada à l'étranger et son important système de télécommunications au service des hauts fonctionnaires provinciaux. Elle organise et coordonne les visites (une centaine en 1973) de plus en plus nombreuses des fonctionnaires provinciaux à l'étranger et celles de leurs homologues étrangers dans les différentes provinces. Elle facilite les communications entre les provinces et les gouvernements étrangers selon les règles de la pratique internationale. Elle

poursuit enfin l'élaboration d'un système de diffusion qui lui permettra de distribuer régulièrement aux provinces toutes sortes de renseignements et de documents sur les aspects internationaux des questions qui sont de leur ressort.

Des progrès marqués ont été réalisés en 1973 au chapitre des modalités d'une représentation accrue des hauts fonctionnaires provinciaux au sein des diverses délégations du Canada sur la scène internationale. C'est ainsi qu'en 1973 le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rencontré les ministres de l'Éducation pour discuter avec eux du rôle que les provinces pourraient assumer au sein d'organismes internationaux qui œuvrent dans ce domaine. La représentation des provinces au sein des délégations du Canada qui participent à des conférences internationales sur l'éducation a augmenté considérablement depuis lors, et il arrive fréquemment que ce soit maintenant de hauts fonctionnaires provinciaux qui dirigent les délégations du Canada à de telles conférences. Des représentants des provinces font également partie des délégations de plus en plus nombreuses qui participent à des conférences internationales sur bien d'autres sujets. De surcroît, une entente est intervenue en 1973 en vue de permettre aux provinces de conclure avec l'Allemagne de l'Ouest et la Belgique des accords en vue d'échanges scientifiques. Enfin, l'habitude s'est maintenue de consulter régulièrement les provinces sur la position du Canada à l'égard d'ententes internationales dans les domaines qui sont de leur compétence.

IV Services offerts aux Canadiens

Relations avec les universités

C'est au Bureau des Affaires publiques qu'il incombe de coordonner et d'encourager les relations du Ministère avec le corps universitaire canadien, ainsi qu'avec les organisations qui s'intéressent à l'étude et à la discussion des relations internationales et à l'élaboration de la politique étrangère du Canada. L'objectif est d'établir et de développer une voie de communication entre les fonctionnaires chargés de l'application de la politique étrangère et les universitaires qu'intéressent les nombreuses questions d'analyse politique et de relations internationales.

En pratique, cela consiste à intensifier les échanges d'idées entre le gouvernement et le corps universitaire. Dans certains cas, on a donc envoyé des agents du service extérieur dans le monde universitaire; dans d'autres, des universitaires versés en politique étrangère ont prêté leur concours au Ministère.

Diplomates en résidence

Le programme des diplomates en résidence, en vertu duquel des agents du Ministère sont détachés auprès d'universités canadiennes, a été l'un des modes d'échange instaurés. Dans le cadre de ce programme, les agents sont libérés de leurs tâches au Ministère pendant une année universitaire complète et détachés auprès d'une faculté ou d'un département universitaire. Ils consacrent leur temps à la recherche, à l'enseignement, à la rédaction, à la tenue de colloques et de consultations dans le domaine des relations internationales, conformément aux dispositions prises avec l'univer-

sité d'accueil. De deux agents que l'on a affectés au départ à ce programme, le nombre est passé à trois en 1972. En 1973, seulement deux agents seniors du Ministère purent être affectés, l'un à l'Université Dalhousie et l'autre à l'Université de Montréal. Trois autres ont été désignés pour 1974 et on projette d'augmenter ce nombre à cinq dès 1975.

Programme de conférences

Le programme de conférences du Ministère offre un autre moyen de liaison entre le gouvernement et le corps universitaire. Des agents du service extérieur sont invités à s'adresser à des auditoires universitaires et à d'autres groupes intéressés, à assister à des conférences sur la politique étrangère et à participer à des colloques touchant les affaires internationales. Plus de 60 agents ont ainsi accepté en 1973 un ou plusieurs engagements à visiter des universités ou d'autres centres d'études, à travers le Canada.

Professeurs invités au Ministère

Pour encourager les universitaires à communiquer aux autorités certains résultats de leurs analyses en matière de politique étrangère, le Ministère invite des professeurs à prononcer des causeries et à diriger conjointement des colloques à Ottawa. Les thèmes de discussion varient des problèmes de politique étrangère aux aspects théoriques des relations internationales. On a déjà discuté de sujets tels que «Les Affaires extérieures et le Parlement», «La prédiction des tendances de la politique étrangère», «L'approche au développement», «L'Évolution des modes d'élaboration des politiques», «La politique au Québec, suite aux élections du 29 octobre», et

«La stratégie dans la négociation multilatérale relative au commerce international». Les domaines d'étude englobent aussi l'environnement, l'économie internationale, la technologie et l'énergie. En 1973, une dizaine de ces colloques ont été tenus à Ottawa.

Le Ministère étudie la possibilité de recourir à un genre de séminaire qui permettrait aux universitaires de travailler pendant une semaine ou deux dans une de ses directions. On a déjà mis cette idée en pratique pour de plus longues périodes de temps. De façon à maintenir un contact plus étroit avec la communauté universitaire et obtenir les services d'experts, le Ministère engage sur une base temporaire certains professeurs auxquels il confie des tâches de recherche particulières. Ainsi, en 1972-73, le Ministère s'est assuré les services d'un expert en sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal pour une tâche spéciale à remplir dans son Groupe d'analyse politique, et l'on a également affecté un professeur de droit au Bureau des Affaires juridiques. En 1973-74, un autre expert en sciences politiques, cette fois-ci de l'Université Carleton, s'est joint au Groupe d'analyse politique pour une période d'un an. Pendant l'année scolaire 1972-73, un spécialiste des affaires de l'Asie de l'Est, le professeur William Saywell de l'Université de Toronto, s'est joint au personnel de l'ambassade du Canada à Pékin pour une année, et un autre sinologue, M. Brian Evans, de l'Université de l'Alberta, l'a remplacé en 1973-74. D'autres professeurs dans diverses disciplines seront probablement invités à passer un certain temps à l'administration centrale d'Ottawa

ou dans nos missions à l'étranger. Une formule qui serait également à envisager comporterait l'échange d'un agent du service extérieur avec un professeur ou un diplômé d'université, de façon telle que l'agent puisse passer une année dans une université donnée.

Des historiens et adjoints à la recherche sont aussi engagés sous contrat à la Direction historique du Ministère où ils collaborent à la publication des documents de la série *Relations extérieures du Canada*. On a également passé d'autres contrats de recherches pour la préparation d'études spéciales. Un de ces contrats avait pour objet l'examen de la politique soviétique par rapport au projet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe; un autre avait trait aux activités des sociétés multinationales et leur rapport avec la politique étrangère du Canada; et un dernier avait trait au développement des organismes régionaux en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

Colloques et conférences

Le Ministère collabore à l'organisation de colloques et de conférences à Ottawa et à travers le Canada. Des rencontres de consultation ont lieu à Ottawa au cours desquelles les universitaires participent avec les hauts fonctionnaires du Ministère à la discussion des thèmes de politique étrangère. Le Ministère coopère aussi à l'organisation de réunions et de conférences tenues par des universités et des centres d'études internationales en participant à la préparation des programmes, en fournissant des participants du Ministère et en payant certaines dépenses engagées par les universités et les professeurs en cause. En 1973, ce genre d'assis-

tance a été accordée aux organisateurs du IX^e Congrès mondial de Science politique qui s'est tenu à l'Université Sir George Williams à Montréal; à l'Association canadienne des études africaines, qui a tenu une conférence à l'Université Dalhousie à Halifax; et au Club de Relations internationales, qui a tenu son vingt-sixième Congrès annuel à Montréal.

En outre, le Ministère s'est penché sur la question des subventions à accorder aux universités et aux centres d'études internationales pour aider la recherche avancée dans le domaine des rapports internationaux. En 1972, le gouvernement a approuvé l'octroi d'une subvention spéciale de \$400.000 afin de créer un Centre d'études asiatiques à Vancouver, confirmant ainsi son appui aux centres d'études sur l'Asie et le Pacifique établis par les universités canadiennes.

Affaires culturelles

Le programme des relations culturelles avec d'autres pays, dont l'administration relève de la direction des Affaires culturelles du Ministère, s'est constamment développé depuis ses modestes débuts en 1964, au point où il est maintenant devenu l'une des activités principales de la direction.

Au sein de la direction, l'élaboration et la réalisation des programmes d'échanges culturels à l'appui des objectifs de politique étrangère du gouvernement se répartissent entre quatre sections: Échanges artistiques, Élaboration des programmes, Échanges d'universitaires et de jeunes, UNESCO. A l'étranger, l'exécution des programmes incombe surtout aux conseillers culturels de nos missions diplomatiques à Bruxelles, Londres, Mexico, Paris

et Washington (d'autres seront bientôt affectés à Bonn, à Brasilia et à Rome), et dans d'autres villes, aux agents chargés, entre autres fonctions, des affaires culturelles.

Une responsabilité particulière est assumée par le Centre culturel canadien de Paris; établi en 1970, financé et doté en personnel par le Ministère, il révèle par la diversité de sa programmation (concerts, conférences, soirées littéraires, représentations cinématographiques, expositions d'œuvres d'art, et ainsi de suite) de nombreux aspects de la vie culturelle canadienne. Il fournit aussi un important service d'orientation aux étudiants canadiens qui se trouvent en France.

Un centre culturel et d'information de moindre envergure a été ouvert à Bruxelles. La galerie d'art du haut-commissariat du Canada à Londres, ouverte au public depuis quatre ans, se transforme aussi dans ce sens.

La Fondation canadienne à Rome, présidée par notre ambassadeur en Italie, a offert au compositeur Serge Garant, au peintre Claude Tousignant, et à William Shea, spécialiste de Galilée, d'importantes bourses d'études et de perfectionnement d'un an en Italie. Elle a aussi parrainé les concerts donnés à Rome et à Venise par l'Orchestre du Centre national des Arts au cours de sa tournée européenne.

Élaboration des programmes

Le Canada est partie à des accords culturels avec les trois pays suivants: la Belgique, la France et l'Italie. Il est aussi partie à un accord-cadre d'échanges généraux avec l'URSS qui renferme un certain nombre d'articles portant sur les questions culturelles. Cette section est

chargée de l'élaboration des programmes avec ces pays de même qu'avec d'autres dans le cadre de relations culturelles moins formelles. Ces rapports s'établissent au moyen du mécanisme officiel d'une commission mixte, comme celle de la France et du Canada qui s'est réunie à Ottawa en avril, ainsi que par les voies diplomatiques normales. Des programmes sont en cours avec la Belgique, la Chine, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Mexique, les Pays-Bas, la Suisse et l'URSS. A l'occasion, des activités et des échanges sont organisés avec d'autres pays.

Cette section est également chargée de l'administration du programme ministériel d'échanges de personnalités qui appartiennent au monde culturel. En 1973, le programme comprenait de nouveau la visite de six diplômés de l'École nationale d'administration de France, lesquels, outre des séances de documentation à Ottawa, eurent l'occasion de voir le Canada d'un océan à l'autre. Cette visite s'est faite en échange des trois places que l'École réservait aux Canadiens désireux d'y poursuivre des études d'un an. La Section a aussi organisé une série de récitals à travers le Canada où s'est produit le poète soviétique Yevgeny Yevtushenko dans le cadre d'un premier échange d'écrivains entre l'URSS et le Canada.

En outre, un accord a été négocié avec la Chine aux termes duquel on procédera à un échange annuel de 20 étudiants. Comme la section est chargée des relations scientifiques qui découlent de l'Accord culturel entre le Canada et la France, elle a coordonné les plans d'un échange de missions en matière d'agriculture, de santé et de bien-être social, de communications, d'énergie et d'envi-

ronnement, afin de déterminer, dans chaque cas, les domaines où la coopération était possible. Le Conseil national de recherches a continué d'administrer, au nom du Ministère, un petit programme de subventions accordées aux chercheurs français se trouvant au Canada.

Échanges artistiques

La section des Échanges artistiques est chargée de tournées faites à l'étranger par des troupes et des artistes canadiens, des expositions d'art, des semaines culturelles, des expositions de livres et d'autres encore.

Des fonds accrus ont permis à des troupes canadiennes de visiter d'autres pays. En 1973, douze groupes recevaient des subventions pour faciliter leurs déplacements à l'étranger: *Stratford National Theatre* (Danemark, Hollande, Pologne, URSS), *Coad Canada Puppets* (Brésil), *Factory Theatre Lab* (Grande-Bretagne), La Compagnie des Deux Chaises (France), *The Moving Theatre* (Allemagne), *Anna Wyman Dance Theatre* (Allemagne), *Lyric Arts Trio* (France, Irlande), le Quatuor Orford (France), le Jazz libre du Québec (Italie et Suisse), *Purcell String Quartet* (Grande-Bretagne), l'Orchestre du Centre national des Arts (France, Grande-Bretagne, Italie, Pologne, URSS), l'Orchestre de chambre de McGill (Suisse).

On a exposé dans 17 pays des collections permanentes d'art graphique canadien du Ministère. Ce dernier ayant depuis fait d'autres acquisitions, on pourra bientôt en montrer huit à dix collections à l'étranger.

Outre ses collections itinérantes, le Ministère, de concert avec le Conseil des Arts du Canada, a subventionné «Trajectoires

1973», exposition importante d'art contemporain canadien qui eut lieu à Paris où elle remporta un grand succès. Au Centre culturel de Paris, on a pu admirer les œuvres de Guido Molinari (sérigraphies), l'exposition *Canadian West Coast Hennetics* et les plus récents tableaux de Claude Tousignant. Les Centres culturels de Paris, de Bruxelles et de Londres organisent régulièrement des expositions d'œuvres d'artistes canadiens en collaboration avec la Galerie nationale ou d'autres galeries et musées du Canada.

Le programme de diffusion des livres sur le Canada ou d'auteurs canadiens auprès des bibliothèques nationales ou universitaires à l'étranger s'est poursuivi. Quarante-trois collections, comptant chacune en moyenne 150 ouvrages français et anglais soigneusement choisis, furent offertes à ces institutions dans 38 pays. On veut ainsi doter chaque bénéficiaire d'une bonne collection de livres canadiens au moyen de dons annuels échelonnés sur une période de cinq ans. Des dons spéciaux sont faits de temps à autre à une université qui donne un cours sur un aspect particulier de la vie canadienne. Le Ministère a continué de collaborer avec le Conseil des Arts du Canada pour distribuer à l'étranger les livres achetés par le Conseil dans le cadre de son programme d'assistance aux éditeurs canadiens. Les représentants des associations d'éditeurs canadiens ont de nouveau reçu du Ministère des subventions qui facilitèrent leur participation aux grandes expositions de livres tenues annuellement dans des centres importants tels que Bruxelles et Francfort.



Des adolescents canadiens et camerounais travaillent ensemble à un projet agricole en Afrique dans le cadre d'un programme d'échange pour la jeunesse.

Une jeune Canadienne travaillant dans une coopérative mexicaine d'artisanat rural.



Échanges d'universitaires et de jeunes

La participation accrue du Canada aux activités universitaires et éducatives à l'étranger reflète un intérêt en plein éveil. Nos universités étendent continuellement leurs relations avec leurs homologues dans d'autres parties du monde et un plus grand nombre de savants canadiens sont invités comme conférenciers à l'étranger. Les échanges d'universitaires sont de plus en plus assurés sur un plan individuel. Au fur et à mesure que les problèmes d'éducation se compliquent, on s'emploie davantage à y trouver des solutions au niveau international. Cette section facilite la participation des autorités et des particuliers canadiens aux réunions internationales s'attachant aux divers aspects de l'éducation. A cette fin, le Ministère continue d'assurer la participation canadienne à certaines organisations comme le Comité de l'éducation de l'OCDE, l'UNESCO et les institutions du Commonwealth, et il coordonne la participation canadienne aux réunions d'experts, de groupes de travail et aux conférences officielles tenues sous leurs auspices. Citons par exemple la Conférence de l'OCDE sur l'éducation post-secondaire tenue à Paris en juin. Des experts canadiens préparent aussi, en consultation avec le Secrétariat de l'OCDE, une étude sur les politiques de l'éducation au Canada. En outre, la Section assure la liaison avec d'autres gouvernements et organismes, comme le Conseil des ministres de l'Éducation, l'Association des universités et collèges du Canada et les organes privés s'occupant d'éducation.

Une autre fonction importante est la coordination des programmes réciproques de bourses avec un

certain nombre de pays, dont l'Allemagne, la Belgique, la Chine, la Finlande, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Suisse et l'URSS, ainsi que les programmes de bourses d'études du Commonwealth et de l'OTAN. Dans le cadre de ces programmes bilatéraux et multilatéraux, environ 300 bourses d'études et de recherches furent accordées en 1973. Le programme est réalisé en étroite collaboration avec le Conseil des Arts du Canada, l'Association des universités et collèges du Canada et la Société royale du Canada. En outre, plus de 20 professeurs d'universités canadiennes invités à enseigner dans des universités étrangères reçoivent des subventions de déplacement du Ministère. Ce dernier en fit autant pour permettre à environ le même nombre de

jeunes moniteurs anglophones de se rendre en France dans le cadre d'un programme d'échanges avec ce pays selon lequel de jeunes étudiants s'enseignent respectivement leurs langues dans le cadre de leur programme régulier d'études.

Le Ministère coordonne l'exécution des programmes d'échanges de jeunes entre le Canada et d'autres pays qui relèvent du Secrétariat d'État. Le programme «Contact Canada» permet à 300 jeunes Canadiens de passer trois semaines dans un certain nombre de pays qui envoient au Canada le même nombre de jeunes. Le programme d'été amorcé depuis quelques années avec l'Allemagne, sous les auspices de la *Canada-Germany Friendship Society*, s'est poursuivi, permet-

Dans le cadre du programme d'échange de l'ACDI, des enseignants canadiens oeuvrent dans de nombreux pays. Voici John Bratt, enseignant dans un atelier de l'Institut polytechnique de la Barbade. (Photo ACDI)



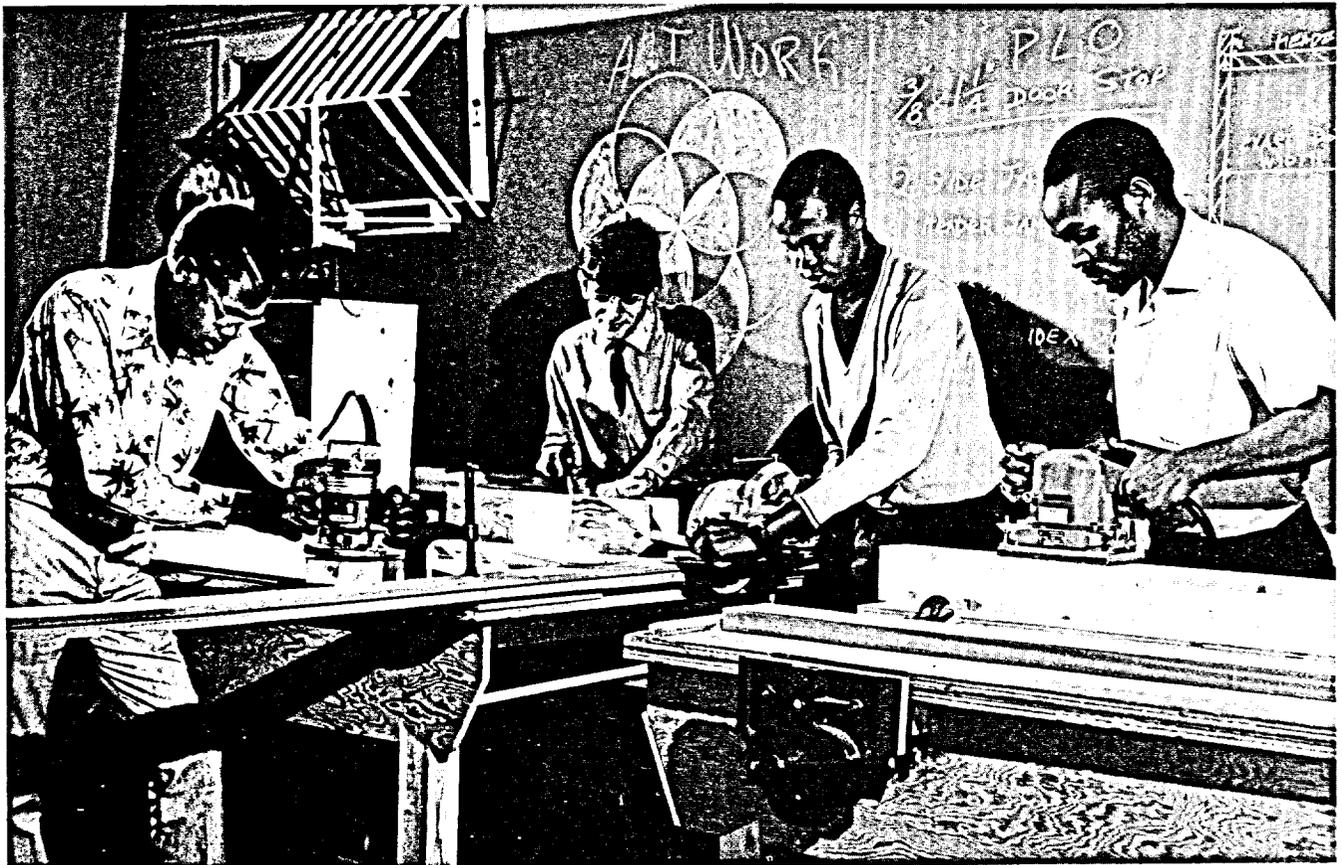
tant à une cinquantaine de jeunes Allemands de passer leurs vacances au Canada et d'y travailler en même temps. Un important programme, qui prévoit l'échange d'une quinzaine de jeunes techniciens et spécialistes, a été lancé avec le Mexique, conformément à un accord signé lors de la visite du président Echeverria au Canada. Ce programme permet à des Canadiens et des Mexicains âgés de 18 à 30 ans d'acquérir une expérience pratique de l'exercice de leur profession dans un autre pays.

UNESCO

Le Ministère coordonne la participation du Canada à l'œuvre de l'UNESCO. Les domaines d'activités de cet organisme, qui englobent les sciences naturelles et sociales, l'éducation et la culture, suscitent l'intérêt de nombreux ministères et organismes canadiens, tant fédéraux que provinciaux, des institutions d'enseignement et de nombreuses organisations privées. Le Ministère collabore étroitement avec la Commission canadienne pour l'UNESCO et le directeur des Affaires culturelles du Ministère est membre du Comité exécutif de la Commission. Le membre canadien du Conseil exécutif de

l'UNESCO, M. Napoléon LeBlanc, et le délégué permanent du Canada à Paris assurent la liaison entre ces autorités canadiennes et le Secrétariat de l'UNESCO afin que l'Organisation puisse pleinement bénéficier de la compétence et de l'expérience canadiennes et que les organismes canadiens intéressés soient bien renseignés sur les questions qui les concernent.

Des étudiants kényens dans l'atelier de menuiserie du Mohawk College of Applied Arts and Technology de Hamilton en Ontario. (Bochsler Studios Ltd.)



Quant aux sciences naturelles, le Canada participe activement à la Commission océanographique internationale, au programme de l'Homme et de la Biosphère ainsi qu'à la Décennie hydrologique internationale, qui s'est depuis transformée en Programme hydrologique international. Le Canada collabore aussi aux travaux de l'UNISIST tout en jugeant qu'il faudrait élaborer des méthodes et fixer des objectifs précis pour cet organisme.

Dans le domaine culturel, le Canada, tout en coopérant à un certain nombre de services assurés par l'UNESCO, a préconisé tout de même que le programme gagnerait à être considérablement modifié en ce qui concerne les trois concepts d'*identité culturelle*, de *communications culturelles* et de *politique culturelle*. Le Canada s'est dit intéressé à l'étude des effets culturels des media modernes; il continue de sanctionner et d'appuyer l'utilisation des sciences sociales pour une meilleure compréhension du comportement humain et une prospective plus juste des tendances dans la nature et l'interaction des sociétés, et ce, dans le but d'aider l'UNESCO à résoudre des problèmes importants dans le monde.

Dans le domaine de l'éducation, certaines questions suscitent l'intérêt du Canada, y compris les problèmes de l'enseignement supérieur. A cet égard, une délégation d'observateurs représentant les autorités fédérales et provinciales, sous la direction de M. Jean-Louis Gagnon, ambassadeur et délégué permanent auprès de l'UNESCO, a assisté à la Deuxième Conférence des ministres de l'Éducation des États-membres européens, qui s'est tenue à Bucarest du 26 novembre au 3 décembre 1973.

Direction historique

Les professeurs d'université sous contrat avec le Ministère à titre d'historiens ont poursuivi la révision des archives diplomatiques de base du Gouvernement, en voie de publication sous le titre *Documents relatifs aux relations extérieures du Canada*. Les documents rassemblés dans les six volumes déjà parus s'étendent jusqu'à 1939. Le travail sur les documents des années de guerre et des premières années d'après-guerre progresse rapidement.

Dans la mesure du possible, on continue à permettre aux chercheurs de consulter, sous surveillance, les archives constituées par le Ministère après la Seconde Guerre mondiale; de plus, des tables rondes sur des sujets d'actualité qui intéressent les universitaires et d'autres chercheurs se tiennent régulièrement avec la participation de fonctionnaires du Ministère. Ces rencontres se sont avérées profitables car tout en permettant aux universitaires d'être mieux renseignés au sujet des événements récents qui

*Grâce à l'UNESCO, le service radio d'éducation rurale au Sénégal aide à maintenir les communications entre les fonctionnaires gouvernementaux et les citoyens.
(Photo UNESCO — de Decker)*



influent sur la politique extérieure du Canada, elles constituent pour les fonctionnaires du Ministère une occasion de connaître les opinions d'autorités compétentes dans le secteur privé.

A la suite de projets pilotes réalisés l'an dernier, des universitaires et des journalistes participent maintenant de façon régulière à des projets historiques dans le cadre desquels ils interviewent d'anciens ministres et hauts fonctionnaires qui ont joué un rôle dans la formulation et la conduite de la politique extérieure du Canada.

On envisage également d'accroître les possibilités de recherches et les initiatives en matière de publication dans le domaine historique, à l'intention des universitaires et d'autres spécialistes intéressés à l'élaboration et à l'évolution de la politique extérieure du Canada.

Information

Le Ministère, par l'intermédiaire de la Direction compétente, assure les services d'information du gouvernement à l'étranger; ceux-ci ont pour but d'appuyer les principaux programmes canadiens, dont la promotion commerciale et touristique et l'immigration ainsi que les objectifs mêmes du ministère des Affaires extérieures. Ces programmes visent surtout à fournir aux particuliers, aux groupes influents et aux gouvernements étrangers des renseignements concrets sur le Canada et ses politiques relatives à diverses questions d'intérêt mutuel. Aussi espère-t-on qu'étant ainsi éclairé, ce public pourra mieux appuyer ou du moins mieux comprendre notre pays, son peuple et ses objectifs.

Les services d'information que tous les bureaux diplomatiques et consulaires offrent au public étranger comportent la diffusion d'une vaste gamme de publications spéciales en français et en anglais ainsi qu'en différentes langues étrangères, des films pour les projections publiques ou les émissions de radio-télévision ainsi que la création et l'organisation d'expositions consacrées à des thèmes généraux ou particuliers sur le Canada. On a mis en œuvre avec beaucoup de succès un programme de visites dans le cadre duquel divers représentants (publicistes, journalistes, personnalités de la radio, universitaires et notabilités) sont invités au pays pour y étudier des questions spéciales ou pour étendre leurs connaissances générales sur le Canada.

La Direction de l'information est aussi chargée d'un programme en voie d'expansion qui consiste à renseigner les Canadiens sur les buts et objectifs de la politique étrangère du gouvernement et sur la tâche du ministère des Affaires extérieures. Des groupes de pression et des particuliers ont, en nombre croissant, utilisé ce service d'information sur la politique étrangère.

En 1973, le Ministère menait à bon terme une étude approfondie des services d'information que le Canada offrait au public étranger. Divers changements étaient proposés et acceptés par tous les ministères et organismes concernés. Selon un plan dressé à long terme et fondé sur les besoins connus et prévus, on réclamait que les effectifs soient rehaussés tant au pays qu'à l'étranger. L'un des grands changements proposés visait à ce que

le Ministère engage des agents spécialisés dans divers domaines de l'information, afin qu'ils lui fournissent un mode de «communications» professionnel, de plus en plus indispensable aux programmes modernes d'information publique.

Selon le plan à long terme, le Ministère devrait disposer des effectifs et des fonds voulus pour prolonger et appuyer au moyen des médias les politiques à courte et à longue échéances du gouvernement canadien à l'étranger. Ainsi nos bureaux outre-mer seront-ils non seulement mieux informés sur l'actualité canadienne et sur les politiques du gouvernement mais aussi mieux équipés pour diffuser ces informations. Étant donné l'ampleur de la tâche, les ressources limitées tant en fonds qu'en personnel dont on dispose dans l'immédiat, l'évolution des programmes d'information se fera par étapes, s'échelonnant sur une période de plusieurs années. Sa réussite pourrait être considérée comme un grand pas en avant dans le domaine des affaires publiques à l'étranger.

En 1973, la Direction de l'information a poursuivi ses activités courantes, rehaussées néanmoins en vue de fournir aux missions les moyens de répondre à l'étranger aux demandes accrues de renseignements sur le Canada.

Les publications de la Direction, en français et en anglais, comprennent: les *Pages documentaires*, les *Reproductions*, les *Déclarations et Discours, Perspectives internationales*, nouvelle revue bimestrielle du ministère, ainsi qu'un éventail de brochures et dépliants sur des thèmes spéciaux. *Hebdo Canada* et *Voici le Canada* ont été publiés en

plusieurs autres langues que le français et l'anglais. En collaboration avec l'Office national du Film, on a poursuivi la réalisation d'un vaste programme de production et de distribution de films en langues étrangères et instauré un autre programme de production de nouveaux films, spécialement destinés à la distribution outre-mer. Les missions recevaient aussi des photoreportages et articles illustrés sur des sujets canadiens à publier dans leurs magazines ou à insérer dans les journaux locaux. De concert avec Information Canada/Expositions, un service itinérant a permis d'organiser des expositions ou de montrer divers articles à des foires commerciales et à des expositions générales. Finalement, des mesures furent prises pour intensifier les visites faites au Canada par d'importants journalistes et équipes des media et pour permettre à d'éminents conférenciers canadiens de voyager à l'étranger afin d'y mieux faire comprendre les événements particuliers survenus au pays.

Programme des expositions universelles

L'Exposition universelle de l'Environnement, Spokane, 1974

Le Canada a signé, en septembre 1973, un contrat avec l'administration d'Expo 1974 à Washington aux États-Unis, en vue de sa participation à cette exposition. Il a alors invité les gouvernements provinciaux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta à fusionner leurs projets respectifs et à organiser leur participation commune sur la plus petite des deux îles situées dans la rivière Spokane qui forment les terrains de l'Exposition. Comme cet emplacement était occupé par une usine abandonnée, le rôle du

gouvernement fédéral consistait à transformer l'île en un parc qui serait offert aux habitants de Spokane à la fin de l'exposition. La Colombie-Britannique devait construire un pavillon provincial à l'entrée du parc tandis que, de son côté, l'Alberta aménagerait un amphithéâtre en plein air où l'on présenterait avant tout des spectacles d'artistes amateurs du Canada.

À la fin de 1973, les travaux étaient déjà en bonne voie d'achèvement et cette participation fédérale-provinciale, unique en son genre, promettait de devenir bientôt une réalité.

Conférence/Exposition des Nations Unies sur les établissements humains

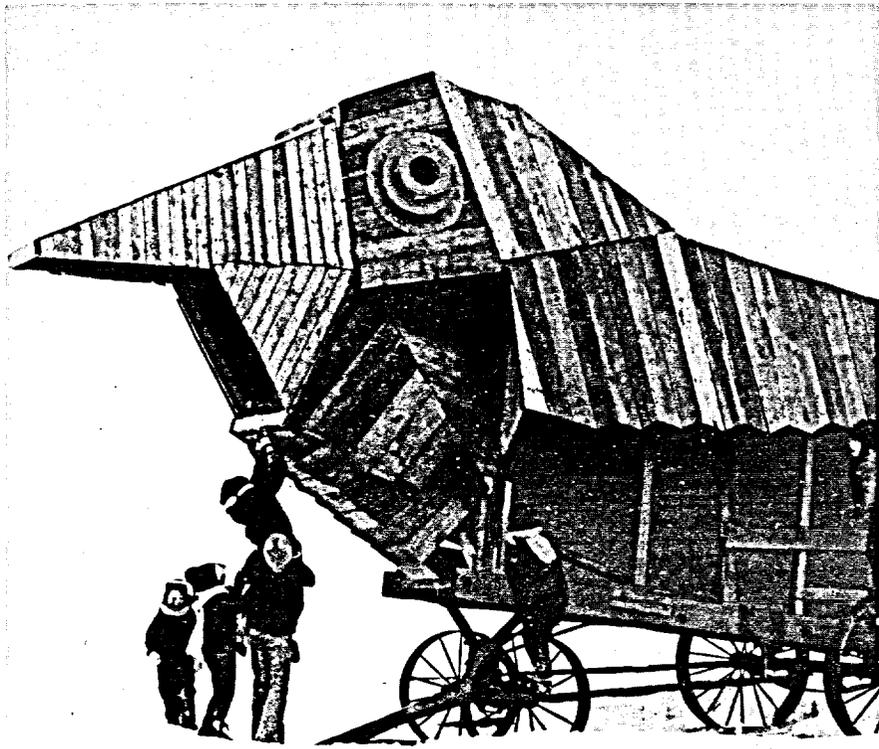
La Conférence-Exposition des Nations Unies sur les établissements humains, qui aura lieu à Vancouver (Colombie-Britannique) du 31 mai au 11 juin 1976, découle des travaux de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement, tenue à Stockholm (Suède) en 1972. Les problèmes écologiques des établissements humains urbains et ruraux, identifiés lors des préparatifs de Stockholm et lors de la Conférence même, nécessitaient d'urgence une action immédiate tant sur le plan international que sur le plan national.

La prise de conscience de ce qu'on a défini, à Stockholm, comme une «crise en aggravation rapide», a fait ressortir la nécessité d'une planification plus centralisée et d'une coopération internationale plus active. Afin de permettre aux pays industrialisés comme aux pays en voie de développement de trouver des solutions à leurs problèmes particuliers ou collectifs qui, dans ce domaine, se compliquent de

plus en plus, le Canada a proposé à Stockholm la tenue d'une «Conférence/Exposition» traitant de la qualité de l'environnement dans les établissements humains.

La proposition a été approuvée et l'offre du Canada d'être le pays hôte de cet événement a été acceptée à l'automne de 1972 par la vingt-septième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le pays d'accueil assure l'organisation et l'administration de tous les aspects de l'événement dans une mesure qui dépasse les obligations que les Nations Unies auraient assumées si la Conférence-Exposition avait eu lieu au siège de l'Organisation mondiale. À cet égard, le gouvernement de la Colombie-Britannique et la ville de Vancouver jouent également un rôle très actif; un comité d'accueil où sont représentés les trois ordres de gouvernement se réunit périodiquement à



Cette corneille géante des prairies n'est qu'une des «créations» de l'artiste Russel Yuristy, de la Saskatchewan, pour le pavillon canadien à l'Exposition universelle de Spokane.

Vancouver. On a aussi créé divers sous-comités exerçant des fonctions consultatives.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a institué, au sein du Ministère, un Secrétariat par l'intermédiaire duquel le gouvernement du Canada remplira ses fonctions d'hôte.

Les dispositions à arrêter sur le plan national incombent entièrement au Secrétariat, qui s'est doté de services de gestion relative-ment aux installations, aux communications, aux services de conférences, à la conception des aménagements et aux affaires publiques.

Un organisme conjoint, chargé de la participation nationale canadienne à la Conférence, a été créé au sein du ministère d'État aux Affaires urbaines.

Services consulaires

La promotion et la protection des intérêts des citoyens canadiens, ainsi que des sociétés et des associations canadiennes sont les aspects importants des responsabilités générales du gouvernement concernant les intérêts canadiens à l'étranger; elles sont du ressort particulier du service consulaire.

L'augmentation du nombre de Canadiens qui voyagent en dehors du pays, tendance caractéristique des quelques dernières années, s'est poursuivie en 1973. Un nombre record de 567.202 personnes ont obtenu des services de passeport pendant l'année et on estime qu'environ 1.360.000 Canadiens ont voyagé à l'étranger dans des pays autres que les États-Unis d'Amérique.

Le gouvernement du Canada assure des services aux Canadiens qui voyagent ou résident à l'étranger par l'intermédiaire de 104 missions diplomatiques et consulaires et autres délégations distinctes. A ces divers endroits, quelque 211 agents et 286 employés de bureau ont effectué du travail consulaire en 1973, à temps partiel dans la majorité des cas. Le temps consacré par l'ensemble de ces employés à des tâches consulaires a représenté environ 56 années-hommes dans le cas des agents et 124 années-hommes dans celui des employés de bureau. On estime qu'environ 204.000 services consulaires ont été rendus à des Canadiens à l'étranger pendant l'année.

Ces services consistaient en grande partie à répondre aux demandes de renseignements et à donner des conseils. On a également aidé plusieurs milliers de Canadiens qui avaient perdu leur

passeport, leur argent ou leurs chèques de voyage, ou leur billet d'avion de retour, quand ce n'était pas les trois, ou encore, des Canadiens tombés malades, blessés dans des accidents, en difficulté devant la justice, tombés dans le dénuement ou touchés par la maladie ou le décès d'un membre de leur famille au Canada ou à l'étranger. Les services consulaires des missions en cause ont notamment permis aux Canadiens en difficulté à l'étranger de communiquer par l'intermédiaire du Ministère avec leur famille, leurs amis, leur banque ou leur avocat au Canada.

L'un des services les plus importants que rendent les missions du Canada à l'étranger est l'assistance en temps de crise, quelle qu'en soit la nature ou l'origine. Dans ces situations, la mission diplomatique ou consulaire s'efforce d'avertir les citoyens canadiens de tout changement local susceptible de nuire à leur bien-être; elle donne les conseils requis quant à l'opportunité de quitter la région troublée et aide les Canadiens à trouver les moyens de partir si les services normaux de transport sont interrompus. Des mesures de ce genre ont été prises en 1973 lors du coup d'État militaire survenu au Chili en septembre, de l'ouverture des hostilités au Moyen-Orient en octobre et des tensions qui ont éclaté dans l'île antillaise de Grenade en décembre, juste avant la proclamation de son indépendance.

Le Ministère a aidé les Canadiens qui le désiraient à quitter ces régions et s'est efforcé de renseigner les familles des personnes retenues dans les régions troublées. Dans le cas des Canadiens qui se trouvaient en Égypte pendant la guerre du Yom Kippour, le

gouvernement du Canada a collaboré avec d'autres gouvernements afin de nolisier un bateau pour transporter les Canadiens en lieu sûr. Afin de permettre aux missions d'accomplir leur tâche efficacement et de les aider à retrouver les personnes disparues, le Ministère encourage les visiteurs autres que les personnes de passage et les résidents canadiens à l'étranger (la Grande-Bretagne et les États-Unis exceptés) à s'inscrire auprès de la mission diplomatique ou consulaire la plus proche.

Le Ministère à Ottawa et les missions à l'étranger répondent aux demandes de renseignements touchant les conditions dont pourrait souffrir le voyageur dans les pays étrangers et tiennent les Canadiens qui voyagent au courant de l'actualité canadienne. Pour certaines missions, il s'agit d'une activité de grande envergure: ainsi en 1973, plus de 160.000 personnes se sont rendues au centre d'accueil de *Canada House* à Londres. Le Ministère publie à l'intention des voyageurs une brochure intitulée *Renseignements pour voyageurs canadiens à l'étranger* qui est fournie à tous les titulaires de nouveaux passeports et offerte sur demande par l'administration centrale.

Dans le cadre des efforts déployés par le Ministère en vue de négocier des ententes consulaires avec d'autres pays et de faciliter ainsi la tâche des missions dans leurs rapports avec les autorités locales lorsque des problèmes consulaires se posent, le Canada a conclu un accord avec le Mexique en avril et un autre avec la République populaire de Chine en octobre 1973.

Assistance juridique

Règlement des réclamations

Un accord conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Tchécoslovaquie et entré en vigueur en 1973 prévoit le règlement intégral et final éventuel des réclamations canadiennes faites contre la Tchécoslovaquie avant le 22 juin 1973. Diverses réclamations adressées à la République populaire de Chine ont également fait l'objet de discussions avec les autorités chinoises; ces discussions ont conduit au règlement de la réclamation touchant les navires de la *Ming Sung* et la propriété de l'ambassade à Nankin. Environ les deux tiers des réclamations canadiennes connues à l'endroit de la Yougoslavie ont été portés à la connaissance des autorités yougoslaves; il s'agissait d'obtenir les preuves documentaires nécessaires concernant chaque réclamation avant d'entamer des négociations formelles. La liste des réclamations présentées aux autorités cubaines a été révisée continuellement au cours de l'année.

Le Ministère a aidé un certain nombre de ressortissants canadiens, tant des particuliers que des sociétés, à obtenir une indemnité équitable à la suite de réclamations formulées contre des gouvernements étrangers; il a notamment appuyé les réclamations de M. David McTaggart contre la France à la suite de l'abordage survenu en 1972 entre son ketch, le *Greenpeace III*, et un dragueur de mines de la marine française, ainsi que de l'arraisonnement et de la saisie ultérieurs de son bateau par la marine française.

Droit international privé

Le rôle de la Section du droit international privé du Bureau des affaires juridiques consiste à faciliter les formalités juridiques entre le Canada et les pays étrangers en se fondant soit sur des conventions, soit sur des procédures établies. La Section reçoit un nombre considérable de demandes de la part des avocats canadiens en vue de la signification de documents juridiques comme les requêtes en divorce et les citations à des personnes qui résident à l'étranger, dans les cas où une action civile a déjà été entamée au Canada. Il faut souvent obtenir, habituellement au moyen de commissions rogatoires, le témoignage de personnes installées à l'étranger.

Vu la mobilité sans cesse croissante des personnes, il est inévitable que les questions de la sécurité sociale, de la mise à exécution des ordonnances et jugements d'entretien et d'autres questions connexes fassent l'objet d'un dialogue international entre les États. Étant donné que la plupart de ces questions tombent sous la juridiction provinciale, le Ministère et les procureurs généraux de chaque province doivent se consulter fréquemment pour ce qui est de l'établissement et de l'administration des arrangements réciproques nécessaires.

L'application du droit criminel est un autre secteur où la coopération entre les États est nécessaire. Ainsi, pour faciliter l'extradition des personnes entre le Canada et les pays étrangers et celle des fugitifs criminels dans les pays du Commonwealth, la Section se tient en rapport avec tous les paliers des forces policières, avec les ministères fédéraux et provinciaux ainsi qu'avec les missions canadiennes et

étrangères. Elle représente également le Ministère à la Conférence tripartite (Canada—États-Unis—Mexique) sur la lutte contre les stupéfiants et joue un rôle consultatif auprès du Ministère à l'égard des activités législatives d'organisations internationales comme l'UNIDROIT et la Conférence de La Haye sur le droit international privé.

En 1973, des représentants de la Section ont participé à la Conférence diplomatique sur l'uniformisation des testaments, tenue à Washington, D.C., aux pourparlers avec les autorités de la Zambie concernant le paiement *ex gratia* d'une somme d'argent aux parents des deux jeunes Canadiennes abattues à la frontière de la Zambie et de la Rhodésie et à la Conférence des Nations Unies relative à la Convention sur la prescription (limitations) dans la vente internationale des produits.

Bureau des passeports

Comme de plus en plus de Canadiens voyagent à l'étranger, le volume de travail du Bureau des passeports augmente sans cesse. Les activités ont atteint un sommet en 1972, quelque 500.000 passeports ayant alors été délivrés. Il s'agissait d'une hausse de 17 pour cent par rapport à l'année 1971 où les activités n'avaient augmenté que de 6 pour cent relativement à l'année précédente. L'augmentation de 1972 est la plus importante que l'on ait connue depuis le bond de 26 pour cent enregistré en 1968.

En 1973, le taux d'augmentation est tombé à 8 pour cent par rapport à 1972; 567.202 passeports ordinaires et d'hommes d'affaires ont été délivrés, de même que 4.083 passeports diplomatiques et spéciaux.

En tout, il y a actuellement 2.355.296 passeports canadiens valides en circulation. Sur ce nombre, 2.200.256 ont été délivrés au Canada et 154.940 à l'étranger.

Dans le cadre de sa politique d'ensemble visant à améliorer les

services offerts aux voyageurs canadiens, le Bureau des passeports a ouvert des bureaux régionaux à Edmonton et à Halifax en 1972, et à Winnipeg en 1973. Il existe donc maintenant six bureaux régionaux au Canada, les autres étant situés à Montréal, Toronto et Vancouver. Les bureaux régionaux offrent au public un service rapide, efficace et personnel et sont en mesure de faire face aux cas urgents où des Canadiens doivent quitter le pays dans un bref délai.

Outre qu'il délivre des passeports aux citoyens canadiens, le Bureau des passeports émet des certificats d'identité, de même que des titres de voyage accordés en vertu de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, aux immigrants reçus admissibles qui résident au Canada de façon permanente. Il offre également, sur une base restreinte, des services consulaires et des services de passeports au nom de certains pays du Commonwealth qui viennent d'accéder à l'indépendance et qui ne sont pas représentés à Ottawa.

I Accords internationaux: participation du Canada en 1973

Accords bilatéraux

ALLEMAGNE, RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'

Accord relatif aux transports aériens entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne

Ottawa, le 26 mars 1973
En vigueur provisoirement le 26 mars 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne concernant l'utilisation du Polygone de recherche Churchill

Ottawa, le 7 et le 29 juin 1973
En vigueur le 1^{er} juillet 1973

AUSTRALIE

Échange de Lettres entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Commonwealth d'Australie constituant un Accord modifiant l'Accord de commerce fait le 12 février 1960

Ottawa et Canberra, le 24 et le 25 octobre 1973
En vigueur le 25 octobre 1973

BULGARIE

Accord de Commerce entre le Canada et la République populaire de Bulgarie

Sofia, le 12 février 1973
En vigueur provisoirement le 12 février 1973 avec effet rétroactif à compter du 8 octobre 1969

CHINE, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine concernant le règlement de questions financières

Pékin, le 4 juin 1973
En vigueur le 4 juin 1973

Accord relatif aux transports aériens civils entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine

Ottawa, le 11 juin 1973
En vigueur le 11 juin 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine constituant un Accord concernant le dépôt réciproque des marques de commerce

Pékin, le 16 juillet 1973
En vigueur le 16 juillet 1973

Accord commercial entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine

Pékin, le 13 octobre 1973
En vigueur le 13 octobre 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine constituant une Entente concernant la réunification des familles

Pékin, le 24 octobre 1973
En vigueur le 24 octobre 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine constituant une Entente concernant les questions consulaires

Pékin, le 24 octobre 1973
En vigueur le 24 octobre 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Chine constituant un règlement de la réclamation sur les biens de l'Ambassade de Nankin

Pékin, le 10 décembre 1973
En vigueur le 10 décembre 1973

COSTA RICA

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Costa Rica concernant la coopération technique

San José, le 24 juillet 1973

CUBA

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Cuba relatif aux détournements d'avions, de vaisseaux et à d'autres infractions

Ottawa, le 15 février 1973
En vigueur le 15 février 1973

DANEMARK

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Royaume du Danemark relatif à la délimitation du plateau continental entre le Groenland et le Canada

Ottawa, le 17 décembre 1973

EL SALVADOR

Accord général de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de El Salvador

San Salvador, le 14 mai 1973

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique visant à assurer la sécurité sur les Grands lacs par la radio, 1973

Ottawa, le 26 février 1973

Échange de Notes concernant la prorogation de l'Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif aux privilèges réciproques de pêche dans certaines régions sises au large de leurs côtes, signé à Ottawa le 24 avril 1970

Washington, le 19 avril 1973
En vigueur le 19 avril 1973
Terminé le 15 juin 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord concernant l'organisation et l'opération de NORAD

Washington, le 10 mai 1973
En vigueur le 10 mai 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant le projet conjoint intitulé «L'Année internationale de recherche dans les Grands lacs»

Ottawa, le 24 mai et le 7 juin 1973
En vigueur le 7 juin 1973

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique relatif aux privilèges réciproques de pêche dans certaines régions sises au large de leurs côtes

Ottawa, le 15 juin 1973
En vigueur le 16 juin 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique régissant l'utilisation des installations de l'aéroport de Goose Bay par les États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 29 juin 1973
En vigueur le 1^{er} juillet 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord concernant l'utilisation du Polygone de recherche Churchill

Ottawa, le 29 juin 1973
En vigueur le 1^{er} juillet 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un Accord concernant l'administration au Canada de l'impôt sur le revenu des employés du Gouvernement des États-Unis au Canada qui y sont assujettis

Ottawa, le 1^{er} août et le 17 septembre 1973
En vigueur le 17 septembre 1973

FINLANDE

Convention supplémentaire modifiant de nouveau la Convention entre le Canada et la République de Finlande pour éviter la double imposition et empêcher la fraude fiscale à l'égard des impôts sur le revenu, signée à Ottawa le 28 mars 1950

Ottawa, le 2 avril 1971
Instruments de ratification échangés à Helsinki le 2 février 1973
En vigueur le 2 février 1973

HAÏTI

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Haïti concernant la coopération technique

Port-au-Prince, le 12 juillet 1973
En vigueur le 12 juillet 1973

INDONÉSIE

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Indonésie constituant un Accord concernant les investissements canadiens en Indonésie assurés par le Gouvernement du Canada par son Agent, la Société pour l'expansion des exportations

Djakarta, le 16 mars 1973
En vigueur le 24 octobre 1973

IRAN

Accord de coopération entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement impérial d'Iran concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique

Ottawa, le 7 janvier 1972
Instruments de ratification échangés à Téhéran le 10 avril 1973
En vigueur le 10 avril 1973

IRLANDE

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement d'Irlande relatif au régime de pensions du Canada

Ottawa, le 21 novembre 1972
En vigueur le 1^{er} janvier 1973

ISLANDE

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Islande constituant un Accord réciproque sur l'exploitation de radio-amateurs

Ottawa, le 22 mai et le 13 juin 1973

En vigueur le 13 juin 1973

MEXIQUE

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Mexique concernant une entente consulaire entre le Canada et le Mexique

Ottawa, le 2 avril 1973

En vigueur le 2 avril 1973

Mémoire d'entente entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Mexique concernant un programme d'échanges de jeunes spécialistes et techniciens

Ottawa, le 2 avril 1973

En vigueur le 2 avril 1973

NOUVELLE-ZÉLANDE

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande constituant un Accord sur les tarifs et les marges de préférence

Ottawa et Wellington, le 26 juillet 1973

En vigueur le 26 juillet 1973

avec effet rétroactif à compter du 1^{er} février 1973

PÉROU

Accord général de coopération technique entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République du Pérou

Lima, le 23 novembre 1973

POLOGNE, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE

Accord à long terme sur les céréales entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Pologne

Ottawa, le 12 décembre 1973

En vigueur le 12 décembre 1973

TCHÉCOSLOVAQUIE

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République socialiste tchécoslovaque concernant le règlement de questions financières

Ottawa, le 18 avril 1973

En vigueur le 22 juin 1973

URSS

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques modifiant l'Accord sur le transport aérien du 11 juillet 1966 entre les deux pays tel que modifié en 1967

Moscou, le 19 janvier et le 1^{er} février 1973

En vigueur le 1^{er} février 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la Coopération en matière de pêches entre les deux pays, signées le 22 janvier 1971

Ottawa, le 15 février 1973

En vigueur le 19 février 1973

VENEZUELA

Échange de Notes entre le Canada et le Venezuela constituant le renouvellement du *Modus vivendi* commercial entre les deux pays en date du 11 octobre 1950 et amendé et renouvelé le 30 septembre 1966

Caracas, le 22 janvier 1973

En vigueur le 22 janvier 1973 avec effet rétroactif à compter du 11 octobre 1972

Terminé le 20 novembre 1973

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Venezuela concernant le renouvellement du *Modus vivendi* en date du 11 octobre 1950

Ottawa, le 20 novembre 1973

En vigueur le 20 novembre 1973 avec effet rétroactif à compter du 11 octobre 1973

YOUgoslavie

Accord de Commerce entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérative socialiste de Yougoslavie

Belgrade, le 24 octobre 1973

Accords multilatéraux

Actes finals de la Conférence administrative mondiale de la radio sur les télécommunications spatiales, Genève 1971

Faits à Genève le 17 juillet 1971
En vigueur le 1^{er} janvier 1973
Approuvés par le Canada au moyen d'une lettre du 11 janvier 1973

En vigueur pour le Canada le 11 janvier 1973

Protocole portant amendement à la Convention relative à l'Aviation civile internationale (Article 50 a)

Signé à New York, le 12 mars 1971

Instrument de ratification déposé par le Canada le 12 mai 1971
En vigueur pour le Canada le 16 janvier 1973

Convention pour la Répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile

Faite à Montréal, le 23 septembre 1971

Signée par le Canada le 23 septembre 1971

Instruments de ratification déposés par le Canada à Londres, Washington, et Moscou le 20 juin 1972

En vigueur pour le Canada le 26 janvier 1973

Accord sur la cessation de la guerre et le rétablissement de la paix au Vietnam et Protocoles concernant la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS)

Fait à Paris, le 27 janvier 1973
En vigueur le 27 janvier 1973

Notes canadiennes adressées aux parties à l'Accord, acceptant comme tiers État les obligations des Protocoles

Signées à Ottawa, le 27 janvier 1973

En vigueur pour le Canada le 27 janvier 1973

Acte de la Conférence internationale sur le Vietnam

Fait à Paris, le 2 mars 1973

Signé par le Canada le 2 mars 1973

En vigueur pour le Canada le 2 mars 1973

Notes canadiennes prolongeant davantage la participation du Canada à la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS)

Signées à Ottawa, le 28 mars 1973

Note canadienne en date du 31 mai 1973 livrée aux quatre parties à l'Accord les avertissant de la décision du Canada de se retirer de la Commission internationale de contrôle et de surveillance au plus tard le 31 juillet 1973.

Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion des déchets

Faite à Londres, Washington, Moscou et Mexico, le 29 décembre 1972

Signée par le Canada à Mexico le 29 décembre 1972 et à Londres, Washington et Moscou, le 9 février 1973

Accord relatif à l'Organisation internationale de télécommunications par satellites (Intelsat)

Fait à Washington, le 20 août 1971

En vigueur pour le Canada provisoirement le 20 août 1971
En vigueur pour le Canada définitivement le 12 février 1973

Accord d'exploitation relatif à l'Organisation internationale de télécommunications par satellites (Intelsat)

Fait à Washington, le 20 août 1971

En vigueur pour le Canada provisoirement le 20 août 1971
En vigueur pour le Canada définitivement le 12 février 1973

Modifications à la constitution de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth du mois de mars 1966 préparées et acceptées par la Conférence de 1972

Le Canada a fait part par lettre, le 27 mars 1973, de son acceptation des modifications

Accord financier de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth

Fait à Londres le 30 mars 1973
Signé par le Canada le 30 mars 1973

En vigueur pour le Canada le 1^{er} avril 1973

Accord mettant fin aux Accords relatifs aux services télégraphiques du Commonwealth

Fait à Londres le 30 mars 1973
Signé par le Canada le 30 mars 1973

En vigueur pour le Canada le 1^{er} avril 1973

Protocole portant amendement à l'Accord sur les stations océaniques de l'Atlantique du Nord, signé à Paris le 25 février 1954 et amendé à Londres le 13 mai 1970

Fait à Montréal le 1^{er} décembre 1972

Signé par le Canada le 1^{er} mai 1973

En vigueur pour le Canada le 1^{er} juin 1973

Accord créant le Fonds de développement africain

Fait à Abidjan le 29 novembre 1972

Signé par le Canada le 29 novembre 1972

Instrument de ratification déposé par le Canada le 8 juin 1973

Accord international sur le cacao

Fait à New York, le 15 novembre 1972

Signé par le Canada le 12 janvier 1973

Instrument de ratification du Canada déposé le 23 mars 1973

En vigueur pour le Canada provisoirement le 30 juin 1973

Protocole prorogeant l'Accord touchant le commerce international des textiles du coton du 30 septembre 1970 au 30 septembre 1973

Fait à Genève, le 15 juin 1970
Le Canada a consenti à la prorogation de cet Accord du 1^{er} octobre 1973 au 31 décembre 1973 par avis au secrétaire général de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce le 21 septembre 1973
Terminé le 30 septembre 1973

Accord international sur le café, 1968, tel que prolongé

Fait à Genève le 14 avril 1973

Instrument d'acceptation déposé par le Canada le 28 septembre 1973

En vigueur pour le Canada le 1^{er} octobre 1973

Déclaration concernant l'accession provisoire du Gouvernement des Philippines à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

Fait à Genève, le 9 août 1973

En vigueur le 9 août 1973

Instrument d'acceptation du Canada déposé le 4 septembre 1973

En vigueur pour le Canada le 4 octobre 1973

Convention internationale de télécommunications

Fait à Malaga — Torremolinos, le 25 octobre 1973

Signée par le Canada le 25 octobre 1973

Protocoles additionnels A, B et C (relatifs à la Convention internationale de télécommunications)

Faits à Malaga — Torremolinos, le 25 octobre 1973

Signés par le Canada le 25 octobre 1973

Protocole additionnel facultatif à la Convention internationale des télécommunications (règlement obligatoire des différends)

Fait à Malaga — Torremolinos, le 25 octobre 1973

Signé par le Canada le 25 octobre 1973

Projet d'Accord sur la conservation des ours blancs (polaires)

Fait à Oslo, le 15 novembre 1973

Signé par le Canada le 15 novembre 1973

Protocole concernant les matières grasses laitières

Fait à Genève, le 2 avril 1973

En vigueur le 14 mai 1973

Adhésion du Canada indiquée par signature en date du 7 décembre 1973

En vigueur pour le Canada le 7 décembre 1973

Accord international sur le sucre, 1973

Fait à New York, le 13 octobre 1973

Signé par le Canada le 14 décembre 1973

Instrument de ratification du Canada déposé le 28 décembre 1973

II Missions diplomatiques du Canada à l'étranger (1973)

Ambassades

A) AVEC RÉSIDENCE

(Le représentant du Canada réside au pays)

Pays	Ville
Afrique du Sud	Pretoria
Algérie	Alger
Allemagne	Bonn
Argentine	Buenos Aires
Autriche	Vienne
Belgique	Bruxelles
Brésil	Brasilia
Cameroun	Yaoundé
Chili	Santiago
Chine, République populaire de	Pékin
Colombie	Bogota
Corée	Séoul
Costa Rica	San José
Côte d'Ivoire	Abidjan
Cuba	La Havane
Danemark	Copenhague
Égypte, République arabe d'	Le Caire
Espagne	Madrid
États-Unis d'Amérique	Washington
Éthiopie	Addis-Abéba
Finlande	Helsinki
France	Paris
Grèce	Athènes
Guatemala	Guatemala
Haïti	Port-au-Prince
Hongrie	Budapest
Indonésie	Djakarta

Pays	Ville
Iran	Téhéran
Irlande	Dublin
Israël	Tel-Aviv
Italie	Rome
Japon	Tokyo
Liban	Beyrouth
Mexique	Mexico
Norvège	Oslo
Pays-Bas	La Haye
Pérou	Lima
Pologne	Varsovie
Portugal	Lisbonne
Saint-Siège	Rome
Sénégal	Dakar
Suède	Stockholm
Suisse	Berne
Tchécoslovaquie	Prague
Thaïlande	Bangkok
Tunisie	Tunis
Turquie	Ankara
Unions des Républiques socialistes soviétiques	Moscou
Venezuela	Caracas
Vietnam	Saïgon
(République du)	
Yougoslavie	Belgrade
Zaïre, République du	Kinshasa

B) SANS RÉSIDENCE

(Le représentant du Canada réside à la mission canadienne indiquée entre parenthèses)

Pays	Ville
Afghanistan (Pakistan)	
Arabie Saoudite (Liban)	
Birmanie (Malaisie)	
Bolivie (Pérou)	
Bulgarie (Yougoslavie)	
Burundi (République du Zaïre)	
Congo, République populaire du (République du Zaïre)	
Dahomey (Ghana)	
El Salvador (Costa Rica)	
Équateur (Colombie)	
Gabon (Cameroun)	
Guinée (Sénégal)	
Haute-Volta (Côte d'Ivoire)	
Honduras (Costa Rica)	
Islande (Norvège)	
Irak (Iran)	
Jordanie (Liban)	
Koweït (Iran)	
Libye (Tunisie)	
Luxembourg (Belgique)	
Mali (Sénégal)	
Madagascar (Éthiopie)	
Maroc (Espagne)	
Mauritanie (Sénégal)	
Népal (Inde)	
Nicaragua (Costa Rica)	
Niger (Côte d'Ivoire)	
Panama (Costa Rica)	
Paraguay (Argentine)	
République arabe syrienne (Liban)	
République centrafricaine (Cameroun)	
République Dominicaine (Venezuela)	
Roumanie (Yougoslavie)	
Rwanda (République du Zaïre)	
Somalie (Éthiopie)	
Soudan (République arabe d'Égypte)	
Tchad (Cameroun)	
Togo (Ghana)	
Uruguay (Argentine)	

Hauts-commissariats

A) AVEC RÉSIDENCE (Le représentant du Canada réside au pays)

Pays	Ville
Australie	Canberra
Bangladesh	Dacca
Barbade	Bridgetown
Chypre	Nicosie
Ghana	Accra
Grande-Bretagne	Londres
Guyane	Georgetown
Inde	New Delhi
Jamaïque ¹	Kingston
Kenya	Nairobi
Malaisie	Kuala Lumpur
Nigéria	Lagos
Nouvelle- Zélande	Wellington
Pakistan	Islamabad
Singapour	Singapour
Sri Lanka	Colombo
Tanzanie, République unie de	Dar-es-Salaam
Trinité-et- Tobago ²	Port of Spain
Zambie	Lusaka

B) SANS RÉSIDENCE (Le représentant du Canada réside à la mission canadienne indiquée entre parenthèses)

Botswana (Afrique du Sud)
Fidji (Australie)
Gambie (Sénégal)
Lesotho (Afrique du Sud)
Malte (Italie)
Maurice (République de Tanzanie)
Ouganda (Kenya)
Samoa-occidentales
(Nouvelle-Zélande)
Sierra Léone (Nigéria)
Souaziland (Afrique du Sud)
Tonga (Nouvelle-Zélande)

¹Le haut-commissaire est aussi
accrédité en qualité de commis-
saire du Canada auprès de Bêlize.

²Le haut-commissaire est aussi
accrédité en qualité de commis-
saire du Canada auprès des États
associés des Antilles.

**Missions permanentes auprès
d'organismes internationaux**

Organisme	Ville
Agence internationale de l'énergie atomique	Vienne
Communautés européennes (économique, énergie atomique, charbon et acier)	Bruxelles
Conseil de l'Atlantique Nord	Bruxelles
Nations Unies	New York
Nations Unies (Office européen)	Genève
Organisation de coopération et de développement économiques	Paris
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Paris
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	Vienne

Consulats généraux

Pays	Ville
Allemagne	Düsseldorf Hambourg
Australie	Melbourne Sydney
France	Bordeaux Marseille
États-Unis d'Amérique	Atlanta Boston Chicago Los Angeles Nouvelle-Orléans New York San Francisco Seattle
Islande	Reykjavik (consul honoraire)
Italie	Milan
Monaco ³	
Philippines	Manille

Consulats

Pays	Ville
Allemagne	Stuttgart
Brésil	Rio de Janeiro Sao Paulo
Saint-Marin ⁴	
États-Unis d'Amérique	Buffalo Cleveland Dallas Detroit Minneapolis Philadelphie San Juan (Territoire de Porto Rico)

³Aux soins du consulat général du Canada à Marseille

⁴Aux soins de l'ambassade du Canada à Rome

Vice-consulat

Pays	Ville
Brésil	Brasilia DF ⁵

Mission militaire

Pays	Ville
Allemagne	Berlin ⁶

Commission

Pays	Ville
Hong Kong	Hong Kong

Commissions internationales de surveillance

Commission internationale de surveillance et de contrôle⁷

Pays	Ville
Laos	Vientiane

République du Vietnam	Saigon
Commission internationale de contrôle et de surveillance ⁸	

République du Vietnam	Saigon
-----------------------	--------

⁶Mission non résidente dirigée de Bonn.

⁷Ajournée *sine die*, mars 1973

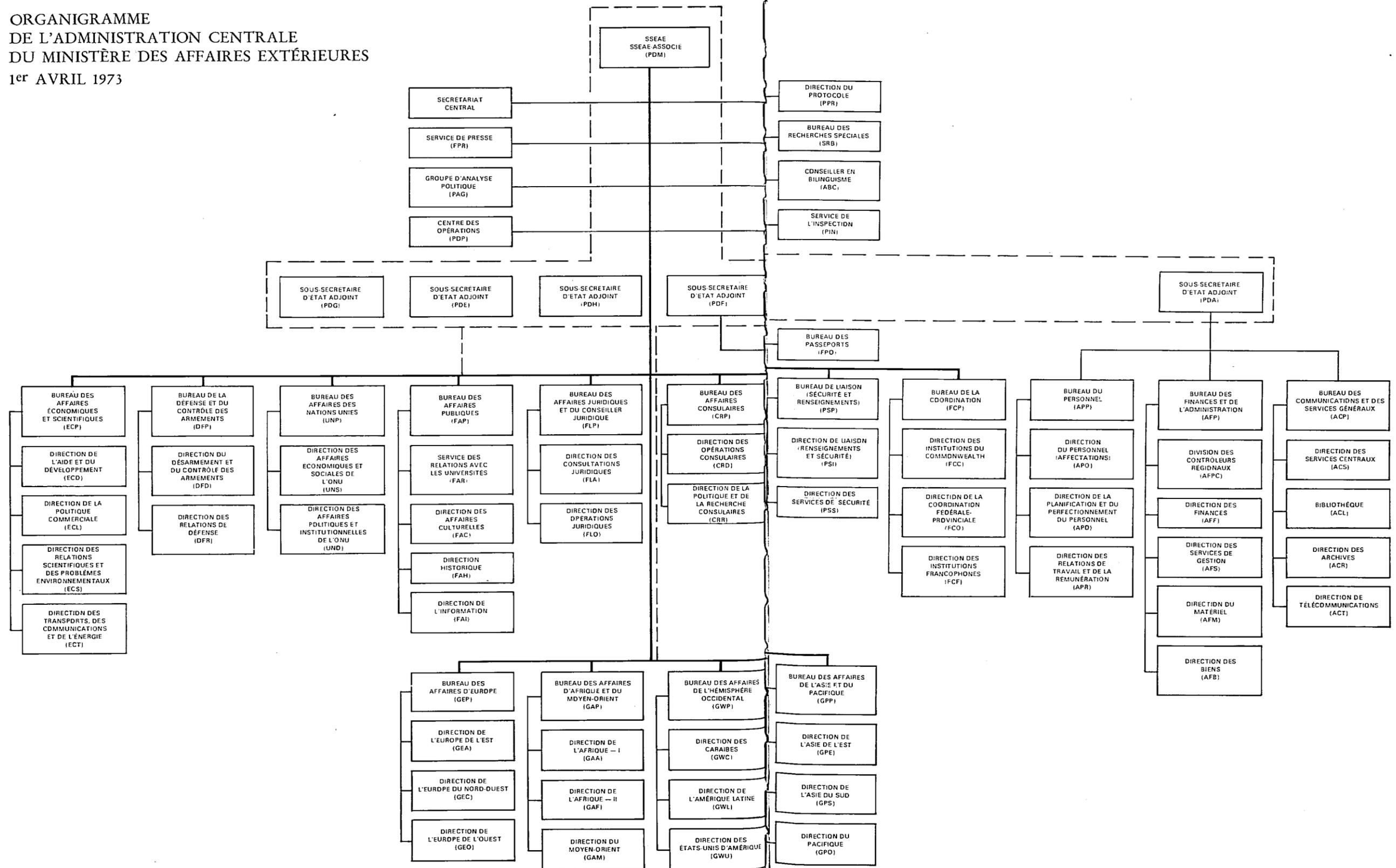
⁸La délégation canadienne s'est retirée le 31 juillet 1973

⁵«D.F.» signifie District fédéral.

III

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

1^{er} AVRIL 1973



©
Information Canada
Ottawa, 1974

N° de cat.: EL-1/1973 F
ISSN 0315-9817

N° de Contrat : 02KX.08008-74-011

Conception: Planned Graphics/Ottawa

Imprimé au Canada par Les Presses Élite



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



② 5382 ¹¹⁰ av.

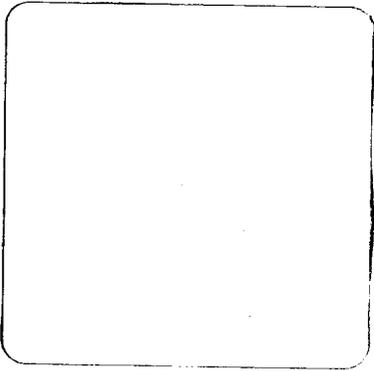
Sa Majesté la reine Elizabeth II et Son
Altesse royale le duc d'Édimbourg lors de
leur arrivée à Ottawa pour la Réunion des
chefs de gouvernement du Commonwealth
en août 1973.

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

REFERENCE

23

1



REFERENCE

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTERE DES AFFAIRES EXTERIEURES

Department of External Affairs

annual review
1973

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA

JUN 27 1975

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
REFERENCE



Department of External Affairs annual review 1973

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA

JUN 27 1975

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE
REFERENCE

Published by authority of the
Hon. Allan J. MacEachen
Secretary of State for External Affairs

The Honourable Allan J. MacEachen
Secretary of State for External Affairs

I have the honour to submit for your consideration the Annual Review of the Department. In accordance with the provisions of the Department of External Affairs Act, this report deals with our activities during the calendar year 1973.



*Under-Secretary of State
for External Affairs*

Ottawa, December 1974.

Contents

2/Introduction

I Regional Activities

6/Africa and the Middle East

6/Commonwealth Africa
8/French-speaking Africa
9/Middle East

10/Asia and the Pacific

10/East Asia
13/South Asia
15/Pacific

16/Europe

17/Western Europe
20/Eastern Europe
22/Northwestern Europe

24/Western Hemisphere

24/Commonwealth Caribbean
25/Continental and Caribbean Latin America
28/United States of America

II Multilateral Activities

32/Organizational

32/The Commonwealth
35/Defence relations
41/La Francophonie
43/United Nations

49/Functional

49/Arms control and disarmament
51/Economic affairs
58/International law

III Foreign Policy Co-ordination

66/Interdepartmental Committee on External Relations
67/Federal-provincial relations

IV Services to Canadians

68/Academic relations
69/Cultural affairs
75/Historical affairs
75/Information
76/World exhibitions program
78/Consular activity
79/Legal assistance
79/Passport office

V Appendices

81/I International agreements: developments
involving Canada during 1973
86/II Canadian diplomatic representation, 1973
90/III Department of External Affairs
headquarters organization chart

Identity and Interdependence within the Global Community

In the introductory comment to the previous External Affairs *Annual Review*, 1972 was identified as a watershed year marking the transition from the frozen immobility of postwar confrontation to the comparative fluidity and unpredictability of a new era in international relations. The justice of this evaluation was amply proved during 1973, when the conduct of international relations was increasingly influenced by circumstances that to a remarkable extent bore little relation to the classic East-West issues. A combination of the petroleum crisis and rocketing prices for almost all important commodities confronted nations in East and West, North and South, with the same challenges. All were economically and politically vulnerable, in varying degrees, to changes in the supply of energy resources, food and other key materials.

This shock came at a time of economic strain caused in part by lack of progress in adapting the postwar agreements governing world trade and finance to the needs of the Seventies. Frustrated by shortages — either real or apparent — of many vital raw materials, confronted by rapidly-mounting food prices and baffled by a universally-spiralling rate of inflation, governments and peoples alike were brought to face the reality of interdependence within the global community as a salient fact of life.

This fundamental truth did not lessen the urgent need to achieve further progress in reducing East-West tensions—and, indeed, important gains were registered in this sphere — but it did add a further dimension to the challenge of policy-making for the future.

It was somewhat as if, in the course of a musical composition, a sub-theme — always present but only faintly discernible — had with dramatic suddenness become dominant. Henceforth the same sort of effort that had characterized the search for *détente* would need to be directed towards achieving a greater degree of international understanding and co-operation in the exploitation of the world's finite storehouse of resources. There is certainly no evidence to suggest that the latter objective will be any easier to reach than a secure peace, but in a world of sovereign states the challenge remains to achieve the maximum possible international co-operation.

In this context, Canada is one of the few industrially-advanced Western nations to possess substantial raw material reserves, including potential self-sufficiency in petroleum. This fortunate circumstance, combined with Canada's generally good relations with the developing world, long experience in working through international organizations, and profound self-interest in promoting a balanced utilization of the world's resources, would appear to dictate that this country will have an important role to fulfil in interpreting the requirements of commodity producers and commodity consumers alike. While it seems unlikely there can be any return to the *status quo ante* of bargain-priced raw materials, a rational and healthy world economy demands that the imbalance not swing too far in the opposite direction. It is to be hoped that both producer and consumer nations will perceive an equal interest in reaching a reasonable measure of agreement on the manner in which the world's

resources should be produced, priced and consumed.

Major international developments

A global balance-sheet for 1973 would feature a number of major entries on both sides of the ledger. While it was a year of historic achievement in the search for *détente* in Europe and peace in East Asia, war in the Middle East triggered a revolution in the politics of oil, food production fell behind global needs, and the testing of nuclear weapons continued.

Indochina

The beginning of the year was dominated by mounting expectations which were finally realized when Messrs. Kissinger and Le Duc Tho signed the Viet-Nam ceasefire agreement in Paris on January 27. While the prospect of a genuine peace proved to be a chimera, the agreement nevertheless provided an umbrella for the withdrawal of United States forces and defused the danger of a wider war. Relations between the United States and both the U.S.S.R. and China improved. Steps were taken by many of the nations of Southeast Asia to come to terms with the reality of Chinese power. With tensions over Viet-Nam diminishing, the way also lay open for increasing contacts between China and the Japanese industrial giant — an event of great potential significance.

Middle East

On October 5, the Middle East erupted into bloody warfare in the Sinai Desert and on the Golan Heights, emphasizing the failure over a period of 25 years to achieve any significant progress in solving the Arab-Israeli dispute. The ferocity of the fighting and the sophistication of the weaponry

shocked a world already apprehensive about the danger of the super-powers being drawn more deeply into conflict. It was only after two weeks of battle that the United States and the Soviet Union were in a position to co-sponsor a Security Council resolution calling for a cease-fire.

To separate the combatants, a United Nations Emergency Force was established on a basis that broke important new ground by ensuring that the Security Council would have direct responsibility over its operations. UNEF I, withdrawn in 1967, had been responsible to the UN General Assembly.

Petroleum crisis

Concurrent with the Middle East War, there developed a crisis in the supply of oil, which broke upon a world already troubled by the prospect of shortfalls in fuel supplies. As a means of increasing their political leverage, the major Arab oil-producing countries — of which Saudi Arabia quickly assumed apparent leadership — announced a series of selective cutbacks in oil shipments as well as a total embargo of supplies to certain countries, including most notably the United States. The exact nature of the boycotts was always something of a mystery, but there could be no doubting the effect of the staggering rise in the price of petroleum (already increasing steadily even prior to the Middle East war), which on the international market almost tripled within a few months. This had the effect of adding substantially to the already high rates of inflation plaguing the industrialized world, and also triggering sharp rises in the prices of alternative sources of energy, from uranium to coal.

For Western Europe and Japan — and to a lesser degree the United States — these events provided a chilling indication of their dependence on external energy supplies and prompted an intense search for "secure" sources of petroleum and for alternative means of producing energy. For the Arab oil-producing states and the major petroleum-exporting countries it signalled an extraordinary advance in political and economic power. However, for the non-oil-producing developing countries it was an economic setback of major proportions. Their total foreign-exchange expenditure on petroleum is expected to rise from approximately \$5 billion *per annum* to more than \$15 billion. The extent of this disaster can be gauged by the fact that for many developing countries the cost in foreign currency of petroleum imports would exceed the total anticipated inflow of development assistance funds, at a time when most of the donor countries were ill prepared to increase substantially the level of their aid disbursements.

Europe

The oil crisis and the consequent anxiety of each member to safeguard its own petroleum supplies added to strains within the Atlantic Community, chiefly between the U.S.A. and its European allies. Britain, Denmark and Ireland joined the European Economic Community at the beginning of the year, but it soon became clear that this long-awaited transformation would not speed progress towards economic and political cohesion in the short run. This was hardly to be expected. Any international change of such proportions is bound to raise new questions. Somewhat unexpected, however, was the

effect on transatlantic relations of the laborious process of reaching agreement within the EEC on matters affecting the Alliance as a whole. The outbreak of war in the Middle East aggravated these tensions. A number of EEC member countries were uneasy over the possibility that the two super-powers might decide vital matters affecting the fate of Europe without adequate consultation. In the end, talks initiated by the U.S.A. to bring about greater Western solidarity did not result in agreement until June 1974.

On the other hand, there was steady progress towards resolving the differences that, throughout a quarter-century of Cold War, had divided Europe into two hostile units. Already bilateral discussions involving the United States and the U.S.S.R. had produced a greater degree of mutual understanding between the super-powers, while other initiatives such as West Germany's *Ostpolitik* had ameliorated many of the thorniest problems in Central Europe. These achievements and others, when taken together, constituted a remarkable advance in the painfully slow process of fabricating the complex structure of understanding needed to support a viable *détente* between East and West. After prolonged preparations the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) opened in Helsinki in July, with 35 states participating. The main issues were measures to avoid war, the security of national boundaries, the expansion of economic and technological relations, and the freer interchange of peoples and ideas. Closely related to the CSCE discussions were highly important

negotiations in Vienna involving members of both NATO and the Warsaw Pact, which were aimed at reducing the degree of military confrontation by reaching agreement upon Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR). Although, as expected, neither the CSCE nor MBFR negotiations achieved spectacular results during the year, the very fact they could be held marked a crucial milestone on the road away from Cold War confrontation. Now there was hope that some agreement would be reached during 1974.

Canada on the world scene

The diversity of Canada's foreign relations is greater than that of most states, while at the same time the degree of its interaction with one other state, the U.S., is virtually unique. Thus, in 1973, Canada was host to the heads of government of the Commonwealth; the Prime Minister visited China; Canada became a member of the UN Economic Commission for Europe; withdrew from one peacekeeping role in Viet-Nam; agreed to a UN request to participate in the emergency force sent to the Sinai to police the Israel-Egypt cease-fire; opened an embassy in Korea; exchanged several visits at Cabinet level with the U.S.S.R. and Japan; and attended the general conference of the Agency for Cultural and Technical Co-operation of French-speaking countries. At the same time, 70 per cent of Canada's trade was conducted with the U.S. and the number of Canadian diplomatic posts in the U.S. remained greater than the total number of Canadian posts in Britain, France and West Germany combined. This variety and concentration at one and the same time is a product of geography and

history. Canada touches on three oceans and is a monarchy in a republican hemisphere. It is still a new nation compared to its neighbours and allies, and yet is one of the handful of countries that dominate world production and trade. Canada's total trade in 1973 approached \$50 billion, ranking it sixth in the world.

Canadians look to England and France as mother countries but to the U.S. for their tastes in cars, entertainment and "style". However, in 1973, 35 per cent of new immigrants to Canada came from non-Western countries; the old loyalties are changing, and a new sense of creative accomplishment in the arts is developing, which is responsive to internal drives as much as to external stimuli.

However one describes Canada's foreign policy, there are certain functions that are standard in the business of diplomacy. Thus, in 1973 Canada signed 41 bilateral agreements with 23 countries and participated in the signing of 23 international agreements. Consular services were requested by at least 200,000 of the estimated 1,300,000 Canadians who travelled abroad last year. The number of international conferences in which Canada takes parts and the number of visits by Canadian officials, both federal and provincial, to other countries increase steadily as the networks of international exchange multiply, thereby adding to the liaison duties of Canadian posts abroad.

On August 1, an event unique to Canada and the Department of External Affairs took place. Queen Elizabeth II officially opened the new Lester B. Pearson Building on Sussex Drive in Ottawa. During 1973, all divisions of the Depart-

ment moved into the new building, so that for the first time since the very early days the whole Department was housed under one roof. The new building has already greatly enhanced the capacity of External Affairs to serve the interests of Canadians, and that in itself is a fitting memorial to the Canadian statesman and diplomat whose name it bears.

As the year ended, many Canadians were wondering whether Canada might not be an even more fortunate country than they had imagined and, if so, what this meant for its foreign relations. Clearly, the image of an affluent, wasteful people in a world of want and injustice is not one

Canadians wish to project. The need to conserve and protect natural resources is deeply felt in Canada. But for whose benefit? One answer, of course, lies in the principle of the graduated income tax. The world is far from a system of resource transfers that resembles the income tax, and it may not be desirable to move too far in that direction. Nevertheless, a world of great differences in the quality of people's lives, made the more obvious by an ever-improving communications technology and the sharper by the limits that governments can place on the distribution of non-renewable resources, is bound also to be an insecure and unco-operative world.

In 1973 Canada was engaged in a network of international activities — low-interest loans, technical assistance, regulation of the oceans, arms control, peace-keeping, monetary reform, food aid, energy conservation, etc. — which may be thought of as the international rent Canadians pay to keep the world system in some repair. It is not a high rent, and perhaps most Canadians are hardly aware of it. But they will certainly have to go on paying if they want to keep the quarters they now occupy.



Queen Elizabeth II officially opened the department's new home, the Lester B. Pearson Building, on August 1.

I Regional Activities

Africa and the Middle East

Africa is a complex continent. It is the richest in natural beauty and population diversity, yet the poorest in natural and human resources. It contains 18 of the 25 countries designated by the United Nations as the world's least developed. Yet at its southern extremity is one of the world's most technologically-advanced countries, and in the north there is great wealth from petroleum reserves. Africa contains more than 40 independent states, but it also contains the largest areas in the world still under colonial rule. It provides moving examples of human serenity, wisdom and co-operation, but is also the scene of bitter, inhuman tragedies and violence, as well as of a potentially-explosive confrontation between the white ruling minorities and the black majorities in the south.

As in previous years, Canadian activity in Africa was concentrated largely on development-assistance programs, on working for peaceful change and on assistance to the victims of injustice and oppression. These aims were pursued through Canada's bilateral relations with the countries of the continent and through the various institutions of the Commonwealth, La Francophonie and the United Nations.

Commonwealth Africa

A major subject of concern remained the continuing dispute over the future of Rhodesia. In January 1973, the situation was aggravated when the Rhodesian Government closed its border with Zambia, cutting off that country's major route to the sea. Though Rhodesia later rescinded this action, Zambia has kept its borders closed, having undertaken a fundamental reorientation of its traditional transport and supply-routes from the south (through Rhodesia and Mozambique) to the north (through Tanzania).

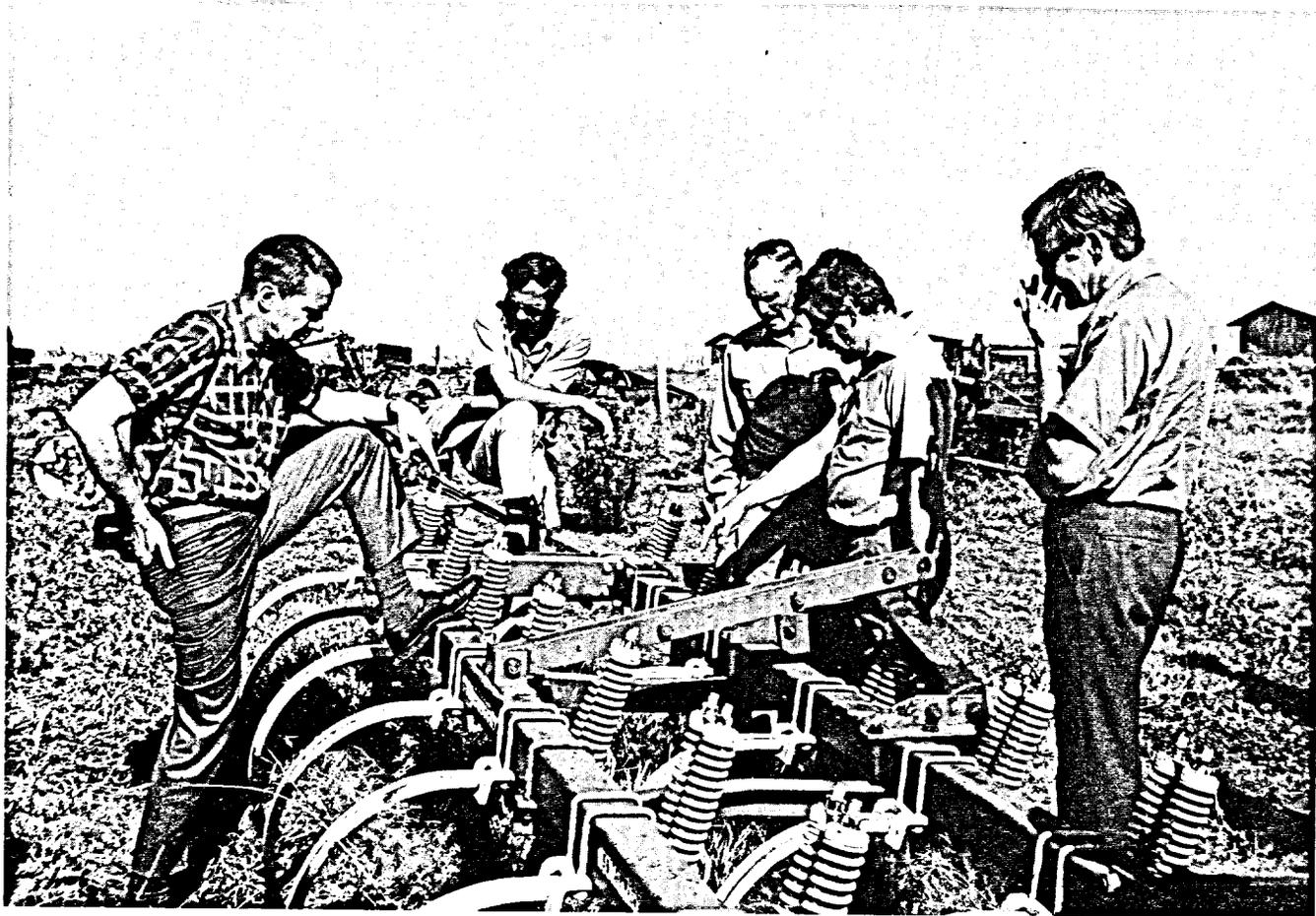
This diversion of Zambian trade occasioned new demands on the cargo-handling capacity of Tanzanian ports and the Zambian and East African railway system. In response to urgent requests, Canada untied a loan for \$1 million to permit cargo-handling equipment to be constructed in East Africa, with Canadian materials. In addition, an \$8-million package of emergency aid was allocated to the Zambian transport sector (including associated outlets through East African harbours), of which \$5 million was used for railway rolling-stock. In December, a further \$1-million loan agreement was concluded for the construction of more rolling-stock for the Zambian Railway.

Through these and other measures in aid of independent African countries bordering on the minority-controlled territories of southern Africa, the Canadian Government has made its policy clear. Canada has unequivocally supported the goal of a democratic majority rule in Rhodesia and, in accordance with United Nations resolutions, has main-

tained sanctions against the illegal Salisbury regime. Canada continued its participation in the Commonwealth Scholarship Fund for Rhodesian Africans, as well as its contributions to the United Nations Trust Fund for South Africa and the United Nations Education and Training Program for Southern Africa (UNETPSA).

The tension in southern Africa was at least partly to blame for a tragic incident on the Zambia-Rhodesia border. In May, two Canadian tourists visiting the Rhodesian side of Victoria Falls were shot and killed by Zambian troops. Differing views on what happened cast a shadow over Canadian-Zambian relations. In November, however, as a result of the efforts of the Canadian Government, the Zambian Government offered an *ex gratia* payment of \$50,000 to the family of each of the victims — an indication of Zambia's sense of moral responsibility and regret for the deaths.

In pursuit of its efforts to achieve social justice through peaceful change, Canada has continued to condemn the South African Government's *apartheid* policies. Canada has supported the continuing efforts of the United Nations Secretary-General and the Council for Namibia in the dispute over the right of the people of Namibia (South West Africa) to self-determination. Its concern for the rights of the indigenous peoples of Portugal's African territories was made known to the Portuguese Foreign Minister at the NATO ministerial meeting in December. Further, Canada maintained its policy of refusing to sell Portugal arms or military equipment that might be used in Africa. Moreover, it was



CIDA team inspects chisel plough, a key implement in the drive for higher wheat production in northern Tanzania.

because of Canada's concern about the injustices existing in southern Africa that the Government began studying ways of broadening the program of humanitarian aid to the native peoples of the region and decided on the outlines of a policy of expanded aid through non-governmental organizations.

Canada's bilateral assistance to Commonwealth Africa in 1972-73 was marked by steady expansion in a broad variety of spheres. Sixty-three million dollars was allocated to the program.

Several major capital-assistance projects were completed, and a number of new ones begun. Completion of a transmission-line from the Akosombo generating-station in Ghana to the neighbouring countries of Togo and Dahomey is helping all three countries meet their increasing requirements for electrical power. In addition, the Canadian-supported port-expansion project in East Africa will speed up the flow of imports and exports throughout the region.

A Canadian loan of \$20 million will be used to build a new water-supply system for Dar-es-Salaam, the capital of Tanzania.

The program in Uganda, which has been expanding in recent years, was cut back sharply in January 1973 when security problems made it difficult for the Canadian International Development Agency (CIDA) advisers to carry out their assignments. However, Canada is continuing assistance to Uganda by providing training in Canada for Ugandans.

French-speaking Africa

The opening of six Canadian embassies in French-speaking Africa in the past decade and Canada's multiple accreditation to the other countries in the region demonstrate the growth and development of relations with the 23 French-speaking African nations. This trend was particularly evident in 1973 as political, economic and cultural ties were strengthened.

Official and unofficial visits helped strengthen these relations:

□ Canada's Minister of National Defence, Mr. James Richardson, made a stop-over at Dakar, Senegal, in August 1973 and had discussions with President Senghor and other Senegalese leaders.

□ An official delegation led by Senator Jean-Paul Deschatelets represented Canada at the opening ceremonies of the Lycée de Bonabéri in Cameroon and the Ecole Polytechnique de Thiès in Senegal.

□ The Canada-Tunisia Joint Commission met in Ottawa from June 6 to 8 for its sixth meeting, and the program of Canadian co-operation with Tunisia received particular emphasis.

□ At the invitation of the Secretary of State for External Affairs, Mitchell Sharp, the Minister of Foreign Affairs for the Malagasy Republic, Commander Didier Tatsiraka, made an official visit to Canada.

□ Mr. Layachi Yakar, Minister of Trade for Algeria, and Mr. Imani, Moroccan Secretary of State for Economic Planning, came to Canada in response to an invitation from the Minister of Industry, Trade and Commerce, Mr. Alastair Gillespie.

□ Fifteen African ministers were welcomed to Canada by their Canadian counterparts and held discussions to reinforce and expand bilateral relations with Canada.

□ More than 500 Canadian professors and teachers worked in French-speaking Africa, while nearly 1,000 African students studied in Canada under CIDA scholarships.

□ The "Canada-World-Youth" program inaugurated in 1972 was continued in 1973 with three French-speaking African countries — Tunisia, Cameroon and Senegal. Under this program, more than 100 young Canadians visited one of three countries and experienced the local way of life, while an equivalent number of young Africans stayed for some five months in Canada.

□ An increasing number of Canadian tourists visited North Africa, in convoys or at the wheels of their own cars, travelling from the Mediterranean to the Gulf of Guinea. This increase stimulated a greater demand for Canadian consular services in French-speaking Africa.

Assistance programs

One of the main activities of Canada's six embassies in French-speaking Africa was the administration of assistance programs.

A total of \$69 million was allocated to the various programs of bilateral Canadian co-operation for the fiscal year 1972-73. New large-scale projects were inaugurated; projects begun several years ago were implemented; a long-range planning system was adopted for Canadian participation in the development of several of these countries.

The President of CIDA, Paul Gérin-Lajoie, led official delegations to Morocco, Algeria and Tunisia in North Africa, and to Niger and Upper Volta. The latter visit was in connection with the international relief plan to aid the millions of people affected by the long-standing drought in the Sudan-Sahel region, which reached crisis proportions in 1973. Canada was one of the countries that contributed generously; initial participation amounted to some \$10 million in 1973.

Middle East

The renewal of full-scale hostilities in the Middle East in October 1973 brought to an end the uneasy truce that had prevailed since 1967.

The United Nations Security Council on October 25 authorized the formation of a peace force, and Parliament subsequently approved the Secretary-General's request that Canada provide the logistics component of the force. About 1,000 Canadians took up duties along the cease-fire line between Egyptian and Israeli forces, but by the end of the year the Israel-Syria border was still in active dispute.

During 1973, Canada strove to increase its representation in the Middle East, so that by 1974 it had diplomatic relations with every country in the region. Diplomatic relations were opened with Saudi Arabia in May 1973. Canada also decided to establish

diplomatic relations with the countries of the lower Persian Gulf — Bahrain, Oman, Qatar and the United Arab Emirates — and with the Yemen Arab Republic and the People's Democratic Republic of Yemen. On December 21, the decision to open an embassy in Saudi Arabia was announced.

Canada's export and import trade with most Middle Eastern countries rose significantly during 1973, and the prospects are excellent for continued rapid growth.

In the absence of a solution to the Palestinian problem, Canada continued to give substantial support to the work of the United Nations Relief and Works Agency for Palestinian Refugees (UNRWA). The Canadian contribution was increased by \$500,000 in 1973, bringing Canada's total annual contribution to \$2.05 million and making it the third-largest contributor to the organization since its inception.



UNEF Forward Headquarters officers inspecting "A" Line on UNEF Buffer Zone in Sinai. Canadian Capt. Len Juteau is on extreme right. (UN Photo/Y. Nagata)

Asia and the Pacific

East Asia

Japan

In 1973, trade figures indicated that Japan had become Canada's second-largest trading partner. Parallel with this rapidly-growing economic relationship, the Secretary of State for External Affairs stated in 1973 that Canada was attempting to "politicize a bilateral relationship which has, in the past, been too narrowly commercial by increasing and deepening consultations in a wide variety of fields". To this end, Mr. Sharp met with the Japanese Foreign Minister and Prime Minister in March *en route* to his fact-finding mission to Indochina. Mr. Sharp also travelled to Tokyo in September to meet with his Japanese counterpart.

The Minister for Industry, Trade and Commerce met with his Japanese counterpart on the occasion of the GATT meeting in Tokyo in December. Canadian and Japanese foreign policy experts met in Montebello, Quebec, in August for the annual official-level policy-planning talks to discuss long-term policy in the Pacific region and the world. The National Defence College visited Japan in January. *Ad hoc* consultations also occurred during 1973.

Japanese visitors to Canada included the Minister of Agriculture in October, who had talks with the Canadian Minister of Agriculture, and in addition with the Secretary of State for External Affairs, the Minister of Industry,

Trade and Commerce and the Minister in charge of the Wheat Board. A Japanese official-level mission in science and technology arrived in November as a follow-up to the Gillespie science and technology mission of the previous year.

China

The year 1973 was a productive one in Canada's developing relations with the People's Republic of China, climaxed by the successful visit of the Prime Minister to Peking in October. The months prior to the Prime Minister's visit had included many exchanges between Canada and China, including two delegations led by Canadian ministers: a petroleum mission led by the Honourable Donald Macdonald in April and a scientific mission led by the Honourable Jeanne Sauvé in September.

In addition, other Canadian delegations, representing a variety of fields, visited China. These included representatives of the medical profession and the agricultural sciences, and of sport and commerce. In addition, there was a successful exhibition of Canadian Eskimo art in Peking and Shanghai, and in September a two-year program of student exchanges was formally announced. Visits to Canada by a group of Chinese gymnasts and by a large delegation of Chinese journalists preceded this valuable exchange of Canadian and Chinese university students.

During the Prime Minister's visit, agreement was reached on several significant issues of mutual importance to China and Canada. The two countries signed a trade agreement that serves as a framework for the continuing development of Sino-Canadian trade and also provides for formal exchange of MFN treatment and for the creation of a joint trade committee, which is to meet annually. The two countries had earlier signed a wheat agreement under which China was to purchase up to 224 million bushels of Canadian wheat over the next three years.

Another significant achievement of the visit was in the consular field, where agreement was reached on a general consular understanding as well as on an understanding facilitating the reunion of families of Chinese origin. In other areas, agreement was reached on reciprocal short-term exchanges in the medical, scientific, and technological fields, as well as in culture and sport.



Prime Minister and Mrs. Trudeau visited China in October. They were greeted at Peking airport by Premier Chou En-lai and later Mr. Trudeau conferred with Chairman Mao Tse-tung. (CP Photos by Peter Bregg)



Indochina

While the conflict in Cambodia continued unabated, Viet-Nam and Laos were experiencing the first hours of a cease-fire, which was fairly generally observed in Laos but was to prove uneasy and short-lived in Viet-Nam.

The Paris Agreement of January 27, 1973, provided for an International Commission of Control and Supervision in Viet-Nam. Under this Commission, 290 Canadian soldiers and civilians joined an equal number of Hun-

garians, Indonesians and Poles to observe and report on implementation of the agreement. Canada also participated in the International Conference convened in accordance with the agreement to arrange terms and conditions that would ensure the effective operation of the ICCS. With considerable experience in this area, Canada was well aware of the conditions required, but Canadian proposals did not receive the general support of the parties concerned. Despite the efforts of the Canadian delegation, the ICCS proved unable to carry out

the role assigned to it and on May 31, having given notice to all parties concerned, Canada announced its decision to withdraw from the ICCS. The withdrawal took place on July 31; Canada was later replaced on the Commission by Iran.

Canada's bilateral relations with the area also continued to develop. In February, official Canadian recognition of the Democratic Republic of Viet-Nam was announced. In March, the Secretary of State for External Affairs visited Indochina to observe the

Canadian members of ICCS participate in P.O.W. exchange discussion in South Viet-Nam. (Can. Forces Photo)



work of the ICCS. During visits to Saigon, Vientiane and Hanoi, he discussed bilateral relations with the leaders of the three countries.

On July 31, Canada established diplomatic relations with the Republic of Viet-Nam; in September diplomatic relations were also established with the Democratic Republic of Viet-Nam.

In Laos, in February, the Laotian parties agreed to a cease-fire and also agreed to undertake supervision of the peace agreement themselves. In September, after seven months of continuous negotiations marked only by a few violations of the cease-fire, both parties signed a protocol specifying the terms and conditions of the general agreement and providing for the participation of the International Commission for Supervision and Control (ICSC) in Laos. Canada is a member of this Commission, which was established under the Geneva Accords of 1962. After the protocol was signed, Canada preferred to reserve its position on this question until the ICSC received an official invitation to supervise the ceasefire agreement, which Canada already suspected was quite different from the one it had been asked to supervise by virtue of the 1962 accords. By the end of 1973, no such invitation had been received.

Through the Canadian International Development Agency (CIDA) continued emphasis was placed upon emergency and humanitarian relief needs, particularly in the medical (reha-

bilitation and public health) and social sectors. In the past few years, Canada has given \$2 million, through the Mekong Committee, to assist in the first stage of the Nam Ngum hydro-electric project in Laos, and it has offered to contribute a further \$2.5 million towards the second stage of the work. Canada has also contributed \$2 million toward the Prek Thnot hydro-electric project in Cambodia. Canada has stated its intention to play its full part, when peace comes to Indochina, in special programs of rehabilitation aid necessitated by the prolonged hostilities.

South Asia

The major focus of Canada's relations with South Asia in 1973 was India, and concomitantly the gradual changes taking place among the countries of the region after the upheaval of 1971 and the emergence of Bangladesh on the international stage.

Canada's long-standing and friendly relations with India were advanced by the successful visit to Canada of the Prime Minister of India, Mrs. Indira Gandhi, at the invitation of Prime Minister Trudeau. Her visit provided an opportunity to initiate a broad review of relations between the two countries. After more than two decades, these relations had evolved from close co-operation in various international endeavours to a connection founded primarily upon the provision of development assistance by Canada. The time appeared to be approaching when a more mature economic relationship could be envisaged as India advanced towards its goal of self-reliance.

Recognizing the desirability of a gradual transformation and broadening of the relationship in the economic, cultural, scientific and technical spheres, the two Prime Ministers agreed that senior officials of the two governments should meet for detailed discussions. Accordingly, economic consultations were held in New Delhi in November during which a broad range of practical matters were discussed.

Concurrently with the evolution of Canada's bilateral relations with India, developments in the direction of normalization and reconciliation in South Asia attracted Canadian attention and support. Canada warmly welcomed the agreement worked out in New Delhi between India and Pakistan with Bangladesh's concurrence for the resolution of outstanding humanitarian issues remaining after the 1971 war. In recognition of the importance of the agreement as a major step towards the creation of stable relationships among India, Pakistan and Bangladesh, Canada contributed \$1 million towards an international airlift to move people between Pakistan and Bangladesh who were to be repatriated under the terms of the Delhi Agreement.

In 1973, Pakistan was struck by perhaps the most disastrous floods experienced in its history. In company with many other countries, Canada responded to assist the recovery from the widespread destruction and loss that checked the country's remarkable economic performance.

Prime Minister Indira Gandhi of India addressed a joint session of the Canadian Parliament on June 19. Prime Minister Trudeau and Secretary of State for External Affairs Mitchell Sharp are on her left; Indian High Commissioner to Canada Uma Shankar Bajpai on her right. (CP Photo)



Pacific

Australia and New Zealand

Historically there has been a close and easy relationship between Canada and Australia and New Zealand based on similar cultural, economic, political and social institutions, Commonwealth ties, and trade links. In recent years this friendship has intensified, resulting in ever-expanding people-to-people contact through visits and exchanges.

In August 1973, the newly-elected Prime Ministers of Australia and New Zealand, the Honourable Gough Whitlam and the Right Honourable Norman Kirk, visited Ottawa to attend the Commonwealth Heads of Government Meeting. The Minister of National Defence, the Honourable James Richardson, visited both Australia and New Zealand for talks on a wide range of military subjects.

As an indication of the valuable economic and commercial relations that exist between these countries, separate bilateral trade agreements were concluded between Canada and New Zealand in August and between Canada and Australia in October. These were designed to retain the system of Commonwealth preferences, which provide for continuing mutually-advantageous terms of trade. Trade increased greatly in 1973 over previous years; trade between Canada and Australia increased by \$93 million in 1973, to a total of \$440 million, and trade between Canada and New Zealand increased from \$81 million to a total of \$112 million in 1973. In the field of transportation, air-routes between Canada and Australia were amended in 1973.

Other countries

Canadian involvement with the other countries of the Pacific area has customarily been concerned mainly with aid, but in recent times trade, investment and immigration have been increasing. While Indonesia is a major recipient of Canadian aid, exports from Canada to that country have been expanding. There have also been gains in two-way trade with Malaysia, Singapore and Thailand, and an increase in Canadian imports from the Philippines. Trade with South Korea reached an all-time high in 1973.

As an indication of Canada's traditional Commonwealth ties with the region, the prime ministers of five Pacific countries — Malaysia, Singapore, Tonga, Fiji and Western Samoa — visited Ottawa in August 1973 to attend the Commonwealth Heads of Government Meeting.

Canada continued during 1973 to carry out its policy of sharing in, and contributing to, the economic growth of the region and of helping bring about the conditions for the enhancement of social justice and improvement in the quality of life.

Europe

It was a favourable year for realizing Canadian objectives in Europe. Partly because of an advantageous political climate, the Canadian Government was able to make significant progress towards establishing increasingly-productive relations with European countries. There was substantial growth in trade, tourism, cultural and scientific relations, investments and co-operation in environmental matters.

Canada's European partners demonstrated an increasing awareness of Canada's aspirations, its distinct identity in North America, and the value it placed on national independence and interdependence among peoples.

A Conference on Security and Co-operation in Europe opened in Helsinki in July with a meeting of the foreign ministers of the 35 participating states. The Secretary of State for External Affairs of Canada was one of the participants, for European security and co-operation are of vital importance to Canada's economic and political future.

The second, or negotiating, stage of the conference began in September in Geneva, also with the full participation of a Canadian delegation. Such importance for stability and *détente* in Europe was attached to the results of these negotiations that the delegations decided to exchange their views in detail on the various subjects of the conference before starting to draft documents early in 1974. The various approaches to achieving greater security were so different that many months of intensive negotiation would be needed to arrive at a mutually-satisfactory and successful outcome.

It was in this spirit that Canada joined with other members of the Atlantic Alliance to work towards the reduction of military strength in Central Europe within the framework of the Vienna talks aimed at Mutual and Balanced Force Reductions. A major achievement of the year was the fact that the NATO and Warsaw Pact countries were able to come together in October 1973 to discuss questions as complex as they were vital to the security of all the countries concerned.

In the context of multilateral relations with European countries as a whole it should also be mentioned that in July Canada became a full member of the United Nations Economic Commission for Europe and took steps to increase its role within UNESCO through full-time membership in the regional European group.

On the Western Europe political scene, "constructive dialogue" between Canada and the members of the European Community — the "Nine" — was a highlight. The Canadian Government's efforts to promote better understanding between Canada and the Nine were reinforced by such programs as:

- the study of Canada's relations with the expanded European Community by the Standing Senate Committee on Foreign Affairs, published in July;
- the successful symposium in Ottawa in November on Canada and the European Community, organized by the Canadian Institute of International Affairs in co-operation with the Department of External Affairs and the Commission of the European Community. (The conference coincided with the visit of Sir Christopher Soames, vice-president of the Commission, and his chief advisers).

As a result of Canada's efforts to strengthen and vitalize relations with its European partners, the Nine invited Canada in November to express views on the future and scope of relations between Canada and the European Community. Canada informed the Nine of its interest and launched an intensive study of the subject.

The process of exchange and exploration with the "Six" and subsequently with the Nine had, therefore, been in progress for some time when, in April, the American Secretary of State announced a proposal to revitalize the Atlantic Alliance. Canada had to determine the best way to pursue its European policy, taking into account the evolution of the situations in North America and Europe and at the same time contributing to the common goal of strengthening ties between members of the Atlantic Alliance.

Western Europe

France

Canada's relations with France retained the high priority of recent years.

A major event affecting bilateral co-operation was the April meeting of the France-Canada Joint Economic Commission. The Commission, created in 1949, studied the development of exchanges between the two countries, methods of diversifying and increasing them, and such questions of common interest as inflation, the environment, investments and natural resources.

The France-Canada Subcommittee held a meeting on scientific co-operation in May. Seventy-three new areas for exchange were identified; one of the most important projects under way at present is the installation of a giant telescope on Mauna Kea by France and Canada in co-operation with the University of Hawaii. It was also decided by mutual agreement that the subcommittee would meet in future as a joint commission.

At the same time, the Joint Cultural Commission examined such university matters as the teaching of French, various forms of co-operation and methods of cultural promotion. As part of the cultural-exchange program, particular mention should be made of the Fontainebleau Exhibition at the National Gallery, the Canadian tour by the Comédie-Française and the opening of an outlet for the distribution of Canadian books in Paris.

The new France-Canada co-operation agreement on defence research provided for the exchange of documentation and researchers in a variety of sectors.

Many Canadian ministers, both federal and provincial, visited France during the year, including: Jeanne Sauvé, Minister of State for Science and Technology; Jean Marchand, Minister of Transport; Hugh Faulkner, Secretary of State; Ron Basford, Minister of State for Urban Affairs; and Gérard Pelletier, Minister of Communications. Canadian Members of Parliament welcomed their French counterparts to the annual meeting of the France-Canada Interparliamentary Association. Canada also received members of the Audit Committee of the French National Assembly and a delegation from the French Senate Committee on Constitutional Laws.

Political co-operation between Canadian and French delegations increased steadily throughout the year within major international organizations such as the UN, NATO, ICAO, the OECD, and, in particular, the Agency for Cultural and Technical Co-operation.

Belgium

The development of good relations between Canada and Belgium accelerated during the year.

In April, Canada demonstrated the importance it placed on these relations by accrediting a full-time ambassador to the Belgian Government. There are two other Canadian ambassadors in Brussels, accredited to the Commission of the European Community and to NATO.



The Hon. Mitchell Sharp and the Canadian Ambassador to NATO, Mr. A. R. Menzies, at the NATO Ministerial Meeting in Brussels in December. (NATO Photo)

Within the context of the activities of the Agency for Cultural and Technical Co-operation (AGECOOP), Canada participated in the "French-speaking Community Month" held in Liège in September. During the three days devoted to Canada, the provinces co-operated with the Federal Government in presenting exhibitions and information programs on aspects of the Canadian culture, economy and society.

The second meeting of the Joint Commission set up under the terms of the 1971 Agreement on Scientific, Industrial and Technological Co-operation was held in Belgium in December. The participants prepared the program for 1974 and outlined possibilities for co-operation in industry, health, social affairs, the environment and science.

Canadian exports to the Belgium-Luxembourg Economic Union increased by 48.7 per cent between January and August, compared to the same period in 1972, while imports from these countries increased by 15.1 per cent. Belgian investments continued to provide a welcome stimulus in key sectors of the Canadian economy.

Luxembourg

Canada strengthened its relations during the year by officially receiving Luxembourg's Minister of Foreign Affairs, Gaston Thorn, in February.

Switzerland and Austria

Relations continued close and harmonious, as indicated by the number of Canadian representatives from all levels of government who visited these countries officially.

Trade and investment play an important role in Canada's relations with Switzerland. Canadian exports to Switzerland increased considerably during 1973. In addition, Swiss firms continued to show keen interest in the possibility of joint projects with Canadian firms.

Italy

Throughout 1973, there were numerous opportunities for Canadian-Italian co-operation in various multilateral contexts, including NATO, the United Nations and the OECD. Of special interest and importance to Canada were the exchanges of view on questions relating to East-West *détente* and development in the European Community.

Trade between Canada and Italy continued to increase, attaining a value of over \$500 million in both directions, with a slight balance in Canada's favour — a new record for annual trade between the two countries.

Immigration to Canada from Italy increased to well over 5,000 (Italo-Canadians now constitute about 4 per cent of the Canadian population). As usual, large numbers of Canadian tourists visited Italy.

As part of a series of meetings that have been held since 1971, a delegation of senior Italian

officials visited Ottawa in June to discuss with their Canadian counterparts practical matters including social security questions involving immigrants from Italy.

In August, while visiting Canadian war memorials in Europe, Canada's Minister of Veteran Affairs, Daniel J. MacDonald, participated in commemorative ceremonies at the Senio River and Monte Cassino in Italy. Agriculture Minister Eugene Whelan visited Italy in November as part of a tour to several European countries to discuss marketing agricultural goods.

During the year, there was also further progress toward the final ratification of a film co-production agreement.

Canada's relations with the Holy See were established in 1970. During 1973 many valuable exchanges of view took place on such global problems as food supply, population growth, the need for humanitarian assistance programs and East-West *détente*. His Holiness the Pope granted an audience to Veterans Affairs Minister MacDonald in August.

Federal Republic of Germany

Relations between Canada and the Federal Republic of Germany continued to develop favourably in 1973.

A highlight was the official visit in September of the Federal Republic's Vice-Chancellor and Foreign Minister, Walter Scheel. He and Mitchell Sharp, the Secretary of State for External

Affairs, discussed such international issues as the FRG's admission to the United Nations, relations between Canada and the European Community, and matters of a strictly bilateral nature. During the visit, letters were exchanged affirming the interest of both countries in establishing a cultural agreement and promoting bilateral consultations on a broad variety of subjects.

Canada's economic and trade relations with the Federal Republic, already of primary importance, were encouraged by the visit of a major economic mission of representatives of important West German industries. Total trade between the two countries now amounts to about \$1 billion annually.

An agreement providing for the mutual extension of air-traffic facilities to the airlines of both countries was signed early in 1973. Negotiations continued on the providing of training facilities at Camp Shilo, Manitoba, to the FRG Armed Forces. These facilities, which would start in the summer of 1974, would promote co-operation between the two countries within the framework of NATO. In addition, negotiations toward a cultural agreement with the Federal Republic were carried on in consultation with the provinces.

Turkey

Canada enjoyed its customary good relations with Turkey during 1973. This was in part due to co-operation within NATO, the United Nations and other multilateral forums.

The Canadian Minister of National Defence visited Turkey briefly early in May, and late in October Senator Paul Martin represented Canada at Turkey's fiftieth anniversary celebrations in Ankara. At the same time, the Canadian NATO Parliamentary Association was in Ankara attending the nineteenth annual session of the North Atlantic Assembly.



Minister of National Defence James Richardson and Chief of Defence Staff General J. A. Dextraze attended NATO Planning Group Ministerial Meeting in Ankara, Turkey, in May. (Can. Forces Photo)

Greece

Canada and Greece trebled the value of trade in each direction.

Late in October, the Greek Minister of Culture and Science, accompanied by senior officials from his department, paid an unofficial visit to Ottawa.

Spain

Canadian investments in Spain have been growing substantially over the past few years, a trend which continued in 1973. There was also a significant growth in two-way trade, which attained a total value of over \$120 million.

In April, the Spanish Minister of Industry visited Ottawa. A Spanish technical mission visited Canada in November.

Portugal

There was a marked increase in immigration to Canada from Portugal, which resulted in that country's becoming the largest source of immigrants from mainland Europe during 1973.

Malta

Canada maintained its good relations with Malta, especially within the Commonwealth framework. Negotiations were started in 1973 for an extensive loan agreement between Canada and Malta. The Prime Minister and Foreign Minister of Malta, Don Mintoff, was in Ottawa early in August to attend the Commonwealth Heads of Government Meeting.

Eastern Europe

In 1973, the Canadian Government continued to give practical expression — in the bilateral and international context — to its support for East-West *détente*. This policy was inspired by the belief that the development of friendly relations and co-operation between Canada and the countries of Eastern Europe was of mutual interest and could make an important contribution to international understanding and security.

High-level visits, political and trade consultations, cultural exchanges and tourism all contributed to the implementation of Canadian policy. While the pace of the development of relations with the countries of Eastern Europe varied according to the possibilities, Canada's goal was to maintain and expand relations with these countries.

Soviet Union

Soviet-Canadian relations remained active. The Secretary of State for External Affairs visited the Soviet Union from November 18 to 24. Discussions with President Podgorny, Premier Kosygin and Foreign Minister Gromyko provided opportunities for a frank review of bilateral issues, as well as of some major international questions, such as European security and the situation in the Middle East.

In April, Otto Lang, Minister of Justice and Minister responsible for the Canadian Wheat Board, visited the Soviet Union, where he held discussions with the Soviet Minister of Agriculture, Dmitri S. Polyansky, and the

Minister of Foreign Trade, Nikolai Patolichev.

The third session of the mixed commission set up under the Canada-U.S.S.R. Agreement on Co-operation in the Industrial Application of Science and Technology took place in Moscow in October. The 70-man Canadian delegation, one of the largest ever sent to the Soviet Union, was headed by the Minister of Industry, Trade and Commerce, Alastair Gillespie. It included not only government officials but 34 senior representatives of Canadian business.

The mixed commission reviewed the work of the eight working groups set up to identify opportunities for co-operation in various fields; in the protocol signed at the end of its session, the commission noted that the working groups could make a substantial contribution to the further development of trade and economic relations between the two countries.

Under the General Exchanges Agreement between Canada and the U.S.S.R., Canadian students, professors and scientists studied in the Soviet Union and artistic and athletic groups toured that country. The second session of the Canada-U.S.S.R. mixed commission established under the agreement was held in Ottawa.

At the conclusion of the session, a two-year program of scientific, academic and cultural exchange for 1974-75 was signed. The program covers seven major areas of co-operation: science, education, the arts, cinematography, television and radio, sports and tourism. In preparing it, the mixed commission not only

consolidated the progress made in 1972-73 but broadened the scope of co-operation to a number of new fields such as public health, medical care delivery systems and medical sciences. During the mixed commission session, an agreement on principles of co-operation between sports organizations in Canada and the U.S.S.R. was signed, providing a basis for developing sports exchanges between the two countries, including hockey.

This year, the Stratford Shakespearean Festival Theatre and the National Arts Centre Orchestra both made successful tours of the Soviet Union and Poland.

Trade between Canada and the Eastern European countries continued to expand. Canada's main object was to acquaint these countries with its industrial capacity, especially since the Eastern European countries had been accustomed to look to Canada mainly for imports of grain. Statistics indicate not only that Canada is making significant

grain sales but that industrial goods sales are also developing steadily.

Bulgaria

Prospects for trade were enhanced when a renewed trade agreement was signed in Sofia in February.

Mr. Lucien Lamoureux, Speaker of the House of Commons, made an official visit to Bulgaria during 1973.

Czechoslovakia

A Canada-Czechoslovak claims agreement was concluded in Ottawa in the spring.

Hungary

In March, Deputy Prime Minister Valyi of Hungary and the Deputy Minister of Foreign Trade paid an official visit to Canada.

The recently-established resident Embassy in Budapest, under a chargé d'affaires, facilitated the further development of Canada's relations with Hungary.

Poland

Canada's relations with Poland continued to develop, with particular emphasis on economic and cultural activities. Exchange visits contributed to good relations:

☐ Poland's Deputy Prime Minister, Jan Mitrege, and the Minister of Forestry and Wood Industry visited Canada;

☐ Justice Minister Otto Lang visited Poland in April;

☐ in December, Polish-Canadian trade consultations took place, providing for a long-term grain purchase-and-supply agreement by Mr. Lang and the Polish Deputy Minister of Foreign Trade, Dr. W. Wisniewski.

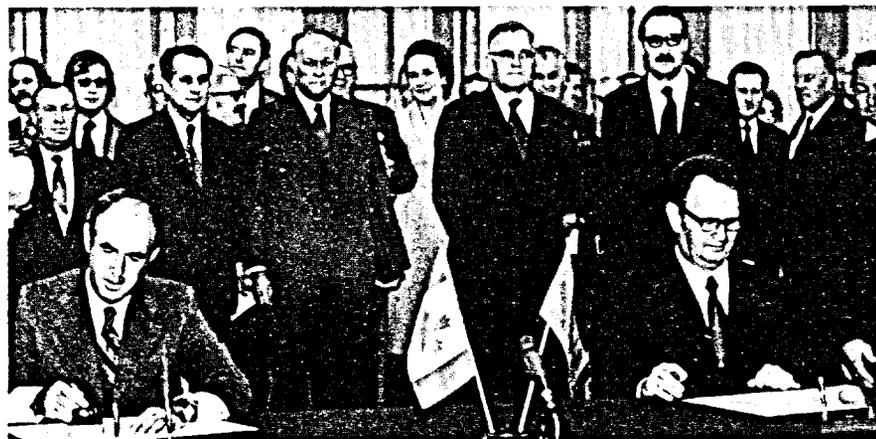
Yugoslavia

The signing of a trade agreement during an October visit to Belgrade by Canada's Minister of Industry Trade and Commerce was the highlight of relations between Yugoslavia and Canada in 1973.

German Democratic Republic

Discussions began in Warsaw between the Ambassadors of Canada and the German Democratic Republic with a view to establishing diplomatic relations. By the year's end, these talks had not produced agreement on all points under discussion.

Industry, Trade and Commerce Minister Alastair Gillespie, and First Deputy Chairman of Soviet Committee on Science and Technology, L. N. Yefremov, sign protocol in Moscow. (I.T.C. Photo)



Northwestern Europe

Because of the implications for Canada of EEC enlargement, there has been particular interest in economic exchanges with the countries of the Northwest European region. In addition, Canada shares with them many common interests in NATO, the United Nations and the challenges of Arctic development and environmental control.

Britain

The historically close relation between Britain and Canada continued throughout 1973, based now on mutual self-interest as much as historical ties. Bilateral visits and consultations were important. They included:

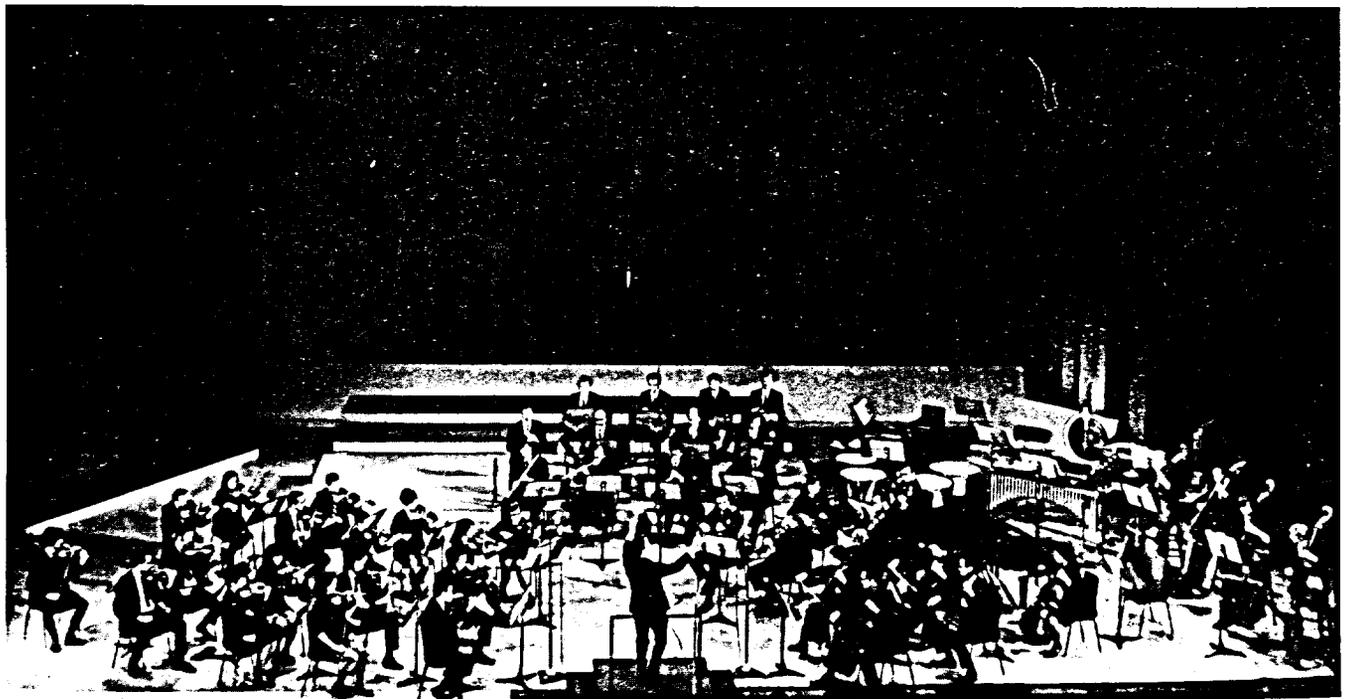
- visits by 27 federal ministers and 16 provincial ministers to Britain, assisted by the Canadian High Commission in London;
- a meeting of the Continuing Committee on Trade and Economic Affairs;
- a large number of official and private trade delegations;
- cultural events such as the successful 1973 tour by the Canadian National Arts Centre Orchestra.

Britain's changing role as a world power and the shift of British interests toward Europe have affected relations with Canada. Throughout these evolutionary developments, Canada and Britain have continued to share the same basic objectives within the Commonwealth, the United Nations and the Atlantic Alliance.

Although some Canadian exports may be adversely affected over the longer term by British entry into the European Community, Canada-Britain trade continued to grow. Exports to Britain included a higher proportion of manufactured goods, a trend Canada is attempting to encourage rather than remain exclusively a resource-supplier. Britain was also Canada's third-largest source of imports last year.

In 1973, Britain resumed its previous position as the primary source of immigrants. A very high proportion of British newcomers to Canada have skills in demand in this country and the ability to adapt quickly to Canadian society.

The National Arts Centre Orchestra, with Mario Bernardi conducting, toured Britain and several other European countries in 1973.



Ireland

The entry of Ireland, the only non-NATO member of the European Community, into the EEC has given relations between Canada and Ireland an additional dimension. Both have co-operated in peacekeeping efforts and, in general, express similar points of view on most international issues.

Canadian interest in investment in Ireland has continued to increase, especially in the mining industry. Exports to Ireland also registered modest growth in 1973. A larger increase in Irish exports to Canada was mainly due to greater butter exports than in the previous year. Slightly more immigration from Ireland also took place in 1973.

Scandinavian countries

Iceland, Norway and Denmark are, with Canada, members of NATO, while Sweden and Finland follow a policy of international neutrality. All share similar policies in support of international institutions such as the UN and such activities as peacekeeping.

Canada and the Nordic countries face similar problems in research and policy development in their respective northern territories. As a result, scientific studies and exchanges of information, involving indigenous peoples, environmental protection and economic development, have grown steadily. Similar societies and the generally advanced views of Nordic countries on social and economic matters have encouraged numerous visits from representatives of all three levels of government and private enterprise.

Major areas of interest include ethnic minorities, urban and economic planning, regional development, industrial technology, natural resources management and future studies.

Canadian trade with the Nordic countries increased appreciably in 1973, with exports up 20 to 30 per cent in most cases. Since imports increased similarly, Canada continued to have a small trade deficit with this region. Norway remained Canada's main Scandinavian export market, and also attracted Canadian expertise and investment in North Sea oil exploration. Danish entry into the European Community in 1973 and the negotiation of bilateral agreements between other Scandinavian countries and the European Community did not appear to affect Canadian trade, at least in the short term.

While the Nordic countries are not a major source of Canadian immigrants, a significant number of skilled immigration applications from these countries occurred in 1973.

Western Hemisphere

Commonwealth Caribbean

Canada enjoys close relations with the countries of the Commonwealth Caribbean. Barbados, Guyana, Jamaica, and Trinidad and Tobago maintain high commissions in Ottawa. There is also a Commissioner for the Eastern Caribbean in Montreal, who represents the West Indies Associated States. Canada has high commissions in Georgetown (Guyana), Kingston (Jamaica) and Port of Spain (Trinidad and Tobago).

These relations were strengthened during 1973 when Canada established its fourth high commission in the area at Bridgetown, Barbados, indicating its continuing interest in political developments in the Eastern Caribbean, and in trade, investment, tourism, immigration and aid. The High Commissioner in Bridgetown will be accredited to the Leeward and Windward Islands, formerly covered by the High Commission in Port of Spain.

The Commonwealth of the Bahamas, a British possession since 1629, became an independent state on July 10, under a government led by the Honourable Lyndon Pindling. The Solicitor-General and Mrs. Warren Allmand were the special representatives of Canada at the independence celebrations.

As the year ended, Grenada, the most southerly of the Windward Islands, moved towards independence.

Economic developments

The Commonwealth Caribbean attempted to come to grips with some of its problems by forming the Caribbean Community, including a common market (CARICOM), successor to the Caribbean Free Trade Association (CARIFTA). The agreement was signed on July 1, uniting the four major nations of the Commonwealth Caribbean — Jamaica, Trinidad and Tobago, Guyana and Barbados — with the smaller states that joined in 1974. It pledged its members to a common external tariff and other initiatives for mutual aid.

Canada continues to provide a large amount of aid to the Commonwealth Caribbean, which now receives the highest *per capita* disbursements in Canada's aid program. As in other years, Canada's program was concentrated in social and industrial infrastructure, with assistance by Canadian experts on agriculture, transportation, water-development, education and development-planning. In the fiscal year 1973-74, disbursements were expected to total \$15.4 million: \$8.2 million in grants and \$7.2 million in loans.

Negotiations for association with the EEC made little progress, and discussions concerning future Canadian trade and economic relations with the Commonwealth Caribbean were postponed. The Caribbean is specially concerned about continuing access to Britain for its agricultural products, particularly sugar and bananas. As an associate, the region would be able to draw on funds available to developing countries associated with the EEC.

In 1973, Canadian investment in the Commonwealth Caribbean was estimated at about \$500 million. Canadian exports increased from \$114 million in 1972 to \$130 million; imports decreased from \$77 million. Immigration to Canada from the region increased from 9,300 in 1972 to 16,400, making it the third-largest source of Canadian immigrants for the year.

Continental Caribbean and Latin America

Canada maintains diplomatic relations with all the Latin American countries through 13 resident missions and dual or multiple accreditations from these missions, and has a permanent observer accredited to the OAS. The immediate objectives set out in the Government's Latin American policy statement of 1970, which called for "a systematic strengthening" of Canada's relations with Latin America, had been largely attained in 1973. Canadian aims and priorities in the region for the remainder of the decade are now being adjusted and refined; new bilateral programs and projects are being launched; increasing support is being given to institutions fostering economic integration.

In the spring of 1973, the President of Mexico and Mrs. Echeverria visited Canada and signed agreements on an exchange of young technicians and on the work of consular officers. Trade and investment with Brazil continued to expand and information, cultural exchange and technical assistance continued to increase.

There were ministerial visits to Venezuela, a traditional supplier of oil to Canada, which is emerging as a leading economic power in that region.

Following the *coup d'état* in Chile, special provisions were made to set up an immigration program for refugees and other persons affected by the course of events.

Co-operation for development

The main feature of Canadian bilateral co-operation with Latin America continued to be the providing of technical assistance in agriculture, forestry, fisheries, education and public administration. The first projects began in Haiti and Cuba.

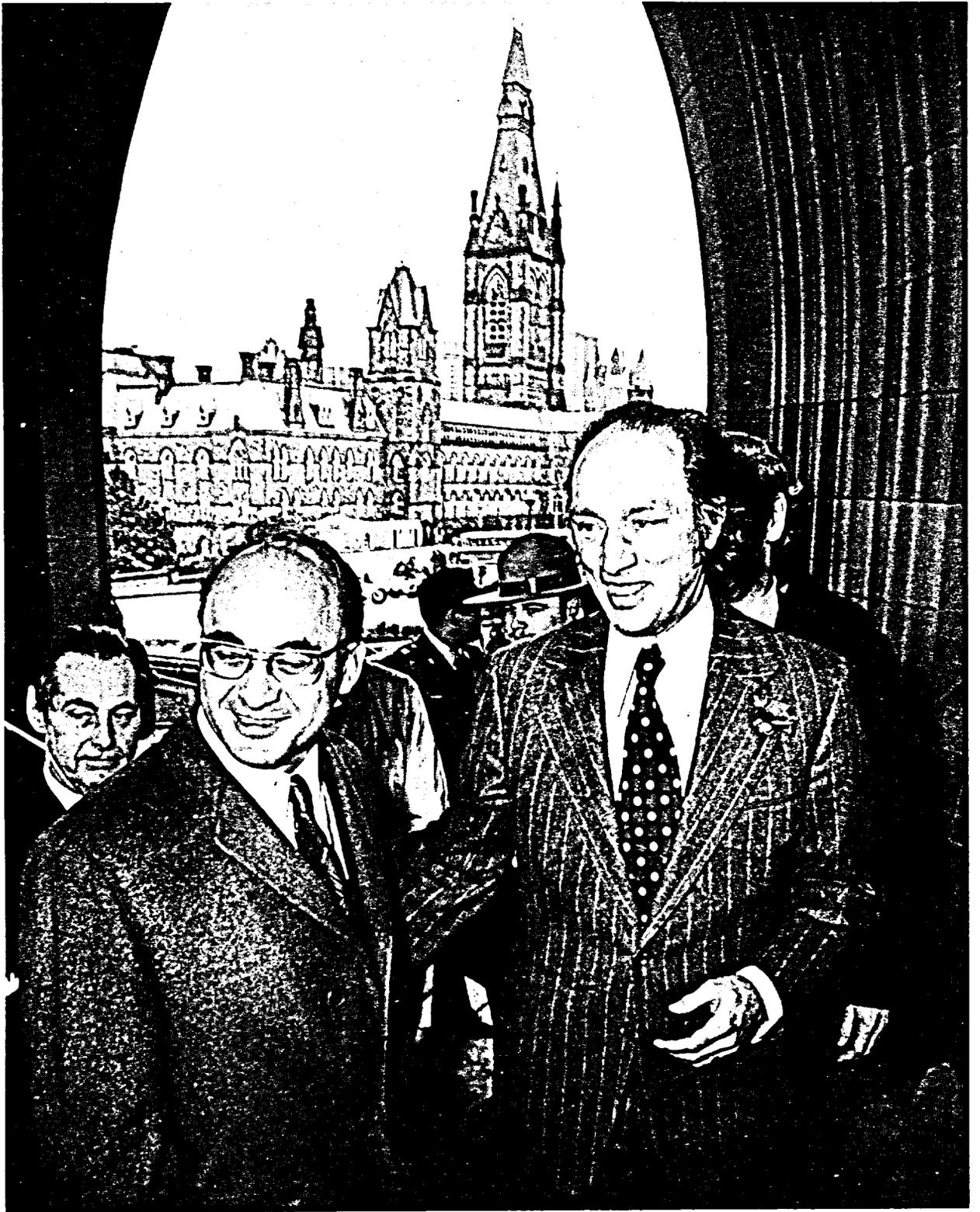
Canada has also financed the operations of Canadian private organizations active in social development in many parts of the region. During the year, an assessment was started of results already achieved since the inception of the co-operative program. It is expected that the program will increase steadily from the \$14.4 million invested in 1973 in co-operation with Latin America, taking into account the capabilities and evolving requirements of the countries and regional institutions concerned.

To obtain additional "inputs" concerning the present state of the development process, the President of the Canadian International Development Agency (CIDA) held an international consultation in Canada on Latin America and visited several countries of the region.

At the multilateral level, Canada contributed to regional or sub-regional organizations such as the Inter-American Development Bank (IDB), the Andean Group, the Pan-American Health Organization (PAHO), the Inter-American Institute for Agriculture Sciences (IIASA) and the UN Economic Commission for Latin America (ECLA).

Canadian aid to Latin America has likewise been channelled through the World Bank and UN bodies.

*President Luis Echeverria of Mexico was welcomed by Prime Minister Trudeau as he arrived on Parliament Hill March 30.
(CP photo)*



Trade expansion

Trade and economic relations with Latin America expanded during the year. Statistics show that Canadian exports increased from \$613 million in 1972 to \$635 million and imports from \$660 million to \$889 million. Oil from Venezuela was an important factor in the increase in imports. Roughly three-quarters of Canada's exports were semi-manufactured and manufactured products. The majority of imported products were crude and raw materials.

Long-term financing arrangements, provided through the Export Development Corporation, helped promote exports to the area and indirectly aided the economic development of Latin American countries. In 1973 the EDC increased its financial involvement in Latin America by \$300 million over 1972, which should soon be reflected in trade statistics.

Canadian investors were encouraged to consider joint ventures and other undertakings in keeping with the requirements of Latin American countries. Canadian consulting firms were particularly active, and obtained many new contracts. Atomic Energy of Canada Limited won a contract to participate in the construction of a nuclear reactor in Argentina. The Canadian Association for Latin America (CALA), in cooperation with the Government, intensified its trade-promotion activities.

Canada has also co-operated or consulted with Latin American countries on such questions as human rights, the Law of the Sea, fishing rights, environmental protection, disarmament, crime prevention, narcotics control, taxation, statistics, energy, emergency assistance, social security and tourism. An anti-hijacking agreement was signed in 1973 between Canada and Cuba.

United States of America

For both the United States and Canada, the year 1973 was a period of adjustment to important international events such as the Middle East war and the energy crisis, which not only affected the bilateral relation but also had a significant impact on the international system as a whole. Since Canadian and American views on many aspects of international economic developments were often parallel, the two countries were able to co-operate on a number of important multilateral issues, including the energy situation and the maintenance of monetary stability.

Canada supported the U.S. initiative towards a restatement of the objectives of the Atlantic Alliance. At the same time, bilateral questions of trade, energy and the environment retained their special importance and there was a mutual disposition to examine issues objectively and frankly. There was also a turn-around in the U.S. balance of payments. As a result of these developments, some bilateral trade and economic issues that had been potentially divisive, such as the Automotive Agreement, assumed less immediate importance.

The Canadian objective continues to be to live in harmony with but distinct from its great continental neighbour. Consistent with this so-called "Third Option" (1972), Canada tried to strengthen its economy and diversify its external economic relations in order to reduce its vulnerability to external shocks. At the same time, the United States and Canada remained each other's most important trading partners.

To support Canada's objectives in its relations with the U.S. it seemed desirable to promote a wider knowledge in that country of Canada, including its dual heritage, its policies and its aspirations. To this end, information programs in the United States have been intensified through the Canadian Embassy in Washington and the network of 15 consular missions. The continuing policy of facilitating visits by American journalists, including an extensive program during the Commonwealth Heads of Government Meeting in Ottawa in 1973, helped to provide the American public with greater understanding of Canadian domestic and international policy. A large variety of American student and other groups received official briefings in Ottawa and elsewhere in Canada in the course of familiarization visits. Canadian artists and companies like the National Ballet, the Toronto Symphony Orchestra and the Shaw Festival made successful tours in the United States, creating an awareness of distinct Canadian cultural achievements.

Trade and economic relations

The year 1973 saw a number of developments that helped reduce the so-called "trade irritants" in Canada-U.S. relations stemming from U.S. concern over its balance of trade with Canada in the years 1971 and 1972. There was a return in 1973 to a deficit for Canada in the automotive trade under the Canada-U.S. Automotive Agreement. Consultations on the agreement continued

during the year between Canadian and U.S. officials. In January 1973, the Canadian Government presented a note to the United States requesting consultations under the General Agreement on Tariffs and Trade in an effort to persuade the U.S. to remove the countervailing duties it had imposed on imports of Michelin tires produced in Nova Scotia under Regional Economic Expansion grants and other incentives.

Under existing arrangements for resolving bilateral trade problems in the agricultural field, consultations took place during the summer between Canadian and U.S. officials. To provide some relief for Canada from fluctuations in domestic U.S. markets, Canada imposed a temporary surtax on the import of U.S. beef and sweet cherries. Canada also implemented a temporary export-licensing scheme for soya beans and other protein feed supplements following the decision of the United States to place an embargo on the export of the same products from the U.S.

Canada and the United States shared many common interests in multilateral trade and monetary questions during 1973, particularly the establishment of a stable monetary environment and the success of the GATT tariff negotiations begun in Tokyo in 1973.

Energy

In view of the world-wide shortages of petroleum during the latter part of 1973, one of the most significant topics of discussion between Canadian and U.S. officials was the export of petroleum from Canada to the U.S. Of particular note was the meeting of Mr. William Simon, head of the U.S. Federal Energy Office, and the Honourable Donald Macdonald, Minister of Energy, Mines and Resources. Discussions included supply and price in the light of international developments, increasing Canadian demand for both crude oil and oil products, and concern about the ratio of exports to proved Canadian reserves of conventional oil, and the levying of an export tax on crude oil and most oil products.

Preliminary discussions were held on the development of the northern resources of both countries and the means of transporting them to market. Finally, in the closing days of the year, Canada responded favourably to the proposal by Dr. Kissinger for the formation of a group composed of the industrialized countries of Western Europe, Japan and North America, which would collaborate on various aspects of the changed international energy situation.

Communications

The Canadian Government was presented with an *aide memoire* from the United States in February 1973, asking it to rescind the Canadian Radio and Television Commission's cable television deletion-and-substitution policy. This initiated a dialogue that touches on all aspects of trans-border broadcasting, including "spill-over" from border stations and the treatment of trans-border advertising revenues.

Other communications discussions were begun on drafting an Intelsat Headquarters Agreement in Washington. The signing of a memorandum of understanding by Canada, the U.S. Federal Aviation Agency (FAA) and European Space Research Organization (ESRO) was once again delayed owing to the FAA's continued difficulties with the international (IATA) and the U.S. (ATA) air-carrier associations.

Transportation

During 1973, discussions were carried on with the Government of the United States and studies were prepared on a large variety of transportation issues. Negotiations continued on a treaty package for trans-border commercial air-services, with special emphasis on route-exchanges and preclearance operations (these agreements were eventually signed early in 1974). Surface transportation was also considered, with studies initiated by the Canadian Government on trans-border truck and bus operations, and U.S. and Canadian studies on the July 1973 Montreal turbo-train collision were co-ordinated.

Shipping on the Great Lakes, and in particular the effect of subsidies to U.S. carriers, was examined during the year, and co-operation with the U.S. Government in marine matters continued both bilaterally (resulting in an Agreement on the Promotion of Safety on the Great Lakes by Means of Radio) and multilaterally (producing, *inter alia*, a unified stand before the OECO Maritime Transport Committee on the multimodal transport of goods).

North American defence co-operation

The Permanent Joint Board on Defence (PJBD) is the principal consultative mechanism for Canada-U.S. co-operation on defence questions. The Canadian section of the Board is composed of members from the Departments of External Affairs and National Defence. The board held three meetings in 1973 and considered a broad variety of questions affecting bilateral arrangements for the defence of North America. Its deliberations should assist the Government in reaching a decision in 1975, when the NORAD agreement again comes up for renegotiation. (Canada-U.S. defence co-operation is also discussed in the defence relations section of this publication).

Space

The United States launched its first earth-resources technology satellite (ERTS-1) in July 1972. Under the terms of a bilateral earth-resources technology satellite agreement (ERTS) with the U.S., Canada has had access to resource and environmental data collected by the ERTS-1 satellite as well as *Skylab*. Meanwhile, Canada has developed internationally-recognized expertise in the field of satellite-data reception and dissemination. The Canadian ERTS receiving system is being examined by other nations that wish to receive ERTS data directly. A temporary *Skylab*-tracking station in Newfoundland will be reactivated under an extension of an earlier agreement to monitor the joint U.S.-Soviet *Apollo-Soyuz* space venture.



Environment

The attention being paid by the United States and Canadian Governments to bilateral environmental issues continues to increase, reflecting a strong concern expressed by provincial, state and local governments and the public generally.

The main focus has been on water quality, especially in the Great Lakes, the Souris River in Manitoba and the coastal waters of British Columbia. An awareness of the expanded role the International Joint Commission can play in dealing with problems of this nature is reflected in the responsibilities given to the Commission under the Great Lakes Water Quality Agreement. Specific issues in this area that received priority attention during 1973 include:

Great Lakes water quality

Measures designed to restore and enhance water quality in the Great Lakes system were embodied in the Great Lakes Water Quality Agreement adopted in April 1972 by the Canadian and U.S. Governments. Officials of both governments meet frequently to assess progress in achieving the goals set by the agreement.

The responsibilities given to the IJC under the agreement mark a new departure from the type of function the Commission has hitherto exercised. For example, the Commission is called on to recommend improvements in objectives, regulations and programs. In 1973, the Commission opened a regional office in Windsor, Ontario, to assist in carrying out these duties. The Commission reports annually to the two governments on progress under the agreement, providing advice and recommendations; it may publish any of its findings.

Great Lakes levels

The IJC presented a special report to the Canadian and U.S. Governments on June 28, 1973, recommending changes in the method of regulating outflows from Lake Superior. The Commission's proposal is designed to provide relief throughout the lower Great Lakes system during periods of high or low water, without causing undue detriment to Lake Superior interests. This is an interim recommendation only, pending a final report by the Commission on long-range possibilities for the regulation of levels and flows within the basin. At the end of the year, the two governments were in consultation on the decision that should be taken on the Commission's recommendation.

Satellite-data receiver at Prince Albert, Sask.

West coast tankers

The transportation of oil by super-tankers from Alaska to refineries in the Puget Sound area of the west coast is a matter of great concern to Canada. The central issue is the threat posed to Canadian interests by the possible pollution of Canadian shores and waters. During a meeting with the U.S. Secretary of State in September at the United Nations, the Secretary of State for External Affairs described the intensity of Canadian concern and its causes. In December, the Trans-Alaska Pipeline System was authorized by Congress, with a provision for establishing a \$100-million fund to be used to compensate for damage caused by spills of Alaskan oil. In the light of this development, the Canadian Government formulated specific proposals to the United States designed to minimize the environmental risk posed by the current and anticipated increase of tanker traffic on the west coast. These proposals subsequently were presented to the U.S. early in 1974.

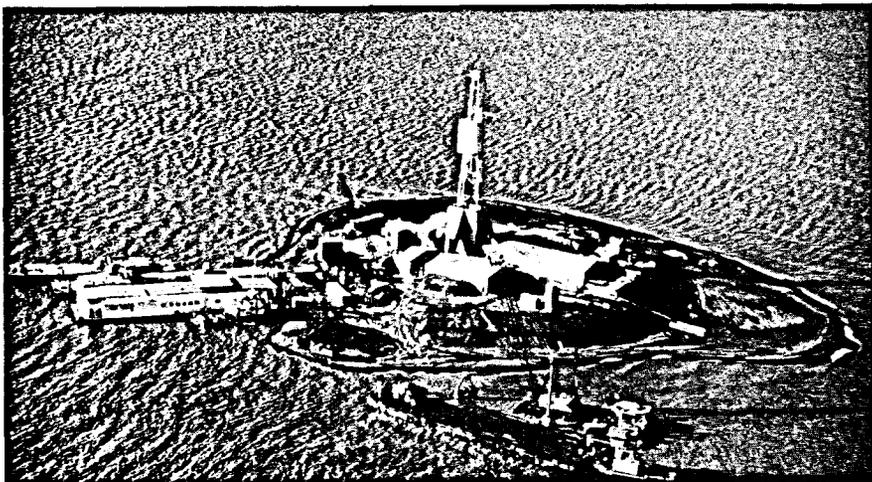
Oil-spills contingency plan

The hazards of oil spills have a special significance for Canada because of its vulnerability on the Great Lakes and on the west and east coasts. In recognition of the need for plans to counter pollution incidents, Canada and the United States held discussions to formulate a joint Canada-U.S. marine contingency plan. This plan will provide for a co-ordinated and integrated response to pollution incidents by federal, state, provincial and regional agencies of both countries. The plan was completed by the end of 1973, and awaited promulgation by the Canadian Ministry of Transport and the United States Coast Guard.

Garrison Diversion Unit

The Garrison Diversion Unit in North Dakota has caused concern in Canada about the adverse effects this irrigation project may have on waters flowing across the international boundary into Manitoba. In October 1973, the Canadian Government sent a diplomatic note to the United States Government urging that the project be delayed until it could be demonstrated that there would be no consequences detrimental to Canadian interests. Canadian opposition was based on the terms of Article IV of the Boundary Waters Treaty of 1909, under which both countries pledged not to pollute the waters of the other to the injury of health or property. The United States has acknowledged the applicability of the Treaty to this case, thus recognizing for the first time that this provision provides protection against activities that are expected to result in pollution. Both sides agreed to enter into discussions in 1974 with a view to ensuring that Canadian rights and interests are protected.

Drilling at Immerk, man-made island in the Beaufort Sea.



Skagit Valley

A subject of prime concern to the Canadian Government during 1973 was the expressed intention of the Seattle City Light Company to raise the height of Ross Dam in Washington State and flood land in the Skagit Valley of British Columbia. Opposition to this project by the federal and B.C. governments was reinforced by a unanimous resolution passed by the House of Commons in November.

II Multilateral Activities

Organizational

The Commonwealth

During 1973 Canada's role as a member of the Commonwealth was dramatically demonstrated in August, when the Canadian Government was host to the Commonwealth Heads of Government Meeting in Ottawa. Months of extensive work by federal departments and agencies and by the Commonwealth Secretariat, co-ordinated by the

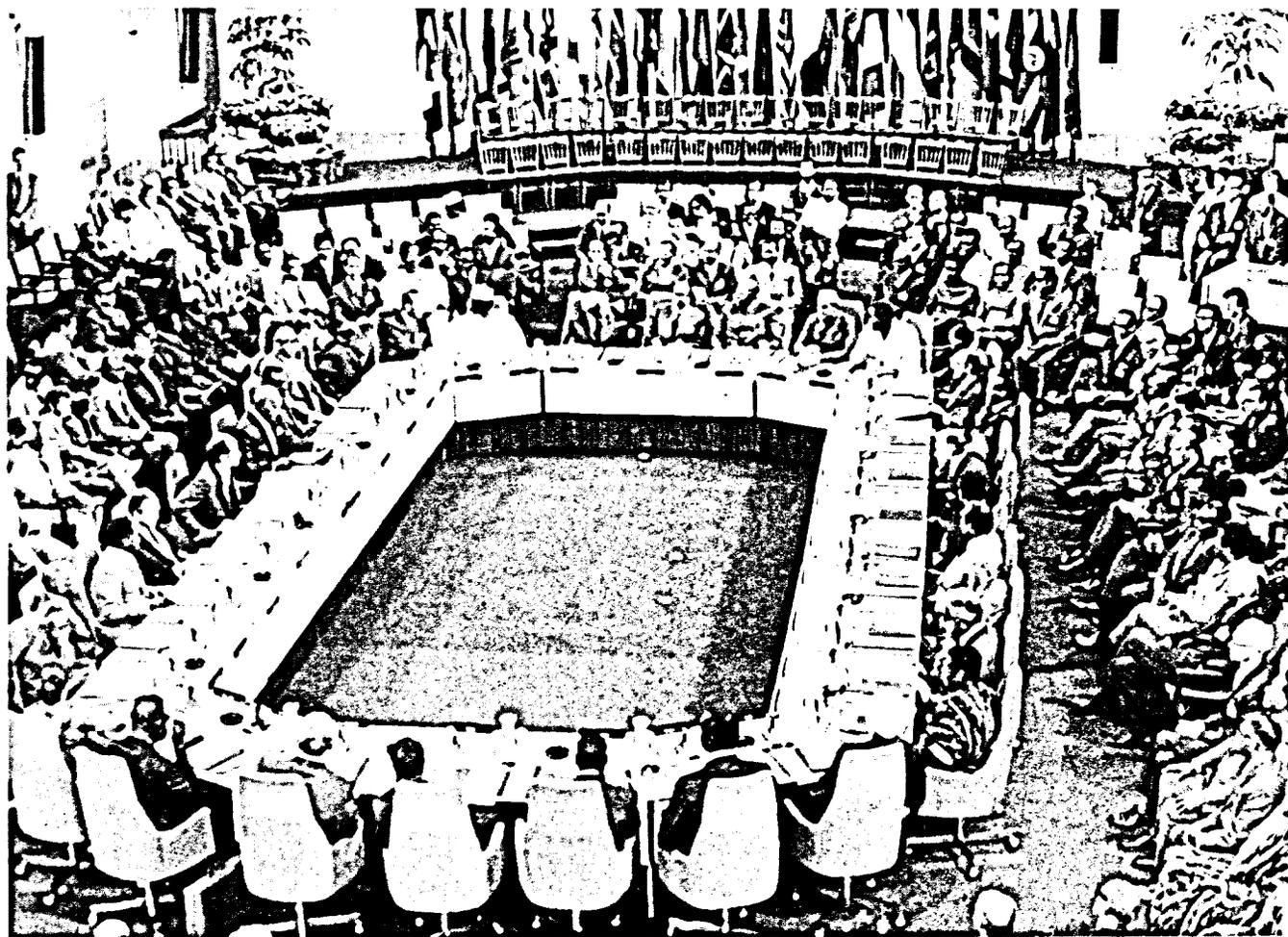
Department of External Affairs, were required to prepare for this event. In particular, there was intensive co-operation with the Prime Minister's Office. As host and chairman, the Prime Minister wrote his colleagues well in advance to invite them to the meeting and to solicit their views on procedures and agenda.

The Prime Minister's Special Assistant, Mr. Ivan Head, visited

all Commonwealth countries to discuss with each head of government the organization of the business of the meeting, the procedures to be followed and the major substantive issues. This was the first time that so thorough a canvassing of heads of government had preceded a Commonwealth meeting.

These visits did much to encourage the attendance of govern-

In August, the leaders of 32 countries met in Ottawa for the first Commonwealth Heads of Government Conference ever held in Canada.



mental leaders at a meeting designed for their personal participation. It also meant that all those concerned arrived well prepared for the exchange of views and the decisions to be taken. Since this was the first meeting of Commonwealth government leaders in Canada, there was great determination to make it the best. There was a desire on the part of the Canadian Government, supported by other Commonwealth member governments and the Commonwealth Secretary-General, to have the proceedings take place in an atmosphere as informal and intimate as possible in order to enhance the opportunity for these leaders to hold discussions that would be both frank and constructive. It was generally agreed that the meeting succeeded on both counts.

Queen Elizabeth, as Head of the Commonwealth, and Prince Philip attended the opening week of the meeting. It was the first time that the Queen had attended a Commonwealth heads of government meeting outside Britain, a fact that focused additional national and international attention on the event and on the new and decentralized character of the Commonwealth.

All 32 member countries were represented at the Ottawa meeting; those few government leaders who were unable to attend were represented by senior ministers. The two newest members of the association — Bangladesh and Bahamas — were represented by their leaders, Prime Ministers Sheik Mujibur Rahman and Lynden O. Pindling.

Discussion topics

Discussions ranged over a variety of topics of common interest, including political developments on the international scene, trade and monetary issues, development assistance, intra-Commonwealth relations, nuclear testing and the situations in Rhodesia and South Africa:

(1) The Commonwealth leaders agreed to provide humanitarian assistance to the indigenous peoples of the territories in southern Africa engaged in the effort to achieve self-determination and independence.

(2) The delegates undertook to discuss comparative techniques of government, drawing on their practical experience.

(3) The meeting reviewed the arrangements for functional co-operation in the Commonwealth.

(4) Approval was given for the implementation of the Commonwealth Youth Program and for an increase in the budget of the Commonwealth Foundation.

(5) Proposals for a Commonwealth Development Bank or a Commonwealth Investment Corporation and for a Commonwealth Centre for Applied Studies in Government were referred to study groups for detailed examination of their feasibility.

(6) Prime Minister Trudeau announced to the meeting that Canada's contribution to the Commonwealth Fund for Technical Co-operation would be revised upwards to 200 per cent of the pledges made by the less-developed members of the association (up to \$3 million *per annum* for the first three years).

(7) Canada offered to more than double its contribution to the Commonwealth Foundation in 1976.

(8) Canada's continuing commitment to the Commonwealth was further emphasized by its offer to serve as host to the annual meetings of the finance ministers in 1974 and of the Commonwealth Parliamentary Association in 1977.

Participants were unanimous that the meeting had been a striking success. No one personality or country had dominated the proceedings; there had been a notable absence of prepared speeches and posturing, and problems had been dealt with by emphasizing the common elements in various positions and then moving forward from an accepted position. Government leaders were acutely aware that the Commonwealth was a growing concern and that it held the potential for even further reinforcement and extension of functional co-operation between member countries. As one prime minister put it, the heads of government, by exchanging views, had influenced each other and, thereby, the policies of their governments.

Other Commonwealth meetings

The Ottawa meeting was the most spectacular manifestation of Canadian participation in the Commonwealth, but it was only one of many governmental and non-governmental meetings attended by Canadian representatives. At the ministerial level, there were meetings on law, finance and youth affairs (the last of these laying the foundation for the Commonwealth Youth Program). There were also inter-governmental Commonwealth meetings to deal with such diverse areas as law, science, education, telecommunications and finance.

On the non-governmental plane, intra-Commonwealth gatherings were even more numerous and diverse in subject matter, covering fields such as education, architecture, engineering, mining and aeronautical research. The number of meetings and conferences held in the Commonwealth during the year thus reflected the association's value to its members and indicated the great scope for more extensive and varied contacts.

One of the most welcome developments regarding the Commonwealth in 1973 was that, as a result of efforts in a number of areas, with emphasis on the Ottawa Heads of Government Meeting, its image began to reflect more accurately the present realities of the association. The

old image of an Anglo-centric association with each member linked to Britain was replaced by that of an association with no centre and no predominant member. It was a year when Commonwealth governments recognized not only the limitations of the association but also its inherent potential for positive action.

As summed up in the final communiqué of the meeting itself, 1973 was both a year of assessment and a milestone for the future of the association:

"Heads of Government were convinced that the association had once again demonstrated its vitality and flexibility. They intend to make maximum use of the Commonwealth machinery to put the principles of the Commonwealth Declaration into practice and to accelerate the pace of social and economic development among the less affluent members."

Defence relations

NATO

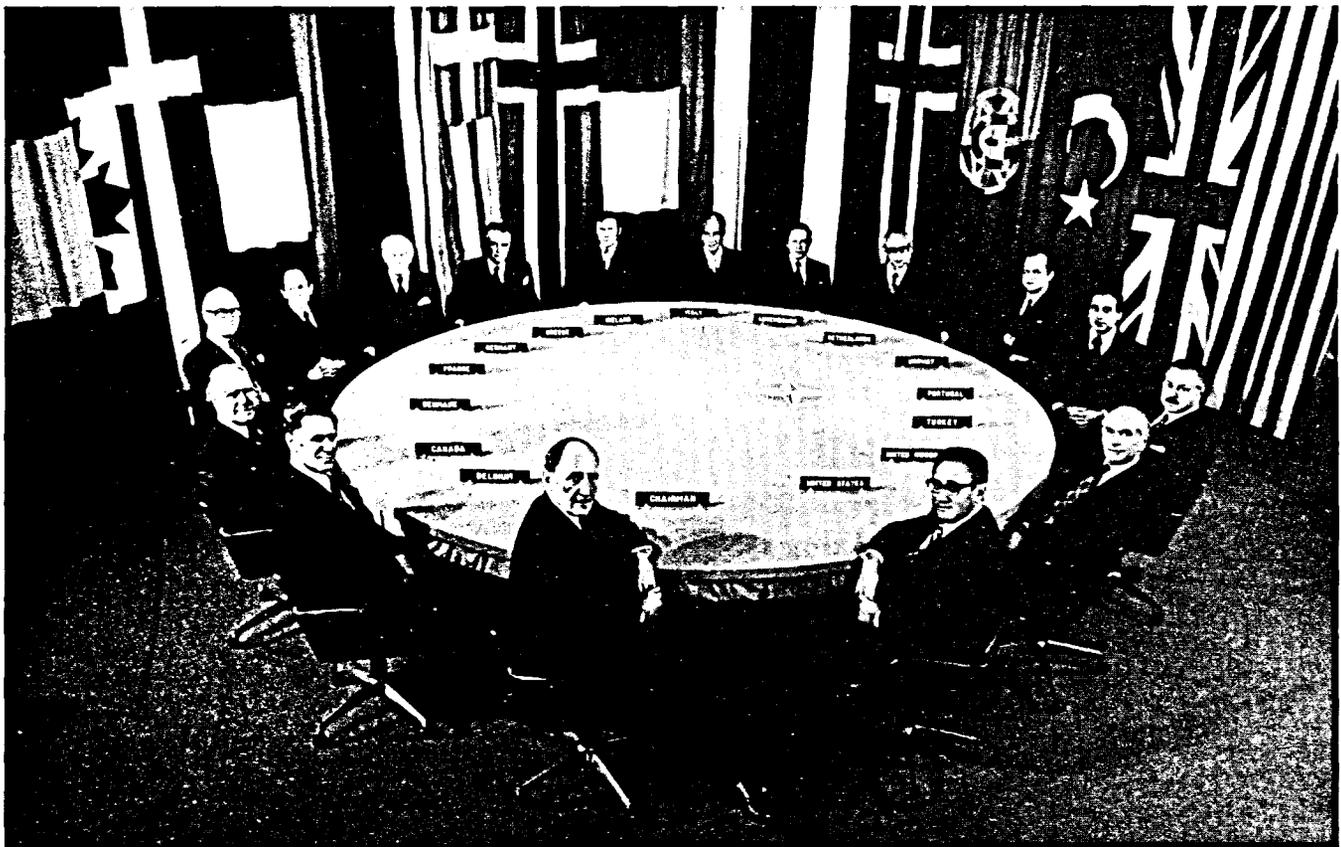
The Government's views on the North Atlantic Treaty Organization, particularly in the political field, were outlined in the European sector paper of *Foreign Policy for Canadians*, published in 1970. The defence White Paper of August 1971 further defined the Government's position and

indicated its intentions with respect to Canada's military contributions to the alliance. In this White Paper, the Government "reaffirmed Canada's adherence to the concept of collective security, and announced that Canada would continue to station significant though reduced forces in Europe as part of the NATO integrated force structure The decision reflected the Government's judgment that Cana-

dian security continues to be linked to West Europe and that Europe is still probably the most sensitive point in the East-West balance of power. It is the area from which any conflict, however limited, might most readily escalate into all-out nuclear war engulfing Canadian territory".

The encouraging results of West Germany's *Ostpolitik* and agreements reached between the

NATO Ministers in Brussels in December. (NATO Photo)



United States and the Soviet Union, including those on the limitation of strategic arms, were in large measure responsible for the success of initiatives toward political *détente* in 1973 and set the stage for participation by the NATO allies in the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE) and talks on Mutual and Balanced Force Reductions (MBFR). Although these East-West talks are viewed as separate steps, both are closely related since it is hoped that the parallel negotiations involved will lead to further progress in *détente* and to a reduction of the military confrontation in Europe. Canada was a full participant in the conferences on these subjects convened in 1973. Throughout the talks, the North Atlantic Council and its committees have played a key role in developing and co-ordinating the views of individual NATO countries with respect to the principal problems under negotiation.

Throughout the year, Canada played a prominent role in the Alliance's continuing efforts to attain military stability and political *détente*, and to promote co-operation in many other fields among the NATO allies. The Secretary of State for External Affairs had earlier extended an invitation to the NATO Council to hold the plenary meeting of the NATO Committee on the Challenges of Modern Society in Canada. The plenary, held in Ottawa in April 1973, was the first to take place outside NATO headquarters in Brussels.

The "Year-of-Europe" initiative of the U.S. Secretary of State, Dr. Henry Kissinger, keyed by the suggestion of an Atlantic

Declaration, led to a lengthy debate among the NATO partners in 1973 in the pursuit of a redefinition of the principles and a further enunciation of the consultative mechanisms embodied in the spirit of the 1949 North Atlantic Treaty.

During the year, the NATO allies addressed themselves to the matter of "burden-sharing" and the possibility of joint programs to relieve the United States, particularly, of certain of the costs involved in stationing military forces in Europe. The collateral aspect of this subject, also addressed, was the general matter of equitable cost-sharing in NATO-related defence expenditures among the allies.

The Canadian Government considers that NATO continues to be a most useful international forum for exchanging and discussing the views of its various members through its structured organs, as well as in such adjunct bodies as the North Atlantic Assembly and the Atlantic Council of Canada. The Alliance allows, and obliges, Canada and the United States to take an active role in European affairs, and exemplifies the interdependency of Europe and the North American continent.

North American defence co-operation

The Government's 1971 White Paper on defence stated that Canada's objective in North American defence co-operation was: "... to make, within the limits of our resources, an effective contribution to continued stability by assisting in the surveillance and warning systems and in the protection of the U.S. retaliatory capacity as necessary. Co-operation between Canada and the U.S. in the joint defence of North America is vital for sovereignty and security".

The primary emphasis in this co-operation lies in North American air defence and anti-submarine defence. Canada is a partner with the United States in the North American Air Defence System (NORAD). The Permanent Joint Board on Defence (PJBD), on which Canada and the United States are represented, is the principal consultative mechanism for Canada-U.S. defence co-operation. The Board's consultations should assist the Government in reaching a decision in 1975 on the renegotiation of the NORAD agreement, which will be examined at that time.

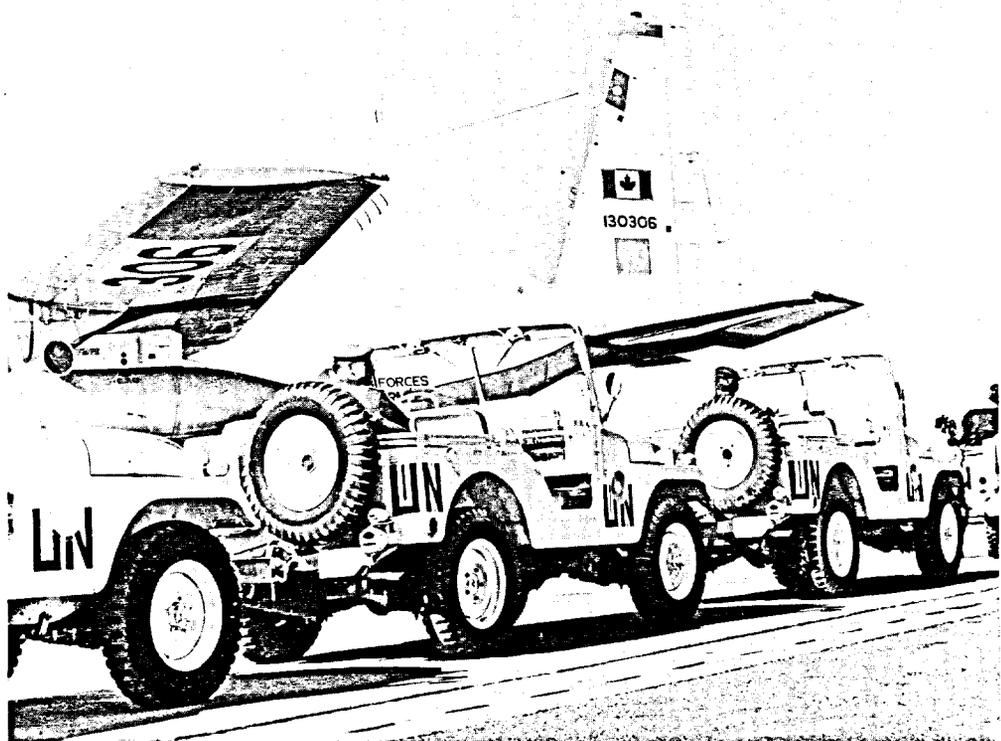
The Department co-ordinated the Canadian Government's examination of the future of the areas leased by the United States at Goose Bay, Labrador. The lease, originally scheduled to expire on December 5, 1972, was extended to June 30, 1973. Subsequently, a new agreement was concluded with the United States whereby Canada acquired operational control over the facilities at the airport. Current discussions are being held with the United States

concerning a possible Canadian port development adjacent to the U.S.-leased naval station at Argentia, Newfoundland.

Other matters of active interest relating to North American defence are the future closing of the Long-Range Navigation (LORAN) stations in the Baffin Bay area and the disposal of the Haines-Fairbanks oil pipeline. During 1973, studies were undertaken to determine whether the continued operation of the pipeline was material to the current defence interests of North America and remained an economic proposition. As an ongoing function, the Department co-ordinates Canadian co-operation with the U.S. pertaining to the various research activities that assist in maintaining the defence preparedness of North America.

Defence liaison

In addition to providing a senior officer to fill the post of Deputy-Commandant of the National Defence College, the Department gives advisory and administrative assistance to the Department of National Defence in its external relations falling outside the direct interests of NORAD and NATO. These include visits abroad by senior National Defence personnel, naval visits, and overflights and landings of Canadian military aircraft overseas, as well as the Annual World Field Study conducted by the National Defence College. Similarly, the Department assisted in 1973 with visits to Canada by representatives of various branches of the armed forces of other countries.



Canada provided logistics, communications and air support for new UNEF in the Middle East in October. Here jeeps arrive for desert duty. (Can. Forces Photo)

Peace-keeping

By the end of 1973 there were approximately 1,500 Canadian military personnel abroad involved in peacekeeping operations. Canada accepted requests to participate in two new peacekeeping operations in 1973: the International Commission of Control and Supervision (ICCS) in Viet-Nam and the United Nations Emergency Force (UNEF) in the Middle East. In the case of the ICCS, designed to supervise the negotiated cease-fire in Viet-Nam, Canada withdrew its participation on July 31, 1973, when it became clear that the conditions considered necessary to ensure a useful role by Canada were not being met.

The most recent Canadian participation commitment was to the United Nations Emergency Force (UNEF) in the Middle East, established in October 1973. The Force assists in facilitating conditions under which negotiations towards a settlement among the Middle East disputants can take place, and supervises the implementation of the cease-fire. UNEF is also required to use its best efforts to prevent a recurrence of fighting. Canada has an effective role to play in UNEF, with its contingent of more than 1000 men providing logistic, communications and air support for the international force. The continued effectiveness of UNEF will in part be determined by the acceptance and respect of the parties to the dispute for the terms of the cease-fire and the role of the Force.

In 1973, Canadian military personnel also continued to serve with the United Nations Truce Supervision Organization in the Middle East (UNTSO), the United Nations Military Observer Group India-Pakistan (UNMOGIP) in Kashmir, and the United Nations Force in Cyprus (UNFICYP). Canada provided approximately 480 men to UNFICYP and was the second-largest troop contributor to that force. A continued United Nations presence in Cyprus in 1973 was considered necessary to assist in the maintenance of stability during inter-communal talks on the political situation on the island.



Corporal W. A. Wright, 1st Battalion, Royal Canadian Regiment, meets Greek Cypriot during routine patrol. Canadians have served with UN forces in Cyprus since 1964. (Can. Forces Photo)

Military training assistance

Canada's modest military-training assistance program, instituted in response to requests from developing countries, was continued in 1973. Canada's armed forces are well suited to providing the impartial and professional assistance required by a number of developing countries that lack the facilities to conduct their own

programs in all fields of military training.

During 1973, two Canadian officers were employed in Tanzania as advisers to the Tanzanian People's Defence Force; one officer was stationed in Ghana as a training adviser; and two civilian Defence Research Board scientists were provided to Malaysia.

Under the program for training in Canada, some 88 officers, officer cadets and non-commissioned officers from Cameroon, Ethiopia, Ghana, Jamaica, Kenya, Korea, Malaysia, Nigeria, Singapore, Tanzania and Zambia attended military courses at various Canadian Forces training-schools.

Officer cadets graduate from CFB Chilliwack under Military Assistance Training Program. (Can. Forces Photo)



La Francophonie

The French-speaking Community, a cultural grouping of some 30 countries throughout the world, established the Agency for Cultural and Technical Co-operation in 1970 as a means of actively developing co-operation among member countries in the fields of education, culture, science and technology. Canada played a prominent role in the Agency in 1973 through its participation in the Programs Committee, the Administrative Council and the General Conference.

During the General Conference, the secretariat, which took office when the Agency came into existence, was replaced. Dankoulo Dan Dicko, the former Minister of Education of Niger, was named Secretary-General, replacing Jean-Marc Léger, whose term was expiring, and a Canadian, Claude Roquet, Director General of the Department's Bureau of Co-ordination, was elected to one of the Four Assistant Secretary-General positions.

The 1973 General Conference of the Agency for Cultural and Technical Co-operation for French-speaking Countries was held in Belgium. The conference was the highlight of a festival at which these countries were the guests of the City of Liège.

The invitation to hold the 1973 conference in Brussels and Liège, which Belgium extended to the member countries in 1971, led to the development of "le Mois de la Francité". The citizens of Liège invited the French-speaking countries to hold their meetings during a month-long series of events, including academic seminars, exhibitions, a young people's

drama festival and public dances. Canada participated in this undertaking in several ways. The Government of Canada and the governments of Quebec, Ontario, Manitoba and New Brunswick in turn organized presentations dealing with the principal economic, social and cultural aspects of the country.

One of the Agency's most noteworthy achievements in the field of teaching is l'Ecole internationale de Bordeaux, which comprises a training centre in modern management techniques and a centre for initiation into the problems of the Third World. A practical training course is offered in Canada every year for African and European students, and in Europe for Canadians.

In addition, Canada follows the example of other Agency countries extending an annual welcome to visiting youth groups from various member countries. In 1973, under the theme of socio-cultural recreation, Canada was host to some socio-cultural "animators" from France and the French West Indies, Ivory Coast, Niger, Lebanon and Mali.

The Program of Scientific and Technical Information is one that Canada considers particularly important. Its purpose is to provide for faster dissemination of scientific information among the Agency's members, and particularly among their research institutions and official services.

Canada undertook to act as host to the International Youth Festival organized by the Agency, which was to take place in Quebec City from August 13 to 24, 1974. This original artistic and sports festival would serve, it was hoped, to

place the French-speaking Community on display in all the richness and diversity of its various cultures.

Particular mention should be made of a Canadian proposal put forward by Gérard Pelletier, Minister of Communications and chairman of the Canadian delegation, and approved by the General Conference, which could lay the groundwork for a new Agency program of great interest to Canada. The proposal relates to the fields of communications and the transmission of information by the press and news agencies, radio, television and film, books and periodicals. It envisages as a first objective a review of current arrangements for the exchange of information among French-speaking countries, and thereafter the development of new or improved channels to facilitate and increase the flow of information of mutual interest.

In addition to the Agency for Cultural and Technical Co-operation, the Canadian Government continued its active participation in two other international French-speaking associations — namely, the Conference of Ministers of Education of French-speaking Countries, held in Paris in 1973, and the Conference of Youth and Sports Ministers in Abidjan. Canada will be host to this latter conference when it is held in Montebello in August 1974, just prior to the International Youth Festival.

As part of this conference, a seminar on local, regional and national athletic sports events was held in Quebec City in May 1973, attended by 20 delegates who were for the most part youth

and sports directors in their respective countries. At the end of the seminar they were invited by the Federal Government to visit Montreal, Ottawa and Toronto.

Within the framework of the Agency and in other intergovernmental activities, the Department maintains liaison with Quebec, which has been a participating government in the Agency's institutions, activities and programs since 1971, and also with the governments of New Brunswick, Ontario and Manitoba, in all matters pertaining to the development of Canada's policy with respect to the French-speaking community and Canada's participation in meetings and conferences organized under its auspices.

In the non-governmental area, there are numerous organizations at work within the French-speaking community to which the Department lends its support. Prominent among these are the Association of Partly or Wholly French-speaking Universities, the International Council of the French Language, the French-language International Law Institute, the International Association for Francophone Solidarity, the International Association of French-language Parliamentarians and the Council on French life in America.

With respect to the first three organizations, the Department's support takes the form of annual subsidies. In the case of most of the other associations, the Department contributes towards the participation of Canadian representatives in conferences, symposiums and seminars. The Canadian delegation to the last

conference of the Agency for Cultural and Technical Co-operation was gratified that the Agency's Advisory Council admitted two private international organizations from Canada whose candidacy it had sponsored—the Council on French Life in America and the Richelieu International.



Canada Day reception at Liège City Hall. L. to r. Mrs. J. M. Simard, Jean-Maurice Simard, New Brunswick minister of finance, S.E.M. Jules Leger, Canadian Ambassador to Brussels. (Robyns Photo)

United Nations

The United Nations, involved in activities across the broad spectrum of human endeavour, has become a centre for harmonizing the actions of nations directed toward the maintaining of international peace and security, the solving of international economic, social, cultural and humanitarian problems, and the promoting of respect for human rights and fundamental freedoms. Canada, an original member of the world body, has chosen to contribute to international co-operation in selective but extensive fields of endeavour that touch almost every aspect of the United Nations presence in the world today.

In 1973 the United Nations continued its varied work amidst attempts at super-power *détente*, ferment and war in the Middle East and the growing social and economic problems of famine, the environment and the energy crisis. The world's oil situation was reflected in the increased importance of the Arab states at the twenty-eighth session of the General Assembly, a session that played a substantial role in global questions such as the environment, population, natural resources, development-planning and the extension of international law.

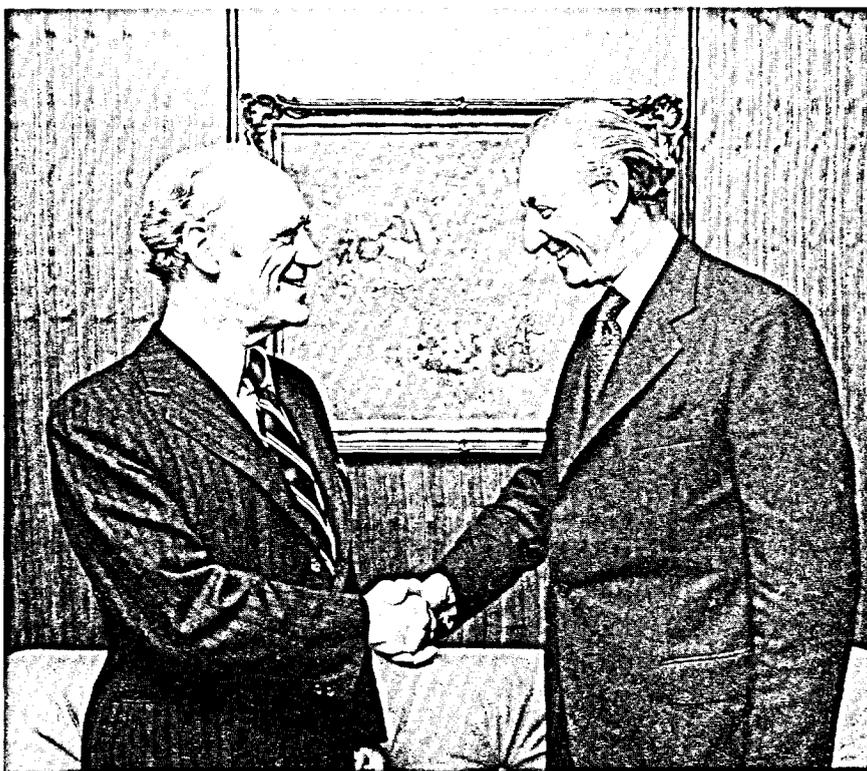
An important step toward universality was taken in the admission of the Federal Republic of Germany, the German Democratic Republic and the Bahamas to the United Nations. Canada warmly welcomed this development in the firm belief that the United Nations thus continued to become more fully representative of the world's nations, giving greater promise to the aspirations of the United

Nations Charter and to what the late Lester B. Pearson called "our best hope for world peace".

No attempt to chronicle the achievements of the UN organization or Canada's efforts in support of those achievements in the context of the *Annual Review* can be comprehensive. The focus in this section, therefore, is upon those areas of major concern to

Canada. A number of UN matters are, however, dealt with in other sections throughout the *Review*: Law of the Sea questions, UNESCO and UNCTAD, for example, are discussed under their own headings. A fuller appreciation of Canada's involvement in the UN in 1973 will be provided by other chapters, particularly those concerning Canada's multi-lateral activities.

Secretary of State for External Affairs Mitchell Sharp and UN Secretary-General Kurt Waldheim at UN Headquarters in New York in September. (UN Photo/Chen)



Political and security questions

Canada took a number of steps intended to emphasize concern over the lack of movement on the question of decolonization, particularly in southern Africa. In this September 25th address to the General Assembly, Mr. Sharp said:

"In parts of southern Africa, minority regimes still deny man's basic rights through stubborn opposition to his efforts to achieve equality. Canada recognizes the legitimacy of the struggle to win full human rights and self-determination in southern Africa and is studying ways to broaden its humanitarian support for those engaged in these efforts. The most effective way to mark this anniversary will be for each nation to redouble its concern to extend human rights to all its people."

To emphasize its commitment to the "Spirit of Ottawa" embodied in the Commonwealth Conference of 1973, and equally to mark the anniversary of the Universal Declaration of Human Rights, Canada again supported the decolonization resolution calling for an end to colonialism. It also supported a resolution calling on the various bodies of the UN system to extend all possible moral and humanitarian assistance to the peoples of the African colonies. At the same time, the Canadian delegate on the Trusteeship (Decolonization) Committee announced that, subject to Parliamentary approval, Canada would contribute \$175,000 to the UN Education and Training Program for Southern Africa (UNETPSA), thus becoming the largest contributor.

The twenty-eighth General Assembly was faced with a potentially acrimonious debate on Korean membership. In the end, however, it was agreed that the UN Commission for the Unification and Rehabilitation of Korea should be abolished. Both Koreas were encouraged to continue their dialogue and widen their many-sided exchanges and cooperation so as to expedite the independent, peaceful reunification of the country.

An equally divisive item, entitled "Restoration of the lawful rights of the Royal Government of National Union of Cambodia (GRUNK) in the United Nations", was the subject of intense lobbying and contentious debate. The Assembly was unable to reach consensus on the Cambodian item and it was decided, with Canadian support, to defer further debate on the item and on resolution of the question to the nineteenth session of the General Assembly.

Middle East

For the fourth time since its inception, the United Nations was asked to become involved in mediating one of the world's most explosive and persistent international crises. The long-standing Arab-Israeli confrontation again produced armed conflict, on October 5, 1973. The situation was completely different from the October 1956 hostilities. In 1956, for political reasons, the Security Council was unable to take effective action and the issue was instead taken up by the General Assembly on the basis of the "Uniting-for-Peace" Resolution. In 1973 no action of that type was politically feasible. Nor was the Security Council in a position to take effective action at the outset of hostilities. It was not until after more than two weeks of fighting, when the Soviet Union and the United States agreed to co-sponsor a Council resolution calling for a cease-fire, that it was able to do so. The day following its adoption, this resolution was implemented in part, through the dispatch of observers by the Secretary-General drawn from UNTSO SUEZ to observe the cease-fire. This temporary measure was quickly followed by the establishment of UNEF II, a peacekeeping force composed of personnel drawn from member states of the UN but explicitly excluding the permanent members of the Security Council.

Peace-keeping

The Security Council resolution establishing UNEF II reflects a significant development in United Nations peacekeeping efforts. In Resolution 340, the Security Council decided "to set up immediately under its authority a United Nations Emergency Force" and requested the Secretary-General "to report to the Council on an urgent and continuing basis". This represented a considerable narrowing of the divergence of views on Council control and on the discretion allowed to the Secretary-General in the implementation of a peacekeeping mandate. The introduction of these terms of reference averted the criticism levelled at the wide discretion and relative independence of the Secretary-General allowed to both UNEF I and the United Nations Force in the Congo.

A signal feature of the new force, the "equitable geographic representation" insisted upon by the Soviet Union, resulted in Canada sharing the logistics role with Poland. The principle of balanced composition may figure increasingly in the establishment of any future peacekeeping force.

Representing a major force contributor, the Canadian delegation to the twenty-eighth session played an active part in establishing new procedures regarding assessments for UNEF II. After lengthy negotiations, a draft resolution, co-sponsored by Canada, was adopted almost unanimously.

The General Assembly requested the Secretary-General to establish a special account for UNEF II and a scale of assessments that would place the heaviest cost burden on the five permanent members of the Security Council and, in decreasing proportion, on the economically-developed and economically less-developed member states. This is an *ad hoc* arrangement, and without prejudice to the positions of principle taken by member states regarding the financing of peace-keeping by arrangements.

Canada has from the beginning supported every UN military mediation operation. Of these, the UN presence in Cyprus since 1964 represents the most sustained attempt at peace-keeping by the UN. Further details on Canada's contribution to UN peace-keeping are contained in the section of this publication dealing with defence relations.

Economic and social questions

Canada became a member of the Economic and Social Council (ECOSOC) in 1973 when the amendment to the UN Charter enlarging the Council from 27 to 54 members was ratified and took effect. Mr. N. F. H. Berlis was appointed Canada's representative. This first term of membership is one year. Canada had for the previous two years been an active member of ECOSOC's sessional committees, and had thus attended the sessions of ECOSOC in 1973, though without the right to vote in plenary.

One of the major tasks of ECOSOC during 1973 was the continuing review of its role as the major UN body concerned with economic and social matters, with responsibility for the co-ordination of all UN activity in these areas. While it was unable to agree on measures to reduce the number of its subsidiary bodies, the Council did decide at its fifth session a basic reorientation of its work.

Every second year, ECOSOC will concentrate on the International Development Strategy, primarily through review and appraisal. The Committee on Review and Appraisal made its first biennial assessment of progress in meeting the goals of the Second Development Decade at the fifty-fifth session of ECOSOC. The Canadian delegation played a leading role in attempting to ensure a balanced presentation for consideration by the Second Committee of the General Assembly.

In alternate years, the Council decided to concentrate on examining problems and areas of significance for development and international co-operation. At the same interval, the Council is also to carry out a comprehensive policy review of operational activities throughout the UN system.

Range of memberships

Besides becoming a member of ECOSOC itself, Canada holds membership in a number of its important subsidiary or related bodies: the Economic Commission for Europe (to which Canada was elected at the fifty-fifth session), the Economic Commission for Latin America, the Committee on Natural Resources, the Committee on Science and Technology for Development, the Committee on Review and Appraisal, the Commission on the Status of Women, and the Commission on Narcotic Drugs. In 1973 Canada was also elected to the Statistical Commission and to the Committee on Housing, Building and Planning. Canadians serve in their personal capacity on the Advisory Committee on the Application of Science and Technology to Development (Mr. L. Rousseau), the Committee on the Elimination of Racial Discrimination (Prof. R. St. John MacDonald), and the International Narcotics Control Board (Mr. Ross Chapman was elected at the fifty-fourth session of ECOSOC).

Drug-abuse control

The Commission on Narcotic Drugs met in Geneva in January 1973. One of the major items on its agenda was the reorganization of the United Nations Fund for Drug Abuse Control (UNFDAC), which reports to the Commission (Canada's contribution to UNFDAC for the 1973-74 period was \$200,000). Canada reported at the meeting on the actions it was taking to control the use and illicit traffic of narcotic drugs.

Status of women

In January 1973 Mrs. Rita Cadieux was nominated as Canada's representative to the Commission on the Status of Women, to which Canada was re-elected in 1972 for a four-year term. Meetings are every two years, with the twenty-fifth session in New York in January 1974. During 1973 Canada prepared a number of studies and transmitted them to the United Nations in preparation for the Commission meeting in 1974.

Canada also serves as one of nine members on the Working Group on a New Draft Instrument or Instruments of International Law to Eliminate Discrimination Against Women. In July 1973, an Interdepartmental Committee co-chaired by officials of the Privy Council Office and the Department of External Affairs was established to plan for International Women's Year in 1975.

Crime prevention and control

A major focus of Canada's interest in the international co-ordination of social development is in preparation for the fifth United Nations Congress on the Prevention of Crime and the Treatment of Offenders, to be held in Toronto from September 1 to 25, 1975. The theme for the Congress will be "Crime prevention and control — the challenge of the last quarter". During 1973 the Canadian organizing committee worked in consultation with officials of the United Nations Secretariat to lay the groundwork for the Congress.

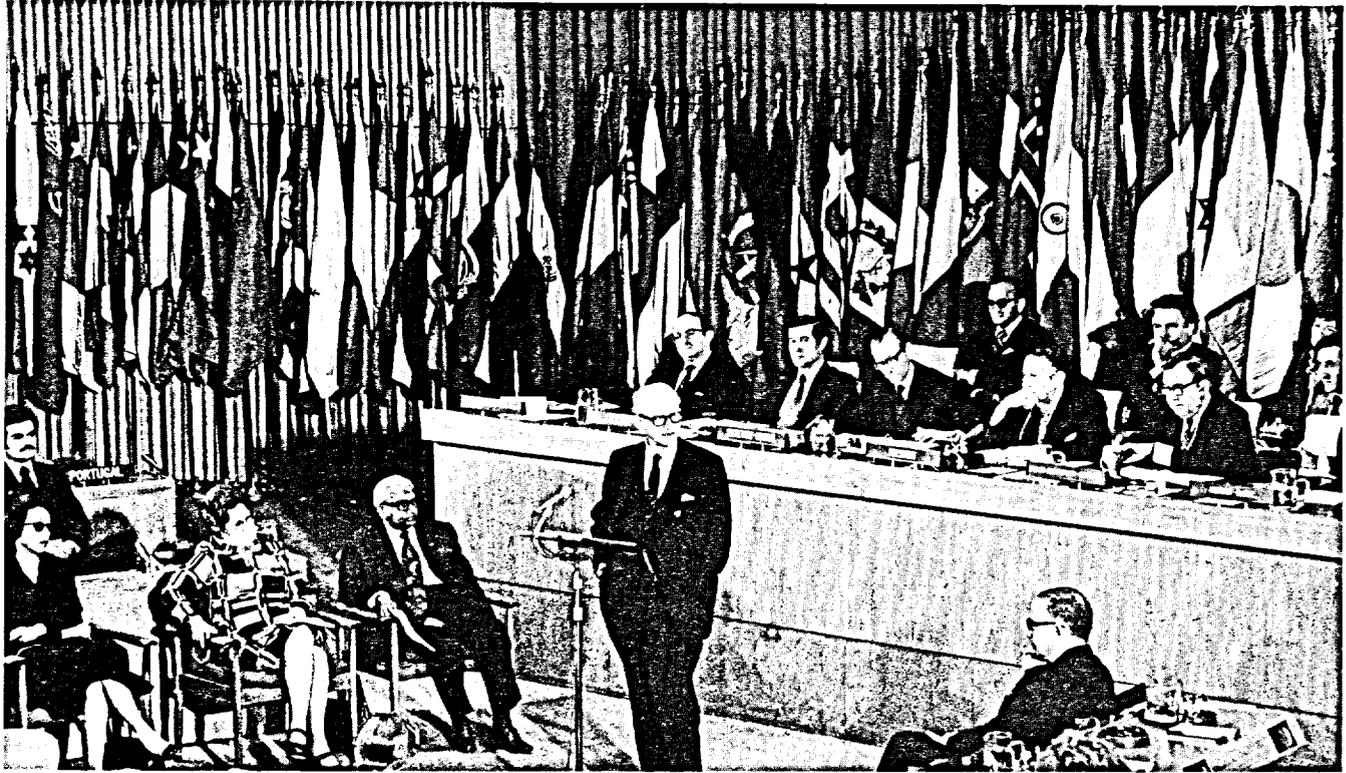
Human rights

In 1973, the twenty-fifth anniversary of the Universal Declaration of Human Rights was celebrated throughout Canada and marked the beginning of the "Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination". Provincial and voluntary organizations held workshops, dinners, conferences and meetings to celebrate the anniversary and discuss the Decade. The consultations of the Department of the Secretary of State on the anniversary and the Decade culminated in a meeting with 40 Canadians prominent in the field of human rights, held in Ottawa on May 3, 1973. On the non-governmental side, a Canadian chapter of Amnesty International was founded in 1973, under the leadership of Prof. J. P. Humphrey, who served as Director of the Division of Human Rights of the UN Secretariat from 1946 to 1966.

Specialized Agencies

Canada played an active role in the work of the Specialized Agencies of the UN in 1973. The activities of the Agencies do not often attract the attention of the general public because a large part of their work is with continuing programs of economic, social and technical aid and co-operation, where striking signs of progress are not always immediately apparent. The following summary highlights only a few of Canada's activities in the Agencies during 1973.

The fifty-eighth Conference of the International Labour Organization (ILO) was held in Geneva from June 6 to 28, 1973. This was the first such meeting in the ILO's new headquarters building, to which Canada had donated an



Canadian John Peter Humphrey, a former director of the UN Division of Human Rights, addresses a special meeting of the General Assembly commemorating the 25th Anniversary of the Universal Declaration of Human Rights. (UN Photo/Cben)

Canadian Joseph Morris (third from right) was elected chairman of the International Trade Union Conference against Apartheid, convened in Geneva in June. (UN Photo)



illuminated conference-room ceiling. John Mainwaring of Canada served as Chairman of the Governing Body of the ILO until his one-year term ended in July 1973. Canada, as a State of Chief Industrial Importance, is a government member of the Governing Body; in 1973 Mr. Joseph Morris, a Canadian, was Chairman of the Workers' Group. The Canadian Government representative to the Governing Body in 1973 chaired a working group on general conditions of work. Canada also initiated a proposal to bring the ILO financial assessment system into harmony with that of the UN.

The twentieth (extraordinary) Assembly of the International Civil Aviation Organization (ICAO) was held in Rome from August 28 to September 21, 1973. The proceedings and results are detailed under the heading "International Law".

Agriculture Minister Eugene Whelan led the Canadian delegation to the seventeenth General Conference of the Food and Agriculture Organization (FAO) in November 1973. Dr. D. S. Chapman of the Department of National Health and Welfare was one of three Vice-Chairmen of the joint FAO-WHO Food Standards Program in 1973.

Canada was re-elected to the Administrative Council of the International Telecommunication Union (ITU) at its plenipotentiary conference in Malaga, Terremolinos (Spain) in September-October 1973.

The twenty-fifth anniversary of the founding of the World Health Organization (WHO) was celebrated in 1973. To mark the anniversary, at the twenty-sixth World Health Assembly, held in Geneva from May 7 to 25, Canada presented to the Organization a portrait of Dr. Brock Chisholm, the Canadian who had been its first Director-General. The presentation was made by Canada's former Senior Medical Officer, Dr. Basil Layton, who opened the Assembly in his capacity as outgoing Chairman of the twenty-fifth World Health Assembly.

UN administrative matters

For the first time in the 28-year history of the United Nations, the Secretary-General presented his program and budget in a single document, designed to cover a two-year period, together with the adoption of a biennial budget cycle to permit a better appreciation of the structure and functions of the organization. The General Assembly approved the budget and thereby appropriated \$540,473,000 (U.S.) for the United Nations regular budget for the biennium 1974-1975.

Chinese became a working language of the General Assembly and the Security Council, having previously been an official language only. The use of Arabic as an official and working language in the General Assembly, the Security Council and all main Committees was also approved. As an interesting precedent, the group of Arab states agreed to finance the cost of inclusion of their language in the United Nations for a period of three years.

United Nations University

At the twenty-seventh General Assembly, a Founding Committee that included Dr. Roger Gaudry, Rector of the University of Montreal and Chairman of the Science Council of Canada, was established to further define the principles and objectives of the United Nations University, as well as to draft its Charter. The Committee's draft was presented to the twenty-eighth UN General Assembly. In a nearly unanimous vote on December 6, 1973, the Charter was accepted by the General Assembly with the stipulation that its provisions would be reviewed in two years at the thirtieth General Assembly. It was further decided that the University Centre should be located in Tokyo; this resulted from the offer of the Government of Japan to provide a sum of \$100 million to an endowment fund that would finance some of the university's activities.

Functional

Arms control and disarmament

Canada's active participation in international discussions and negotiations on arms control and disarmament is closely linked, in national-security terms, to its defence arrangements. Arms-control agreements are a vital factor in slowing the arms race and thereby reducing the risk of war.

In the Canadian view, progress toward the ultimate goal of general and complete disarmament depends on the step-by-step solution of problems causing international tension and on achieving effective international control of the implementation of arms-control treaties. As a leading industrial nation with particular competence in the field of nuclear technology, Canada is in a position to make a distinctive contribution to international disarmament efforts and has participated in the work of every UN body concerned with disarmament since the organization was founded in 1945.

Multilateral discussions relating to arms control take place in a number of forums, but are conducted regularly in the Conference of the Committee on Disarmament (CCD), of which Canada is a member. Meeting in Geneva, the Conference has negotiated several far-reaching arms-control agreements since its inception (as the Eighteen-Nation Disarmament Committee) in 1961. Though not strictly speaking a United Nations body, the CCD reports to the United Nations General Assembly, and its deliberations and proposals provide a large part of the material considered by the Assembly in its disarmament debates.

Nuclear testing

In 1973, activity in the CCD and in the UNGA First Committee, which has responsibility for disarmament questions, continued to centre on the cessation of nuclear testing and the elimination of chemical weapons. In its present form, the nuclear-testing issue has been before the UNGA and the CCD since 1973, when the Partial Test Ban Treaty was signed. This treaty prohibits nuclear tests in the atmosphere, in outer space and under water. The ban does not apply, however, to underground tests, and this shortcoming has enabled the U.S.S.R. and the U.S.A. to continue active nuclear-weapons test programs, although these must all be carried out below the earth's surface. Moreover, neither France nor China has adhered to the treaty, and both continue to test in the atmosphere.

Parties to the Partial Test Ban Treaty undertook, under its terms, to continue negotiations towards "the discontinuance of all test explosions of nuclear weapons for all time", and the achievement of an underground test ban has, accordingly, been a main objective of the CCD. The two super-powers have declared that they share this objective, but their positions differ sharply on what would constitute adequate verification of an underground test ban. The United States contends that obligatory on-site inspections are needed to clarify ambiguous seismic disturbances that cannot be classified either as earthquakes or tests by teleseismological means alone. For its part, the

Soviet Union holds that on-site inspections are unnecessary and unacceptable. During 1973, neither departed in any significant way from the position taken in 1963, and the CCD has accordingly made no progress towards an underground test ban.

The initiative has thus been left to smaller powers. Canada, for its part, has tried to stimulate the resumption of active negotiations on an underground test ban:

- (1) by urging the super-powers to adopt more flexible positions;
- (2) by proposing interim measures that would lead to a reduction in testing;
- (3) through contributions to scientific knowledge in the area of seismology, with a view to reducing the verification problem.

During the course of the year, Canada tabled in the CCD a working paper on the verification of a comprehensive test ban by seismological means.

Canadian policy in this regard was reflected in UNGA Resolution No. 3078B, the adoption of which Canada, with 20 other co-sponsors, was active in promoting. The resolution expressed the deep concern of the world body at the continuance of nuclear tests, both in the atmosphere and underground. It called on nuclear-weapons states to seek the end of such tests; insisted that atmospheric tests discontinue forthwith; urged states that had not done so to adhere to the partial test ban; urged the members of the CCD to negotiate a treaty providing for a comprehensive test ban; and requested the CCD to continue its deliberations on such a treaty.

Chemical and biological weapons

The use of chemical and biological weapons is prohibited by the Geneva Protocol of 1925, but some military powers have, nonetheless, continued to develop, produce and stockpile chemical weapons in particular. The Protocol was reinforced in 1972 by the negotiation of a treaty on the elimination of biological weapons in the CCD. While the treaty has been signed and ratified by a significant number of states, it has not yet entered into force. Discussions have continued in the CCD on the contents of a parallel treaty that would prohibit the development, production and stockpiling of chemical weapons. Progress on this issue has been slow, owing in part to the difficulty of devising adequate verification procedures that would be politically acceptable to all parties; there are also problems in defining substances that would be banned and in determining with precision the nature of activities falling within the treaty's scope. The CCD continued in 1973 its useful examination of the question, considering in particular a number of its technical aspects. The delegation of Japan introduced a working paper that outlined a possible formula whereby a comprehensive prohibition of chemical weapons could be negotiated in phases. Canada presented a working paper on the problem of the definition of chemical substances that might be covered by treaty and participated actively in an informal meeting of government experts on the subject of chemical weapons, convened by the CCD.

At the twenty-eighth UNGA, Canada was active in obtaining approval for a resolution reaffirming the objective of prohibiting chemical warfare, urging governments to work toward this goal, requesting the CCD to continue its efforts in this regard and calling for the widest possible adherence to the treaty on bacteriological weapons.

Strategic Arms Limitation Talks (SALT)

In 1972, the United States and the U.S.S.R. concluded a series of agreements on the limitation of strategic arms. Late in that year, they resumed discussions with a view to conclusion of a second phase of agreements. This discussion continued throughout 1973.

The U.S. has followed the practice of consulting its NATO allies on the substance of SALT. These consultations have afforded Canada an opportunity to make known its views on the negotiations, which, though bilateral in form, concern the security of the international community as a whole.

Mutual and Balanced Force Reduction (MBFR)

With the improvement of the political climate in Europe, the Atlantic Alliance has taken the position that a reduction in the level of armed confrontation in Central Europe between the two military alliances could increase international stability and would constitute a test of the willingness of the NATO and Warsaw Pact countries to proceed further in the direction of lasting *détente*.

Canada has been a steadfast advocate of MBFR within the Atlantic Alliance and has played a significant role in the formulation of Alliance policy in this area. Canadian interest in MBFR results from a general desire to increase world security through a reduction of tension inherent in armed confrontation, as well as from a recognition that the security of Canada is inseparable from that of Western Europe. However, Canada recognizes that, to be successful, force reductions in Europe (as in all successful armaments-control agreements) must avoid having a destabilizing effect, and must, therefore, be carried out in such a way that they will not operate to the detriment of the security of any country.

The Conference on the Mutual Reduction of Forces and Armaments and Associated Measures in Central Europe opened in Vienna on October 30, 1973. The direct participants on the NATO side are Canada, the United States, Britain, the Federal Republic of Germany, Belgium, the Netherlands and Luxembourg. Warsaw Pact direct participants are the Soviet Union, Poland, Czechoslovakia and the German Democratic Republic. In November 1973, both NATO and the Warsaw Pact tabled proposals that, not unexpectedly, proved to be markedly different in their approaches to the reduction of forces in Central Europe. The negotiations are expected to continue for an extended period.

Economic affairs

Diversification of Canada's foreign economic relations remained a prime objective of its foreign policy during 1973. Consistent with Canada's policy of seeking wider access for its goods and facilitating international trade in general, it participated in negotiations under the aegis of the International Monetary Fund and the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) with the aim of helping to secure a stable commercial and monetary environment. Great attention was paid to the need to implement long-term policies designed to help the domestic economy face the challenges of a world trade and payments system.

Two successive rounds of bilateral consultations held between officials of the Canadian Government and the European Community enabled both sides to get a clearer picture of each other's policies. The consequences of recent developments, as well as new policies for a bilateral relation, were areas discussed in the talks. The second round of consultations was highlighted by the official visit of Sir Christopher Soames, the British Commissioner for External Affairs. With Canadian ministers, steps were explored that might broaden and deepen the relation between Canada and the European Community. Canada became a full member of the Economic Commission for Europe, thus providing an opportunity to further itself in the ECE's work in trade facilitation and to discuss with the Eastern European countries advances in the science, technology and environmental problem solving.

Following the publication of the "Tokyo Declaration", members of the GATT began preparations for the 1974 "Tokyo Round" of negotiations, in which discussion of reciprocity and mutual advantage for all will take place. The views of all Canadian interests with respect to Canada's participation in the new trade negotiations will be received by the new Canadian Trade and Tariffs Committee, which was announced in November.

Negotiations on monetary reform in international currency markets made headway under the aegis of the Committee of Twenty of the IMF. In the search for an equitable and effective exchange system, Canada's concern was to see a system established that was compatible with the trade and other obligations of individual countries. A central concern at the end of 1973 was the pressure on the payment system, which had been generated by abrupt changes in the prices of certain basic commodities, notably petroleum. A prime objective of Canadian policy at that time was to ensure that the national measures taken to deal with the resulting balance-of-payments deficit would not jeopardize the international trade and payments system.

Domestically, the evolution of Canadian policy in the resources and investment fields resulted in the publication of *Mineral Policy Objectives for Canada*, and the creation of the Foreign Investment Review Act.

Canadian representatives to the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) and to the Economic and Social Council of the United Nations participated actively in discussions on questions of international investment and the role of multinational corporations.

Energy

A position of considerable international interest and activity was assumed by energy, particularly in the light of rapidly rising oil prices and the supply problems experienced towards the end of 1973. Canada is in a unique position as regards energy supplies, being an exporter of oil, uranium and coal and an importer of both oil and coal on a large scale. International events naturally have considerable bearing on the development of Canadian policies, and this was certainly the case in 1973, as a number of domestic decisions on energy policy began to be taken as a result both of the policy review initiated in the previous year and of international events.

Canada participated in a large number of discussions on the energy situation, both bilaterally and in multilateral forums, including the OECD, the United Nations and NATO. In a rapidly-changing situation, where supply patterns were quickly being altered and increasing oil prices gave rise to considerable thought about alternative forms of energy, it was important that Canada should seek to protect its domestic requirements and to foster among its trading partners a realistic appreciation of the extent of Canadian energy resources. At the same time, Canada remained willing to co-operate with other

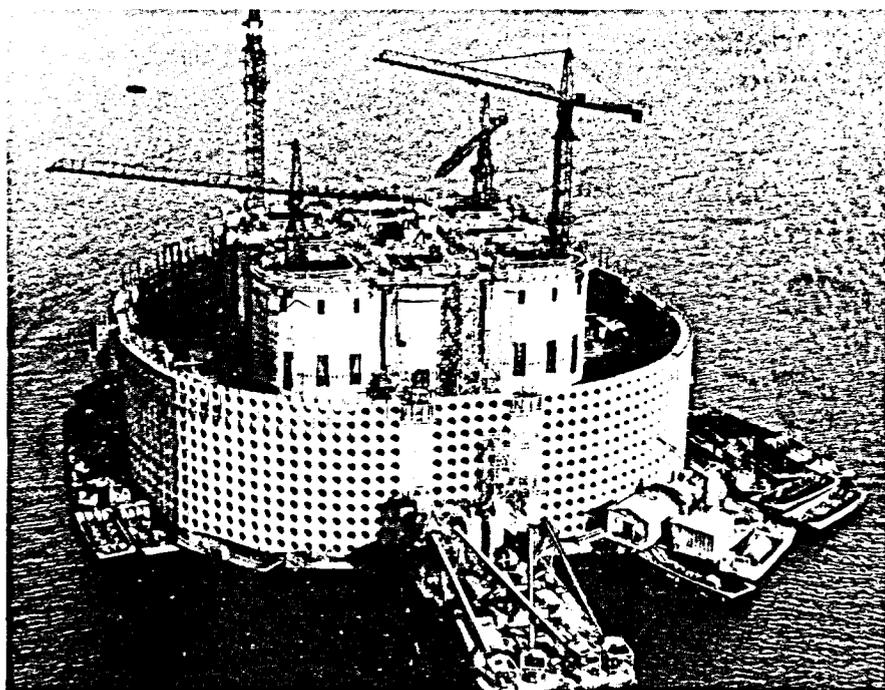
countries in the development of those resources in energy research, in the development of measures designed to ensure the stability of energy supplies at fair prices, and in seeking arrangements satisfactory to both producers and consumers of energy resources.

Nuclear relations

The great success of the Canadian domestic nuclear-power program contributed to an ever-growing international interest in the CANDU system; this led, in turn, to contacts with a number of countries.

As one of the countries most advanced in applying nuclear power to generate electricity and for commercial uses in health and agriculture, Canada has continued to support the efforts of the international community to foster the orderly growth of nuclear power for development purposes in such forums as the International Atomic Energy Agency. Canada has also participated in scientific exchanges in the nuclear field on the multilateral and bilateral levels, and has taken part in many international technical symposia and conferences.

One of the world's largest artificial oil-storage islands — based on a National Research Council of Canada invention, the Jarlan perforated breakwater — was installed in the oil-rich Ekofisk area of the North Sea.



Transport

In 1973 the Canadian Government continued to play an active part in international organizations concerned with passenger and cargo transportation across borders and overseas, to conclude arrangements with other nations to expand Canada's transport opportunities, and to exchange information with other countries in the areas of transport technology and management.

In urban transportation, information was gathered throughout the world as background material for Canadian studies. In maritime regulation, Canada again played an active role in the Intergovernmental Maritime Consultative Organization (IMCO) and was once more elected by heavy majorities to the Council and Maritime Safety Committee of this Organization.

A Canadian delegation took part in the first session of the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) meeting on national control of international shipping cartels; and Canada has also taken a position of leadership (in conjunction with the United States, Australia and New Zealand) in UN discussions on "containerized" and other forms of cargo shipment by mixed modes of transport.

Air relations with other countries

During 1973, Canada concluded new air agreements with Germany and China. Negotiations were successfully concluded with the U.S. on preclearance, charter and routes, and with Fiji for a new air agreement. The first rounds of air negotiations were held with the Netherlands and Japan.

Telecommunications

The integration of countries brought about by international telecommunications continued to be actively supported by Canada. Canadian delegations participated in international conferences devoted to this field, including the Plenipotentiary Conference of the International Telecommunication Union at Torremolinos, Spain, in September, which reviewed the role, objectives, functions and structure of the ITU.

The Canadian Government also participated in: discussions on drafting a headquarters agreement in Washington for the International Telecommunications Satellite Organization (INTELSAT); discussions with various countries concerning reciprocal amateur-radio operating agreements; discussions with the U.S. Federal Aviation Administration and the European Space Research Organization on the development of a joint Aeronautical Satellite Evaluation Program; meetings of a panel of experts, held under the aegis of IMCO, to prepare for a 1975 Diplomatic Conference on an International Maritime Satellite System.

Development assistance

The development-assistance program, a fundamental element in Canada's relations with the developing world, continued on an upward curve in the fiscal year 1973-74. Funds allocated under this program totalled \$565 million, compared to \$491 million in the previous year. Disbursements deriving in part from past allocations reached \$585 million. Over one-quarter of this volume was channelled through multi-

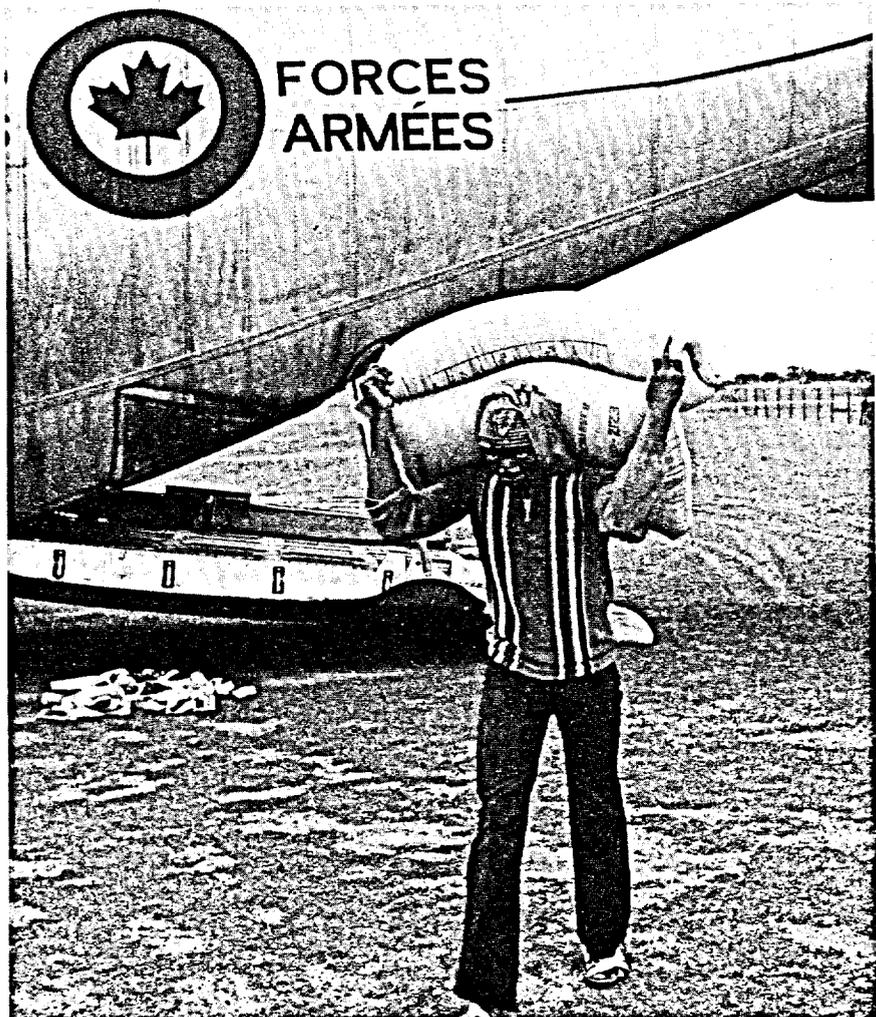
lateral institutions such as the World Bank, regional development banks, the UNDP, and the World Food Program.

The focus of the bilateral program continued to be on the poor countries of Asia, Africa, the Caribbean and Latin America, in conformity with the conviction of most Canadians that they could not create a truly just society within Canada if they were not

prepared to play their part in the creation of a more just world society.

Canada was among the countries to respond quickly and generously to the plight of the Sahelian countries facing famine after years of recurring drought. During 1973, over \$10 million in emergency aid was given to those six countries and to Ethiopia. This aid was made up largely of food

*Canadian grain being unloaded in drought-stricken Sahelian Zone of Africa.
(Can. Forces Photo)*



*Sabelians distribute much-needed Canadian grain in drought-stricken area.
(Can. Forces Photo)*



Two projects dealing with reforestation in the Sabelian region receive Canadian support. This is the Acacia tree nursery in M'Bidi, Senegal. (IDRC photo/J. Steckle)

shipments, and also included an airlift and the supply of trucks. There are plans to increase considerably Canadian budgets for emergency aid to that area.

While the administration of the Canadian development program is primarily the responsibility of the Canadian International Development Agency, a separate organization under the Secretary of State for External Affairs, the Department worked closely with it and other government departments, elaborating policy and ensuring co-ordination with other Canadian foreign policy interests. The Department also made available additional manpower resources at Canadian posts in developing countries to share in the responsibility for administering the program.

The massive rise in the price of oil and other essential imports, including foodgrains, which occurred in the latter half of 1973, seriously affected the economic prospects of a number of poor developing countries. Canada, with other members of the world community, sought ways of alleviating the economic problems of these countries in the short and long term. The Department became actively engaged in preparations for a \$100-million program of emergency aid for the developing countries most severely affected.

Canada was also active during the year in international negotiations in securing a \$1.5-billion replenishment of the funds of the International Development Association, an affiliate of the World Bank, which lends money to the poorer developing countries on concessional terms they can



afford. Preparations have been made for the advance payment if required of Canada's commitment of \$276 million to the fourth replenishment of IDA.

Canadian economic relations with developing countries

Non-aid activities relevant to Canada's Development Assistance Program also received considerable attention. The Department laid the groundwork for Canada's system of generalized tariff preferences in favour of developing countries, scheduled to take effect July 1, 1974. This system provided improved access to the Canadian market for a wide range of manufactured goods and selected agricultural products.

It was agreed that, in 1974, Canada would make an initial contribution of \$300,000 to the International Trade Centre in Geneva. This body, sponsored jointly by the General Agreement on Tariffs and Trade (GATT) and the United Nations Committee on Trade and Development (UNCTAD), provides technical assistance to developing countries to assist them in promoting their exports.

Canada's interest in the prices and terms of access for commodities from developing countries was demonstrated by its participation in a series of UNCTAD-FAO (Food and Agriculture Organization) commodity consultations during the year. In addition, following negotiations as an importer, Canada participated in the International Sugar Agreement, scheduled to come into effect at the beginning of 1974.

Canada was also an active member of a working group under UNCTAD to draft a Charter of Economic Rights and Duties of States, which, when eventually agreed on, should stand alongside the Declaration on Human Rights as one of the basic instruments of the United Nations.

Science and environment

The Department of External Affairs created the Scientific Relations and Environmental Problems Division in 1970 to meet the demands created by Canada's new emphasis on international co-operation in science and technology and concerning the environment. The new division permitted better co-ordination of Canadian international activities in these two major fields of responsibility. This has necessitated maintaining close relations with other federal departments, with provincial governments and with private institutions.

Science

During 1973, Canada continued to pay close attention to international science and technology organizations such as NATO, the OECD and UN. This included taking an interest in the Consultative Committee for the Application of Science and Technology for Development, the Committee on Natural Resources within the ECOSOC framework, the scientific activities of such specialized UN institutions as UNESCO and UNISIST, and participation in the Scientific Committee of the OECD, especially in the sphere of oceanography.

Canada also participated in the Committee on the Peaceful Use of Space sponsored by the UN, and contributed to a study of natural resources by remote-sensing satellite that might have world-wide application.

Important bilateral events in 1973 included the meeting of the Canada-Belgium Joint Commission to discuss scientific co-operation, Mrs. Sauvé's trip to China with a group of scientists, and a Japanese science and technology mission to Canada.

Environment

Canada was primarily involved in the environment sphere on the multilateral level, participating in the United Nations Environment Program (UNEP), OECD, NATO and the United Nations Economic Commission for Europe (ECE).

During the first session of the Governing Council of UNEP in June, Canada took an active part in identifying priority areas for environmental action. The Canadian delegation also took an interest in the general procedures governing the operation of the Environment Fund. In preparation for the second session of the Council, the UNEP action program was discussed further at an informal meeting of the Governing Council in Geneva in November.

Detailed plans and budget proposals for the UN Conference/Exposition on Human Settlements, to be held in Vancouver from May 31 to June 1, 1976, were drawn up by the UN in close co-operation with Canada and were considered and approved by the Governing Council of UNEP and by the twenty-eighth United Nations General Assembly.



Science and Technology Minister Jeanne Sauvé meets Kuo-Mojo, President of the Academy of Science in Peking. Canadian Ambassador C. J. Small is on Madam Sauvé's left.

Canadian experts and officials participated in meetings within the OECD and the NATO Committee on the Challenges of Modern Society and contributed to pilot projects of substantive interest to Canada. In February, Canada participated in an 80-nation plenipotentiary conference in Washington that concluded a convention on International Trade in Endangered Species of Wild Flora and Fauna.

Accepted as a full member of the Economic Commission for Europe in May, Canada began to participate in the work of the Senior Advisers to ECE Governments on Environmental Problems, a new subsidiary body that held its first meeting in February.

A number of useful bilateral exchanges of information took place, many dealing at the expert level with specific environmental problems of mutual interest.

International law

Through its Bureau of Legal Affairs, the Department provides a general advisory service to the Government on international law, including advice on treaties to which Canada is a party. The Bureau also acts as the operational arm of the Government in the development and maintenance of international law. The following subjects were among those that received particular attention from officers in the Legal Bureau during 1973.

Law of the sea

The Third United Nations Conference on the Law of the Sea, generally considered the most important diplomatic conference since Bretton Woods, was officially opened on December 3, 1973. Canada, possessing significant maritime interests, played a very active role in the Preparatory Committee for the Law of the Sea Conference (the Seabed Committee) and at the Conference itself.

In the course of this preparatory work, Canada sponsored several proposals that will receive detailed consideration at the conference; two Canadian initiatives of particular importance were those pertaining to protection of the marine environment and fisheries jurisdiction.

In March 1973, the Preparatory Committee gave initial consideration to a draft of a comprehensive convention on ocean pollution; the most important provisions would require states to protect and preserve the marine environment and would give them the right to adopt special unilateral measures of protection

when the special characteristics of the marine environment require it and when existing international regulations are considered inadequate. If this draft gains broad acceptance, it will provide increased protection for the marine environment on a global basis and an organic link between various agreements that are now in effect but deal only with certain aspects of the problem.

At the summer session of the Preparatory Committee, Canada, in company with Kenya, India, Madagascar, Sri Lanka and Senegal, co-sponsored a set of draft articles on fisheries jurisdiction. These articles would permit coastal states to enjoy exclusive sovereign rights in the control and development of all biological resources situated within a 200-mile zone off their coasts, including preferential rights over all such resources in regions contiguous to the exclusive fisheries zone. The draft also contained a special provision relating to anadromous species such as salmon.

Following the official opening of the conference at UN headquarters, 15 days were spent resolving administrative and procedural questions that had to be dealt with before substantive issues could be considered. These procedural questions concerned, *inter alia*, the election of a president, the establishment of the committee structure, and the adoption of internal rules of procedure. It was during this preliminary session that the conference entrusted the position of chairman of the drafting committee to the representative of Canada, Ambassador J. Allan Beesley.

The substantive matters to be dealt with by the conference in June 1974 in Caracas, Venezuela, include the elaboration of the legal regime to be applied to the deep seabed, the territorial sea, the continental shelf, fisheries, international straits, islands, the protection of the marine environment and scientific research in the oceans.

As part of the preparation for the conference, the Department organized a campaign to inform and obtain advice from interested Canadians concerning Canadian objectives.

During September and October, the Department sent a team of federal officials to Victoria, Winnipeg, Halifax, Quebec City, and St. John's to consult with representatives of provincial governments. At the same time, a series of seminars was organized that was attended by university professors, journalists, and representatives of the fishing, shipping, mining and petroleum industries.

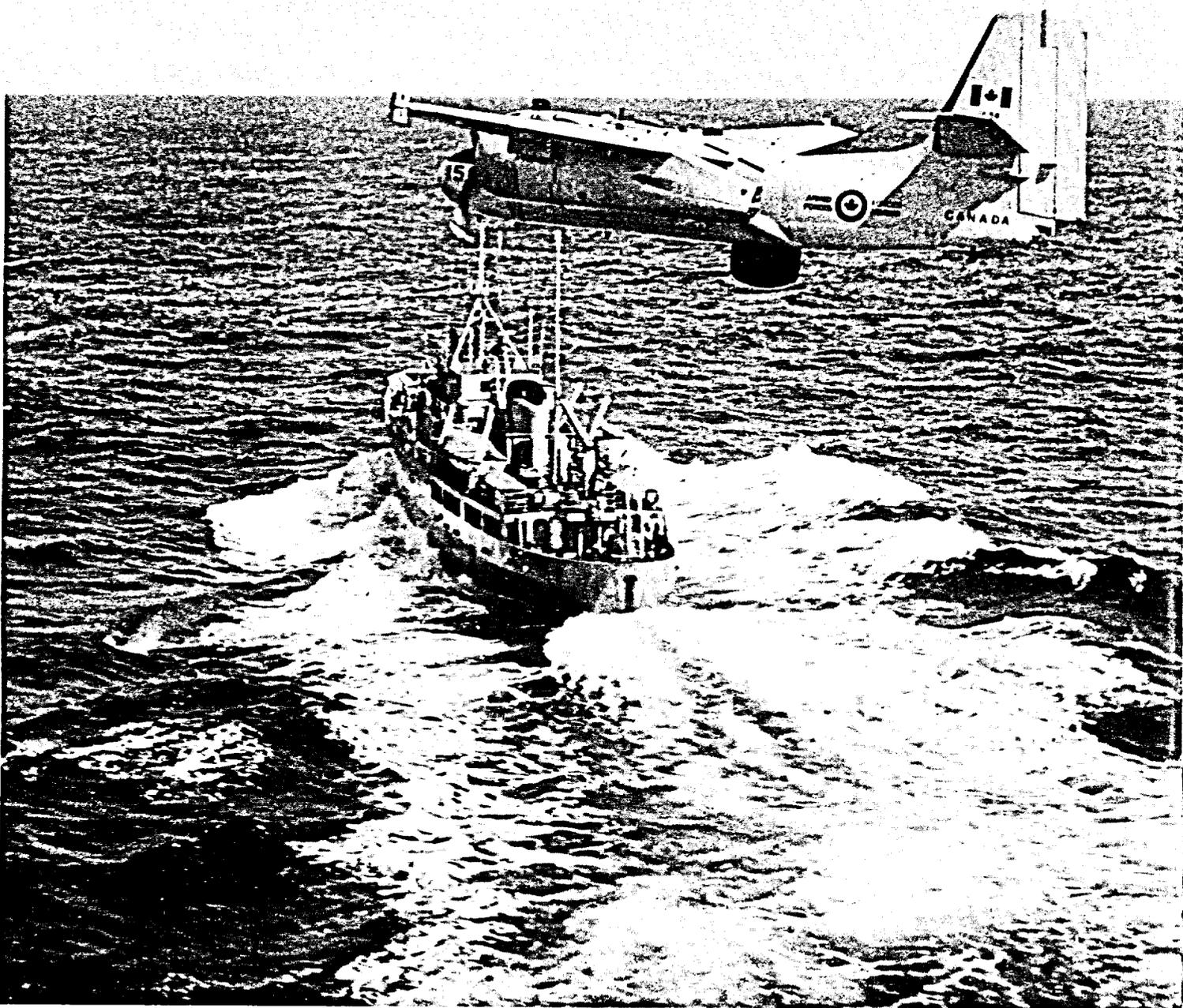
The Department also published a booklet entitled *The Third United Nations Conference on the Law of the Sea*, which outlined the basis for Canada's position. This was tabled in the House of Commons on November 2, and was subsequently submitted to the House of Commons Committee on External Affairs and National Defence, which examined the document in public sessions.

On December 17, 1973, Canada and Denmark signed a bilateral agreement dividing the continental shelf between Canada and Greenland. This agreement is the first of its kind ever concluded by Canada with one of its neighbours. Canada and Denmark established a line of separation between the islands of the Canadian Arctic and Greenland up to which each state had sovereign rights for exploring and exploiting the resources of the continental shelf, in conformity with the 1958 Continental Shelf Convention. This line of separation, measuring approximately 1430 nautical miles and representing the longest delimitation of a continental shelf in the world, was drawn on the principal of equidistance.

International fisheries

In 1973, the Bureau of Legal Affairs continued its active association with the International Fisheries Branch of the Department of the Environment, in a wide range of negotiations and conferences relating to international fisheries. These included negotiations with the United States in extending the Canada-U.S. Reciprocal Fisheries Agreement on developing equitable arrangements for the salmon resources of the Pacific coast. The Reciprocal Fisheries Agreement was extended for another year and the salmon negotiations achieved some progress toward a new convention.

Canadian Armed Forces fisheries surveillance patrol is co-ordinated with Department of Fisheries vessel "Chebucto" in George's Bank area. (Can. Forces Photo)



In addition, officers of the Legal Bureau participated in two meetings of the International Commission for the Northwest Atlantic Fisheries (ICNAF), and in discussions on various fisheries matters that arose during the course of the year involving countries whose fishing fleets operated off the Canadian coast.

Environmental law

Canadian activity in the environmental law field during 1973 was focused on three key areas:

- (1) implementing the Stockholm Declaration on the Human Environment;
- (2) the development of a legal regime for the prevention of marine pollution;
- (3) discussions with the United States on a number of bilateral environmental matters.

The Stockholm Declaration, particularly Principle 21 on state responsibility for environmental damage and Principle 22 on the development of international law for liability and compensation for pollution damage, served as the foundation for Canadian diplomatic initiatives in several spheres — the UN Seabed Committee, the Intergovernmental Maritime Consultative Organization (IMCO), and Canada-U.S. discussions on bilateral trans-border environmental problems.

At the March session of the UN Seabed Committee, Canada introduced a draft of a comprehensive marine pollution convention. This convention would serve as an "umbrella" for more specialized marine pollution conventions, such as the Ocean Dumping Convention of 1972, by setting uniform rules for dealing with certain recurring problems such as en-

forcement jurisdiction, compensation for damage and settlement of disputes. The proposed comprehensive convention provides for the establishment of environmental protection zones within which various pollution conventions would be enforceable by the coastal state as well as the state whose flag a ship carries.

In addition to the work done at the UN Seabed Committee, Canadian legal experts have contributed to efforts by IMCO to combat marine pollution. A landmark in these efforts was the conclusion of the International Convention for the Prevention of Pollution from Ships at a conference in London during October and November 1973. This convention established international standards to regulate the discharge of noxious substances other than oil and raised discharge standards already existing for oil. In Canada's view, the means that the Conference provided for enforcing these standards can be improved on. Future Canadian activity with IMCO, and at the 1974 Law of the Sea Conference, will seek to strengthen enforcement procedures.

The legal dimension of environmental problems along the Canadian-American border is becoming increasingly important, and Canadian efforts have been focused on the protection provided by the Boundary Waters Treaty of 1909. For example, Canadian officials are exploring with the American authorities the feasibility of supply-routes or other measures that might provide alternatives to the shipment of oil from the Trans-Alaska pipeline by tanker to Puget Sound. Simultaneously, officials are working to develop measures to minimize

potential environmental risk should no feasible supply alternatives be found. These measures would include prompt compensation for any damage caused. In order to implement the Great Lakes Water Quality Agreement, in accordance with the timetables set forth in that agreement, discussions were held during 1973 with United States officials.

Canada is also seeking to ensure that development of the Garrison Diversion irrigation project in North Dakota proceeds in a manner that would not pollute waters of the Red and Souris Rivers to the injury of health and property in Canada. There has also been progress in the development of an agreement relating to weather-modification activity.

Besides dealing with these problem areas, Canadian and United States officials are attempting to direct and control environmental relations in an organized manner, rather than merely reacting to problems as they arise. Studies were conducted during the year of the possibility of entering into an "umbrella" agreement for the settlement of bilateral disputes of an environmental nature. The studies involve questions of state responsibility for environmental damage, compensation for damage, and the use of the injunction at the international level to curtail environmental damage.

Outer space law

At the April 1973 session of the Legal Sub-Committee of the UN Committee on the Peaceful Uses of Outer Space, agreement was almost reached on the text of a draft Convention on the Registration of Objects Launched into Outer Space, which had been jointly proposed by Canada and France at the Sub-committee's 1972 session. It was possible to reach consensus on most details, but two questions remained to be resolved:

- (1) whether the Convention should contain a clause providing for a formal "review" of the Convention after it had been in force for a number of years;
- (2) whether the Convention should provide for the mandatory "marking" of space objects by launching states with their international designator or registration number.

Agreement was later reached on an appropriate review clause at the annual session of the parent Outer Space Committee in July, but no consensus was reached on the marking provision. However, Canadian officials have begun bilateral discussions with interested states on a compromise formula that will, it is hoped, gain wide enough acceptance to enable the Sub-committee to reach final agreement on this point at its 1974 session, and to forward an approved text of the draft Convention through the Outer Space Committee to the General Assembly at its twenty-ninth regular session. If adopted, the Registration Convention will be the fourth international legal instrument elaborated by the Outer Space Committee, and will be a useful addition to this developing body of international law.

Canada, in continuing collaboration with Sweden, has been attempting to persuade the world community to adopt a declaration of guiding principles to govern direct television broadcasting by satellite (DBS). A joint Canada-Sweden initiative in 1968 had led the General Assembly to establish the Outer Space Committee's Working Group on Direct Broadcast Satellites.

At its fourth session, in June 1973, the Working Group considered the fourth in a series of Canada-Sweden working papers pertaining to DBS; this paper contained a set of ten draft guiding principles that Canada and Sweden proposed should be incorporated in an appropriate declaration to establish a realistic balance between the protection of sovereign rights and the facilitation of an important new technology.

The fourth session of the Working Group also had before it a draft convention on DBS, which had been proposed by the U.S.S.R., but did not have sufficient time to do a thorough analysis of the two competing proposals. Accordingly, in December, during its regular session, the General Assembly decided that a fifth session of the Working Group should be held early in 1974 to consider these proposals and to make specific recommendations to the Legal Sub-committee, which in turn would consider the question of elaborating principles governing the use of direct-broadcast satellites with a view to concluding an international agreement or agreements, at its 1974 session.

Unlawful interference with civil aviation

Canada continued to play a leading role in 1973, at both the bilateral and multilateral levels, in the development of international law to combat unlawful interference with civil aviation.

The most significant achievement at the bilateral level was the conclusion of a hijacking agreement with Cuba in February 1973. This agreement was considered necessary because the Cuban Government had been unwilling to become a party to the related multilateral conventions concluded under the auspices of the International Civil Aviation Organization (ICAO) but had indicated a willingness to enter into bilateral agreements with interested countries. Following a visit to Cuba by a delegation headed by the Legal Adviser to the Department of External Affairs in February 1973, the Canada-Cuba Agreement on Hijacking of Aircraft and Vessels and Other Offences was signed at Ottawa on February 15, 1973. A Memorandum of Understanding covering the same offences was signed between the U.S. and Cuba at Washington, D.C., on February 15, 1973, and an agreement between Cuba and Mexico was signed on June 7, 1973.

These three bilateral agreements (together with increased screening of passengers and baggage) seem to have had a significant deterrent effect on the incidence of hijacking and other acts of unlawful interference in the North American context.

At the multilateral level, Canada has taken every available opportunity to express its support for

the three ICAO Conventions, concluded at Tokyo (1963), The Hague (1970) and Montreal (1971), and to encourage those states that have not already done so to become parties to them. It was therefore a source of encouragement to see that, over the past year, some 28 states have become parties to either the Hague or Montreal Convention or to both.

Since 1970, Canada and the U.S. have been trying to secure approval for a fourth international convention that would create international machinery for investigating, determining fault and taking "joint action" (such as suspension of air-services) in cases where states fail to live up to the obligations of the three multilateral agreements.

This initiative at first met with little success, but the proposal was reactivated as a consequence of the reawakening of international concern following the Lod Airport massacre. ICAO established a Special Legal Subcommittee to consider the question, and the deliberations of this body resulted in a recommendation that an extraordinary assembly of ICAO be convened to consider proposals (somewhat similar in intent to the Canada-U.S. initiative) for amending the ICAO Constitution (Chicago Convention of 1944). This assembly met in Rome from August 28 to September 21, 1973, in conjunction with a Diplomatic Conference, which, in turn, considered proposals for a new international convention, and proposals for amending the Hague and Montreal Conventions.

The Canadian delegation went to Rome prepared to support any practical proposal designed to strengthen ICAO's ability to investigate, report and rapidly take effective measures in relation to all unlawful acts committed by individuals or states that endangered the safety of international civil aviation.

Regrettably, none of the various proposals gained the degree of acceptance required to amend the existing conventions or adopt a new one; therefore no substantive results were achieved. This is primarily because several states are reluctant to agree to concrete international measures to control politically-motivated hijacking and related offences.

International terrorism

From July 16 to August 10, 1973, Canada participated in the first meeting of the 35-member Ad Hoc Committee on International Terrorism, which had been established in accord with Resolution 3034 of the twenty-seventh Assembly.

The Canadian delegation worked to have the Ad Hoc Committee consider various proposals for specific measures to combat terrorism, including proposals that the Committee elaborate an additional international convention to counter specific acts of terrorism not covered by such existing conventions as those dealing with unlawful interference with international civil aviation and the then draft convention on the protection of diplomats.

Unfortunately, many members insisted that the Ad Hoc Committee should discuss and report to the General Assembly on the underlying causes of international terrorism before attempting to elaborate additional legal measures to combat this insidious phenomenon. The session therefore concluded without agreement on action that might be taken.

Crimes against internationally protected persons, and particularly the kidnapping of diplomats, have been of grave concern to the international community in recent years. Because such crimes can create serious threats to the maintenance of normal international relations, the International Law Commission was asked in 1972 by the General Assembly to produce "draft articles on the prevention and punishment of crimes against diplomatic agents and other internationally protected persons".

These draft articles were then discussed in the Sixth (Legal) Committee of the General Assembly in 1973. The Canadian delegation participated actively in the debate, which had a positive outcome. On December 14, 1973, on the report of the Sixth Committee, the General Assembly adopted by consensus the Convention on the Prevention and Punishment of Crimes against Internationally Protected Persons, including Diplomatic Agents. The Convention follows closely the related Hague and Montreal Convention on hijacking, particularly in the requirement that each state party either extradite or submit for prosecution any alleged offender found on its territory. However, unlike those two hijacking conventions, it

includes a reference, in a way considered generally acceptable following a difficult debate, to the right of peoples to self-determination and to the Latin American institution of asylum. The new convention, if generally applied, will have the effect of closing off safe havens and should have a deterrent effect on potential international terrorists.

International humanitarian law in armed conflicts

The Legal Bureau, in close cooperation with the Office of the Judge Advocate General of the Department of National Defence, continued to work in 1973 on preparations for the first session of the Diplomatic Conference on the Reaffirmation and Development of International Humanitarian Law Applicable in Armed Conflicts, which is to be held in Geneva February 19 to March 29, 1974. The conference is to be convoked by the Swiss Federal Council and attended by delegations from states party to the Geneva Conventions of 1949 for the Protection of War Victims. Delegations from more than 20 non-governmental organizations and a number of national liberation movements are expected to attend the conference as observers.

At January and March meetings in Geneva of government experts from selected states, Canadian legal experts worked with colleagues from other nations and from the International Committee of the Red Cross (ICRC) to further refine two draft Additional Protocols designed to reaffirm and update the 1949 Geneva Conventions. These drafts will provide the basis for discussions at the 1974 Diplomatic Conference in Geneva. Adoption of the two Additional Protocols should enable the humanitarian law of armed conflicts to reflect better the realities of modern methods and means of warfare and offer extended protection to civilian victims of such conflicts.

Definition of aggression

For more than 50 years, since the League of Nations first took up the task, the international community has been attempting to formulate a generally acceptable definition of aggression. In 1967, the General Assembly established a 35-member Special Committee on the Question of Defining Aggression, of which Canada is a member.

At its 1973 session, the Special Committee nearly succeeded in reaching agreement on an acceptable "package" definition that, while not undermining the overriding discretion of the Security Council, would serve as a guide to the Security Council in determining whether the use of force by states in specific instances has been such as to constitute an act of aggression in contravention of the UN Charter.

In its report, the Special Committee noted with satisfaction the further progress during the 1973 session, and expressed the belief that such progress would make it a practical possibility to elaborate a generally-acceptable definition at its 1974 session.

Multinational enterprises

As a result of a Canadian initiative, the UN General Assembly in 1972 referred the question of regulation and control of multinational enterprises for study by the United Nations Commission on International Trade Law. As a first step in its study, the Commission instructed the Secretary-General to circulate to member states a questionnaire concerning: (a) problems encountered in dealing with MNEs; (b) policies adopted to deal with these problems; (c) the extent to which these problems might be amenable to solution by legal rules; and (d) suggestions for the direction of the Commission's further work on this subject.

This questionnaire was circulated within the government and private sectors. Subsequently, the Legal Bureau co-ordinated a large inter-departmental working group charged with preparing the Canadian reply to this questionnaire. The bulk of this work was completed in 1973.

UN charter of economic rights and duties of states

UNCTAD established in May 1972 a working group of representatives of 40 member states to prepare a draft charter on the economic rights and duties of states. Canada is a member of the working group and has played a major role in attempting to secure a draft that is universal in character (i.e. applying equally to all states) and in conformity with the principles of the UN Charter. The working group met twice in 1973. In the autumn of 1973 the twenty-eighth UNGA authorized the working group to hold two further meetings in 1974 and called on it to submit a completed draft for consideration and adoption by the twenty-ninth UNGA in the autumn of 1974.

Among the major issues being considered for inclusion in the charter are permanent sovereignty over natural resources, the control of MNEs and of foreign investment generally, the related issues of right to nationalization and liability for compensation, non-discrimination in trade and the formation of groupings of commodity and resource producers and consumers. Also at issue is the legal nature of the charter, i.e. whether it should take the form of a treaty or of a declaration adopted by resolution of the General Assembly.

Foreign ownership of land

The Conference of First Ministers held in May 1973 created a federal-provincial committee of officials to study the constitutional and other aspects of foreign and non-resident ownership of land. The committee began its meetings in the autumn of 1973. The Legal Bureau participated in interdepartmental discussions to formulate the federal position in this committee and an officer of the Bureau was a member of the federal delegation to the committee. The Bureau was particularly concerned that the Federal Government and the provincial governments contemplating measures in this area be aware of any treaty and other international obligations that Canada had and that might affect the choice of methods adopted in dealing with this problem.

The federal-provincial committee had not completed its work by the end of 1973.

III Foreign Policy Co-ordination

Interdepartmental Committee on External Relations

The Interdepartmental Committee on External Relations consists of the Under-Secretary of State for External Affairs (chairman); the Deputy Ministers of the Departments of Industry, Trade and Commerce and Manpower and Immigration; the President of the Canadian International Development Agency; the Secretary to the Privy Council; the Secretary of the Treasury Board; and, nominally, the Deputy Minister of the Department of Public Works. The Committee was established in May 1970 to advise the Government through the Secretary of State for External Affairs on such matters as the formulation of policy, the harmonization of country plans, allocation of resources, implementation of external operations, the recommendation of heads of post, and management of support services and of policies for foreign service personnel.

In approving the ICER's second report on July 31, 1973, the Government indicated its desire to continue to work through the ICER and its sub-committee, the Personnel Management Committee (PMC), to strengthen the foreign service, to improve its effectiveness, and to achieve the degree of integration of external operations that will most effectively contribute to the achievement of national objectives. The seven principles of co-ordination were reaffirmed; in particular, they were to be used to evaluate all proposals for new "international units" within departments. Head-of-post authority and

responsibility were more clearly set out than before. Policy studies were to be employed to achieve comprehensive policy co-ordination and resource allocation. Refinements were made in the method of allocating support-service resources. The PMC was to continue its work program for the development of co-ordinated and ultimately common personnel policies and procedures, with particular reference to classification, personnel-mobility programs, manpower planning and recruiting, in order to promote the more rational use of the Government's manpower resources for foreign operations. Finally, the ICER was to assess from time to time the need for and feasibility of further measures of structural integration as a means of achieving the Government's general objectives.

The major activities of the year can be summarized as follows:

Country programming

The Country Programming System was designed to aid in program management, in policy co-ordination and in allocation of resources. Early in 1973, the plan of operation and the need for resources was reviewed for each country in which Canada is represented. There was discussion about departmental policies and priorities as well as decisions on resource allocations for the "forecast-year", fiscal 1974-75.

There was a general agreement that the Country Programming System was working satisfactorily; as a result, no major changes were introduced in preparation for the next round of programming to be carried out in the winter months of 1973-74. One innovation was "policy guidance", a method of advising posts before commencement of the annual Country Program exercise of significant changes in objectives or departmental interests of which the post might not be aware but which should be reflected in the Country Program. Because of time pressure, it was possible to dispatch such guidance only to some posts but, based on the success of the experiment, the system will be developed further in future country-programming cycles.

The proposed project of "policy studies" received continued attention during the year and departments remain interested in proceeding with these in-depth studies of selected countries.

Structure of integrated management

In the winter of 1973-74 a thorough and comprehensive review was conducted of the alternative forms of organization which were possible and feasible in order to achieve effective management of the Government's external relations. For purposes of analysis the options were grouped into three main categories, namely: de-integration of the present ICER structure; functional integration; unification (structural integration). Functional integration is in effect, the method the Government selected in 1970, which is in the process of being applied and developed. After

careful interdepartmental consideration, the ICER recorded the consensus that, of the three option groups, functional integration continued to be the one that held most promise and should be pursued. It had already produced significant results towards the solution of the problems identified by the Government and could continue to do so.

Personnel management

The main achievement in this area was the completion of head-of-post selection criteria for almost all posts. The relevant ones were available for use in advising the Government on candidates for postings to be effected in 1974. In addition, there was consolidation and refinement of procedures for mobility within the public service, in classification and recruitment and in co-ordination of postings.

Federal-Provincial Relations

The growing interest of the provinces in the international dimensions of their areas of responsibility is a natural development from postwar advances in communications and transportation and in view of the fact that almost every domestic activity now has international ramifications. Primarily through its Federal-Provincial Co-ordination Division, the Department is devoting increasing attention to the task of developing procedures whereby provincial international interests will continue to be satisfied in a manner compatible with the principle of exclusive federal responsibility for the conduct of Canada's international relations.

Thus the Federal-Provincial Co-ordination Division seeks to co-ordinate the activities of other departmental divisions, of Canadians posts abroad, and of other federal departments and agencies in order to ensure that Canada's international activities fully reflect its federal character. It attempts, in addition, to keep in regular and close contact with provincial officials so as to become, and remain, aware of provincial aims and policies relating to international questions of interest to them. And it continues to develop more effective procedures for continuing consultation concerning the many aspects of Canada's international activities that are of interest to the provinces as well as to the Federal Government.

The Division also continues to expand the services it provides to the provinces. It places the Department's network of posts abroad and its extensive telecommunications facilities at the disposal of provincial officials. It arranges and co-ordinates the constantly increasing number of visits of provincial officials abroad and of foreign officials to the provinces (approximately 100 such visits took place in 1973). It facilitates contacts between the provinces and foreign governments within the framework of normal international practice. And it continues to develop procedures that will make it possible to distribute on a regular basis miscellaneous information and documentation concerning the international aspects of provincial areas of interest.

Particular progress was achieved in 1973 in establishing the modalities whereby provincial officials can increasingly be

represented on Canadian delegations participating in various international activities. For example, the Secretary of State for External Affairs met with the Council of Ministers of Education in June to discuss the role of the provinces in international education activities. Provincial participation in Canadian delegations to international education conferences increased significantly as a result of that meeting, and Canadian delegations to international education conferences are now frequently chaired by provincial officials. Provincial representatives are also present on a growing number of Canadian delegations to international conferences dealing with many other subjects. During 1973, moreover, modalities were established enabling the provinces to participate in scientific exchange agreements with West Germany and Belgium. Finally, the practice was continued on a regular basis of consulting the provinces concerning Canadian accession to a number of international agreements touching on areas of internal provincial jurisdiction.

IV Services to Canadians

Academic Relations

A major responsibility of the Bureau of Public Affairs is to coordinate and promote relations between the Department and members of Canada's academic community as well as organizations interested in the study and discussion of international relations and in the long-term formulation of Canadian foreign policy. The objective is to establish and develop lines of communication between officials responsible for implementing foreign policy and scholars who are concerned with the many aspects of policy analysis and international relations.

In practice, this means promoting a two-way exchange of ideas between government and the academic community; in some instances, it has involved sending foreign service officers into the academic world, while in others the academics have made their expertise available to the Department.

Foreign service visitors

One form of exchange has been the introduction of foreign service visitors, senior departmental officers seconded to Canadian universities. Under this program, the officers are freed from departmental duties for a full academic year and join a university faculty or department. They devote their time to research, teaching, writing, and holding seminars and consultations on international relations under arrangements worked out with the host university. At the outset, two foreign service visitors were designated, but in 1972 the number was increased to three. In 1973, only two senior officers of the Department could be appointed, one to Dalhousie University and the other to the University of Montreal. Three are being appointed in 1974, and it is planned to increase this number to five in 1975.

Departmental speakers' program

This program represents another form of liaison between government and the academic community. Foreign service officers are made available to address university audiences and other groups, to attend conferences on foreign policy and to participate in international affairs seminars. In 1973, over 60 officers accepted one or more invitations to visit universities and other centres of learning throughout Canada for that purpose.

Invitations to the Department

In order that academics may give those in government the benefit of their analysis of foreign policy problems, the Department invites professors to Ottawa to give talks and to direct joint seminars. Topics range from current foreign policy issues to aspects of international relations theory. There have been discussions on such subjects as: foreign affairs and Parliament; predicting foreign policy trends; the approach to development and changing patterns of policy-making; Quebec policy subsequent to the election of October 29; and strategy in multilateral negotiations on international trade. Also included are such topics as the environment, international economics, technology and energy. In 1973, ten such seminars were held in Ottawa.

The Department is also considering introducing a type of seminar that would offer academics the opportunity to spend a week or two working within a departmental division. On a longer-term basis, this idea is already being implemented. To maintain closer ties with the academic community and obtain the services of experts, the Department engages certain professors on a temporary basis for special research projects. In 1972-73, for example, the Department retained the services of a political scientist from the Montreal campus of the University of Quebec for a special assignment with its Policy Analysis Group, and a law professor was similarly attached to the Legal Bureau. In 1973-74, a political scientist from Carleton University joined the Policy Analysis Group for one year. During the academic year 1972-73, a specialist in East Asian Affairs, Professor William

Saywell of the University of Toronto, joined the Canadian Embassy in Peking for one year, and another sinologist, Dr. Brian Evans of the University of Alberta, succeeded him in 1973-74. Other professors in various disciplines may eventually be invited to stay for suitable periods at departmental headquarters in Ottawa or at missions abroad. A possible formula would provide for exchanging an External Affairs officer with a professor or graduate student for one year at a given university.

Historians and research assistants are also being employed on contract by the Department's Historical Division, where they help to edit material for the *Documents on Canadian External Relations* series. Other research contracts have been awarded for the preparation of special studies. One such contract involved an examination of Soviet policy respecting the proposed Conference on Security and Co-operation in Europe; another dealt with the operations of multinational firms and their relations to Canadian foreign policy; a third focused on the development of regional organizations in West Africa and Central Africa.

Outside seminars and conferences

The Department helps to organize seminars and conferences in Ottawa and elsewhere in Canada. Meetings of consultation are held in Ottawa, at which academics join senior officers of the Department in the discussion of foreign policy themes. The Department also provides assistance in organizing meetings and conferences held by universities and international affairs centres. This takes the form of co-operating in the preparation of programs and supplying departmental participants, and of defraying some of the administrative expenses incurred by the universities and professors involved. In 1973, for example, assistance of this type was given to the sponsors of the Ninth World Congress on Political Science held at Sir George Williams University in Montreal, to the Canadian Association for African Studies, which held a conference at Dalhousie University in Halifax, and to the International Relations Club, which held its twenty-sixth Annual Congress in Montreal.

In addition to these various programs, the Department is reviewing the question of possible grants to universities and international studies centres to assist advanced research in the field of international relations. During 1972, the Government approved a \$400,000 special grant towards the creation of a Centre for Asian Studies in Vancouver, as an earnest of its intention to strengthen facilities for Asian and Pacific studies at Canadian universities.

Cultural Affairs

Since its modest beginning in 1964, the program of cultural relations with other countries administered by the Department's Cultural Affairs Division has steadily expanded, until it is now a major activity.

To enable it to plan and implement programs of cultural exchange in support of the Government's foreign policy objectives, the Division is divided into four sections: Programs and Planning, Artistic Exchanges, Academic and Youth Exchanges, and UNESCO. Abroad, responsibility for implementing the programs falls principally on the cultural counsellors of Canadian diplomatic missions in Brussels, London, Mexico, Paris and Washington (others are to be appointed shortly to Bonn, Brasilia and Rome) and in other cities on officers who include cultural affairs among their other duties.

A special responsibility falls on the Canadian Cultural Centre in Paris. Established in 1970 and financed and staffed by the Department, it demonstrates the diversity of Canadian cultural life by arranging concerts, lectures, literary evenings, film shows and art exhibitions. It also provides an important orientation service for Canadian students in France.

A cultural-information centre of a more modest kind has been opened in Brussels, and Canada House in London is currently being adapted for the same purpose by adding to its art gallery, which has been open for the past four years.

The Canadian Foundation in Rome, whose chairman is the Ambassador to Italy, offered major fellowships to the composer Serge Garant, the painter Claude Tousignant, and the Galileo Scholar William Shea for a year's study in Italy. It also sponsored concerts in Rome and Venice of the National Arts Centre Orchestra during its European tour.

Programs and planning

Canada has cultural agreements with Belgium, France and Italy. It also has a General Exchanges Agreement with the U.S.S.R. that contains a number of articles dealing with cultural questions. The Programs and Planning Section is concerned with planning programs with these countries as well as with countries with which cultural relations are less formal. These are arranged through formal machinery such as mixed commissions (as, for example, that with France, which met in Ottawa in April), as well as through normal diplomatic channels. Active programs are conducted with Belgium, China, Finland, France, Germany, Britain, Italy, Mexico, the Netherlands, Switzerland and the Soviet Union. Occasional activities and exchanges are organized in or with other countries.

This section is also responsible for administering exchanges of cultural personalities. During 1973, the program again included a visit of six graduates of the National School of Administration of France, who, in addition to briefings in Ottawa, were given a tour of Canada. This is in exchange for three places given to Canadians at the School for a year's study. It was also responsible for arranging a recital tour across Canada of the Soviet poet Yevgeny Yevtushenko as part of a first exchange of writers between the two countries.

The section also negotiated an agreement with China calling for an annual exchange of 20 students. As the section responsible for those aspects of Canada's scientific relations with France under the Cultural Agreement, it co-ordinated plans for an exchange of missions in the areas of agriculture, health and welfare, communications, energy and environment, designed to determine possible areas of co-operation. The National Research Council continued to administer on behalf of the Department a small program of grants to French researchers in Canada.

Artistic exchanges

The Artistic Exchanges Section is responsible for foreign tours by Canadian artists and performing arts companies, visual arts exhibitions, cultural weeks, book presentations, etc.

Increased funds have been provided to enable Canadian performing-arts groups to tour other countries. In 1973, the following groups received grants to allow them to travel abroad: the Stratford National Theatre (Denmark,

the Netherlands, Poland, the U.S.S.R.), Coad Canada Puppets (Brazil), the Factory Theatre Lab (Britain), La Compagnie des Deux Chaises (France), The Moving Theatre (Germany), the Anna Wyman Dance Theatre (Germany), the Lyric Arts Trio (France, Ireland), the Orford String Quartet (France), Le Jazz Libre au Quebec (Italy and Switzerland), the Purcell String Quartet (Britain), the National Arts Centre Orchestra (France, Britain, Italy, Poland, the U.S.S.R.), the McGill Chamber Orchestra (Switzerland).

The Department's permanent collections of Canadian graphics were shown in some 17 countries. As a result of further acquisitions, the Department will be able to circulate abroad in the near future eight to ten collections of such works.

In addition to its travelling collections, the Department, in conjunction with the Canada Council, subsidized a major exhibition in Paris of contemporary Canadian art entitled "Trajectoires 1973", which enjoyed a remarkable success. The Cultural Centre in Paris held exhibitions of the works of Guido Molinari (Sérigraphs), Canadian West Coast Hennesics and a solo exhibition of the most recent works of Claude Tousignant. The Cultural Centres in Paris, Brussels and London regularly present exhibitions of Canadian artists, in collaboration either with the National Gallery or with other galleries and museums in Canada.



Canadian and Cameroon youths work together on a youth exchange agricultural project in Africa.

A young Canadian working in a Mexican rural artisan co-operative.



The program of distributing books about Canada or by Canadian authors to national and university libraries in other countries was continued. Forty-three collections, averaging 150 carefully-selected titles in both English and French, were presented to such institutions in 38 countries. It is the intention that each recipient shall, as a result of annual donations over a five-year period, possess a reasonable collection of *Canadiana*. Special donations are made from time to time to a university that gives a course on some aspect of Canadian life. The Department has continued to collaborate with the Canada Council in the distribution abroad of books purchased by the Council as part of its program of assistance to Canadian publishers. Once again, representatives of associations of Canadian publishers received grants from the Department to enable them to participate in major annual book fairs such as those held in Brussels and Frankfurt.

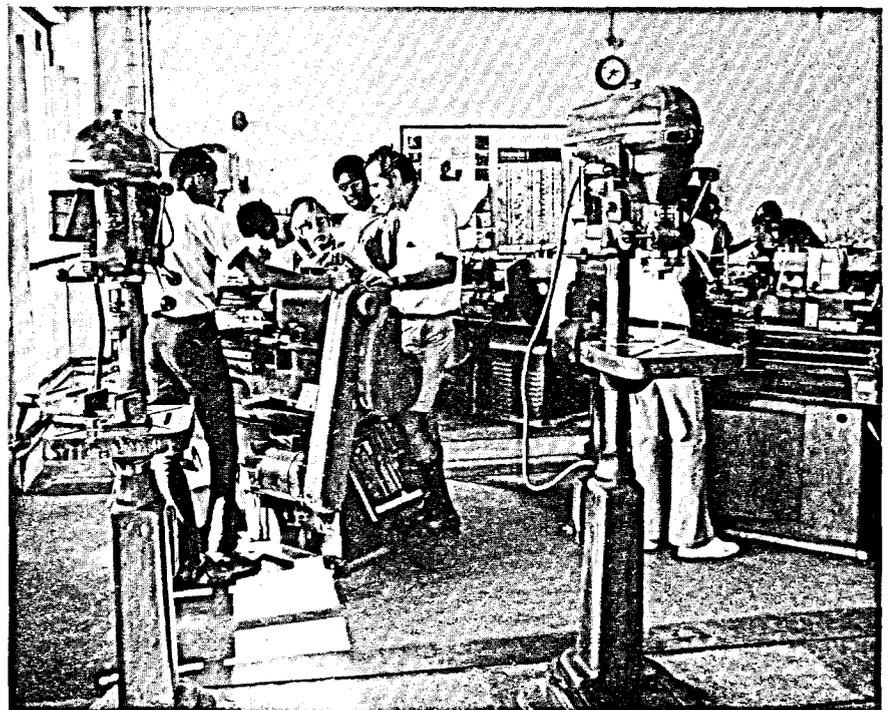
Academic and youth exchange

Canada's interest and involvement in the academic and educational areas abroad are constantly developing. Canadian universities are continually extending their ties with those in other parts of the world and a greater number of Canadian scholars are being invited to lecture abroad. More and more individual exchanges of academics are being arranged. As the problems of education become more complex, greater efforts are being made to find solutions at the international level. This section facilitates the participation of Canadian authorities and private persons in international meetings devoted to different aspects of education. To

this end, the Department continues to assure Canadian participation in organizations such as the Education Committee of the OECD, UNESCO and Commonwealth agencies, and co-ordinates Canadian participation in meetings of experts, working groups and more formal conferences under their auspices. One example is the OECD Conference on Post-Secondary Education held in Paris in June. Canadian experts are also preparing, in consultation with the OECD Secretariat, a study on educational policies in Canada. This section also provides liaison with other governments and organizations such as the Council of Ministers of Education, the Association of Universities and Colleges of Canada and private agencies involved in educational matters.

Another important function is the co-ordination of reciprocal scholarship programs with a number of countries such as Germany, Belgium, China, Finland, France, Italy, the Netherlands, Switzerland and the U.S.S.R. and the scholarship programs of the Commonwealth and NATO. Under these bilateral and multilateral programs, approximately 300 research and study scholarships were granted in 1973. The program is carried out in close association with the Canada Council, the Association of Universities and Colleges of Canada, and the Royal Society of Canada. In addition, more than 20 Canadian university professors invited to teach in foreign universities received travel grants from the Department, while about the same number of young Canadian

Canadian teachers work in many lands under CIDA exchange program. Here John Brait instructs in a workshop of the Barbados Polytechnical Institute. (CIDA Photo)



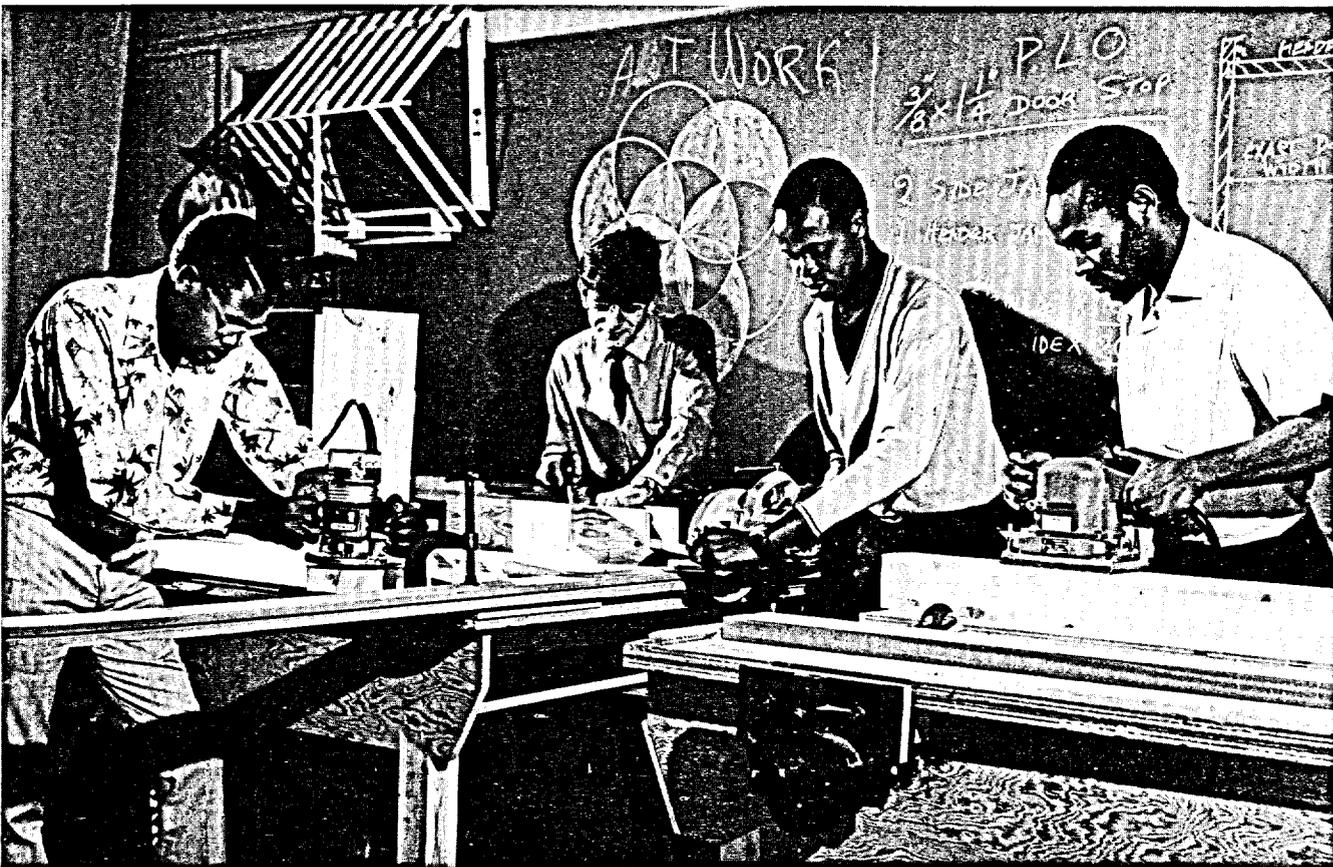
English-language assistants received grants to travel to France as part of an exchange program with that country under which students teach their respective languages to other students as part of their regular study programs.

The Department co-ordinates the implementation of youth exchanges between Canada and other countries organized by the Department of the Secretary of State. The "Contact Canada"

program makes it possible for 300 young Canadians to spend three weeks in a number of countries, each of which sends to Canada a corresponding number of their young people. The summer program begun with Germany some years ago under the auspices of the Canada-Germany Friendship Society was continued; this program enables about 50 young Germans to come to Canada for a working holiday. An important program calling for the exchange

of 15 young technicians and specialists with Mexico has been launched in accordance with an agreement signed during President Echeverria's visit to Canada. This program makes it possible for Canadians and Mexicans between the ages of 18 and 30 to gain practical experience in their chosen professions in the other country.

Students from Kenya in woodworking shop at Mohawk College of Applied Arts and Technology in Hamilton, Ontario. (Bochsler Studios Ltd.)



UNESCO

The Department co-ordinates Canada's participation in the work of UNESCO. Encompassing the natural and social sciences, education and culture, UNESCO's activities are of interest to many governmental departments and agencies in Canada, both federal and provincial, to institutions of learning, and to a great number of private organizations. The Department works closely with the Canadian Commission for UNESCO and the Director of the Cultural Affairs Division is a member of its Executive Committee. Both the Canadian members of the Executive Board, Mr. Napoléon Leblanc and Canada's Permanent Delegate in Paris, serve as intermediaries between these Canadian authorities and the UNESCO Secretariat to make sure that the organization benefits fully from Canadian knowledge and experience and that interested Canadian organizations are kept informed of matters of interest to them.

Canada is actively participating in the International Oceanographic Commission, the "Man and Biosphere" Program, and the International Hydrological Decade, which is being transformed into the International Hydrological Program. Canada is also involved in UNISIST, even though there are some reservations about the need to prepare explicit goals, methods and objectives for this program.

Canada has been involved with a number of UNESCO program services, and at the same time has been advocating that the program would benefit from considerable revision under the headings of *cultural identity*, *cultural communications* and *cultural policy*. Canada has expressed interest in studies of the cultural effect of contemporary mass communication and continues to endorse and support those activities that employed the social sciences as disciplines to permit better understanding and forecasting of human behaviour and trends in the nature and

interaction of societies with the aim of assisting UNESCO in solving important world problems.

In the field of education, there are a number of items of interest to Canada, including the problems of higher education. An observer delegation of federal and provincial representatives under the chairmanship of Jean-Louis Gagnon, Ambassador and Permanent Delegate to UNESCO, attended the Second Conference of Ministers of Education of European Member States, which was held in Bucharest from November 26 to December 3, 1973.

UNESCO-assisted Rural Educational Radio Service in Senegal helps maintain communication between government officials and citizens. (UNESCO/de Decker Photo)



Historical Affairs

University professors under contract to the Department as resident historians have continued to edit the Government's basic diplomatic records for publication in *Documents on Canadian External Relations*. Six volumes have now appeared, bringing the story up to 1939. Work on the wartime and early postwar records is well-advanced.

Controlled access to the Department's records since the Second World War continues to be granted to researchers whenever possible. In addition, round-table discussions of current topics of interest to academics and other researchers are now being conducted on a regular basis with departmental officers. Such meetings have been of considerable benefit to scholars in making information available about recent events affecting Canadian foreign policy, while at the same time giving departmental officers access to the views of knowledgeable authorities from outside Government circles.

As a result of pilot projects conducted last year, academics and newspapermen are now regularly involved as interviewers in oral-history projects with former ministers and senior officers influential in the formulation and conduct of Canadian foreign policy. Planning is going ahead to broaden and deepen research facilities and publishing activities in the historical field for the benefit of academics and other scholars interested in the development and evolution of Canadian foreign policy.

Information

Through its Information Division, the Department is responsible for Canadian Government public information activities abroad. Such activities are intended to support all the main programs of the Government abroad, including trade and travel promotion and immigration, as well as the objectives of the Department of External Affairs itself. In essence, the aim of such information programs is to inform, realistically, foreign individuals, influential groups, and governments about Canada and Canadian Government policies on a wide range of questions of common concern. It is hoped that these audiences, having been so informed, will be better able to support or at least understand the country, its people and its aims.

Foreign public information activities, which are undertaken by all diplomatic and consular offices, include: the distribution of a wide range of specially-produced publications in both Canadian languages and a variety of foreign languages; the use of audio-visual materials such as films for public showings or television and radio production, as well as the creation and use of exhibits and displays on general or specialized Canadian themes or subjects. An active program of visits to Canada by "opinion-formers" (journalists, broadcasters, academics, and prominent citizens) has been developed, with considerable success, to study specific subjects of interest or to obtain a general background about Canada.

The Information Division is also responsible for a small but growing program of providing information within Canada about the foreign policy aims and objectives of the Government and about the work of the Department of External Affairs. Increasing numbers of interest groups and private inquirers have used this foreign policy information service.

During 1973, the Department completed an in-depth study of Canadian public information activities abroad. Widely-varying proposals for change were put forward and accepted by all departments and agencies concerned. A long-term plan based on known and anticipated needs was drawn up, calling for enhanced resource levels both at home and abroad. One of the principal changes proposed was the recruiting into the Department of a variety of specialist information officers. It is expected that these officers will provide the Department with communications professionalism, which is increasingly required in the modern world of public information programs.

The Department's long-term plan calls for the development of a capability to project and support Canadian policies abroad by multi-media means in both the short-term and long-term contexts. Canadian offices abroad will be better informed on Canadian happenings and Government policies and better equipped to disseminate such information. Because of the magnitude of the task and the limitations of the funds and staff resources immediately available, the "New Look" in information programs is to be phased over several years.

Its successful development may be seen as a major step forward by the Department in the field of public affairs activities abroad.

Also during 1973, the Information Division continued, at a somewhat enhanced level, continuing information activities aimed at providing posts abroad with the capacity to respond to increased interest in Canada.

The publications of the Division in English and French included *Reference Papers, Reprints, Statements and Speeches*, the new departmental bimonthly journal *International Perspectives*, and a variety of booklets and folders on special topics. *Canada Weekly* and *Facts on Canada* were produced in several languages other than Canada's two official tongues. In collaboration with the National Film Board, a substantial program was pursued for the production and distribution of foreign-language versions of films and a second program was initiated for the production of new films specially suited to foreign distribution. Posts were further supported by the provision of photostories and illustrated articles on Canadian subjects for publication in post magazines or for placement in local journals. In co-operation with Information Canada/Expositions, travelling exhibits and displays were provided for solo showings or for use in conjunction with trade fairs and general exhibitions. Finally, arrangements were made for visits to Canada by increased numbers of prominent journalists and media crews and for selected Canadian speakers of established reputation to travel abroad to increase understanding of particular developments in Canada.

World Exhibitions Program

The 1974 World Exposition on the Environment, Spokane

In September 1973, Canada contracted with the Expo 74 authorities to participate in the Spokane Expo 74, State of Washington, U.S.A. It invited the governments of British Columbia and Alberta to amalgamate their proposed presentations into a joint venture centred on the smaller of the two islands on the Spokane River that make up the site of the exposition. The Federal Government's contribution was to transform the island, an abandoned factory-site, into an evergreen park that would be "gifted" to the people of Spokane at the conclusion of the exposition. British Columbia would build a provincial pavilion at the entrance to the park and Alberta would plan an open-air amphitheatre in the parkland setting of the island, principally for amateur performers from Canada.

By the end of 1973, work was well under way to make this unique federal-provincial project a reality.

UN Conference/Exposition on Human Settlements

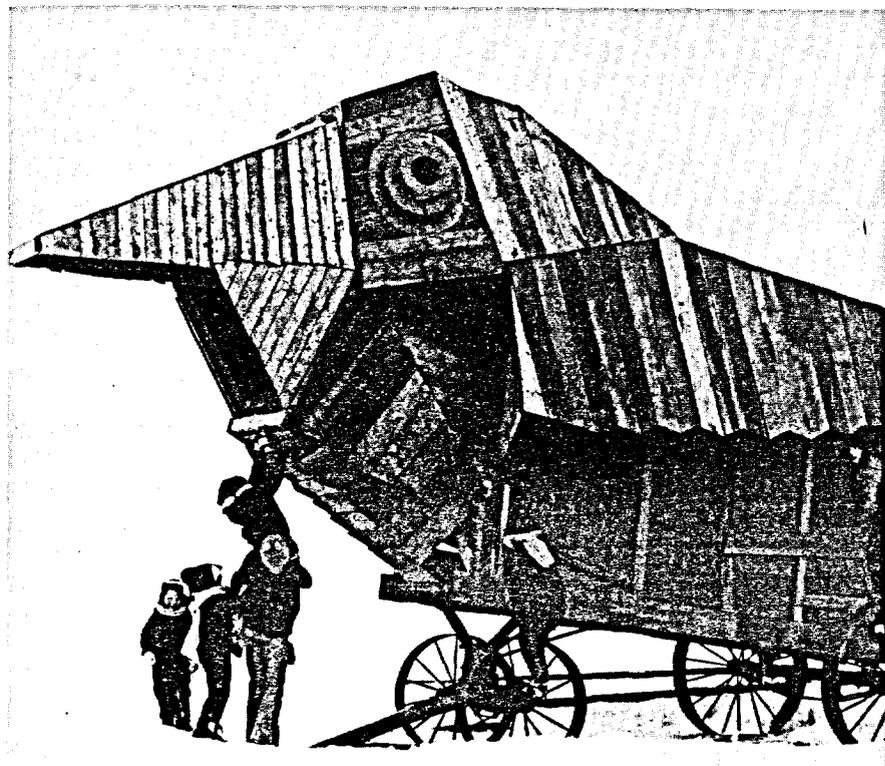
The United Nations Conference/Exposition on Human Settlements, to be held in Vancouver, British Columbia, from May 31 to June 11, 1976, grew out of the 1972 United Nations Conference on the Human Environment in Stockholm. The environmental problems of human settlements,

both urban and rural, identified during the Stockholm preparatory process and at the conference, urgently required immediate action at the international as well as national levels.

Awareness of what Stockholm defined as "an accelerating crisis" emphasized the need for more centralized planning and an increased interest in international co-operation. In order to enable both developed and developing nations to find solutions to their growing collective and individual problems in human settlements, Canada proposed at Stockholm a "Conference/Exposition" to deal specifically with the quality of the environment in human settlements.

The proposal was approved and Canada's offer to act as host to the event was accepted by the twenty-sixth United Nations General Assembly in the autumn of 1972.

The national responsibility of the host country covers the organizations and administration of all aspects of the event over and above those that would have been the responsibility of the United Nations if the event had been held at UN headquarters. The British Columbia government and the City of Vancouver are also fully involved in this function, and a host committee, with representation from the three levels of government, meets periodically in Vancouver. A variety of sub-committees have been formed to advise on various aspects of the "hosting" of the Conference/Exposition.



This super prairie crow is one of several "creations" of Saskatchewan artist Russell Yurist for the Canadian pavilion at the Spokane World Exposition.

The Secretary of State for External Affairs designated a "host secretariat" within the Department to carry out the host responsibilities of the Government of Canada.

Executive responsibility for the national "hosting" arrangements rests with this secretariat, which has a management organization covering installations, communications, conference services, design development and public affairs.

A companion organization, responsible for the Canadian national participation at the conference, has been organized within the Ministry of State for Urban Affairs.

Consular Activity

The promotion and protection abroad of the interests of individual Canadian citizens and of corporations and associations are the particular concern of the consular service.

The increase in the number of Canadians travelling outside the country, which has been a feature for the last several years, continued into 1973. A record number of 567,202 persons obtained passport services during the year, and it is estimated that some 1,360,000 Canadians travelled outside Canada to countries other than the United States of America

The Canadian Government provides services for Canadians travelling and resident abroad at 104 diplomatic and consular posts and separately-located delegations. At these various locations some 211 officers and 286 clerical personnel were engaged in consular work during the year, mostly on a part-time basis. The total time all these employees spent on consular work amounted to approximately 56 officer man-years and 124 clerical man-years. It is estimated that approximately 204,000 consular services were rendered to Canadians abroad during 1973.

The majority of these consular services involved requests for information or guidance. Assis-

tance was also provided to several thousand Canadians who lost their passports, their money or traveller's cheques, or their airline tickets home — or sometimes all three. Assistance was also provided to Canadians who became ill, were injured in accidents, were in trouble with the law, became destitute or were affected by the illness or death of a family member either at home or abroad. Consular services in these situations often included liaison between the Canadian in difficulties abroad and his family, friends, bank or lawyer in Canada, through the diplomatic or consular post abroad and the Department in Ottawa.

One of the most important types of service provided by Canadian posts abroad is made available during times of crisis. In such situations, the diplomatic or consular post endeavours to inform Canadian citizens about significant local developments that may affect their well-being, gives advice about the desirability of leaving the crisis area, and helps Canadians find the means to get out of the area if regular facilities are not available. These services were provided during 1973 at the time of the military coup in Chile in September, the outbreak of war in the Middle East in October and the tensions on the Caribbean island of Grenada in December, just prior to its proclamation as an independent state.

In these situations, the Department helped Canadians to leave the affected areas if they wished to do so. It also tried to keep the relatives in Canada informed on the well-being of persons caught in the crisis. In the case of Canadians stranded in Egypt during the Yom Kippur war, the Canadian

Government collaborated with other governments in chartering a special vessel to remove nationals to safe havens nearby. To enable missions to carry out these tasks effectively and to assist in the location of missing persons, the Department encourages visitors other than transients and Canadian residents in countries abroad (other than the U.S.A. and Britain) to register with the nearest diplomatic or consular post.

Both the Department in Ottawa and posts abroad deal with enquiries about conditions in foreign countries that might affect the traveller, and provide general information for the travelling Canadian about developments in Canada. At some posts this is an extensive operation; in 1973, over 160,000 people visited the reception centre at Canada House in London. As a service to travellers, the Department issues a booklet entitled *Information for Canadians Travelling Abroad*, which is handed to all recipients of new passports and is available from the Department on request.

As part of departmental policy of negotiating consular understandings with other countries and thereby facilitating the task of diplomatic or consular posts in dealing with local authorities on consular cases, Canada reached an understanding with Mexico in April and with the People's Republic of China in October 1973.

Legal Assistance

Settlement of claims

During 1973, an agreement between the Canadian and Czechoslovak Governments came into force, providing for the eventual full and final settlement of Canadian claims against Czechoslovakia arising before June 22, 1973. Various claims against the People's Republic of China were discussed with the Chinese authorities, leading to the settlement of the Ming Sung Ships claim and of the Nanking Embassy property claim. Approximately two-thirds of the known Canadian claims against Yugoslavia were presented to the Yugoslav authorities in order to obtain documentary evidence on each claim so that the Department might be able to initiate formal negotiations. A list of claims presented to the Cuban authorities was under review throughout the year.

Various individual and corporate Canadian citizens were also assisted in seeking full and fair compensation for various claims against foreign governments, including Mr. David McTaggart's claim against France arising out of the 1972 collision between his vessel, the *Greenpeace III*, and a French naval ship and the 1973 boarding and seizure of his vessel by French naval personnel.

Private international law

The section of the Bureau of Legal Affairs dealing with private international law is responsible for legal proceedings between Canada and foreign countries, either on the basis of conventions or by arranged procedures. Private lawyers in Canada generate a

large volume of requests to serve legal documents such as divorce petitions and writs of summons on persons residing abroad, in cases where civil suits have been commenced in Canada. Evidence must often be obtained from witnesses abroad.

With the increasing mobility of individuals, it is inevitable that questions of social security, enforcement of maintenance orders and judgments and other related issues should become the subject of international dialogue between states. As most of these subjects fall within areas of provincial jurisdiction, considerable liaison between this Department and provincial attorney-general departments is required in order to establish and administer the necessary reciprocal arrangements.

Another area where co-operation between states is required is the enforcement of criminal law. In order to facilitate extradition of persons to and from Canada, and of fugitive offenders in Commonwealth countries, the section is in contact with police forces at all levels, and with provincial and federal departments of government, as well as with Canadian and foreign missions. The section also represents the Department on the Canada-U.S.-Mexico Tripartite Narcotics Control Talks, and acts as departmental adviser in the law-making activities of international organizations such as UNIDROIT and the Hague Conference on Private International Law.

During 1973, officers of the section participated in the Diplomatic Conference on the Standard Form of International Will held at Washington, D.C., in the talks with the Zambian authorities at Lusaka concerning the *ex gratia* payment arising out of the deaths of two Canadian girls on the Zambia-Rhodesia border, and in the United Nations Conference on the Convention on Prescription (Limitations) in the International Sale of Goods.

Passport Office

As more Canadians travel abroad, the Passport Office becomes increasingly busy. The year 1972 was a peak period, during which some 500,000 passports were issued. This was an increase of 17 per cent over 1971, which showed a mere 6 per cent increase over the year before. The 1972 increase was the largest since the bumper 26 per cent in 1968.

In 1973, the rate of increase slowed to 8 per cent over 1972 — 567,202 ordinary and businessmen's passports were issued. In addition, 4,083 diplomatic and special passports were issued.

In all, there are 2,355,296 valid Canadian passports in current use. Of these, 2,200,256 were issued in Canada and 154,940 were issued abroad.

As part of its comprehensive policy to improve passport services to the Canadian traveller, additional regional passport offices were opened in 1972 in Edmonton and Halifax, and in 1973 an office was opened in Winnipeg, making a total of six

regional offices across the country; the others are located in Montreal, Toronto and Vancouver. The regional offices provide a fast, efficient and personalized service to the public and are able to give emergency service to Canadians in the area who must travel on short notice.

Besides providing passport services to Canadian citizens, the

Passport Office issues certificates of identity and United Nations Refugee Convention travel documents to non-Canadians legally landed and currently residing in Canada who are eligible to receive them. It also provides limited consular and passport services on behalf of certain newly-independent Commonwealth countries that do not have representation in Ottawa.

V Appendices

I International agreements: developments involving Canada, 1973

Bilateral agreements

AUSTRALIA

Exchange of Letters between the Government of Canada and the Government of Australia constituting an Agreement modifying the Trade Agreement of February 12, 1960

Ottawa and Canberra, October 24 and 25, 1973
In force October 25, 1973

BULGARIA

Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of Bulgaria

Sofia, February 12, 1973
In force provisionally February 12, 1973, with effect from October 8, 1969

CHINA, PEOPLE'S REPUBLIC OF

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of China regarding the Settlement of Financial Matters

Peking, June 4, 1973
In force June 4, 1973

Civil Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of China

Ottawa, June 11, 1973
In force June 11, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of China constituting an Agreement concerning Reciprocal Registration of Trade Marks

Peking, July 16, 1973
In force July 16, 1973

Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of China

Peking, October 13, 1973
In force October 13, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of China constituting an Understanding concerning the Reunification of Families

Peking, October 24, 1973
In force October 24, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of China constituting an Understanding on Consular Matters

Peking, October 24, 1973
In force October 24, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of China constituting a Settlement of the Nanking Embassy Property Claim

Peking, December 10, 1973
In force December 10, 1973

COSTA RICA

Technical Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of Costa Rica

San José, July 24, 1973

CUBA

Agreement between the Government of Canada and the Government of Cuba on Hijacking of Aircraft and Vessels and Other Offenses

Ottawa, February 15, 1973
In force February 15, 1973

CZECHOSLOVAKIA

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Czechoslovak Socialist Republic regarding the Settlement of Financial Matters (with exchange of letters)

Ottawa, April 18, 1973
In force June 22, 1973

DENMARK

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Kingdom of Denmark relating to the Delimitation of the Continental Shelf between Greenland and Canada

Ottawa, December 17, 1973

EL SALVADOR

Technical Co-operation Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of El Salvador

San Salvador, May 14, 1973

FINLAND

Supplementary Convention further modifying the Convention between Canada and the Republic of Finland for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with respect to Taxes on Income signed at Ottawa, March 28, 1959

Ottawa, April 2, 1971
Ratifications exchanged at Helsinki, February 2, 1973
In force February 2, 1973

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF

Air Transport Agreement between Canada and the Federal Republic of Germany

Ottawa, March 26, 1973
In force provisionally March 26, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Federal Republic of Germany constituting an Agreement concerning the continued use of the Churchill Research Range

Ottawa, June 7 and 29, 1973
In force July 1, 1973

HAITI

Agreement between the Government of Canada and the Government of Haiti on Technical Co-operation

Port-au-Prince, July 12, 1973
In force July 12, 1973

ICELAND

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Iceland constituting a Reciprocal Amateur Radio Operating Agreement

Ottawa, May 22 and June 13, 1973
In force June 13, 1973

INDONESIA

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Indonesia constituting an Agreement relating to Canadian Investments in Indonesia insured by the Government of Canada through its Agent the Export Development Corporation

Djakarta, March 16, 1973
In force October 24, 1973

IRAN

Agreement between the Government of Canada and the Government of Iran for co-operation in the peaceful uses of Atomic Energy

Ottawa, January 7, 1972
Ratifications exchanged April 10, 1973
In force April 10, 1973

IRELAND

Agreement between the Government of Canada and the Government of Ireland relating to the Canada Pension Plan

Ottawa, November 21, 1972
In force January 1, 1973

MEXICO

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Mexico constituting a Consular Understanding

Ottawa, April 2, 1973
In force April 2, 1973

Memorandum of Understanding between the Government of Canada and the Government of Mexico concerning an Exchange Program of Young Specialists and Technicians

Ottawa, April 2, 1973
In force April 2, 1973

NEW ZEALAND

Exchange of Letters between the Government of Canada and the Government of New Zealand constituting an Agreement on Rates and Margins of Preference

Ottawa and Wellington, July 26, 1973
In force July 26, 1973
With effect from February 1, 1973

PERU

General Agreement on Technical Co-operation between the Government of Canada and the Government of the Republic of Peru

Lima, November 23, 1973

POLAND

Long-Term Grain Agreement between the Government of Canada and the Government of the Polish People's Republic

Ottawa, December 12, 1973
In force December 12, 1973

U.S.S.R.

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics modifying the Air Agreement of July 11, 1966, between the two Countries as amended in 1967

Moscow, January 19 and February 1, 1973
In force February 1, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Union of Soviet Socialist Republics amending and extending the Agreement on Fisheries Co-operation between the two Countries signed January 22, 1971

Ottawa, February 15, 1973
In force February 19, 1973

UNITED STATES

Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States for promotion of Safety on the Great Lakes by Means of Radio, 1973

Ottawa, February 26, 1973

Exchange of Notes concerning the Extension of an Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States on Reciprocal Fishing Privileges in certain areas off their Coasts, signed at Ottawa, April 24, 1970

Washington, April 19, 1973
In force April 19, 1973
Terminated June 15, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States constituting an Agreement relating to the Organization and Operation of NORAD

Washington, May 10, 1973
In force May 10, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States constituting an Agreement to Facilitate joint co-operation in a Research project entitled "the International Field Year for the Great Lakes"

Ottawa, May 24 and June 7, 1973
In force June 7, 1973

Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States on Reciprocal Fishing Privileges in certain areas off their Coasts

Ottawa, June 15, 1973
In force June 16, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States governing the use of facilities at Goose Bay Airport by the United States

Ottawa, June 29, 1973
In force July 1, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States constituting an Agreement concerning the continued use of the Churchill Research Range

Ottawa, June 29, 1973
In force July 1, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States constituting an Agreement concerning the administration of Income Tax in Canada affecting employees within Canada of the United States subject to such taxation

Ottawa, August 1 and September 17, 1973
In force September 17, 1973

VENEZUELA

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Venezuela constituting a Renewal of the Modus Vivendi between the two Countries dated October 11, 1950, as amended and renewed on September 30, 1966

Caracas, January 22, 1973
In force January 22, 1973
Effective from October 11, 1972
Terminated November 20, 1973

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Venezuela constituting a Renewal of the Modus Vivendi dated October 11, 1950

Ottawa, November 20, 1973
In force, November 20, 1973
With effect from October 11, 1973

YUGOSLAVIA

Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the Socialist Federal Republic of Yugoslavia
Belgrade, October 24, 1973

Multilateral agreements

Final Acts of the World Administrative Radio Conference for Space Telecommunications, Geneva, 1971

Done at Geneva July 17, 1971
In force January 1, 1973
Canada approved by letter dated January 11, 1973
In force for Canada January 11, 1973

Protocol relating to an Amendment to Article 50(a) of the Convention on International Civil Aviation

Done at New York, March 12, 1971
Canada's Instrument of Ratification deposited May 12, 1971
In force for Canada January 16, 1973

Convention for the Suppression of Unlawful Acts against the Safety of Civil Aviation

Done at Montreal, September 23, 1971
Signed by Canada September 23, 1971
Canada's Instruments of Ratification deposited at London, Washington and Moscow June 20, 1972
In force for Canada January 26, 1973

Paris Agreement on Ending the War and Restoring Peace in Viet-Nam and Protocols thereto

Done at Paris, January 27, 1973
In force January 27, 1973

Canadian Notes addressed to Parties to Paris Agreement accepting as a Third State the obligations of the Protocol concerning the International Commission of Control and Supervision

Signed at Ottawa, January 27, 1973
In force for Canada January 27, 1973

Act of the International Conference on Viet-Nam

Done at Paris, March 2, 1973
Signed for Canada March 2, 1973
In force for Canada March 2, 1973

Canadian notes further extending participation in the ICCS signed at Ottawa, March 28, 1973

Canada's Note dated May 31, 1973, delivered to the four parties to the Agreement informing them of Canada's decision to withdraw from the ICCS not later than July 31, 1973

Convention on the Prevention of Marine Pollution by Dumping of Wastes at Sea

Done at London, Washington, Moscow and Mexico, December 29, 1972
Signed by Canada and Mexico, December 29, 1972, and at London, Washington and Moscow February 9, 1973

Agreement relating to the International Telecommunications Satellite Organization "Intelsat"

Done at Washington, August 20, 1971
In force for Canada provisionally August 20, 1971
In force for Canada definitively February 12, 1973

Operating Agreement relating to the International Telecommunications Satellite Organization

Done at Washington, August 20, 1971
In force for Canada provisionally August 20, 1971
In force for Canada definitively February 12, 1973

Amendments to the Constitution of the Commonwealth Telecommunications Organization, March 1966, prepared and agreed by the 1972 Conference

Amendments accepted by Canada by letter dated March 27, 1973

Commonwealth Telecommunications Organization Financial Agreement

Done at London, March 30, 1973
Signed by Canada March 30, 1973
In force for Canada April 1, 1973

Commonwealth Telecommunications Organization Terminating Agreement

Done at London, March 30, 1973
Signed by Canada March 30, 1973
In force for Canada April 1, 1973

Protocol to Amend the Agreement on North Atlantic Ocean Stations signed at Paris on February 25, 1954, as amended at London on May 13, 1970

Done at Montreal, December 1, 1972
Signed by Canada May 1, 1973
In force for Canada June 1, 1973

Agreement establishing the African Development Fund

Done at Abidjan, November 29, 1972

Signed by Canada November 29, 1972

Canada's Instrument of Ratification deposited June 8, 1973

International Cocoa Agreement

Done at New York, November 15, 1972

Signed by Canada January 12, 1973

Canada's Instrument of Ratification deposited March 23, 1973

Entered into force for Canada provisionally June 30, 1973

Protocol extending the Arrangements regarding International Trade in Cotton Textiles from September 30, 1970, to September 30, 1973

Done at Geneva, June 15, 1970
Canada's agreement to extension of this Agreement from October 1, 1973, to December 31, 1973, communicated to Secretary-General of GATT September 21, 1973
Terminated September 30, 1973

International Coffee Agreement 1968, as extended

Done at New York, April 14, 1973

Canada's Instrument of Acceptance deposited September 28, 1973

In force for Canada October 1, 1973

Declaration on the Provisional Accession of the Government of the Philippines to the GATT

Done at Geneva, August 9, 1973

Entered into force August 9, 1973

Canada's Instrument of Acceptance deposited September 4, 1973

Entered into force for Canada October 4, 1973

International Telecommunications Convention

Done at Malaga - Torremolinos, October 25, 1973

Signed by Canada, October 25, 1973

Additional Protocols A, B and C to the International Telecommunications Convention

Done at Malaga - Torremolinos, October 25, 1973

Signed by Canada October 25, 1973

Optional Additional Protocol to the International Telecommunications Convention (Compulsory Settlement of Disputes)

Done at Malaga - Torremolinos, October 25, 1973

Signed by Canada October 25, 1973

Interim Agreement on the Conservation of Polar Bears

Done at Oslo, November 15, 1973

Signed by Canada, November 15, 1973

Protocol relating to Milk Fat (Butter Oil)

Done at Geneva, April 2, 1973

In force May 14, 1973

Canada's adherence indicated by signature December 7, 1973

In force for Canada, December 7, 1973

International Sugar Agreement, 1973

Done at New York, October 13, 1973

Signed by Canada December 14, 1973

Canada's Instrument of Ratification deposited December 28, 1973

II Canadian diplomatic representation, 1973

Embassies

A) RESIDENT

(Canadian representative resident in country)

Country	City	Country	City
Algeria	Algiers	Italy	Rome
Arab Republic of Egypt	Cairo	Ivory Coast	Abidjan
Argentina	Buenos Aires	Japan	Tokyo
Austria	Vienna	Korea	Seoul
Belgium	Brussels	Lebanon	Beirut
Brazil	Rio de Janeiro	Mexico	Mexico City
Cameroon	Yaoundé	Netherlands	The Hague
Chile	Santiago	Norway	Oslo
China, People's Republic of	Peking	Peru	Lima
Colombia	Bogota	Poland	Warsaw
Costa Rica	San José	Portugal	Lisbon
Cuba	Havana	Republic of Viet-Nam	Saigon
Czechoslovakia	Prague	Senegal	Dakar
Denmark	Copenhagen	South Africa	Pretoria
Ethiopia	Addis Ababa	Spain	Madrid
Finland	Helsinki	Sweden	Stockholm
France	Paris	Switzerland	Berne
Germany	Bonn	Thailand	Bangkok
Greece	Athens	Tunisia	Tunis
Guatemala	Guatemala City	Turkey	Ankara
Haiti	Port-au-Prince	Union of Soviet Socialist Republics	Moscow
Holy See	Rome	United States of America	Washington
Hungary	Budapest	Venezuela	Caracas
Indonesia	Djakarta	Yugoslavia	Belgrade
Iran	Tehran	Zaire	Kinshasa
Ireland	Dublin		
Israel	Tel Aviv		

B) NON-RESIDENT

(Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

Afghanistan (Pakistan)
Bolivia (Peru)
Bulgaria (Yugoslavia)
Burma (Malaysia)
Burundi (Zaire)
Central African Republic (Cameroon)
Chad (Cameroon)
Congo, People's Republic of (Zaire)
Dahomey (Ghana)
Dominican Republic (Venezuela)
Ecuador (Colombia)
El Salvador (Costa Rica)
Gabon (Cameroon)
Guinea (Senegal)
Honduras (Costa Rica)
Iceland (Norway)
Iraq (Iran)
Jordan (Lebanon)
Kuwait (Iran)
Libya (Tunisia)
Luxembourg (Belgium)
Madagascar (Ethiopia)
Mali (Senegal)
Mauritania (Senegal)
Morocco (Spain)
Nepal (India)
Nicaragua (Costa Rica)
Niger (Ivory Coast)
Panama (Costa Rica)
Paraguay (Argentina)
Romania (Yugoslavia)
Rwanda (Zaire)
Saudi Arabia (Lebanon)
Somalia (Ethiopia)
Sudan (Arab Republic of Egypt)
Syrian Arab Republic (Lebanon)
Togo (Ghana)
Upper Volta (Ghana)
Uruguay (Argentina)

High commissions

A) RESIDENT

(Canadian representative resident in country)

Country	City
Australia	Canberra
Barbados	Bridgetown
Bangladesh	Dacca
Britain	London
Cyprus	Nicosia
Ghana	Accra
Guyana	Georgetown
India	New Delhi
Jamaica (1)	Kingston
Kenya	Nairobi
Malaysia	Kuala Lumpur
New Zealand	Wellington
Nigeria	Lagos
Pakistan	Islamabad
Singapore	Singapore
Sri Lanka	Colombo
Tanzania, United Republic of	Dar-es-Salaam
Trinidad and Tobago (2)	Port-of-Spain
Zambia	Lusaka

B) NON-RESIDENT

(Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

Botswana (South Africa)
 Fiji (Australia)
 Gambia (Senegal)
 Lesotho (South Africa)
 Malta (Italy)
 Mauritius (Tanzania)
 Sierra Leone (Nigeria)
 Swaziland (South Africa)
 Tango (New Zealand)
 Uganda (Kenya)
 Western Samoa (New Zealand)

- (1) High Commissioner also accredited as Commissioner for Canada in Belize.
- (2) High Commissioner also accredited as Commissioner for Canada in the West Indies. (Associated States).

Permanent delegations to international organizations

Organization	City
European Communities (Atomic Energy, Coal and Steel, Economic)	Brussels
International Atomic Energy Agency	Vienna
North Atlantic Council	Brussels
Organization for Economic Co-operation and Development	Paris
United Nations (Geneva Office)	New York
United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization	Geneva
United Nations Industrial Development Organization	Paris
	Vienna

Consulates general

Country	City
Australia	Melbourne Sydney
France	Bordeaux
Germany	Marseilles Düsseldorf Hamburg
Iceland	Reykjavik (honorary officer in charge)
Italy	Milan
Monaco (3)	
Philippines	Manila
United States of America	Atlanta Boston Chicago Los Angeles New Orleans New York San Francisco Seattle

Consulates

Country	City
Brazil	Sao Paulo
Germany	Stuttgart
San Marino (4)	
United States of America	Buffalo Cleveland Dallas Detroit Minneapolis Philadelphia San Juan (Territory of Puerto Rico)

(3) Care of Canadian Consulate General, Marseilles.

(4) Care of Canadian Embassy, Rome.

Vice-consulate

Country
Brazil

City
Brasilia D.F. (5)

Military mission

Country
Germany

City
Berlin (6)

Commission

Country
Hong Kong

City
Hong Kong

**International supervisory
commissions**

International Commission for
Supervision and Control (7)

Country
Laos

City
Vientiane

Republic of
Viet-Nam

Saigon

International Commission of
Control and Supervision (8)

Republic of
Viet-Nam

Saigon

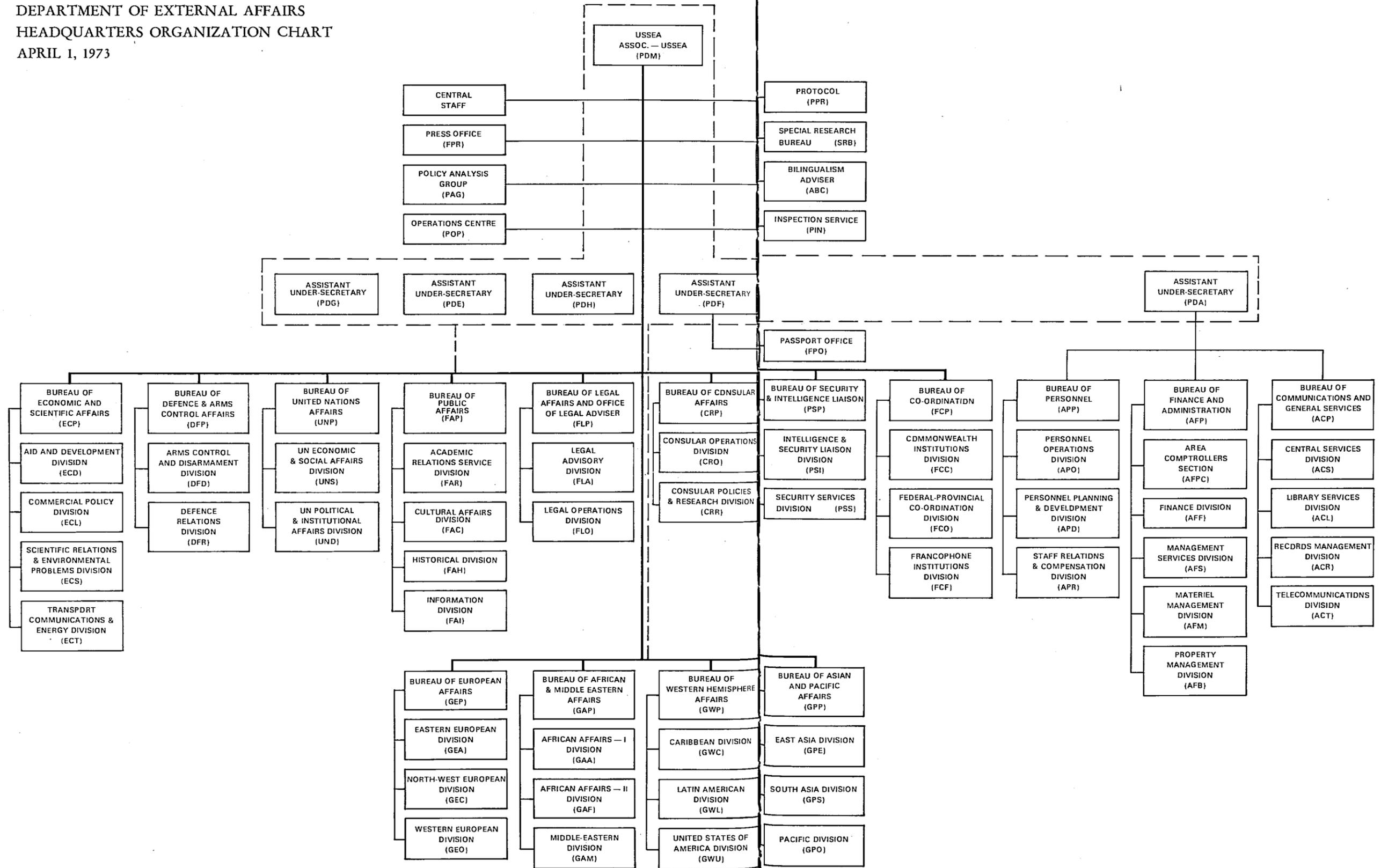
(6) Non-resident mission covered
from Bonn.

(7) Adjourned *sine die*
March 1973.

(8) Canadian delegation with-
drew July 31, 1973.

(5) "D.F." means "Federal
District".

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
 HEADQUARTERS ORGANIZATION CHART
 APRIL 1, 1973



©
Information Canada
Ottawa, 1974

Cat. No.: EI-1/1973
ISSN 0315-9795

Contract No. : 02KX.08008-74-011

Design: Planned Graphics/Ottawa 50

② 5382 E.K.
Printed in Canada by Les Presses Elite



External Affairs
Canada

Affaires extérieures
Canada



Her Majesty Queen Elizabeth II and His Royal Highness the Duke of Edinburgh arrive in Ottawa for the Meeting of Commonwealth Heads of Government, August 1973.

LIBRARY DEPT. OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

REFERENCE

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01055291 0

DATE DUE

DUE DATE

DATE DE RETOUR

SEP 12 2002

DATE DUE	DUE DATE	DATE DE RETOUR
SEP 12 2002		

